

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

REUNION DES 29 ET 30 JUIN 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**RAPORTU D'ATTIVITÀ DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA
PÈ U 2022**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA COLLECTIVITÉ DE
CORSE**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Cf. rapport en annexe

Raportu d'attività
Rapport d'activité

2022

40 anni

DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA



Com'è tutti l'anni, u raportu d'attività di a Cullittività di Corsica parmetti, in cuerenza cù u contu amministrativu di l'eserciziu, di lampà un sguardu annant'è i rializzazioni cuncreti chì ani puntidatu u periodu, è piglià tandu a misura di u travagliu cumpitu da i so eletti è di i so agenti.

Senza dubbitu, 2022 hè una annata caratterizzata da una mubilizzazioni annant'è tutti i fronti.

Una mubilizzazioni inde l'urgenza dopu à l'evenimentu climaticu eccezziunali è drammaticu di u 18 d'aostu, duranti u quali cinqui parsoni ani persi a vita. In una mossa di sulidarità è di succorsu ginirali urganizatasi subbitu dopu à sta disgrazia, i sirvizii di a Cullittività di Corsica è i Sirvizii d'incendiu è di succorsu di Pumonti è di Cismonte ani accupatu una parti ditarminanti.

Una mubilizzazioni schiarita dinò, in un righjstru di più puliticu, da u travagliu di cuncritizzazioni di l'ughjittivi di mandatura posì da u Cunsigliu esecutivu è a maghjuria tarritorialia, à prò di una filusuffia d'azzioni è di una visioni strategica cù l'omu è l'intaressi cullittivi di u populu corsu in cori di un prughjettu di sucità.

Cusì, è malgratu i difficoltà ligati soprattuttu à a cundanna di a Cullittività di Corsica à pagà à a Corsica Ferries 101 milioni d'euri à titulu di dui prudiduri cuntinziosi aparti prima di u 2015, a Cullittività di Corsica hà cumpitu in u 2022 un travagliu di una impurtanza senza para.

Un indicatori parmetti di metta in rilievu annant'è un pianu quantitativu stu travagliu : si tratta di u muntanti eccezziunali di 341 milioni d'euri di spesi sitturiali d'investimentu rializati, quindi induva i trè cullittività unitisi investiani 275 milioni d'euri in media in cumulatu.

Una mubilizzazioni chì si ritrova inde l'insemi di i pulitichi publichi è di i scelti primurdiali chì ni sottutendini :

- Impegnu à prò di un mudellu di sviluppu ammaistratu è duratoghju, à traversu à l'adopru di a « DSP » marittima 2023-2029, a rializzazioni d'investimenti impurtanti inde l'infrastrutturi di trasportu è di a mubilità dolci, l'uriintazioni novi posì in u quattru di u raportu « Ecumunia 2023 », u svultà di u mudellu agriculu versu l'ughjittivi di pruduzioni, di autunomia alimintaria ma dinò di a presa in contu più maiò di l'imparativi ambiintali ; l'iniziera di un ciculu di riunioni chì mirani a regulazioni di l'attività di i cruceri ; a missa in opara di a guida nova di l'aiuti à u turisimu ; l'adopru di u « Corsican Business Act » ; l'elaborazioni di u primu schema dirittori di u numericu « Smart Isula » ; ...
- Vulintà di custruì un mudellu di sucità sulidaria è pinsirosa di mantena l'equilibrii umani inerenti à un tarritoriu, à traversu à sbucineri numarosi ; mantinimentu di u ligamu trà u populu corsu è a so terra ; pulitica di lotta contru à a pricarietà è a puvertà, cù in u 2022 è a guerra in Ucraina, un pianu strettu particulari annant'è l'azzioni di sustegnu à prò di a capacità di cumprà ; pulitica di l'alloghju ; missa in opara di i primi azzioni strutturanti di u schema dirittori di l'autunomia 2020-2026 ; impiecu sempri di più appughjatu di a Cullittività di Corsica à prò di un mudellu di saluta adattu à i spificità di a Corsica (sicondi assisi di a saluta, pianu di mudernizzazioni di i stabilimenti è di i sirvizii medicusuciali annant'è u periodu 2022-2026, prasiguita di i travagli inghjiru à u prughjettu di Centru Spidaliere Universitariu (« CHU » in francesu, ...) ; rinforzu di l'azzioni chì favuriscini l'ugualità donna-omu ; votu pà a riabilitazioni di u « Foyer Notre-Dame » in Aiacciu affin di risponda à i sfidi novi di a lotta contru à i violenzi fatti à i donni ;
- Ditarminazioni à custruì cù i cumuni è i tarritorii una rilazioni di cunfidenza è di vicinanza (primi cuntrattualizzazioni cù i tarritorii, adopru di u primu schema di sviluppu urbanu è duratoghju, sustegnu rinforzatu à i tarritorii campagnoli, di l'internu è di a muntagna), è più in ginirali, una pulitica d'acconciu di u tarritoriu in cunfurmità cù i principi fundatori di u « PADDUC » ;

DUIE PAROLLE DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

- Impurtanza purtata à l'imbuschi sucitali di trasmissioni, di creatività è d'apartura, à traversu à i pulitichi di sustegnu à l'educazioni, à a furmazioni è à a ricerca ; a prumuzioni di a lingua, di a cultura è di u patrimoniù da vittori d'integrazioni è di spartera ; a valorizzazioni di u patrimoniù linguisticu à prò di a lingua corsa ; l'apartura eurumeditarrania cù in particulari un partinariatu rinfurzatù cù a Catalonia ; a cura purtata à i ghjovani in u quattru di u Pattu di a Ghjuventù.

Una mubilizzazioni chì si hè ancu manifestata nant'è u fronti di a lotta contru à u riscaldamentu climaticu dopu à un istatu 2022 culpitu da i caldamoni è a sicchina.

Una annata 2022 chì marca un puntu di svoltà in a presa di cuscenza di a nicissità di riformà in fondu l'azzioni publica è di principià a mutazioni di u paradimma duminanti di u sviluppu.

A pulitica di l'acqua si hè affirmata in u 2022 da pilastru incunturrevuli di u novu cuntrattu suciali à custruì pà i prossimi dicennii : affermazioni di l'ughjittivu di maistria publica di a risorsa ; intrata in baddu di u « SDAGE 2022-2027 » ; iniziera di i prughjetti di tarritoriu pà a gistioni di l'acqua ; elaburazioni di a nova strategia uparaziunali accilirata 2022-2023 in termini di criazioni d'opari idrolichichi è di migliuranza di i resi chì parmettini di risparà l'acqua.

L'impiecu à prò di a transizioni ecologica è di u prisirvamentu è missa in valori di i risorsi naturali è di a biudiversità isulana si hè traduttu in u 2022, è par indettu, pà i dibattiti inghjiru à i partinariati cù l'EPCI in riguardu à a gistioni di i scarti ma dinò pà l'adopru di misuri forti da fà fronti à a trafruintazioni statinali di certi siti naturali o patrimoniali maiò ; o ancu à traversu à u lancià di travagli d'efficacità energetica di stabilimenti d'insignamentu.

In cunfurmità à l'impegnu presu da u Cunsigliu esecutivu di Corsica prima di a pandimia, st'annata 2022 hè stata marcata dinò da a siduta, u 18 di nuvembri, di una sissioni spiciali di l'Assemblea di Corsica cunsacrata à a problematica di i sviaturi maffiosi, sbuccatasi annant'è l'adopru di una risuluzioni sulenna. Sta risuluzioni, chì difinisci di modu pricisu i sviaturi maffiosi, hà parmissu di piglià attu di a missa in baddu di 5 attelli di travagliu cù eletti, istanzi cunsultativi è raprisintanti d'associ è cullittivi, chì i tema sò stati difiniti in cuncertu cù l'insemi di i partecipanti, è l'apartura di un ciculu di travagliu di parechji mesi, chì avaria da sbuccà nant'è pruposti in tutti i duminii. Iniziativa senza para pà una cullittività publica, particepeghja soprattuttu di a vulintà di custruì una sucità corsa, libara, dimucrativa è appaciata, chì a lotta contru à stu genaru di sviaturi hè una cundizioni incunturrevuli.

Fatta fini, sta mubilizzazioni di ogni mumentu, è annant' à tutti i fronti è cantieri, sarà stata quidda di l'eletti, ma dinò è soprattuttu quiddi di i funzionarii è agenti di a Cullittività di Corsica è di i so agenzi è uffizii.

Impignati inde u slibrà d'azzioni di vicinanza, in a missa in opara di i pulitichi di sustegnu finanziariu o in a rializzazioni d'uparazioni cumpleksi sottu u cummandu di a Cullittività di Corsica, quisti quì si dani di rimenu ogni ghjornu da renda a noscia istituzioni efficienti di più, vicina di più di l'attesi è aspirazioni di i Corsi, ma ancu da parmettali di risponda à i sfidi di u prisenti è di l'avvena.

I vogliu ringrazià quì cun sincerità.

2022 sarà stata una annata turmintata da l'evenimenti tragichi di u mesi di marzu.

Allora ch'eddu si praseguisci cù u Statu un prucessu di discussioni è di niguziati « à vucazioni storica », chì integra in so campu, aldilà di u statutu d'autunumia è di un veru aspettu suciali ed economicu, l'imbusca di a ricunniscenza di u populu corsu, com'è quidda di a verità è a ghjustizia dopu à l'agressioni murtali d'Yvan Colonna, u Cunsigliu esecutivu di Corsica è a maghjuria tarritorialia stani più chè mai ditarminati à travaglià à a custruzioni di una sucità corsa emancipata, sviluppata, sulidaria, arradicata di modu pirmanenti in a paci è a dimucrazia.

Gilles SIMEONI

Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica

QUELQUES MOTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF DE CORSE



Comme chaque année, le rapport d'activité de la Collectivité de Corse permet, en concordance avec le compte administratif de l'exercice, de projeter un regard sur les réalisations concrètes qui ont jalonné la période, et prendre ainsi la mesure du travail accompli par ses élus et ses agents.

A l'évidence, 2022 est une année qui se distingue par une mobilisation sur tous les fronts.

Une mobilisation sous le coup de l'urgence après l'évènement climatique exceptionnel et dramatique du 18 août, au cours duquel cinq personnes ont perdu la vie. Dans l'élan général de solidarité et de secours qui s'est organisé immédiatement après la catastrophe, les services de la Collectivité de Corse et les Services d'incendie et de secours du Pumontu et du Cismontu auront pris une part déterminante.

Une mobilisation éclairée également, dans un registre plus politique, par le travail de concrétisation des objectifs de mandature posés par le Conseil exécutif et la majorité territoriale, au service d'une philosophie d'action et d'une vision stratégique plaçant l'Homme et les intérêts collectifs du peuple corse au cœur d'un projet de société.

Ainsi, et malgré les difficultés principalement liées à la condamnation de la Collectivité de Corse à verser à la Corsica Ferries 101 M€ au titre de deux contentieux ouverts avant 2015, la Collectivité a accompli en 2022 un travail d'une ampleur inégalée.

Un indicateur permet de mettre en lumière sur un plan quantitatif ce travail : il s'agit du montant exceptionnel de 341 M€ de dépenses sectorielles d'investissement réalisées, là où les trois collectivités ayant fusionné investissaient en moyenne en cumulé 275 M€.

Une mobilisation que l'on retrouve dans l'ensemble des politiques publiques et des choix essentiels qui les sous-tendent :

- Engagement en faveur d'un modèle de développement maîtrisé et durable, à travers l'adoption de la DSP maritime 2023-2029, la réalisation d'importants investissements dans les infrastructures de transport et de la mobilité douce, les nouvelles orientations posées dans le cadre du rapport Ecunomia 2030, l'inflexion du modèle agricole vers les objectifs de production, d'autonomie alimentaire mais aussi de plus grande prise en compte des impératifs environnementaux ; l'initiation d'un cycle de réunions visant à la régulation de l'activité des croisières ; la mise en œuvre du nouveau guide des aides au tourisme ; l'adoption du Corsican Business Act ; l'élaboration du premier schéma directeur du numérique Smart Isula ; ...
- Volonté de bâtir un modèle de société solidaire et soucieux de préserver les équilibres humains propres à un territoire, à travers de nombreuses déclinaisons : préservation du lien entre le peuple corse et sa terre ; politique de lutte contre la précarité et la pauvreté, avec en 2022 et la guerre en Ukraine, une focalisation particulière sur les actions de soutien en faveur du pouvoir d'achat ; politique du logement ; mise en œuvre des premières actions structurantes du schéma directeur de l'autonomie 2022-2026 ; implication toujours plus affirmée de la Collectivité de Corse en faveur d'un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse (2èmes assises de la santé, plan de modernisation des établissements et des services médico-sociaux sur la période 2022-2026, poursuite des travaux autour du projet de CHU,...) ; renforcement des actions favorisant l'égalité femme-homme ; vote de la réhabilitation du Foyer Notre-Dame à Aiacciu pour répondre aux nouveaux défis de lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Détermination à construire avec les communes et les territoires une relation de confiance et de proximité (premières contractualisations avec les territoires, adoption du premier schéma de développement urbain et durable, soutien renforcé aux territoires du rural, de l'intérieur et de la montagne), et plus généralement, une politique d'aménagement du territoire conforme aux principes fondateurs du PADDUC ;

QUELQUES MOTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF DE CORSE

- Importance conférée aux enjeux sociétaux de transmission, de créativité et d'ouverture, à travers les politiques de soutien à l'éducation, à la formation et à la recherche ; la promotion de la langue, de la culture et du patrimoine comme vecteurs d'intégration et de partage ; la valorisation du patrimoine linguistique avec la présentation d'un rapport d'orientation sur la nouvelle politique en faveur de la langue corse ; l'ouverture euro-méditerranéenne avec en particulier un partenariat renforcé avec la Catalogne; l'attention portée aux jeunes dans le cadre du Pattu di a Giuventù.

Une mobilisation qui s'est également manifestée sur le front de la lutte contre le réchauffement climatique après un été 2022 frappé par la canicule et la sécheresse.

Une année 2022 qui marque un point de bascule en termes de prise de conscience de la nécessité de réformer en profondeur l'action publique et d'amorcer la mutation du paradigme dominant du développement.

La politique de l'eau s'est ainsi affirmée en 2022 comme un pilier à part entière du nouveau contrat social à construire pour les prochaines décennies : affirmation de l'objectif de maîtrise publique de la ressource ; entrée en vigueur du SDAGE 2022-2027 ; initiation des projets de territoire pour la gestion de l'eau ; élaboration de la nouvelle stratégie opérationnelle accélérée 2022-2033 en matière de création d'ouvrages hydrauliques et d'amélioration des rendements permettant d'économiser l'eau.

L'implication en faveur de la transition écologique et de la préservation et mise en valeur des ressources naturelles et de la biodiversité insulaire s'est traduite en 2022, et à titre d'exemple, par les débats autour des partenariats avec les EPCI concernant la gestion des déchets mais aussi par l'adoption de mesures fortes pour faire face à la sur-fréquentation estivale de certains sites naturels ou patrimoniaux majeurs ; ou encore à travers le lancement de travaux d'efficacité énergétique d'établissements d'enseignement.

Conformément à l'engagement pris par le Conseil exécutif de Corse avant la pandémie, cette année 2022 a aussi été marquée par la tenue, le 18 novembre, d'une session spéciale de l'Assemblée de Corse consacrée à la problématique des dérives mafieuses, ayant débouché sur l'adoption d'une résolution solennelle. Cette résolution, tout en donnant une définition précise des dérives mafieuses, a permis d'acter la mise en place de 5 ateliers de travail associant élus, instances consultatives et représentants des associations et collectifs, dont les thèmes ont été définis en concertation avec l'ensemble des participants, et l'ouverture d'un cycle de travail de plusieurs mois, devant déboucher sur des propositions dans tous les domaines. Initiative sans équivalent pour une collectivité publique, elle participe surtout de la volonté de construire une société corse libre, démocratique et apaisée, dont la lutte contre ce type de dérives est une condition essentielle.

Au final, cette mobilisation de tous les instants, et sur de nombreux fronts et chantiers, aura été celle des élus, mais aussi et surtout celles des fonctionnaires et agents de la Collectivité de Corse et de ses agences et offices.

Engagés dans le déploiement des actions de proximité, dans la mise en œuvre des politiques de soutien financier ou dans la réalisation d'opérations complexes sous maîtrise d'ouvrage Collectivité de Corse, ces derniers œuvrent chaque jour pour rendre notre institution plus performante, plus proche des attentes et aspirations des Corses, mais aussi pour lui permettre de relever les défis du présent et de l'avenir.

Je veux ici les remercier sincèrement.

2022 aura enfin été une année tourmentée par évènements tragiques du mois de mars.

Alors que se poursuit avec l'État un processus de discussion et de négociation « à vocation historique », intégrant dans son champ, au-delà du statut d'autonomie et d'un véritable volet social et économique, l'enjeu de reconnaissance du peuple corse, ainsi que de la vérité et la justice suite à l'agression mortelle d'Yvan Colonna, le Conseil exécutif de Corse et la majorité territoriale restent plus que jamais déterminés à œuvrer à la construction, d'une société corse émancipée, développée, solidaire, irréversiblement enracinée dans la paix et la démocratie.

Gilles SIMEONI

Président du Conseil exécutif de Corse

INTROITU DI U DIRETTORE GENERALE DI I SERVIZII



Dopu à a pandemia di u Covid durante l'anni 2020 è 2021, in u 2022 a calata graduale di a so virulenza hè stata benefica quant'è u ritornu à una vita « più nurmale ». Eppure, l'annu scorsu hà cunnisciutu a so parte di fatti drammatici, tantu à u livellu internaziunale, cum'è a guerra schjattata in Ucraina è l'inflazione mondiale forte, chè in l'isula, cum'è l'assassiniu d'Yvan Colonna è a timpesta di u 18 d'aostu, cù e so vittime è i disguidi cagiunati.

St'avenimenti subitanii è e so cunsiguenze di sicuru anu avutu un impattu nantu à l'attività di i servizii di a Cullettività è ci hè vultu mette in opera in freccia è cù una cuncertazione larga, mezi umani, materiali è finanziarii :

- A Cullettività hà portu u so aiutu à u populu ucranianu è hà accoltu i so rifughjati
- Di pettu à a crescita di l'inflazione è di a puvetà, cunferenze suciale nantu à u putere di cumprà è l'alimentare, sò state urganizate cun l'attori riprisentativi. Un'attenzione particolare hè stata purtata à i più vulnerevuli, attempu per via di un accumpagnamentu da l'agenti suciali di a Cullettività mubilizati in tutta a Corsica è di aiuti specifichi.
- A timpesta di u mese d'aostu hà fattu a prova di e nostre capacità di riazzone, d'urrganizazione, di cuuperazione trà i servizii è d'un impegnu ch'ùn hà mai fattu difettu da a parte di tanti agenti, ma hà ancu palisatu a necessità di appruntacci per qualsiasi scenariu di crisa è d'anticipà quelle à vene, in particolare quelle cagiunate da u riscaldamentu di u clima.
- L'apertura di discussione cù u Statu, nantu à un statutu d'autunomia di a Corsica, ci hà purtatu dinù à creà una Direzione di prugettu per accumpagnà, cun studii è analisi, u Cunsigliu esecutivu di Corsica in a so riflessione nantu à l'avvene di a nostra isula.

È al di là di quelle situazione eccezzunale, i servizii anu soprattuttu cuntinuatu à impignassi à u serviziu di a Corsica è di i corsi, in tutte e pulitiche pubbliche di a cumpetenza di a Cullettività : trasporti, strade, cultura, patrimoniu, ghjuventù, territorii, sanitariu è suciale, accunciamentu numericu, pulitiche europe, ecc.

L'asestu di u territoriu, l'equilibriu territoriale è a presa in contu di i bisogni di e cullettività locale sò state à u centru di e primure di a Cullettività cù a messa in anda di una pulitica cuntrattuale cù e comune è l'intercomunaltà, oramai operaziunale, chì permette di accumpagnalle in li so prugetti.

Ùn ci scurdemu chì l'appruntera, a guida è l'animazione di tutte ste pulitiche pubbliche ùn sò pussibile chè grazia à l'impegnu fidatu di i servizii chì stanu arrembu à l'altri (Risorse umane, finanze, infurmativa, casali, ecc.)

A pulitica interna à prò di l'agenti hà cuntinuatu per quant'ella era pussibile cù i mezi dispunibili, cù a ricerca di l'equità è a presa in contu di i più vulnerevuli.

Grazia à l'impegnu di l'agenti di a Cullettività di Corsica è di l'Agenze è Uffizii chì ne dipendenu, a Cullettività di Corsica hà rispostu pè u megliu à e so ubligazione in u 2022.

Ma à dilla franca, fermanu e pussibilità di migliuranza. Tuccarà à tutti i servizii è à tutti i livelli di a ierarchia à avanzà risuluti in stu sensu, cù un impegnu interu di tutt'ognunu.

Ghislain GOMART

Direttore generale di i servizii

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES



Après la crise épidémique de Covid des années 2020 et 2021, l'année 2022 a bénéficié de l'atténuation progressive de son intensité et concomitamment, d'un retour à une vie « plus normale ». Toutefois, l'année passée a également connu son lot d'évènements dramatiques, aussi bien à l'international, avec notamment le déclenchement de la guerre en Ukraine et la forte inflation mondiale, que dans l'île, avec en particulier l'assassinat d'Yvan Colonna et la tempête du 18 d'août, ses victimes et ses dégâts.

Ces évènements soudains et leurs conséquences ont évidemment impacté le travail des services de la collectivité, nécessitant la mise en œuvre rapide et concertée de moyens humains, matériels et financiers :

- La collectivité a apporté son aide au peuple ukrainien et accueilli des réfugiés fuyant ce pays.
- Face à l'inflation et la paupérisation de la population, des conférences sociales sur le pouvoir d'achat et sur l'alimentaire ont été organisées avec les acteurs représentatifs. Les personnes vulnérables ont fait l'objet d'attentions spécifiques, à la fois par l'accompagnement des agents sociaux de la collectivité fortement mobilisés sur toute l'île et par des aides ciblées.
- La tempête du mois d'août a démontré nos capacités de réaction et d'organisation, de coopération interservices et l'engagement sans faille de nombreux agents, mais a également révélé la nécessité de mieux nous préparer à tous les scénarios de crises et d'anticiper celles à venir, particulièrement celles dont les changements climatiques seront la cause.
- L'ouverture de discussions avec l'Etat, sur un statut d'autonomie de la Corse nous a également conduit à créer une direction de projet pour accompagner, par des études et des analyses, le Conseil exécutif de Corse dans sa réflexion sur l'avenir de notre île.

Et puis, au-delà de ces situations particulières, les services ont surtout poursuivi leur investissement au service de la Corse et des Corses, dans toutes les politiques publiques relevant des compétences de la collectivité : transports, routes, culture, patrimoine, jeunesse, territoires, sanitaire et social, aménagement numérique, politiques européennes, etc.

L'aménagement du territoire, l'équilibre territorial et la prise en compte des besoins des collectivités locales ont été placés au cœur des préoccupations de la collectivité par la mise en place d'une politique de contractualisation avec les communes et les EPCI, désormais opérationnelle, laquelle permet de les accompagner dans leurs projets.

N'oublions pas que l'élaboration, le pilotage et l'animation de ces nombreuses politiques publiques ne sont rendus possibles que par l'engagement dévoué des services dits supports (RH, finances, informatique, bâtiments, etc....).

La politique interne en faveur des agents s'est poursuivie dans toute la mesure des moyens disponibles et toujours dans une recherche d'équité et de prise en compte des plus fragiles.

Grâce à l'implication des agents de la Collectivité de Corse et des agences et offices qui en dépendent, la Collectivité de Corse a répondu au mieux à ses devoirs en 2022.

Mais ne nous le voilons pas, il existe des marges de progrès. Elles devront être prises à bras le corps en 2023 dans tous les services et à tous les niveaux hiérarchiques. L'engagement de chacun doit être total.

Ce rapport d'activité vous permettra de découvrir les principales actions et opérations conduites en 2022 par et au sein de la Collectivité de Corse, ainsi que les montants financiers dédiés à ces politiques publiques.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents de la Collectivité de Corse et des agences et offices, pour le travail précieux qu'ils ont accompli en 2022 et qui est ici retracé.

Ghislain GOMART
Directeur général des services

SUNTA SOMMAIRE

	FATTI ASSIGNALATI DI U 2022	
	LES TEMPS FORTS DE 2022	.10
	SCIFFRI SIGNALATI	
	LES CHIFFRES CLÉS	.12
I.	L'ISTITUZIONE TERRITURIALE	
	L'INSTITUTION TERRITORIALE	.15
	A. Les étapes de la création de la Collectivité de Corse, ses compétences et son schéma de fonctionnement	.16
	B. L'activité de l'Assemblée de Corse, de la Commission permanente et des commissions	.22
	C. L'activité du Conseil exécutif de Corse	.24
	D. L'activité des organes consultatifs : CESEC, Chambre des territoires, Assemblea di a Ghjuventù et Comité d'évaluation des politiques publiques	.27
II.	E PULITICHE PUBLICHE	
	LES POLITIQUES PUBLIQUES	.33
AXE ACCHISU .1	EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ	
	CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS	.35
	A. L'action sociale de proximité	.36
	B. Le soutien aux personnes en insertion	.40
	C. L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap	.42
	D. L'enfance et la famille	.44
	E. Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse	.46
AXE ACCHISU .2	PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ È U SPANNAMENTU DI E PERSONE	
	FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS	.50
	A. L'enseignement, la recherche et la formation	.51
	B. A lingua corsa	.54
	C. Le patrimoine	.57
	D. La culture	.60
	E. Le sport	.64
	F. La jeunesse	.65
AXE ACCHISU .3	FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ È U RISPETTU DI L'AMBIENTE	
	FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	.67
	A. La politique de l'eau	.68
	B. La protection de l'environnement et des biodiversités	.72
	C. L'énergie	.76
	D. Le traitement des déchets et le développement de l'économie circulaire	.79
	E. La lutte anti-vectorielle et la veille sanitaire	.81

SUNTA SOMMAIRE

AXE ACCHISU .4	IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU DI U TERRITORIU EUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	.84
	A. La vie locale et l'animation des territoires	.85
	B. Les aides aux communes, intercommunalités et territoires	.88
	C. L'habitat	.90
	D. L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale	.92
	E. La protection de la forêt et la prévention contre les incendies	.95
	F. Les espaces et les sites de pleine nature	.98
	G. La politique foncière	.100
AXE ACCHISU .5	MIGLIURÀ L'INFRASTRUTTURE È L'OFFERTA DI SERVIZII AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET L'OFFRE DE SERVICES	.103
	A. La continuité territoriale	.104
	B. Les infrastructures routières	.108
	C. Les infrastructures portuaires et aéroportuaires	.111
	D. Les transports ferroviaires et l'intermodalité	.112
	E. Les transports interurbains et scolaires	.114
	F. L'aménagement et la transformation numériques de la Corse	.115
AXE ACCHISU .6	DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU È SUSTENE E STRUTTURE PRUDUTTIVE IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF	.118
	A. Le développement agricole et rural	.119
	B. Le soutien aux entreprises	.122
	C. Le développement touristique	.126
	D. La pêche et les activités aquacoles	.129
AXE ACCHISU .7	SPARGHJE A NOMINA DI A CORSICA IN LU SO SPAZIU MEDITERRANIU È EURUPEU FAIRE RAYONNER LA CORSE DANS SON ESPACE MÉDITERRANÉEN ET EUROPÉEN	.131
	A. La programmation et la gestion des fonds européens	.132
	B. La coopération territoriale et les relations internationales	.136
III.	CUNTINUÀ L'EDIFICAZIONE DI UN'AMMINISTRAZIONE TIRRITURIALE EFFICIENTE È NUVATRICE POURSUIVRE LA CONSTRUCTION D'UNE ADMINISTRATION TERRITORIALE PERFORMANTE ET INNOVANTE	.138
	A. Bilan social 2022, éléments de synthèse	.139
	B. Le schéma directeur des systèmes d'information	.142
	C. La politique en matière de ressources humaines	.144
	D. La commande publique, la gestion foncière, les moyens roulants, les moyens généraux et la politique d'entretien patrimoniale et de construction immobilière	.147
	E. La sécurisation, le pilotage des opérateurs, l'évaluation, le contrôle et l'audit internes	.152
	F. Des démarches innovantes	.154
	G. L'organigramme des services	.158
IV.	U STATU FINANZIARIU DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE	.160

Ghjinnaghju / Ghjennaghju

- représentation du bilan du pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) 2019-2021
- Conférence alimentaire, pour une évolution de nos habitudes d'aujourd'hui et de demain
- Nomination des Imbasciatrice è Imbasciatori Spurtivi di Corsica

Frivaghju / Ferraghju

- Consultation 5G, sur son déploiement en Corse
- Ouverture des points d'information territoriale (PIT) sur la VAE
- 5^{ème} édition des Scontri di a muntagna corsa
- Lutte contre l'exclusion numérique (tablettes numériques et connexions data remises à des étudiants)
- Présentation Feminscienza - Premiu femminile di a destinata scientifica
- Inauguration de la réhabilitation de la chapelle San Tumasgiu di Pastureccia
- Rénovation du tunnel de Bastia
- Inauguration du village corse du Salon de l'agriculture : Una terra, mille gusti !



Marzu

- Dà Sensu : restitution publique des travaux étudiants portant sur 4 projets d'économie sociale et solidaire (ESS)
- E siconde Assise territoriale di a salute di Corsica
- FRAC - vernissage de l'exposition « L'atlante di e meraviglie »

Aprili / Aprile

- « A ghjuventù attore di a scienza », 6^{ème} édition des Trophées scientifiques de Corse
- Lancement di a 1^{ma} reta isulana di a maestria di e nascite « RIMANA »
- Voie verte, travaux d'aménagement sur la route des Sanguinaires à Aiacciu
- Inauguration de l'exposition « Trà mare è Monti, Architettura e patrimoni » au Musée de la Corse
- Adoption du rapport sur la prochaine DSP maritime 2023-2029

Maghju

- Opération « Una Nascita - un libro », presentazione di l'opera litteraria « D'isule nati »
- 1^{ères} Assises de l'architecture et du patrimoine
- Ghjurnata di prumuzione di a mubilità internazionale à favore di a ghjuventù corsa
- 6^{ème} journée des CPEF : « Rumeurs, jeunesse et sexualité » : Chi sò i prublemi è e risposte ?
- Incontru cù giuvanotte è giuvanotti bastiacchi per discute di parità trà donne è omi
- Présentation des comités locaux formation (CLF)
- Joli mois de l'Europe : session plénière du mini Parlement européen des jeunes en Corse
- Présentation de « A Festa di a natura 2022 »
- Accolta à a CdC u Lehendakari, Iñigo Urkullu, Capiguvernu di u Paese Basque



Accueil du président du gouvernement du Pays basque

Ghjunghju / Ghjugnu

- 14^{ème} édition du Raid Oxy'Jeunes Aventure - A Sfida Natura
- Cérémonie de remise des prix I trufei sculari di u sviluppu à longu andà
- 1^{er} budget participatif dédié à la jeunesse
- Pose de la 1^{ère} pierre de la pouponnière « Bella Vista » de Bastia
- Présentation de « A Strada Antica » dans le cadre du projet européen Cambio Via
- Adaptation pour la Corse de la loi sur le pouvoir d'achat : réunion plénière de la Conférence sociale
- Inauguration du nouveau pôle de proximité de Baleone
- « Territorii di Dumane » - Les clés du succès pour des territoires connectés et durables
- Adoption du schéma directeur numérique de Corse

Luddu / Lugliu

- Lancement de la démarche de contractualisation avec les territoires de Corse
- 2^{èmes} Journées historiographiques de Corse, La mise en scène de l'histoire
- Inauguration de l'exposition « Pasquale Paoli, un mitu fundatore » au musée de Merusaglia

I FATTI ASSIGNALATI 2022

- Cérémonies en l'honneur des bacheliers de Corse mention « très bien »
- Cérémonie de remise des prix - Premiu di a Cullettività di Corsica Arti Visuali et Premiu Talentu
- Conférence sur l'avenir de la Corse en Europe au Parlement de Strasbourg, à la veille de l'ouverture du processus de négociation avec l'État.

Austu / Aostu

- Le 18 : évènement climatique exceptionnel, aux conséquences dramatiques tant au plan humain que matériel. Dans la journée, 178 opérations de dégagement et de réouverture du réseau routier ont mobilisé 120 agents. L'état de catastrophe naturelle a été décrétée pour 73 communes.



- Signature de la charte de gestion du massif forestier de Tova
- Adoption à l'unanimité du rapport du CE pour la candidature de Bastia-Corsica Capitale européenne de la Culture 2028

Sittembri / Settembre

- Proposition d'un séminaire sur la Silver économie en Corse : état des lieux et perspectives de développement pour l'Invechjà bè - le Bien-vieillir
- Soutien aux étudiants insulaires par la prise en charge de manière intégrale du ticket « RU » pour tous les étudiants



- Journées européennes du patrimoine
- Recrutement et formation d'assistants familiaux
- Inauguration de la nouvelle halle des sports du CSJC

Uttrovi / Ottobre

- 2^{ème} édition de la semaine « Ingrandà bè »
- Fête de la Science : Cuscenza climatica : l'ora di u scità autour des thématiques du climat et de l'urgence écologique

- 1^{ère} édition du salon « E strade di l'orientazione »
- Inauguration officielle du sentier thématique « U Mondu di Ditu Mignuleddu », et renouvellement et extension du label « Rivières Sauvages » pour le Taravu
- Cérémonie de remise des prix Feminscienza - Premiu femminile di a destinata scientifica
- Presentazione di u raportu d'orientazione nant'à a pulitica linguistica
- Déchets : adoption du principe des conventions-cadre entre la CdC, l'OEC, le SYVADEC et les intercommunalités
- Prime Assise di u Mare

Nuvenbri / Novembre

- FRAC Corsica - inauguration de l'exposition « Lente Passioni »
- Restitution de l'étude pour la valorisation des édifices à fresques
- Participation aux conférences « Tech Up For Women » à New-York et rencontres autour de l'entrepreneuriat féminin
- 2^{da} edizioni di u cullocchiu di i cumpetenzi psychosociali : « Les compétences psychosociales à tous les âges de la vie »
- Actions de sensibilisation autour de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
- Riunione di u Cumitatu di a Muntagna corsa
- Presentazione di u purtone Sulidarità : permettre à chacun de connaître les aides et dispositifs sociaux
- Séminaire pour l'établissement d'un centre hospitalier régional universitaire en Corse

Dicembri / Dicembre

- Lancement de l'opération « Digital Factory in Paesi »
- Elections professionnelles du 8 décembre 2022
- 4^{ème} édition des Assises de la jeunesse
- Installation du groupe de travail de l'Office foncier de la Corse sur l'encadrement des programmes d'accession à la propriété pour les lotissements communaux
- Journée d'information européenne pour l'entrepreneuriat féminin en Corse
- Inaugurazione di a Casa di e lingue in Bastia



I SCIFFRI SIGNALATI LES CHIFFRES CLÉS

Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif

46,6 M€ d'aides payées dans le domaine agricole ;
7,6 M€ d'aides directes de l'ADEC pour 181 projets d'accompagnement des entreprises ;
178 483 € en soutien à 54 dossiers au titre du dispositif « U pattu impresamundu » ;
12,38 M€ de subventions et d'avances remboursables de l'ATC pour 187 dossiers.

Améliorer les équipements structurants et l'offre de services

4 aéroports, 7 ports de commerce, 3 ports de pêche / plaisance, 8 ports de pêche ;
26 M€ d'investissements ports et aéroports ;
5 000 km de routes territoriales ;
85 M€ d'investissement routier ;
4,4 M de passagers dans l'aérien ;
694 572 passagers dans le maritime ;
27,8 M€ dépensés pour les transports interurbains et scolaires ;
9 453 élèves transportés quotidiennement ;
373 lignes de transport scolaire ;
+45 920 nouvelles prises fibre optique FttH ;
30 nouveaux sites pour améliorer la couverture en 4G du territoire.

Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire

31,9 M€ en faveur des communes situées en zone rurale ;
8,68 M€ en faveur des communes situées en zone urbaine ;
10,3 M€ mobilisés pour 191 projets d'aménagement et de développement de l'intérieur et de la montagne (Comité de massif) :
• 4,4 M€ consacrés aux réseaux et infrastructures,
• 2,4 M€ consacrés aux services de base aux populations,
• 2,2 M€ consacrés au tourisme de montagne,
• 1,3 M€ consacrés à l'agriculture pastorale et productive ;
1,2 M€ d'aide aux projets associatifs ;
1 M€ d'aide dans le cadre de l'AAP numérique pour 121 communes ;
34 M€ d'acquisitions foncières par l'OFC dont 96 % destinées à des opérations de logements ;
7,1 M€ pour 109 opérations de logements communaux ;
2,7 M€ en soutien à 121 logements primo-accédant ;
54,9 M€ consacrés au budget SIS de Corse (+ 4,31 %/2021) ;
50 000 ha de forêt territoriale.

Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement

230 M€ consacrés à la stratégie opérationnelle accélérée 2022-2033 dans le domaine de l'eau ;
22 M€ d'opérations réalisées par l'OEHC ;
1,7 M€ dédiés aux espaces protégés ;
3,43 M€ consacrés à l'intervention de l'AUE en faveur de la transition énergétique ;
2,8 M€ pour 31 opérations de gestion des déchets menées par l'OEHC avec ADEME ;
2 M€ pour soutenir les projets de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables ;
401 957 € consacrés à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour 900 particuliers.

Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen

275 M€ : programmes européen 2021-2027 ; 10 M€ : ERASMUS+ ;
117 M€ : FEDER-FSE+ ; 32 M€ : React-EU.
5,4 M€ : FEAMPA ;

Poursuivre la construction d'une administration innovante

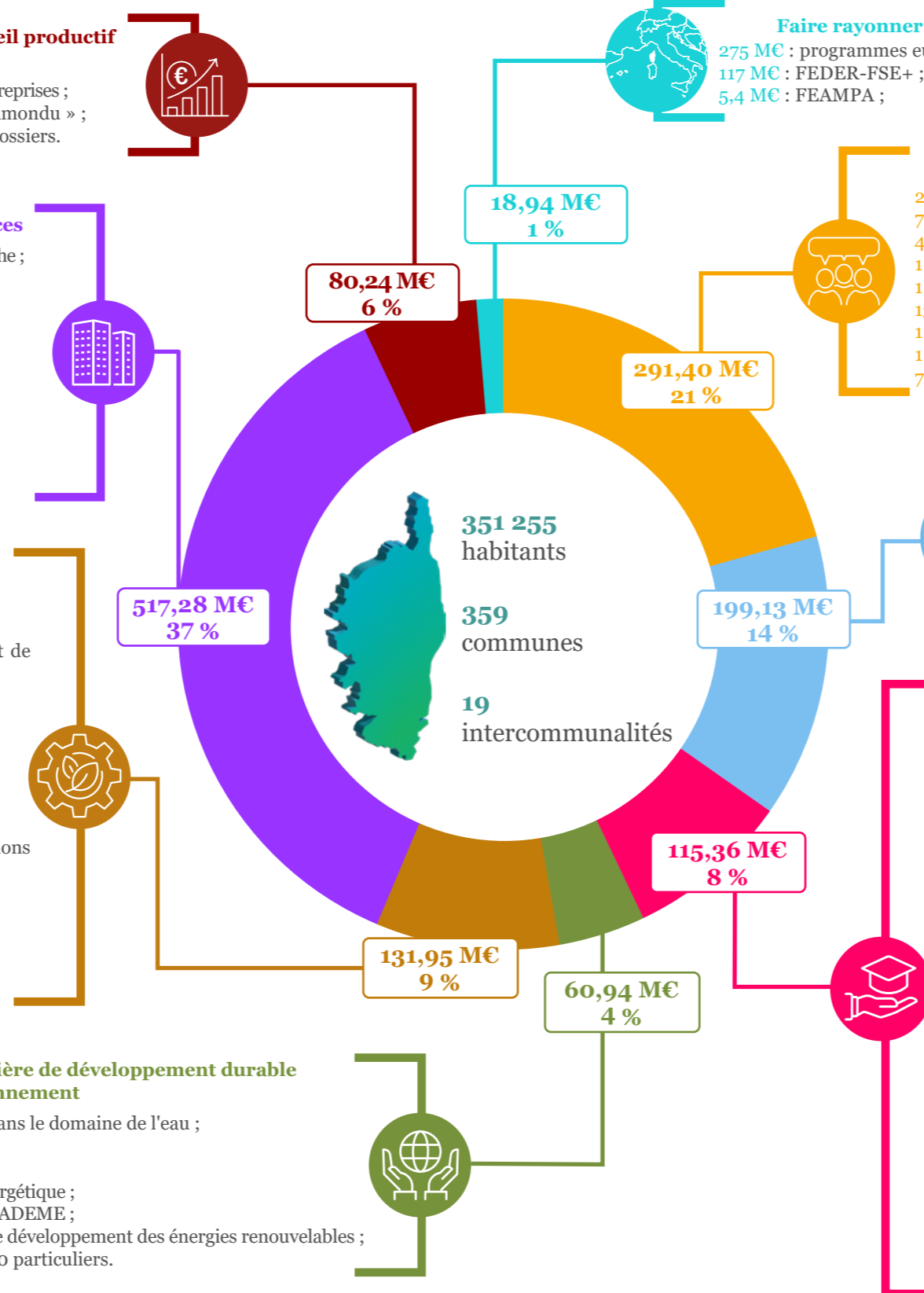
226 M€ montant de la masse salariale en 2022 ;
7,8 M€ de prestations sociales en faveur du personnel ;
4 330 agents CdC ;
1 227 agents bénéficient du dispositif de télétravail ;
1 733 agents formés en 2021 ;
13,8 M€ de budget pour les systèmes d'information ;
1 laboratoire d'innovation publique CorsicaLab ;
1 038 véhicules légers et 306 engins constituent la flotte ;
710 agents agences et offices .

Construire une société des solidarités

37,2 M€ de dépenses allocation RSA ;
2,12 M€ d'aides aux SIAE ;
133 M€ dédiés à la politique de l'autonomie ;
1 320 enfants bénéficiant d'une mesure de protection ;
916 865 € consacrés à la PMI ;
604 000 € consacrés au service prévention (IVG, consultations de dépistage) ;
133 M€ dédiés à la politique de l'autonomie :
• 83,9 M€ pour les personnes âgées,
• 40,8 M€ pour les personnes handicapées.

Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus

47 collèges et lycées publics, 4 collèges et lycées privés, 1 Erea, 1 université ;
6,26 M€ de DGF attribués aux collèges et lycées ;
2 repas gratuits/jour pour tous les étudiants au resto'U ;
10,63 M€ investis dans les infrastructures d'enseignement ;
380 000 m² de surface bâtie du patrimoine EPLE ;
2,7 M€ d'aide aux étudiants, convention CROUS de Corse comprise ;
1 centre d'art polyphonique, 3 centres de conservation, de restauration et d'études, 5 musées, 6 sites archéologiques, 1 FRAC, 1 cinémathèque ;
4,234 M€ investis pour la restauration des patrimoines immobiliers et mobiliers ;
70 000 visiteurs au musée de la Corse ;
4,7 M€ d'aide à la création culture ;
3,8 M€ d'aide à la création audiovisuel et cinéma ;
14 175 bénéficiaires du Pass-Cultura pour un montant de 390 000 € ;
1^{er} budget participatif pour les jeunes ;
390 232 € pour le financement de 23 contrats éducatifs locaux ;
2 636 bénéficiaires du Sporti'Pass pour un montant de 150 639 € ;
13 Imbasciatori pour un montant de 52 000 € ;
3,6 M€ consacrés à la langue corse, soit 9 €/hab ;
44,6 % d'élèves bilingues en établissements publics ;
10 Case di a lingua sur le territoire ;
23 % de programmes de ViaStella en langue corse ;
33 % de temps d'antenne de France Bleu RCFM en langue corse.



La situation financière



40 anni

DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Cullettività di Corsica | Raportu d'attività



L'ISTITUZIONE TERRITORIALE
L'INSTITUTION TERRITORIALE

I

40 anni

DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

A. Les étapes de la création de la Collectivité de Corse, ses compétences et son schéma de fonctionnement

En 2022, la Corse a célébré les 40 ans de son statut particulier, issu de la loi du 2 mars 1982 créant la « Région de Corse ». L'Assemblée de Corse, élue au suffrage universel le 8 août 1982, a fêté 40 années de mandature ; de même le Conseil économique, social, environnemental et culturel, constitué en 2 instances consultatives, en septembre 1982. Et le Conseil exécutif, prévu dans la loi du 13 mai 1991, élu pour la 1^{ère} fois le 2 avril 1992, pouvait joindre à ces anniversaires 30 années d'activité.

La Collectivité de Corse, créée en janvier 2018 par fusion de la Collectivité territoriale de Corse avec les conseils départementaux du Pumonti et du Cismonte, a repris ce schéma d'organisation institutionnelle exécutif/délibérant/consultatif, qui n'a guère d'équivalent dans le droit commun français des collectivités territoriales, mais se retrouve fréquemment dans les régions autonomes de l'Union européenne.

Pour autant, au cours de ces 40 ans le statut de la Corse n'a cessé d'évoluer : il est une construction progressive, fruit de plusieurs réformes successives ayant pour objectif non seulement de répondre à des crises politiques mais encore, d'adapter les institutions de l'île aux attentes de son peuple, et aux exigences de son développement.

Initié avec la décentralisation de 1982, le statut particulier répond à la crise que traverse la Corse depuis l'après-guerre

Restée longtemps à l'écart des grands courants d'échanges, contrainte par un relief morcelé, une faible démographie, l'absence d'investissements publics ou privés, la Corse accuse encore, au milieu du XX^e siècle, un important retard de développement. Son modèle sociétal est encore basé sur une agriculture de subsistance, le clientélisme dans les services publics, et l'émigration vers le continent ou dans l'empire colonial français. Il va être brutalement remis en cause à partir des années 1960/70, celles de la décolonisation, de la montée du chômage de masse, de la confrontation avec des productions agricoles concurrentes et d'un pseudo-modèle touristique destructeur.

Dans le même temps, la jeune génération qui aspire à « vivre et travailler au pays », prend conscience de la fragilité de l'identité culturelle, linguistique et environnementale de son île, des nombreuses carences en matière d'équipements éducatifs et d'infrastructures publiques, et des entraves qui -volontairement ou non- obèrent ses débouchés professionnels. Les attentes qui émergent ne sont guère prises en considération, que ce soit par un Etat centralisé, distant et technocratique, ou par un système politique local verrouillé au profit de quelques dynasties. Dès lors, ces revendications s'exprimeront sous la forme d'une contestation d'abord pacifique, qui après le siège meurtrier de la cave viticole d'Aleria en 1975, se déportera sur le terrain incontrôlable de la violence clandestine.

L'alternance politique de mai 1981 -la 1^{ère} sous la V^e République- va fournir l'occasion d'apporter une réponse politique à cette crise, mais aussi de lui

offrir une traduction institutionnelle dans le cadre du grand mouvement de décentralisation.

Sur un plan politique, une amnistie générale et la suppression de la Cour de Sûreté de l'Etat, juridiction d'exception répressive issue de la guerre d'Algérie, doivent contribuer à l'apaisement des tensions.

Au niveau institutionnel, la Corse va bénéficier, en cohérence d'ailleurs avec les principes décentralisateurs qui consistent à rapprocher la décision du terrain et à responsabiliser les citoyens dans la gestion de leurs problèmes spécifiques, d'un statut particulier la distinguant du droit commun.

Quatre lois principales vont modeler le statut actuel

- **La loi n° 82-412 du 2 mars 1982**

Complétée par la loi n° 82-659 du 30 juillet 1982, elle commence par poser les **fondements politiques du statut particulier**. La Région de Corse devient une collectivité territoriale qui s'administre librement et son organisation tient compte des spécificités de la Corse. Instance délibérante, l'**Assemblée de Corse** se compose de **61 conseillers** élus à la représentation proportionnelle pour ouvrir volontairement le jeu démocratique aux courants minoritaires. Elle gère les affaires de la Région et peut en outre proposer



au Premier ministre des modifications aux lois et règlements pour les adapter aux spécificités de la Corse. Son **président** exerce le pouvoir exécutif (assisté d'un **Bureau**), tandis que 2 conseils consultatifs : le Conseil économique et social et le **Conseil de la culture, de l'environnement et du cadre de vie**, sont saisis pour avis ou formulent des propositions. Outre les compétences de droit commun, transférées à toutes les régions, la Région de Corse se voit **attribuer des compétences spécifiques** dans certains domaines : éducation et formation ; communication, culture et environnement ; développement et aménagement du territoire ; agriculture ; logement ; transports, emploi et énergie.

Cependant, l'absence de majorité stable, qui a entraîné le blocage de l'Assemblée et sa dissolution en 1984, et la faiblesse des compétences et moyens octroyés, vont rendre nécessaire une 2^{ème} réforme.

- **La loi n° 91-428 du 13 mai 1991**

Créant la **Collectivité territoriale de Corse (CTC)**, elle va **structurer durablement les nouvelles institutions**. L'Assemblée de Corse conserve sa vocation proportionnelle moyennant plusieurs aménagements (réduction du nombre des conseillers à 51, scrutin à 2 tours avec seuil minimum de participation et d'éligibilité, prime majoritaire) visant à faciliter la constitution de majorités. Un Conseil exécutif de 9 membres, élu par et parmi l'Assemblée mais qui s'en distingue aussitôt en démissionnant de celle-ci, doit assurer la cohérence et la stabilité nécessaires à la gestion de pouvoirs étendus.



Le 1^{er} Conseil exécutif de Corse

Le **Conseil économique, social et culturel** (51 membres) assure la représentation des forces vives, qualifiée de « société civile organisée ». Un ensemble d'établissements publics, les **agences et offices**, présidés par des conseillers exécutifs et placés sous la tutelle de la CTC, facilite en outre la concertation permanente avec les socio-professionnels et les associations concernées.

La CTC reçoit des compétences significativement étendues, autour de 2 axes majeurs : **l'aménagement du territoire** et le **développement économique et social** d'une part (transports : services publics aérien et maritime, réseau routier principal, réseau ferroviaire, réseau haut débit ; économie : aides aux entreprises, à l'agriculture, au tourisme ; énergie : planification, ressources hydrauliques ; aménagement du territoire et logement ; formation professionnelle des actifs ; éducation : établissements secondaires et universitaires, carte des formations supérieures) ; **la préservation de l'identité** d'autre part (culture et langue corses ; environnement). Elle dispose à cet effet de **moyens budgétaires et techniques nettement accrus** : avec, par exemple, le 1^{er} impôt territorial français (la taxe sur les transports). Progressivement, un rythme d'activité approprié va se mettre en œuvre, bimensuel pour l'organe exécutif, et mensuel pour l'assemblée délibérante, avec une ampleur très supérieure aux régions de droit commun. Il convient, en outre, de noter que l'article 1^{er} de la loi, reconnaissant le « peuple corse, composante du peuple français » et par cela, le positionnement spécifique de la Corse dans la République française, a été censuré par le Conseil constitutionnel.

- **La loi n° 2002-092 du 22 janvier 2002**

Elle s'inscrit, non seulement dans cette progressivité statutaire, mais vise également à résoudre une crise politique majeure, provoquée par l'assassinat du préfet Erignac en 1998, la destitution du préfet Bonnet et plusieurs attentats commis en plein jour à Ajaccio en 1999. L'Assemblée de Corse, désignée « **matrice du débat public** » par le Premier ministre, doit dans un 1^{er} temps formuler des propositions de réforme : elle adoptera à cet effet 2 motions en mars 2000, se différenciant sur l'octroi d'un pouvoir législatif d'adaptation des compétences. Puis les « **rencontres de Matignon** », selon un rythme En



hebdomadaire, se livreront à une revue générale du statut en concertation avec le gouvernement, à l'issue desquelles celui-ci établira un relevé de conclusions, dont le contenu -non modifiable- sera soumis à l'Assemblée de Corse qui l'adoptera en juillet 2000. Engagé sur ces bases, le processus parlementaire aboutira en janvier 2022 avec le vote d'une 1^{ère} loi de réforme à statut constitutionnel constant : celle-ci rationalisera certains transferts de compétences, confortera le pouvoir réglementaire du président du Conseil exécutif, refondra plan de développement et schéma d'aménagement en un document unique, le **PADDUC**, amorcera une réorientation du statut fiscal en faveur de l'investissement productif privé et engagera un programme dérogatoire d'investissements publics (le **PEI**, 2 Mds€ sur 15 ans) visant à combler le retard séculaire en infrastructures et équipements collectifs qui pénalise la Corse.

En revanche, le volet de révision constitutionnelle sera abandonné après l'échec de Lionel Jospin à la présidentielle de 2002, tandis que celui prévoyant la fusion de la CTC et des Conseils généraux, visant à simplifier la carte administrative en Corse, sera rejeté par la population lors du **référendum de juillet 2003**.

• **La loi n° 2015-991 du 7 août 2015**

Elle comportera, en un seul article, une réforme structurelle d'ampleur, qui de ce fait s'avèrera incomplète. En effet, les 2 volets ayant échoué en 2002 ont été proposés de nouveau par l'Assemblée de Corse en décembre 2013 : la reconnaissance de la spécificité de la Corse dans la constitution ne pourra être retenue par le gouvernement, faute de majorité au Congrès, mais la **fusion des 3 principales collectivités insulaires** sera acceptée.

En revanche, celle-ci sera du fait d'un agenda parlementaire contraint intégrée par un seul article dans une loi de décentralisation à vocation générale (la loi « **NOTRe** »), renvoyant à plusieurs ordonnances les précisions minimales nécessaires à la réforme.



Victoire des nationalistes aux territoriales de 2015

En dépit d'une forte opposition locale et d'alternances politiques tant en Corse -avec la victoire des nationalistes aux territoriales- qu'à Paris -avec l'élection d'Emmanuel Macron-, la fusion pourra être concrétisée en janvier 2018 : la **Collectivité de Corse**.

Les effectifs de l'Assemblée de Corse (63 membres) et du Conseil exécutif (11) ont été augmentés pour compenser la diminution globale du nombre d'élus et l'accroissement des compétences qu'ils ont à gérer, intégrant notamment l'aide et l'action sociales, l'aide aux communes, le réseau routier secondaire et la gestion des services d'incendie et de secours.

A l'initiative de l'Assemblée, des instances consultatives ont été créées ou refondues pour faciliter l'ouverture vers la société (**Assemblea di a Ghjuventù**, présidée par la présidente de l'Assemblée de Corse, comprenant 62 conseillers de 16 à 29 ans issus de collèges étudiants, lycéens, salariés et actifs, candidats libres), l'implication des associations et des citoyens (**Comité d'évaluation des politiques publiques**, 53 membres), la transparence (**questure**) et la prévention des conflits d'intérêts (**Commission de déontologie**).



Communiqué signé par les 4 présidents, pour la construction de la future collectivité unique

De son côté, le Conseil exécutif se réunit chaque semaine et s'est progressivement doté de leviers d'action supplémentaires (**Office foncier**, **Agence de l'urbanisme et de l'énergie**) tout en poursuivant la mise en œuvre d'instruments de planification et de maîtrise (**PADDUC**, **PPE**) sur des enjeux fondamentaux.

Quant au **Conseil économique, social, environnemental et culturel** (CESEC), il a vu son effectif augmenté à concurrence de celui de l'Assemblée (63) et ses **attributions étendues** par la création d'une 3^{ème} section, à l'environnement.

Disposant d'un budget consolidé d'**1,4 Mds€** et d'une administration de **4 330 agents**, auxquels s'ajoutent les **710** employés des agences et offices, la nouvelle institution occupe aujourd'hui, incontestablement, une position singulière dans l'ensemble français et même, vis-à-vis de la plupart des régions autonomes d'Europe où l'échelon provincial est maintenu.

Pour autant, l'efficacité de son action continue de se heurter à **deux questions non résolues** par les précédentes réformes : la **reconnaissance de la Corse dans la Constitution**, de façon à justifier les dérogations nécessaires aux lois et règlements nationaux et éviter la censure des juges constitutionnels ou administratifs en vertu de l'uniformité des normes applicables ; et l'octroi d'un pouvoir législatif délégué dans les domaines de compétences transférés, pour que la collectivité puisse exercer pleinement celles-ci en adaptant en tant que de besoin les normes nationales à la situation de la Corse.

La **révision de la Constitution**, envisagée sous le 1^{er} quinquennat de l'actuel président de la République avant d'être abandonnée, aurait apporté une 1^{ère} occasion d'inclure ces attentes. Le processus de discussion engagé avec le gouvernement en mars 2022 devrait aujourd'hui le permettre, dans la mesure où le président de la République, intervenant dans le cadre de ces rencontres avec les élus insulaires, l'a lui-même évoqué.



Réunion du processus de négociation entre la Corse et l'Etat

Un **statut d'autonomie**, étendant les compétences de la Collectivité, accordant un véritable pouvoir législatif d'adaptation des normes et garanti par la Constitution, apparaît en effet comme une réponse durable aux enjeux de développement et de préservation de la Corse, en cohérence avec les contraintes de l'insularité mais aussi avec les statuts des autres régions européennes.

Les principales lois du statut particulier de la Corse

1982

Statut Defferre

Création de l'Assemblée de Corse

1991

Statut Joxe

Création de la Collectivité territoriale de Corse

2002

Processus Matignon

Nouvelles compétences accordées à la Collectivité territoriale Corse

2015

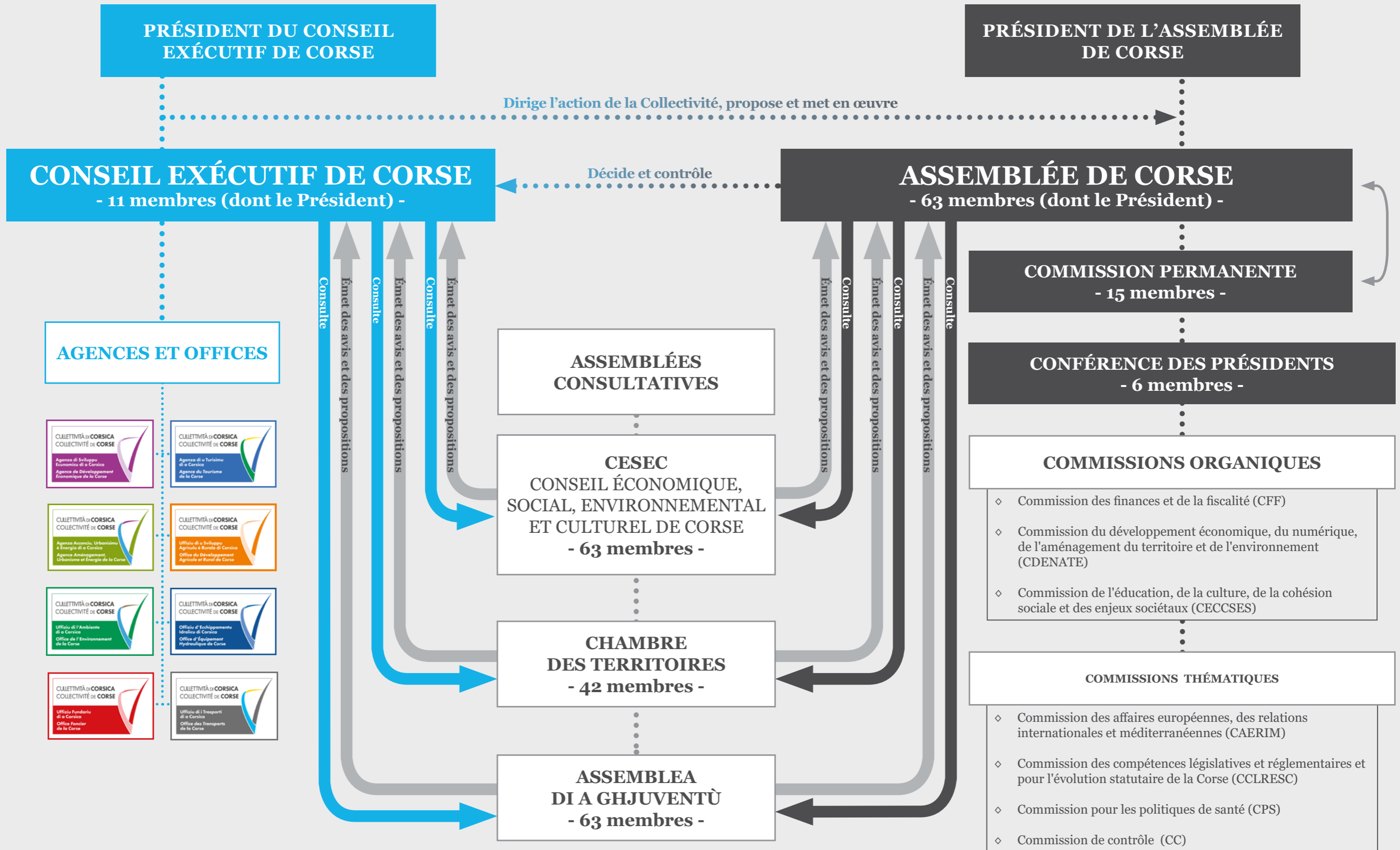
Loi NOTRe

Nouvelle organisation territoriale de la Corse

2018

Collectivité de Corse

Fusion de la Collectivité territoriale de Corse et des deux Départements



B. L'activité de l'Assemblée de Corse, de la Commission permanente et des commissions

L'Assemblée de Corse, organe délibérant de la Collectivité de Corse, se compose de **63 conseillères et conseillers** élus par scrutin proportionnel à deux tours, chaque liste de candidats devant respecter la parité. Sa mandature actuelle a débuté le 1^{er} juillet 2021. En 2022, l'Assemblée a siégé à 12 reprises, représentant **22 jours de session** (dont une journée extraordinaire consacrée à la lutte contre les dérives mafieuses) ; 8 séances ayant eu lieu en mode mixte et 4 en présentiel.

Ces réunions ont été préparées ou prolongées par **91 réunions de commissions**. La **Commission permanente** a tenu **30** réunions : **19** pour contribuer à l'organisation des sessions (dates et ordres du jour, déroulements, recevabilité des questions orales et modalités d'évocation des motions) et 11 pour adopter des délibérations, sur délégation de l'Assemblée. Les **commissions** se sont quant à elles réunies à **61** reprises (**49** pour les **commissions organiques** et **12** pour les **thématiques**), pour instruire les rapports inscrits à l'ordre du jour des sessions ou pour étudier des questions importantes telles que la prévention des addictions (rapport C. Politiques de Santé) ou le **non-recours aux aides sociales** (rapport C. Contrôle).

Au niveau quantitatif, les indications suivantes retracent l'activité parlementaire, organisée selon un rythme mensuel pour les sessions, hebdomadaire pour les commissions.



Sur un plan qualitatif, outre les grandes décisions prises sur la base de rapports du Conseil exécutif, retracées par ailleurs dans ce rapport, les axes suivants auront structuré l'année parlementaire.

- Lors des séances publiques, **210 délibérations** ont été adoptées ; parmi elles, **189** l'ont été à l'unanimité. **37 amendements** ont été instruits, et **25** ont été adoptés.
 - **80 questions orales** ont été déposées (**73** ayant été effectivement posées en séance publique) et **8 questions écrites** ont été transmises au Conseil exécutif.
 - **34 motions** ont été déposées et **25**, adoptées.
 - **3 résolutions solennelles** ont été examinées et **2**, approuvées : pour le soutien aux prisonniers politiques corses et dans la lutte contre les dérives mafieuses.
 - De son côté, la **Commission permanente** a pris **211 délibérations** sous son format décisionnel, relevant pour la plupart de l'activité courante de la Collectivité.
 - Enfin, la **Conférence des présidents**, instance de concertation politique entre la présidente de l'Assemblée, le président du Conseil exécutif et les présidents des groupes, a été réunie à de nombreuses reprises, notamment pour : préparer les rencontres avec le ministre de l'Intérieur, actualiser les auditions aux dérives mafieuses, évoquer des sujets d'actualité ou encore, réfléchir à une réorganisation des rythmes de session.
- La crise politique provoquée par l'assassinat d'Yvan Colonna et l'ouverture d'un processus de négociations avec le gouvernement vers l'autonomie institutionnelle ont amené l'Assemblée à consacrer régulièrement la 1^{ère} partie des séances publiques à la situation générale en Corse et à la préparation des rencontres thématiques organisées à Paris par le ministre de l'Intérieur.
 - La **session extraordinaire consacrée aux dérives mafieuses**, qui avait été reportée notamment du fait de la crise sanitaire, a constitué le **18 novembre** un temps fort du 2nd semestre. Préparée par une reprise des auditions en Conférence des présidents, elle a permis aux conseillers de s'exprimer publiquement ; de se concerter dans le cadre d'une CP élargie, avec les collectifs citoyens et les associations les plus impliquées ; avant de conclure par le vote d'une résolution définissant le phénomène criminel, réaffirmant l'engagement de tous les élus à réduire ces dérives et constituant 5 ateliers thématiques pour affiner les axes d'une mobilisation collective.

I. L'ISTITUZIONE TERRITORIALE L'INSTITUTION TERRITORIALE

- L'élargissement du champ des réflexions parlementaires a dans le même temps été impulsé par la présidente de l'Assemblée : notamment en matière de prospective, avec l'adoption d'un outil innovant de projection scientifique et d'aide à la décision, *Corsica Pruspettiva*, créé par délibération le 25 novembre.
- La modernisation et l'adaptation des institutions parlementaires se sont poursuivies : avec l'adoption de 7 annexes au règlement intérieur (moyens et expression des groupes, retenues pour absentéisme, scrutin électronique, accès à l'hémicycle, aux tribunes presse et public) ; l'installation de la Commission de déontologie renouvelée par celui-ci ; l'implication active de la questure dans le renforcement des moyens en personnels, budgétaires et techniques des groupes.
- L'hémicycle a en outre accueilli M. Inigo Urkullu, Lehendakari du Pays basque (chef du gouvernement autonome) le 30 mai au cours d'une réunion de large concertation avec les différentes institutions de la Corse.
- En ce qui la concerne plus particulièrement, la présidente de l'Assemblée a déposé 26 rapports à l'ordre du jour des sessions. Outre ceux relevant de ses attributions protocolaires (règlement, désignations), elle souhaité apporter 5 contributions majeures aux débats parlementaires :
 - ◇ dans le cadre de l'autonomie, une revue de littérature scientifique concernant le lien entre « bien-être économique et social » et statuts institutionnels des régions européennes ;
 - ◇ en matière de prospective, la création comme on l'a vu de « *Corsica Pruspettiva 2050 : scenari per le prossime generazioni* » ;
 - ◇ dans la lutte contre les dérives mafieuses, un rapport de synthèse de l'ensemble des auditions réalisées depuis 2019, assorti d'une proposition de méthode pour la mise en œuvre de la résolution solennelle adoptée en session ;
 - ◇ en matière européenne, un rapport d'information concernant l'avis « renforcer le soutien de la politique de cohésion aux régions souffrant de handicaps géographiques et démographiques (article 174 du TFUE) », qu'elle a elle-même présenté à la plénière du Comité des régions le 1^{er} décembre ;
 - ◇ pour le 40^e anniversaire de l'Assemblée de Corse et du statut particulier, un programme d'actions variées s'adressant ou impliquant différents publics (des citoyens aux anciens élus et aux premiers agents) a été, à son initiative, élaboré et engagé : notamment des conférences scientifiques mensuelles, une exposition permanente inaugurée lors des journées du patrimoine au mois de septembre, des médailles commémoratives et des supports visuels.



C. L'activité du Conseil exécutif de Corse

Depuis 1992, le Conseil exécutif de Corse dirige l'action de la Collectivité de Corse, institution garante des intérêts moraux et matériels de la Corse et de son peuple.

Elu le 1^{er} juillet 2021 par l'Assemblée de Corse, le Conseil exécutif a poursuivi cette année la mise en œuvre de sa feuille de route dans le cadre de la mandature 2021/2028, la plus longue depuis 31 ans.

Il a notamment veillé à structurer les interventions de la Collectivité de Corse dans divers secteurs de compétences et a engagé en fin d'année un « dialogue à vocation historique » avec le Gouvernement sur l'évolution institutionnelle de l'île.



Les principales initiatives par secteur de compétences

Ces initiatives portées par le Conseil exécutif se sont traduites en majorité par l'adoption de délibérations de l'Assemblée de Corse.

Social-Santé

- Organisation de la 2^{ème} édition des Assises territoriale de la santé ;
- Rapport d'information relatif à l'action de la Collectivité de Corse pour l'amélioration du pouvoir d'achat ;
- Participation de la Collectivité de Corse en qualité de membre fondateur du groupement d'intérêt public « Maison des adolescents Sud Corse » à Portivechju ;
- Actualisation du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse ;
- Orientations stratégiques en matière de prévention et de réduction des inégalités sociales de santé ;

I. L'ISTITUZIONE TERRITORIALE L'INSTITUTION TERRITORIALE

- Réhabilitation de l'établissement « Notre Dame » à Aiacciu ;
- Convention pour la prise en charge par la Collectivité de Corse des femmes enceintes ou des mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans hébergées en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ;
- Plan de soutien à l'investissement 2022-2026 pour la modernisation des établissements et des services médico-sociaux dans le champ de l'autonomie ;
- Rapport de la Commission pour les politiques de santé sur les problématiques des addictions et de leur prévention ;
- Mise en œuvre opérationnelle de formations dans le domaine social et médico-social ;
- Convention annuelle de moyens entre la maison des personnes en situation en handicap (MDPH) et la Collectivité de Corse ;
- Création d'une maison de l'enfant et de la famille.

Développement économique

- Corsican Business Act (CBA - une commande publique responsable au service du développement économique de la Corse) ;
- Révision du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE2I) ;
- Mise en œuvre des actions économiques concertées 2022 du SRDE2I avec les chambres consulaires.

Tourisme

- Guide des aides au tourisme 2022-2027.

Transports et infrastructures

- Participation à 4 opérations d'investissement sur l'aéroport de Bastia-Poretta ;
- Convention de financement avec la CCIC relative à l'opération de travaux de rénovation et sécurisation de l'aéroport de Figari - Sud Corse ;
- Choix de gestion des Chemins de fer de la Corse à l'issue de l'actuelle délégation de service public ;
- Conventions de délégation de service public de transport maritime 2023-2029.

Numérique

- Acquisition d'un nouveau câble optique sous-marin entre la Corse et le continent ;
- Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de la Corse - SDTAN Smart Isula ;
- Rapport d'information sur le déploiement et la commercialisation du réseau très haut débit pour la Corse.

Culture-Patrimoine

- Soutien à la candidature de Bastia Corsica 2028 capitale européenne de la culture ;
- Programme de travaux pour la restauration de l'ancien château de la citadelle de Corti, dit « Nid d'aigle » ;
- Coopération transfrontalière Corse-Catalogne ;
- Organisation de la 1^{ère} édition des Assises de l'architecture et du patrimoine ;
- Inscription de collections à l'inventaire réglementaire du musée « maison natale Pasquale Paoli ».

Environnement

- Projet de plan territorial de prévention et gestion des déchets ;
- Conventions-cadre d'objectifs et de moyens entre la CdC, l'OECE, l'ADEME, le SYVADEC et les EPCI concernant la gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- Rapport d'information relatif à la gestion de la fréquentation des sites naturels patrimoniaux ;
- Rapport annuel sur le développement durable.

Energie

- Actualisation des mesures d'accompagnement des politiques de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse.

Agriculture

- Dispositifs en faveur de la mobilisation du foncier agricole (ODARC).

Jeunesse - Activités sportives

- Nouveau règlement des aides en faveur de la jeunesse : u Pattu di a Ghjuventù.

Lingua corsa

- Rapport d'orientation sur la politique linguistique ;
- Convention CANOPE-Collectivité de Corse - aide à la production d'outils pédagogiques pour l'enseignement de la langue corse.

I. L'ISTITUZIONE TERRITORIALE L'INSTITUTION TERRITORIALE

Éducation-Formation

- Projet de création et de rénovation des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) pour le grand Aiacciu ;
- Opérations de restructuration et de rénovation énergétique de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aiacciu et de 2 EPL ;
- Révision des méthodologies de calcul des dotations globales de fonctionnement pour les EPL ;
- Projet de création d'une nouvelle infrastructure sportive au collège de Livia pour l'ensemble du territoire de l'Alta Rocca ;
- Création des salons de l'orientation pour tous les collégiens de 3^{ème} de Corse.

Gestion des ressources en eau

- Avenant à la convention relative au cofinancement des opérations de gestion durable des services d'eau et du rattrapage structurel au titre de la solidarité des territoires ;
- Règlement des aides dans le domaine de l'eau ;
- Poursuite du plan pluriannuel de travaux de restauration, d'entretien, de gestion et de valorisation du bassin versant du Taravu ;
- Projet d'une nouvelle organisation des laboratoires d'analyses du Pumonte et du Cismonte.

Évolutions législatives et réglementaires

- Rapport portant propositions d'adaptations législatives et réglementaires relatif au projet de loi sur le pouvoir d'achat ;
- Projet de décret relatif aux modalités de désignation des membres de la Chambre des territoires.

Organisation de la Collectivité de Corse

- Mise en place de la fonction d'audit interne au sein de la Collectivité de Corse et de ses principales modalités de fonctionnement.

Ressources humaines

- Conventions de participation en santé et en prévoyance en faveur du personnel de la Collectivité de Corse.

La communication de la Collectivité de Corse

Le site internet institutionnel de la Collectivité de Corse, www.isula.corsica, a reçu en 2022, 36 000 visiteurs par mois en moyenne. Sur l'ensemble de l'année, il affiche 950 000 visites pour 1,6 millions de pages visionnées. L'application smartphone, disponible librement sur iPhone et Android, compte 18 000 utilisateurs.

Les informations publiées sur les différents réseaux ont été vues 11,3 millions de fois. Facebook demeure le réseau social le plus consulté par les usagers, chaque publication y a été vue en moyenne par 7 500 personnes.

Depuis février 2022, la présence institutionnelle de la collectivité de Corse sur Instagram s'est considérablement renforcée. Une chaîne YouTube regroupe les vidéos produites par la Collectivité de Corse.



Les chiffres clés

- Le Conseil exécutif a tenu 45 réunions.
- Il a examiné :
 - 1 948 rapports, dont 167 ont été soumis à l'Assemblée de Corse, 198 à sa Commission permanente et 1 538 ont fait l'objet d'arrêtés délibérés, auxquels s'ajoutent 45 arrêtés de désignations ;
- Près de 1 060 329 580 € ont été affectés et individualisés en Conseil exécutif ou en Assemblée de Corse sur proposition du CE dont,
 - ◇ 380 196 604 € en investissement,
 - ◇ 680 132 976 € en fonctionnement.

D. L'activité des organes consultatifs

Cunsigliu economicu, suciale, di l'ambiente è culturale di Corsica

Durant l'année 2022, le Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse (CESEC) a particulièrement coopéré avec le Conseil exécutif de Corse et l'Assemblée de Corse sur les thématiques suivantes :

- **réflexions sur l'évolution institutionnelle de la Corse** : contribution 2022-01 à la proposition de réforme législative pour une fiscalité incitative de transmission du patrimoine : lutte contre la dépossession et la spéculation, relance de l'intérieur, soutien à l'activité économique ; contribution 2022-02 au rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse ;
- **conférence sociale** : contribution 2022-03 sur le rapport d'information relatif à l'action de la Collectivité de Corse pour l'amélioration du pouvoir d'achat : préparation de la conférence sociale ; contribution 2022-05 portant amélioration du pouvoir d'achat ; participation en janvier à la conférence sociale sur l'aide alimentaire ;
- **session extraordinaire de l'Assemblée de Corse dédiée aux dérives mafieuses** : adoption d'une résolution inhérente aux dérives mafieuses que connaît la Corse.

De plus, une **nouvelle méthode de travail** proposée par le président du Conseil exécutif et la présidente de l'Assemblée de Corse, a été mise en œuvre pour permettre la consultation des instances consultatives, préalable à l'élaboration de politiques publiques appelant des réformes profondes.

C'est sur la base de ce nouveau modus operandi que le CESEC a apporté sa contribution au rapport d'orientation consacré à la politique linguistique ;

Par ailleurs, le CESEC a été saisi pour avis de 54 rapports relevant de la saisine obligatoire ou facultative, 11 rapports lui ont été transmis pour information et il s'est prononcé pour avis sur 4 d'entre eux.

Les rapports sur auto-saisine

Statut d'autonomie : dans le cadre du processus ouvert entre l'Etat et les élus de la Corse visant à réfléchir à un statut d'autonomie pour l'île, le CESEC a décidé d'apporter des éléments aux débats afin de porter la parole et les intérêts de la société civile au travers d'une contribution relative au statut d'autonomie. Ces travaux connaîtront un aboutissement en 2023.

Schéma des enseignements artistiques et culturels : saisi pour avis du rapport relatif à la préparation du nouveau schéma des enseignements artistiques et culturels 2023-2028 de la Collectivité de Corse, le CESEC s'est engagé à apporter une contribution complémentaire à son avis comportant son analyse du bilan et ses préconisations.

Autonomie alimentaire : auto-saisine ouverte en 2021, les travaux se sont poursuivis en 2022 avec 92 personnes et structures auditionnées. Cette réflexion connaîtra un aboutissement en 2023.

L'expression du CESEC de Corse

- 9 motions ont été portées pour interpellier dans les domaines suivants : la santé, la culture, la langue corse, l'éducation, les préoccupations sociales et salariales ;
- 1 résolution solennelle inhérente aux dérives mafieuses que connaît la Corse a été rédigée.

Les colloques, conférences et séminaire

Le CESEC de Corse a initié un cycle de conférences afin d'aborder les déclinaisons opérationnelles de Cambià u Campà au travers :

- de la **table ronde Nouvelles manières de faire « Architecture/Territoires : expérimentations »**.

A cette occasion, les étudiants de la 1^{ère} promotion du diplôme universitaire « Qualité environnementale du cadre bâti en milieu méditerranéen », de l'université de Corse, Paoli Tech et les étudiants de l'école d'architecture de Nantes ont témoigné de leur expérience et présenté leurs projets pour les communes de San Nicolao, l'Isula Rossa, de Buni-faziu et Portivechju ;

- d'un **séminaire interne sur le tourisme** ;
- d'une collaboration avec A Fondazione di l'Università et la Chaire mutations et innovations territoriales lancement d'un **cycle de conférences consacrées aux mutations du travail**, avec une 1^{ère} séquence sur « la transmission d'entreprises en milieu rural : enjeux et perspectives ».





Table ronde cambià u campà

La présence du CESEC sur le territoire

Le CESEC de Corse a confirmé sa volonté de rencontrer les forces vives des territoires en délocalisant ses réunions de Bureau et de séance plénière, le 9 juin à Pigna et le 10 novembre à Chisà et les 26 avril et 25 octobre, les séances plénières étaient délocalisées à Bastia.

Les relations du CESEC de Corse avec les autres CESER

Les 4 et 5 mai, le CESEC de Corse accueillait, une réunion délocalisée de CESER de France. Ce fût l'occasion, tout en partageant les différentes modalités de travail, et les particularités des CESER et conseils assimilés d'aborder l'implication de la société civile organisée dans les processus institutionnels en cours.

En septembre, le CESEC de Corse participait au colloque « Sauvons la Méditerranée », organisé à l'initiative des CESER d'Occitanie, des Baléares et de la Catalogne, membres de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. A l'issue de cette manifestation, le CESEC de Corse s'est engagé à poursuivre le travail collectif entrepris à cette occasion par la signature d'un manifeste et la création de la Conférence de l'Arc Méditerranéen des CES du détroit de Gibraltar à la frontière franco-italienne.

En septembre, le CESECE de Guyane accueillait les CESER de France, dans le cadre de réunions délocalisées en outre-mer. L'occasion pour les CESER de travailler sur des thématiques communes ou plus spécifiques liées aux territoires ultramarins.



Réunion du CESEC à Chisa

D. L'activité des organes consultatifs

Camera di i territorii di Corsica

Le président du Conseil exécutif qui est de droit le président de la Chambre des territoires de Corse a rappelé en 2022 sa volonté de faire de cette instance une véritable instance de proposition au service de la Corse.

La mise en place durant cet exercice de rapports d'orientation de la Chambre transmis à l'Assemblée de Corse, ajouté à la réforme de sa composition à venir que le président a défendue pour une meilleure représentativité des territoires, démontrent l'intérêt de la Collectivité de Corse pour cette instance consultative.



Cette année a également été marquée par deux événements cruciaux pour l'avenir de la Chambre des territoires de Corse :

- la promulgation de la loi du 21 février 2022 dite « loi 3DS », son article 9 qui modifie la composition de l'instance ;
- l'installation du bureau.

Tout d'abord, la loi dite « 3DS » modifie la composition de la Chambre des territoires comme suit : le président du Conseil exécutif de Corse, qui la préside ; la présidente de l'Assemblée de Corse ; un représentant du Comité de massif de Corse ; un représentant du Comité de bassin de Corse ; deux représentants élus par communauté de communes et trois représentants élus, dont au moins deux maires, par communauté d'agglomération.

Cette loi va d'ores et déjà amplifier la parole des territoires, même si elle ne reprend pas l'ensemble

des propositions faites par l'Assemblée de Corse et la Chambre des territoires elle-même. Ainsi, le décret d'application, signé le 26 décembre 2022, prévoit l'installation de la quatrième mandature de la Chambre des territoires dans le courant du premier semestre 2023.

Il faut noter ensuite, l'installation du Bureau de la Chambre des territoires qui a eu lieu le 6 décembre, avec la désignation d'Attilius Ceccaldi, maire de Lama, en qualité de président et de Don-Marc Albertini, maire de Ghisoni, en qualité de vice-président.

Le Bureau a vocation à animer la vie de l'institution entre ses réunions plénières, assurer la transversalité des travaux des commissions et favoriser le lien entre la Chambre des territoires et l'Assemblée de Corse d'une part et avec le terrain d'autre part. Il se réunit tous les mois.

I. L'ISTITUZIONE TERRITORIALE L'INSTITUTION TERRITORIALE

A l'occasion de la mise en place de ce Bureau, le président de la Chambre des territoires a indiqué qu'il souhaitait, pour les mois à venir, régler des dossiers structurants prioritaires dans des domaines essentiels au développement de la Corse, en faisant évoluer la culture administrative.

Il a aussi rappelé que la Chambre avait toute légitimité pour porter devant l'Assemblée de Corse sa contribution sur l'évolution de l'organisation administrative territoriale.

Le président de la Chambre des territoires a donc proposé en 2022 de retenir quatre dossiers principaux sur lesquels il conviendra d'obtenir des résultats significatifs d'ici à la mise en place de la nouvelle mandature de la Chambre :

- la prévention des incendies ;
- la politique forestière ;
- la problématique de l'eau ;
- la territorialisation des politiques portées par la Collectivité de Corse.



Les chiffres clés

- Les 6 commissions créées en octobre 2020 ont été maintenues : la Commission incendie, la Commission politique forestière, la Commission « loi Elan et PADDUC », rebaptisée PADDUC, la Commission développement durable et lutte contre le changement climatique, la Commission évolution statutaire et organisation des territoires, et la Commission mixte paritaire sur les services publics qui reste à installer. Ces commissions ont tenu 4 réunions ;
- La Chambre s'est réunie 3 fois en session plénière. Ces réunions ont donné lieu à l'examen de 22 rapports et autant de décisions ;
- Ces rapports ont été complétés, conformément à la possibilité ouverte par le règlement intérieur de la Chambre, par la consultation des élus sous forme de procédure écrite « lorsque l'avis de la Chambre des territoires est requis dans des délais qui ne permettent pas de convoquer les membres », soit 15 procédures écrites dont 4 pour avis et 11 pour information ;
- Il faut noter enfin une visibilité accrue donnée à la Chambre des territoires dans l'espace public avec la participation aux événements suivants : congrès des maires de Corse du Sud, colloque « Nos communes face à la pauvreté », comité de pilotage du Comité de massif, cycle de réunion sur la prévention des incendies organisé par la CDENATE, comité de pilotage du schéma des espaces naturels sensibles.

D. L'activité des organes consultatifs

L'Assemblea di a Ghjuventù

Créée en juillet 2016, renouvelée en 2019 puis 2021, présidée par [Marie-Antoinette Maupertuis](#), cette instance consultative se compose de [62 conseillers âgés de 16 à 29 ans](#), émanant de 4 collèges (15 étudiants, 9 lycéens, 7 actifs et salariés, 31 candidats libres) dans le respect global de la parité.



Assemblea di a Ghjuventù

En 2022, [3 séances publiques](#) se sont tenues les 20 avril, 4 juillet et 16 novembre, préparées par [12 réunions de commissions](#) et [9 Conférences des présidents](#) ; qui ont donné lieu à [36 questions orales](#) et [16 motions](#) et [1 avis](#) produit sur les déchets.

L'Assemblea di a Ghjuventù s'est résolument impliquée dans la création d'espaces de discussion et d'apaisement au cours des événements de mars. Elle a été saisie sur le rapport d'orientation « *Lingua corsa* » et la préparation du statut d'autonomie. Elle a participé activement aux Assises de la jeunesse, à la préparation du Pattu pè a Ghjuventù, et de la session extraordinaire sur les violences criminelles.

Ses 3 commissions se sont en outre saisies d'enjeux importants (l'enseignement de l'histoire de la Corse, l'eau agricole, l'érosion côtière, la santé mentale de la jeunesse, l'accompagnement des victimes de violences conjugales, la mobilité interne des jeunes).

Une délégation s'est aussi rendue au [Parlement européen](#) et au [Conseil régional du Grand-Est à Strasbourg](#) le 8 mai dans le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe et une autre à [Grenoble](#) en décembre, pour la 21^e conférence du Renouveau Démocratique face à la crise écologique, sanitaire et sociale.



Déplacement à Strasbourg



Conseil régional des Jeunes Grand Est

D. L'activité des organes consultatifs

U Cunitatu d'evaluazione di e pulitiche publiche

Créé en septembre 2015, refondu en février 2020, le Comité d'évaluation des politiques publiques se compose de 53 membres bénévoles.

Présidé par une responsable du monde associatif, Marie-France Bereni-Canazzi, il accorde une large représentation aux personnes extérieures à la collectivité :

- associations ;
- collectifs ;
- 10 citoyens tirés au sort.

Les membres du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse s'abstiennent volontairement d'interférer dans les réflexions.



Réuni à 11 reprises en formation plénière, en Bureau ou en commissions (16 février, 2 et 23 mars, 6 avril, 1^{er} juin, 27 juillet, 8, 22 et 30 novembre, 7 et 16 décembre), il a choisi, pour débiter d'évaluer l'action de la collectivité, la crise sanitaire de la Covid-19 en Corse. Deux commissions (thématique évaluée / appui méthodologique) ont été activées à cet effet.

Un questionnaire a été élaboré préalablement à une série d'entretiens. Les auditions ont concerné les responsables politiques, les parties prenantes ainsi que des spécialistes. Les réponses obtenues et de nombreux documents fournis ont été analysés.

Le projet de rapport, assorti d'annexes, a pu être validé techniquement à la fin de l'année, en vue de son adoption en séance plénière en janvier 2023.

An infographic titled 'FONCTIONNEMENT' (Operation) for the 'Comité d'évaluation des politiques publiques'. It features a large magnifying glass held by a hand, with the text 'Comité d'évaluation des politiques publiques FONCTIONNEMENT' inside the lens. Three callout boxes provide details:

- Pourquoi un nouveau comité d'évaluation ?** Le nouveau comité d'évaluation des politiques publiques répond à un besoin de modernisation des pratiques publiques. Il répond aussi aux fortes attentes des citoyens en matière de transparence, d'ouverture et de participation citoyenne.
- Ses missions** Il est chargé de la conduite, de l'animation et de la validation des différentes étapes de l'évaluation des politiques publiques. Améliorer la connaissance de l'utilisation des crédits publics par la population apparaît ainsi comme une nécessité démocratique aussi importante que la dimension technique et gestionnaire traditionnellement attachée à l'évaluation.
- Composition** 53 membres composent le Comité dont 10 citoyens tirés au sort. Il sera présidé par une personnalité extérieure, non élue à la Collectivité de Corse, ce qui constitue une garantie d'indépendance.

Logos for 'ASSEMBLEA DI CORSE' and 'CULLETTIVITÀ DI CORSE COLLETTIVITÀ DI CORSE' are at the bottom left. A vertical credit line on the right reads 'Illustration: @Grafica/Art & Design'.



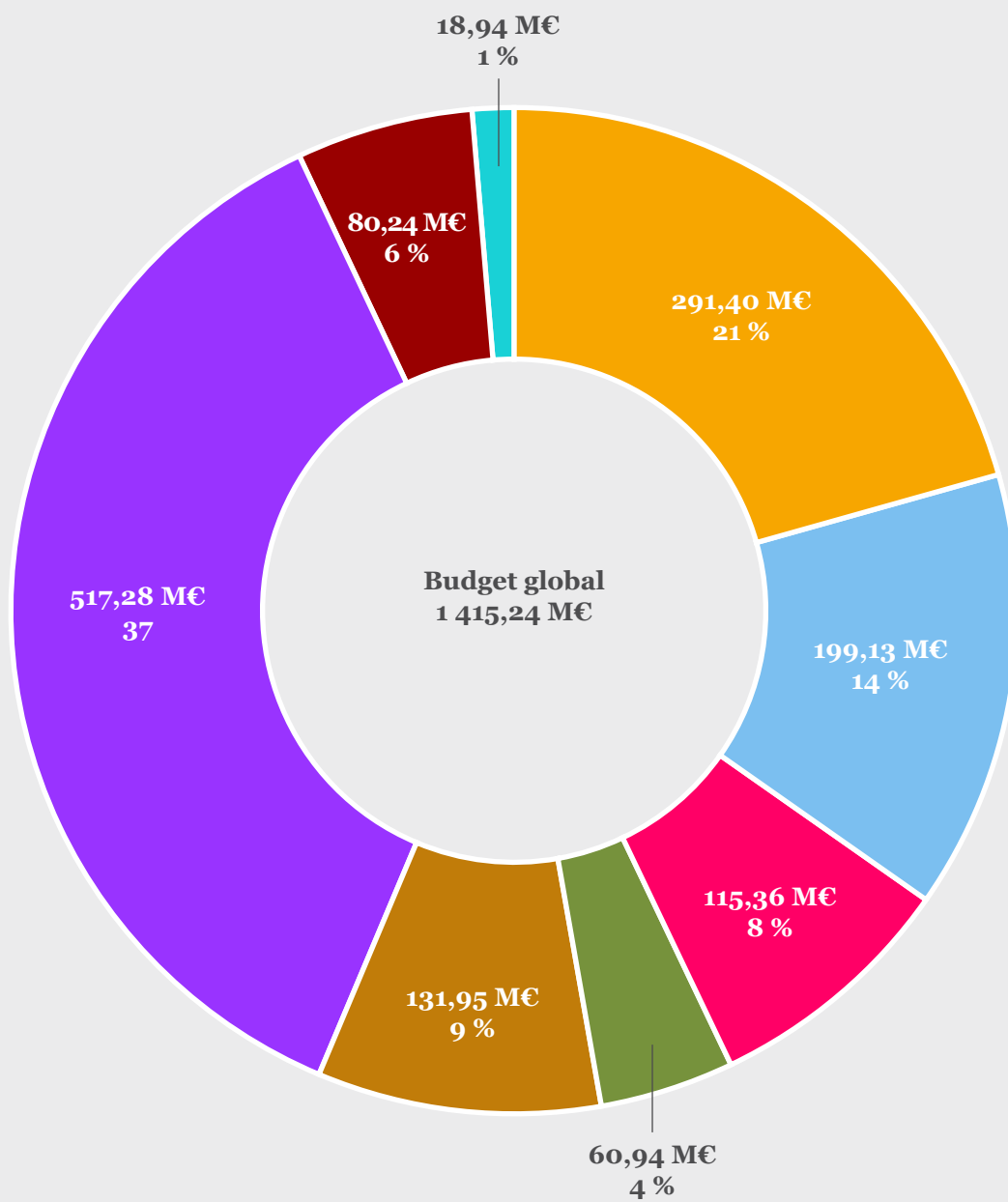
**E PULITICHE PUBLICHE
LES POLITIQUES PUBLIQUES**

II

40 anni

DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES



- Poursuivre la construction d'une administration innovante
- Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire
- Construire une société des solidarités
- Améliorer les équipements structurants et l'offre de services
- Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus
- Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif
- Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement
- Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen

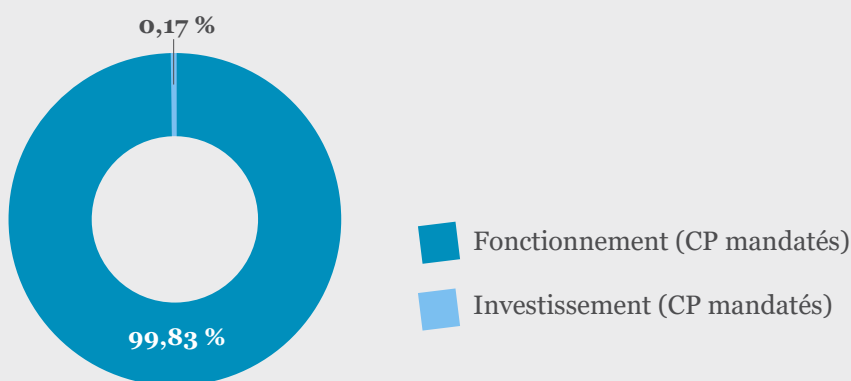
Données issues du compte administratif 2022

ACCHISU AXE .1

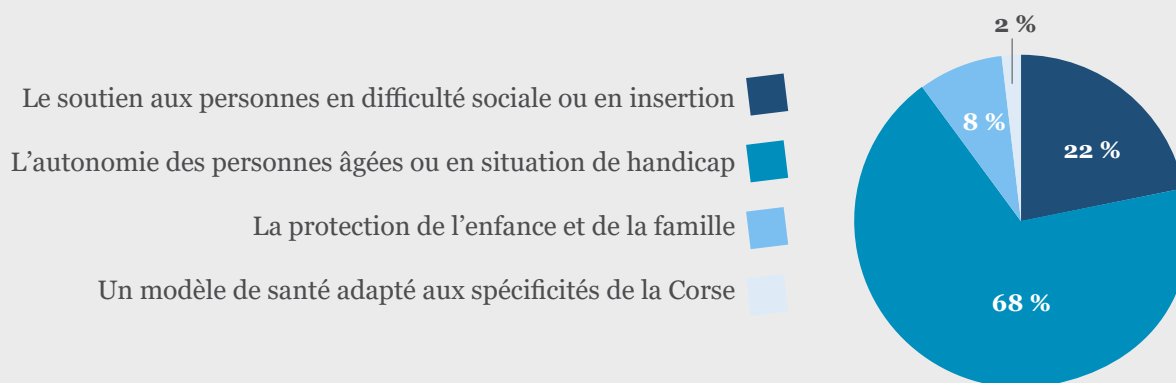
EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

	CP votés en 2022 en euros	CP mandatés en 2022 en euros	Taux de réalisation
Dépenses totales de l'axe	204 918 055,00	199 129 709,05	97,18 %
Total Fonctionnement	202 102 485,00	198 730 975,14	97,37 %
Total Investissement	815 570,00	398 733,91	48,89 %

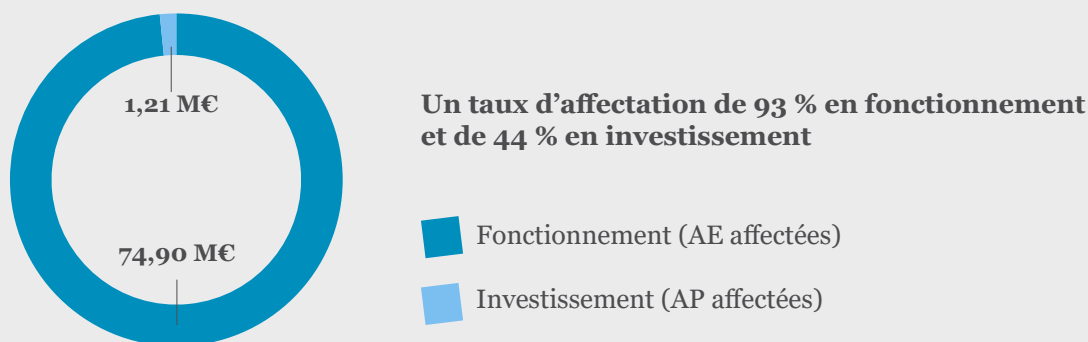
La répartition des dépenses entre fonctionnement et investissement



Répartition des dépenses réalisées de l'axe I par politique



La programmation financière



Données issues du compte administratif 2022

A. L'action sociale de proximité

La Collectivité de Corse mène une politique engagée dans le domaine de l'action sociale de proximité et renforce sa présence sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins croissants de sa population.

L'action sociale de proximité assure ses missions **d'accueil et d'accompagnement des familles** ainsi que le mandat de protection de l'enfance. Elle est organisée en 11 services comprenant près de 200 agents, dont 9 pôles territoriaux sociaux (PTS) répartis dans toute l'île, un service en charge de l'accompagnement budgétaire des familles (MASP), un service développement social local, en charge de mettre en œuvre le règlement des interventions en matière sociale, médico-sociale et de santé par l'instruction de demandes de subventions, et une mission ingénierie sociale et animation territoriale.

Les travailleurs sociaux sont amenés à mobiliser des dispositifs relevant aussi bien de mesures légales prévues par le Code de l'action sociale et des familles, qu'extra-légales au travers d'aides financières individuelles notamment. Au-delà de l'action individuelle, l'accompagnement social privilégie aussi des actions collectives incluant les usagers.

Les crises sanitaire et sociale ont engendré de nouveaux besoins nécessitant d'adapter l'offre de services face à de nouveaux publics, de renforcer le repérage et le suivi des personnes en difficulté : en 2022, 15 909 personnes ont été reçues par les PTS, on note une diminution -17 155 en 2021- due en partie au développement d'autres structures d'accueil (ex : Maisons France Services) qui captent une partie du public, et 8 785 visites à domicile ont été réalisées.

Une harmonisation et un déploiement de l'action sociale de proximité : être au plus près de l'utilisateur

Afin de renforcer la présence dans les territoires et parfaire une offre de **1^{er} accueil social inconditionnel de proximité** à moins de 30 minutes, une actualisation des périmètres et des modes d'intervention est expérimentée dans certains territoires.



PTS : des permanences délocalisées sur 9 territoires

Le déploiement des permanences des conseillères en économie sociale et familiale (CESF) permet aussi une prise en charge de proximité des ménages.

Le fonctionnement et l'ancrage des pôles territoriaux sociaux ont été renforcés par la territorialisation de la gestion des dispositifs et par le déploiement de nouvelles permanences dans le rural destinées à réduire les zones blanches.

Les nouveaux locaux de Sartène ont pu accueillir le PTS Sartenais-Valincu et en périurbain, la plateforme de Baleone a également ouvert ses portes en juin, offrant une prise en charge en totale adéquation avec des besoins croissants.



Inauguration du nouveau pôle de Baleone, juin 2022

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .1

EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

Des formes d'interventions collectives dans les territoires pour et avec les usagers

Le PTS Extrême Sud a mis en œuvre un projet artistique « tisser du lien », co-construit avec l'association « La plateforme d'exploration du geste » en proposant de questionner la notion d'isolement en Corse, qu'elle soit géographique, familiale, économique, ou sociale et de construire une réflexion à partir d'expériences vécues.

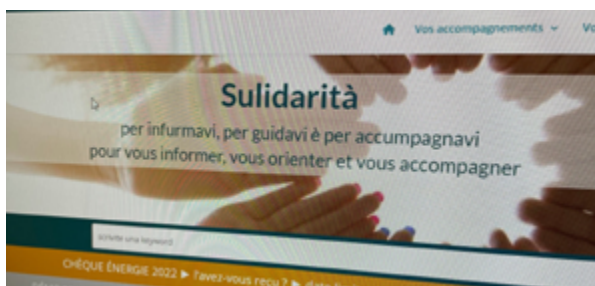
Une équipe-projet a été dédiée à la mise en place puis au suivi des travaux du **comité local du travail social** dont l'installation du comité de pilotage est prévue pour 2023.

Des soutiens croissants aux projets de développement social : un travail suivi a été entrepris avec les associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité pour adapter au plus près des besoins les dispositions du règlement des interventions en matière sociale, médico-sociale et de santé. Une évaluation de ce règlement prévoyant une consultation des acteurs et porteurs de projets a été lancée, dans la perspective d'une révision en 2023.

Près de 60 structures ont été aidées au titre des 3 volets santé, personnes âgées et/ou handicapées, lutte contre la précarité, avec une augmentation significative des financements en matière d'aide alimentaire, près de 490 000 €.

Dans le cadre de la **convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi** conclue avec l'Etat, deux actions phares ont été menées :

- le lancement officiel du **portail de ressources sociales de la collectivité Sulidarity**, outil d'information aux usagers pour faciliter l'accès aux droits sociaux et permettre une meilleure coordination entre acteurs sociaux.



www.sulidarity.numerique.corsica

- un **parcours de formation** à destination des secrétaires de mairie au titre d'un 1^{er} accueil social inconditionnel de proximité à moins de 30 minutes de chaque usager.

Lutter contre la précarité alimentaire

- La **1^{ère} conférence alimentaire** a été organisée le 22 janvier à Biguglia, dédiée à la promotion d'une approche recentrée sur la démocratie alimentaire et l'accès de tous à une alimentation de qualité et durable ;



1^{ère} conférence alimentaire, le 22 janvier 2022 à Biguglia

- Le **soutien en subventions a été poursuivi en faveur des associations, des centres communaux et intercommunaux d'action sociale** assurant l'élaboration de colis/repas/paniers, mais aussi des épiceries sociales et solidaires et de la restauration sociale. Près de 490 000 € ont été mobilisés, auxquels s'ajoutent 30 000 € pour un nouvel appel à projets « Alimentation et santé » porté avec l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Corse ;
- L'attribution **d'aides financières individuelles et de secours d'urgence** (alimentation et hygiène) s'est poursuivie sous forme de chèques d'accompagnement personnalisés à destination des adultes vulnérables, des familles avec enfants mineurs et des bénéficiaires du RSA. 417 260 € ont été attribués à ce titre.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .1

EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

Par ailleurs, l'aide exceptionnelle de fin d'année à destination des personnes précaires a concerné 4 155 personnes pour un montant de 637 740 € et le dernier dispositif d'aides pour situations ponctuellement dégradées mis en place en 2021

a permis d'intervenir à hauteur de 145 508 € pour 216 situations de personnes confrontées à des situations de rupture nécessitant une prise en charge ponctuelle.

L'observatoire territorial des violences faites aux femmes



Façade du Gran' Palazzu illuminée à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

DONNE

USSERVATORIU
DI E VIULENZE
CONTR'À E DONNE

Inauguré en novembre 2021, il se définit comme une structure de partenariat entre les services des collectivités, les services de l'Etat implantés en Corse et les acteurs intervenant auprès des femmes victimes de violences notamment les professionnels et les associations.

Le principe de la création de l'observatoire a été adopté sur proposition du Conseil exécutif par l'Assemblée de Corse (délibération n°18-300 AC), puis sur présentation des conclusions de la Commission en charge des problématiques de violence, en Assemblée du 23 mai 2019 (délibération n°19-151 AC).


II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .1

EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

En 2022, l'observatoire territorial des violences faites aux femmes :

- a réalisé un 1^{er} travail de recueil des données auprès de ses partenaires, faisant apparaître pour l'année 2021 un nombre de femmes victimes de 1 304 sur 170 000 femmes majeures. Une enquête approfondie complètera ces 1^{ères} observations afin de mesurer les violences dans l'ensemble des cadres de vie : famille, études, travail, couple... ;
 - a continué à tisser son réseau auprès des acteurs spécialisés ; 2 groupes de travail ont notamment été réunis avec les associations, afin de dégager des lignes directrices pour améliorer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
 - a développé des outils de prévention et d'information tels que site isula@corsica, les réseaux sociaux, la distribution de violentomètres traduits en 4 langues aux associations et autres partenaires, les bracelets connectés et l'élaboration d'une plaquette « lutte contre les violences conjugales » à destination des pôles territoriaux et sociaux de la CdC) ;
- 
- a amorcé en novembre un cycle de formation à destination du personnel de la Direction de l'action sociale de proximité pour améliorer le repérage des victimes de violences, leur accompagnement et leur prise en charge au sein des pôles sociaux ;
 - a organisé une conférence à destination des élus le 2 décembre, afin de les sensibiliser à la problématique des violences et à leurs moyens d'action dans leur sphère ;
 - a participé à la mise en place d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, en partenariat avec l'Etat, la Communauté d'agglomération de Bastia (CAB) et la Communauté d'agglomération du pays ajaccien (CAPA).



Violentomètre

B. Le soutien aux personnes en insertion

La Collectivité de Corse porte une politique ambitieuse en matière de lutte contre la précarité. La stratégie déployée sur les territoires vise à garantir la cohésion sociale, améliorer le service à la population et assurer une meilleure couverture des besoins dans le cadre d'un maillage pertinent du territoire.

L'ensemble des acteurs est mobilisé activement dans les différents dispositifs d'insertion sociale et professionnelle à destination des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), mais également d'insertion par la santé et le logement.

Le programme territorial d'insertion (PTI)

Il définit la politique d'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA en recensant les besoins des usagers, l'offre d'accompagnement adaptée et en planifiant les actions d'insertion correspondantes.

Il est décliné pour 2020-2022 en partie sous forme d'accords-cadres conclus entre la Collectivité de Corse et cinq prestataires (Guerbaa/Fabre, BGE Corse, ISATIS, Sud Corse Insertion, A Murza) et repose sur 3 volets :

- le volet social avec les actions d'analyse globale de la situation, d'accompagnement global, d'accompagnement des parents d'enfants de moins de 3 ans ;
- le volet santé avec les actions d'accompagnement santé et de validation administrative du handicap (60 % des personnes suivies) ;
- le volet professionnel avec les actions d'accompagnement en faveur des bénéficiaires du RSA reconnus travailleurs handicapés, de remobilisation et de définition de projet, de coaching avec pour objectif d'évaluer les aptitudes personnelles et professionnelles des bénéficiaires du RSA en vue de construire un parcours d'insertion.

Chaque année, le nombre moyen d'allocataires suivis est de 198.

Les autres dispositifs visant à permettre un retour à l'emploi

Dans le droit fil de l'expérimentation débutée en 2020, deux postes de **référénts de parcours** ont été créés sur le territoire de Bastia et d'Ajaccio, permettant l'orientation d'une centaine de bénéficiaires du RSA vers un parcours professionnel plus engagé.

Par ailleurs, une **convention de coopération entre la Collectivité de Corse et Pôle emploi**, renouvelée en 2022, a permis à plus de 400 personnes de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel délivré par un binôme conseiller Pôle emploi/référent social de la collectivité.

La collectivité a également participé au financement de « contrats aidés ». Elle s'est engagée à développer l'accès aux **parcours emploi compétences** (PEC) destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail et aux dispositifs de l'insertion par l'activité économique (IAE) s'adressant à des personnes sans emploi, cumulant des difficultés sociales et professionnelles (âge, état de santé, précarité).

Dans le domaine de l'insertion

La Collectivité de Corse a renouvelé son **soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)** porteuses d'ateliers et de chantiers d'insertion afin de développer l'offre sur tout le territoire insulaire. 20 structures de 36 ateliers et chantiers d'insertion ont bénéficié d'une aide dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel.

Dans le secteur du logement

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) a délivré 1 827 subventions pour un montant total de 1 115 109 € d'aides permettant l'accès ou le maintien dans un logement de personnes ou familles en difficulté.

Les chiffres clés

- 5 935 personnes bénéficiaires du RSA, soit 1,7 % de la population corse ;
- 37,2 M€ de dépenses au titre de l'allocation RSA (contre 40,2 M€ en 2021) ;
- 5 935 bénéficiaires du RSA en Corse (3 549 pour le Cismonte, 2 386 pour le Pumontu) ;
- 20 % des allocataires du RSA sont des foyers monoparentaux ;
- 30 % des allocataires du RSA ont entre 35-45 ans ;
- 1 776 bénéficiaires du RSA ont été suivis par les 17 travailleurs et référents sociaux qui ont réalisé sur l'année plus de 4 400 rencontres ;
- 594 personnes sont sorties de ce dispositif et ont bénéficié d'une ouverture d'autres droits (allocation chômage d'aide au retour à l'emploi ARE, allocation adultes handicapés AAH, pension de retraite et/ou réorientation vers les services de Pôle emploi ;
- 818 personnes rencontrant des problématiques de santé ont pu bénéficier d'une orientation vers les deux infirmières et 133 personnes sont suivies par la psychologue au sein de la direction ;
- 96 aides à l'insertion d'un montant de 54 865 € ont été attribuées ;
- le nombre prévisionnel de PEC à conclure avec le secteur non marchand a été fixé à 17. Le montant des crédits mobilisés pour le cofinancement de ce dispositif s'est élevé à 103 317 € ;
- pour le volet IAE, la collectivité s'est engagée à participer au financement de 190 CDDI. Les crédits d'intervention sont fixés à 1 154 723 € ;
- pour le volet « aide aux SIAE », le montant des crédits mobilisés s'élève à 2 119 933 €. Les structures financées se sont engagées à réaliser,
 - ◇ 88 formations,
 - ◇ 91 périodes d'immersion professionnelle,
 - ◇ 69 sorties dynamiques pour les bénéficiaires du RSA en parcours d'insertion,
 - ◇ 3 nouveaux chantiers d'insertion ou extension d'activité, intervenant dans le champ de l'économie sociale et solidaire (valorisation des déchets, valorisation et entretien des espaces naturels, cohésion des territoires, accès au numérique en zone rurale).

C. L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap

Pour relever les défis du vieillissement des personnes âgées et de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société corse, l'Assemblée de Corse a adopté en décembre 2021 un **schéma directeur de l'autonomie** pour la période 2022-2026, structuré autour de 5 grandes orientations stratégiques déclinées en 22 actions :

1. donner la possibilité à chacun de bien vieillir chez soi ;
2. impulser et accompagner la structuration d'une offre intermédiaire inclusive ;
3. transformer l'offre médico-sociale existante, l'adapter à l'évolution des attentes et la rendre accessible ;
4. fonder un nouveau pacte social autour de la citoyenneté pour une société corse plus inclusive ;
5. renforcer l'ancrage territorial des politiques de l'autonomie et améliorer leur gouvernance.



Des actions concrètes et structurantes ont été lancées

En 2022, elles ont concerné :

- l'adoption du **plan de soutien à l'investissement 2022-2026**, d'un montant de 15 M€, pour la modernisation des établissements et des services médico-sociaux dans le champ de l'autonomie où 2 M€ ont d'ores et déjà été engagés pour la création de 50 places supplémentaires en résidences autonomie, pour la reconstruction et l'extension du foyer d'hébergement Stella Matutina et la création d'une nouvelle offre de foyer de vie et services à Prunelli di Fiumorbu ;
- le travail de **refonte des 7 guichets d'accueil des séniors** qui sont répartis sur le territoire, à travers une méthode innovante de design de service public portée par le Corsica Lab ;
- la **conférence sur la Silver économie** en septembre. Les objectifs de cette journée étaient de lancer la dynamique Silver économie en Corse en expliquant les enjeux, fédérant les réseaux et en mettant en lumière les initiatives de la Corse en la matière. De nombreux partenaires et près de 70 personnes ont participé à cette conférence ;
- le renouvellement du dispositif « **Invechjà bè in Corsica/Bien vieillir en Corse** » pour la période 2023-2024, à travers le lancement d'un appel à projets,

dont l'enveloppe financière annuelle destinée aux actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie s'élève à 650 000 € ;

- le lancement de l'appel à projets pour la mise en place d'**actions d'accompagnement et de soutien des proches aidants** dans l'ensemble de l'île a été lancé dans les domaines de la formation, l'information et la sensibilisation, le soutien psycho-social collectif et individuel ;
- des conventions pluriannuelles de partenariat et de financement portant sur **l'expérimentation ICOPE** (Integrated Care for Older People) 2022-2024, soutenue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avec une participation de la Collectivité de Corse de 200 000 €. L'objectif est de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les séniors sur les territoires de la Balagne, du Grand Bastia, de la Plaine Orientale et de l'Ouest Corse, à travers une méthode innovante de repérage des fragilités ;



Séminaire sur l'état des lieux de la Silver économie en Corse et ses perspectives de développement pour « Invechjà bè in Corsica »

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .1

EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

- le dispositif d'appui à la coordination (DAC), avec l'association « Corsica via salute », pour la création d'un nouveau point d'entrée unique et gratuit des professionnels et des structures qui font face à des personnes âgées en situation de santé et de vie complexes, avec une plateforme collaborative œuvrant pour favoriser le maintien à domicile avec une participation de notre collectivité de 50 000 € ;
- la plateforme expérimentale « **Technicothèque** », avec l'union des mutuelles de la Corse et l'APF France Handicap, qui propose sur tout le territoire un accompagnement global et coordonné à 150 personnes de plus de 60 ans dans l'obtention des aides techniques et dans l'adaptation de leur logement (participation de la CdC : 90 000 €) ;
- la mise en œuvre d'une **plate-forme des métiers de l'autonomie** 2022-2024, avec l'association Cap Solidaire et une participation de la Collectivité de Corse de 150 000 €, pour mettre en synergie toutes les forces et les ressources disponibles d'un territoire afin de valoriser les professions de l'autonomie et ainsi mieux structurer et moderniser ce secteur d'activités.

La maison des personnes handicapées de la Collectivité de Corse (MDPH)

Ce groupement d'intérêt public, doté de 2 sections locales à Bastia et Ajaccio, assure le bon fonctionnement de la commission des droits et de l'autonomie des personnes en situation de handicap. En 2022, cette instance a traité environ 17 000 demandes (allocations dont la PCH et l'ACTP, orientations vers des établissements ou classes spécialisées, auxiliaires de vie scolaire individuel, cartes mobilité inclusion de stationnement ou d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé...). Elle assure en partenariat avec le milieu associatif et en collaboration avec le conseil de la citoyenneté et de l'autonomie, un maillage territorial densifié et a renforcé son rôle d'appui et de soutien aux personnes en situation de handicap, surtout en milieu rural, en assurant des permanences territorialisées ou des visites à domicile. La Collectivité de Corse, qui en exerce la tutelle, est chargée de liquider les prestations pour lesquelles la MDPH a procédé à l'ouverture des droits ou à leur renouvellement.

Un voyage d'études au Canada pour des échanges et des partenariats

La Collectivité de Corse, dans la construction de son schéma de l'autonomie et de son futur gérontopole, a souhaité s'enquérir de la politique du Canada et tout particulièrement du Québec, qui constitue un modèle pour l'ensemble de la communauté scientifique pour la mise en place de plans d'actions en santé publique et pour la protection des personnes âgées.

Une délégation a rencontré du 14 au 20 octobre les centres intégrés de santé et de services sociaux de Montréal ainsi que des pôles universitaires afin d'échanger sur :

- la mise en œuvre de parcours intégrés de prise en charge du repérage de la fragilité et de l'évaluation des besoins de compensation jusqu'au retour à domicile ou en institution ;
- le lien avec la recherche et le développement de l'innovation ;
- l'enseignement et la montée en compétence des professionnels.



Les chiffres clés

133 M€ de budget annuel dédié à sa politique de l'autonomie dont,

- 83,9 M€ pour la compensation de la perte d'autonomie des personnes âgées (3 M€ de + qu'en 2021, dus en partie à l'effort de revalorisation salariale engagé au taux de 70 % pour les 2 073 professionnels du secteur de l'aide à domicile),
- 40,8 M€ pour la compensation de la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap.

D. L'enfance et la famille

La Collectivité de Corse développe une politique publique en direction de l'enfance et de la famille en accompagnant les enfants, les parents et futurs parents, dans l'ensemble de l'île.

Les professionnels interviennent préventivement pour éviter les risques de mise en danger de l'enfant, soutiennent les relations parents-enfants, assurent la protection des enfants et la prise en compte de leurs besoins fondamentaux. Ils assurent également l'agrément des candidats à l'adoption.

L'adoption du schéma directeur territorial en faveur de l'enfance et de la famille 2021-2025

La Collectivité de Corse a adopté son schéma, dans lequel ont été définies des orientations stratégiques portant notamment sur le renforcement de la prévention, la prise en charge à domicile ainsi que sur le développement de l'offre d'accueil et l'amélioration des parcours individuels.

En fin d'année, une mission d'appui au pilotage, à la mise en œuvre et au suivi du schéma a été sollicitée autour des aspects suivants :

1. ouverture de 2 structures d'accueil d'urgence ;
2. réflexion sur une meilleure offre de service en matière d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) à caractère renforcé ;
3. réflexion sur l'organisation de la direction pour améliorer l'accompagnement et la prise en charge des enfants.

Par ailleurs, [une convention entre l'Etat et la Collectivité de Corse a été mise en œuvre](#) dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance pour la période 2020-2022 dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge des enfants en favorisant la continuité et la cohérence des interventions, et en les adaptant à leurs besoins.

Suite au lancement d'un appel à projets, un cabinet conseil a été missionné afin de constituer un vivier de personnes ressources susceptibles de dispenser des formations et d'optimiser la [politique de formation de l'ensemble des intervenants](#) dans le domaine de la protection de l'enfance.

L'observatoire corse de la protection de l'enfance (OCPE), dont la convention constitutive a été signée entre la Collectivité de Corse et ses différents partenaires institutionnels et associatifs qui interviennent dans ce domaine, va s'organiser autour de 4 missions : le volet formation, le recueil des données, l'analyse qualitative de la politique de protection de l'enfance et le contrôle des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Répondre aux besoins d'accueil et d'accompagnement dans le domaine de la protection de l'enfance

Une [campagne de promotion](#) en vue du recrutement d'assistants familiaux a été initiée ; elle se poursuit à travers la diffusion de supports vidéo à destination du public.



II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .1

EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

Un **diagnostic territorial en prévention spécialisée** a été également lancé pour développer l'action sur tous les territoires notamment ruraux.

S'agissant des établissements, le programme de travaux de **réhabilitation de l'établissement Notre-Dame** à Ajaccio a été adopté en juillet par l'Assemblée de Corse. Prévus pour être achevés en 2026, ces travaux permettront de créer un **centre maternel et un relais parental** pour un coût de 5,8 M€. La pose de la 1^{ère} pierre de la **pouponnière « Bella Vista »** a eu lieu le 16 juin, cette unité est la seule structure territoriale qui permet d'accueillir les très jeunes enfants de 0 à 3 ans en raison de leurs difficultés familiales.



Pose de la 1^{ère} pierre de la pouponnière « Bella Vista », le 16 juin 2022

Un **plan de contrôle** a été défini et renouvelé chaque année sur l'ensemble des établissements. Des agents ont été habilités, ils effectueront ces contrôles de manière coordonnée avec l'Etat.

Des actions innovantes et d'animation menées sur l'ensemble du territoire en direction des enfants et dans le domaine du soutien à la parentalité

L'animation **d'ateliers de soutien à la parentalité** est effectuée sur tout le territoire et un travail autour du **« parrainage »** a été réactivé depuis 2018. Il consacre des temps partagés sans rémunération sur la base du volontariat entre l'enfant et le « parrain », autour d'activités sociales, éducatives, de loisirs, sous réserve de l'accord du mineur et de ses représentants légaux.

Les mineurs concernés sont essentiellement des mineurs confiés, pupilles de l'Etat ou en situation de délaissement parental, mais également des mineurs non accompagnés (MNA).

Le service de prévention et d'actions collectives a effectué un travail en transversalité avec les services des sports et de la jeunesse sur la mise en place d'actions au profit des enfants confiés. Une quarantaine de sorties ont été réalisées.

Des actions de **soutien scolaire** ont été mises en place ainsi que les modalités d'accès des publics accueillis par la Direction de la protection de l'enfance. Ces **prestations d'accompagnements éducatifs et scolaires** sont dispensées par la Fédération de Corse du Secours populaire français. Ces actions ont permis :

- un soutien augmenté à la parentalité ;
- un suivi scolaire du public relevant de l'aide sociale à l'enfance amélioré ;
- un levier pertinent pour limiter la reproduction des inégalités sociales.

Un groupe de paroles avec la Direction de la promotion de la santé a été initié sur les **compétences psychosociales**.

En juillet, des « colos apprenantes » ont été réalisées avec les services de prévention spécialisée et l'Etat. C'est un dispositif qui s'adresse à tous les enfants et jeunes de 3 à 17 ans souhaitant participer à un séjour organisé pendant les vacances scolaires.

Les chiffres clés

- 1 320 enfants bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance (938 en maintien à domicile et 382 en mesure de placement) ;
- 631 enfants ont bénéficié de mesures d'actions éducatives en milieu ouvert judiciaires classiques et renforcées ;
- 307 enfants ont bénéficié de mesures administratives d'actions éducatives à domicile.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .1

EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

E. Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse

Le Conseil exécutif a proposé en 2022, la construction de sa stratégie en santé en 3 étapes et a œuvré à la mise en place de concrétisations, en favorisant l'équité en termes d'accessibilité, le renforcement et le déploiement des dispositifs de santé, ainsi que l'amélioration des pratiques professionnelles et des conditions d'accueil.

La 1^{ère} étape a pour objectif d'établir l'égalité d'accès à la santé pour les usagers, au travers d'une offre de santé de proximité et territorialisée sur l'ensemble de la Corse :

- les centres de planification familiale (CPEF) ont été renforcés : ouvertures de 2 antennes à Lucciana et Baleone, et redénomination en centre de santé sexuelle ;
- les accueils de protection maternelle et infantile (PMI) ont été améliorés et de nouvelles permanences ont été ouvertes en partenariat avec les mairies, les communautés de communes ou les associations avec l'ouverture notamment du centre de Baleone en juin ;
- 916 865 € ont été consacrés à la PMI ;
- 604 077 € ont été consacrés au service prévention pour mettre en place les points d'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), les actions hors les murs et les consultations de dépistage ;
- 2 médecins se sont installés dans le Cap Corse et à Patrimoniù pour un montant d'aide de 20 000 € dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation des médecins en milieu rural ;
- Au titre des actions innovantes engagées par la Collectivité de Corse, la semaine de la santé sexuelle « le temps de sex'primer » a été organisée en mai conjointement avec l'ARS de Corse et le CoreVIH PACA Ouest Corse. Un colloque des CPEF a été proposé dont le thème était « Rumeur, jeunesse et sexualité ».



La 2^{ème} étape doit permettre d'assurer le développement de partenariats, la mise en réseau et l'offre de services hors les murs de la Collectivité de Corse :

- les réseaux contraception/IVG (RIMANA) ont été développés pour faciliter l'accès à la contraception et à l'IVG, ainsi que le groupement des sages femmes de Corse, pour garantir un accompagnement égal pour tous dans les suivis de grossesse et de naissance (formations communes, groupe de travail) ;



Réseau RIMANA de Corse

- divers groupes de travail ont été animés : accompagnement des étudiants en santé, formation, renforcement de l'accès aux soins, participation à l'équipe de lutte contre les inégalités de santé (ELIS) et au programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS : 50 000 €) ;
- la stratégie des « mille premiers jours de l'enfant » dans le cadre de l'appel à projets de l'Agence régionale de santé a été déployée. La 2^{ème} édition de la semaine « ingrandà bè : des clés pour bien grandir » s'est déroulée du 3 au 10 octobre rassemblant l'ensemble des acteurs et notamment associant la psychothérapeute et conférencière Isabelle Fillionat sur le thème « comprendre et éduquer nos enfants ».

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .1

EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

Plusieurs évènements ont eu lieu à Bastia, U Macinaghju, Fulelli, Lucciana, Belgudè, Aiacciu, I Peri, Carghjese, Pruprà, Portivechju, Sartè, Bunifaziu ;



2^{ème} édition de la semaine « Ingrandà bè »

- le projet de création di **una casa zitellina**, pour le suivi des enfants au-delà de 6 ans a été mené et débutera sur Aiacciu en septembre 2023, puis à Bastia 6 mois plus tard.

Enfin, la 3^{ème} étape se consacre au portage d'une vision ambitieuse de la santé avec nos différents partenaires et les institutions qui maillent le territoire, communes, communautés de communes et associations :

- l'accompagnement des modes d'accueil a été poursuivi dans la formation et dans l'amélioration de l'accessibilité pour les publics les plus vulnérables, 140 000 € y ont été consacrés ;
- le développement des compétences psychosociales tout au long de la vie a été prolongé par l'organisation d'un colloque annuel, la création d'un comité de pilotage avec l'ARS de Corse et l'Education nationale, et le déploiement des formations des professionnels ;



Colloque compétences psychosociales tout au long de la vie



Proto indicateur de bien-être de l'enfant

- la crèche Laetitia a continué son travail sur l'amélioration des objectifs pédagogiques et s'est engagée dans une formation du personnel sur l'alimentation de Boris Cyrulnik. Ce projet est en lien avec l'accompagnement financier dans les établissements d'accueil des jeunes enfants pour une alimentation équilibrée, le montant de cette action s'élève à 12 975 € ;
- l'achat du BuSS santé social en Plaine Orientale a été finalisé et une nouvelle étude est lancée dans l'Alta Rocca pour un nouveau BuSS. Le BuSS santé social permet d'aller vers les populations les plus fragiles et/ou vivant dans des déserts médicaux. Ce bus itinérant circule dans les communes et propose un accompagnement, par des actions d'information, de prévention et de dépistage sur place. Une équipe de professionnels répond à toutes sortes de questions spécifiques. Les consultations sont gratuites, anonymes, et sans rendez-vous ;
- l'engagement dans le plan de prévention et de protection de l'enfance contractualisé avec l'Etat s'est poursuivi et a permis de mobiliser 190 000 € pour mieux cibler la vulnérabilité sur les territoires, la formation des professionnels de la petite enfance, le soutien aux familles vulnérables par l'accès au sport, à la diététique ou au transport ;
- l'appel à projets Prévention et promotion de la santé, lancé en mai, est constitué de 2 volets : la prise en charge du mal-être des jeunes et les soins de confort et de support pour les malades du cancer (68 779 €) ;

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .1

EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

- l'appel à projets Culture et santé a été reconduit comme chaque année ;
- le service formation s'est déployé dans l'accompagnement des professionnels de la petite enfance et dans le développement d'une offre plus complète.

La création d'un centre hospitalier régional et universitaire

La Collectivité de Corse porte fortement auprès du Gouvernement la demande de **création d'un centre hospitalier régional et universitaire**, à l'instar de ce qui existe dans toutes les régions françaises.

Dans cette optique, elle a mandaté un Cabinet de conseil stratégique Government Health (GovHe) pour, dans un 1^{er} temps, effectuer un diagnostic des établissements de santé en Corse.

Cette première phase s'est étendue sur une période de 5 mois et a culminé par l'organisation d'un séminaire des acteurs le 30 novembre à Corti.



Séminaire des acteurs le 30 novembre 2022 à Corti

Ce séminaire, réunissant l'ensemble des acteurs de l'hospitalisation publics et privés et l'Université de Corse, soit 82 participants, a permis de fixer un cadre concerté des priorités de santé entrant dans l'objectif du projet d'établissement. Ainsi, 12 thématiques de santé ont été identifiées, chaque priorité de santé devant faire l'objet d'un groupe de travail spécifique. L'installation des groupes de travail initie la 2^{ème} phase des travaux qui a débuté en janvier 2023 et se prolongera jusqu'au 4^{ème} trimestre 2023, marquant la restitution des travaux.

La 2^{ème} édition des Assises de la santé

La Collectivité de Corse a instauré les Assises territoriales de la santé depuis 2019. La 2^{ème} édition s'est déroulée le 11 mars à Ajaccio au Palais des congrès et constitue le 1^{er} volet d'un cycle de travail sur les attentes des acteurs de santé en Corse. Le fil conducteur a été de tirer les conséquences de la crise sanitaire sur le système de santé insulaire. Cette journée a également été l'occasion d'explorer de manière prospective et préventive les autres menaces infectieuses pour la santé humaine en Méditerranée.



2^{ème} Assise territoriale di a salute di Corsica, le 11 mars à Ajaccio

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .1

EDIFICÀ UNA SUCETÀ DI E SULIDARITÀ

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DES SOLIDARITÉS

Les chiffres clés

- 2 720 naissances en Corse (2 917 en 2021) ;
- 3 561 consultations médicales (481 en 2021) ; cet écart s'explique par l'augmentation du nombre de vacation médicale et d'implantation de consultations ;
- 1 580 enfants vaccinés (1 124 en 2021) ;
- 1 157 consultations de puériculture (735 en 2021) ;
- 2 011 visites à domicile par les infirmières-puéricultrices (3 087 en 2021) ont permis de suivre 832 (1 775 en 2021) ;
- 303 informations préoccupantes (288 en 2021) ont donné lieu à 349 visites à domicile (273 en 2021) ;
- 160 femmes suivies à domicile par des sage-femmes (704 en 2021) ;
- 444 femmes reçues en préparation et entretien prénatal précoce du 4^{ème} mois (226 en 2021) ;
- 1 405 consultations effectuées par les psychologues (1 431 en 2021) ;
- 1 maison ouverte a été inaugurée pour la première fois en Cismonte et les ateliers de soutien à la parentalité ont été redynamisés ;
- 398 visites à domicile effectuées par des éducatrices de jeunes enfants (810 en 2021) auprès de 101 familles ;
- 604 séances de prévention à destination des enfants de maternelle ;
- 2 304 enfants de moyenne section dépistés sur 2 912 inscrits ;
- 368 enfants orientés vers un médecin spécialiste ;
- 523 assistantes maternelles et 52 agréments délivrés (486 et 32 agréments en 2021).
- 2 maisons d'assistantes maternelles, 6 micro-crèches et 1 crèche agréées ;
- 86 assistantes familiales agréées et 4 agréments délivrés ;
- 3 576 personnes reçues par les centres de planification et d'éducation familiale (3 586 en 2021), 611 contraceptifs délivrés (812 en 2021) et 334 personnes ont bénéficié d'un accompagnement à une IVG (276 en 2021) ;
- 193 interventions d'information de prévention dans les collèges et lycées ont permis de rencontrer 4 070 élèves ;
- 166 élèves du primaire ont suivi des séances de développement des compétences psychosociales (102 en 2021).

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

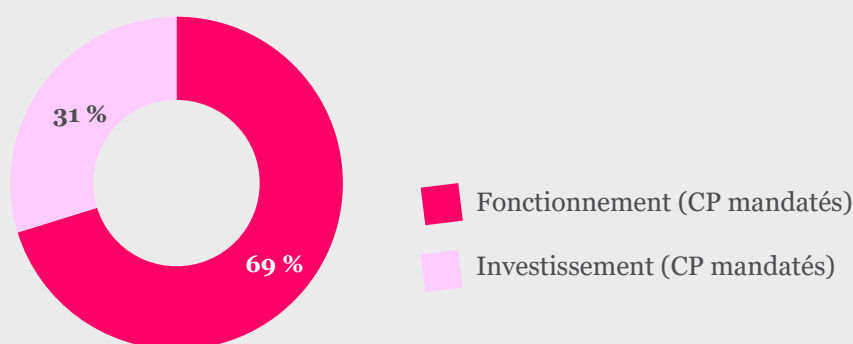
ACCHISU AXE .2

PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

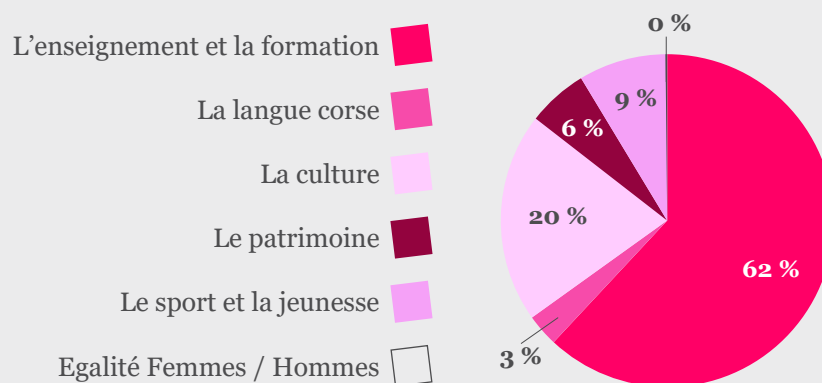
FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

	CP votés en 2022 en euros	CP mandatés en 2022 en euros	Taux de réalisation
Dépenses totales de l'axe	124 658 007,14	115 358 779,18	92,54 %
Total Fonctionnement	85 213 007,00	80 978 297,29	95,03 %
Total Investissement	39 445 000,14	34 380 481,89	87,16 %

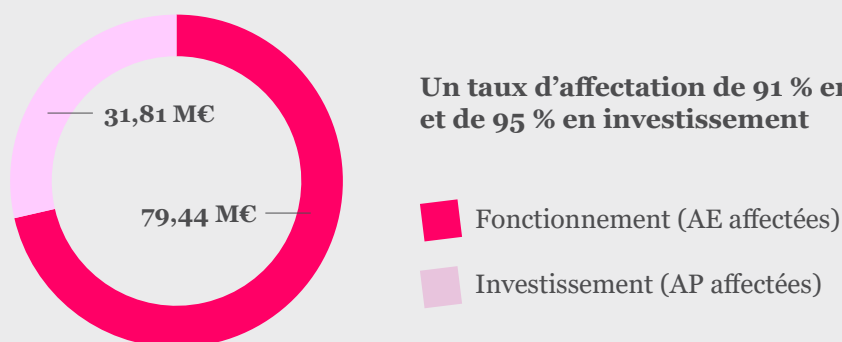
La répartition des dépenses entre fonctionnement et investissement



Répartition des dépenses réalisées de l'axe II par politique



La programmation financière



Données issues du compte administratif 2022

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

A. L'enseignement, la recherche et la formation

L'enseignement secondaire

Cette année a été marquée par la révision des modalités d'attribution des moyens aux établissements d'enseignement secondaire publics, modalités inchangées depuis 2004. Cette refonte complète s'est faite sur la base d'un mode de calcul individualisé pour une meilleure prise en compte des besoins réels des établissements, estimés à partir de l'analyse des comptes financiers, des dépenses et des recettes, mais aussi à partir des capacités financières, appréciées par le fonds de roulement des établissements. Les notions d'éloignement géographique et de ruralité ont été intégrées dans la méthodologie de calcul. Ainsi, pour l'année 2023, année d'installation du nouveau modèle, le montant total de la DGF attribué aux collèges et lycées de Corse sera de 7 682 089 €, contre 6 261 726 € en 2022.

L'enseignement supérieur, la recherche et la culture scientifique

Outre le suivi et la programmation d'actions et de projets récurrents, tels que l'organisation et la coordination de la Fête de la science, l'organisation du 2^{ème} forum territorial des acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) à Corti, ou encore la participation aux différents comités de pilotage des dossiers de recherche tels que « DHAVID », « BioDivCorse », « GERHYCO », « BDLC », « B3C » et « GOLIAT », l'année 2022 a permis la mise en œuvre du dispositif « Feminscienza » visant à encourager les jeunes filles à s'orienter vers des filières scientifiques et/ou techniques, et à s'engager dans une démarche de lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.



L'accompagnement éducatif et la vie étudiante



L'accompagnement éducatif a été renforcé par la reconduction des appels à projets tels que « I trufei scolari di u sviluppu à longu andà - Les trophées scolaires du développement durable », « E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire » et « Educ'Altitudine/Educ'Attitudine », ou encore par le biais de

la commission territoriale des voyages scolaires du 1^{er} degré, instance pilotée par la Collectivité de Corse regroupant les 2 directions des services départementaux de l'Éducation nationale et les principaux financeurs. Dans le cadre du schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante, près de 2 400 demandes ont été instruites. Cette année aura vu la mise en place d'une mesure importante en matière d'aide à la restauration universitaire : la prise en charge par la Collectivité de Corse de « l'euro restant » afin que les étudiantes et étudiants puissent bénéficier de 2 repas gratuits par jour au restaurant universitaire.

La formation tout au long de la vie

Dans le domaine de la formation professionnelle, une démarche de recueil des besoins des entreprises et des territoires a été lancée à travers les comités locaux de formation (CLF). Ce recueil permettra d'alimenter le prochain programme régional de formation qui a déjà formé 1 490 stagiaires en 2022. Le lancement expérimental d'accords-cadres pour l'achat de formations a également été réalisé, avec pour but d'apporter plus de réactivité dans la mise en œuvre des formations. Un bilan du contrat de plan régional pour le développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) a été dressé au moyen d'ateliers collaboratifs et a permis de dégager des enseignements qui seront pris en compte lors de l'élaboration du prochain document.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

**PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE**

**FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS**

En matière de formations sanitaires et sociales, le processus de délocalisation sur les différents territoires, Corti, Portivechju, Calvi, s'est développé, et de nouvelles formations ont été créées dans le domaine social (éducateur jeune enfant, travailleur en insertion sociale et familiale, moniteur éducateur, accompagnant éducatif et social).

En matière d'apprentissage, un appel à projets visant à soutenir l'effort d'investissement des CFA a été lancé. Il a permis de financer l'effort de territorialisation de l'offre de formation, ainsi que l'aide à l'accompagnement des publics.

L'orientation tout au long de la vie au travers de 3 domaines d'intervention :

- l'orientation professionnelle et l'accompagnement, par la mise en place des points d'information territoriale (PIT) sur la validation des acquis de l'expérience (VAE).
- la diffusion de l'information :
 - ◇ une campagne de communication relative à la mise en place des PIT VAE ;
 - ◇ l'évolution du site Corsica Orientazione ;



- ◇ l'élaboration et la diffusion de guides en orientation (Chi fà dopu à u bascigliè, Chi fà dopu à a terza et Guida di l'amparera in Corsica).

En effet, l'article 18 de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a transféré à la Collectivité de Corse à compter du 1^{er} janvier 2019 des « missions exercées par les délégation régionale de l'ONISEP en matière de diffusion de la documentation ainsi que d'élaboration des publications à portée territoriale relatives à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et des étudiants ».

- L'orientation scolaire et universitaire :
Des actions ont été menées, dans le cadre d'une convention signée en 2021 entre l'État (rectorat, préfecture, maritime et agricole) et la Collectivité de Corse, permettant de définir les périmètres d'actions de chacun des partenaires en matière de diffusion de l'information sur les métiers et sur les formations auprès des publics scolaires, universitaires, des apprentis et de leurs familles (loi du 5 septembre 2018), comme par exemple la mise à disposition de supports en matière d'orientation à destination des équipes pédagogiques des EPLE (boîtes à outils, casques immersifs...), et l'organisation du salon « E strade di l'orientazione » ;



- ◇ la coordination des actions de lutte contre le décrochage scolaire sur l'ensemble du territoire ;
- ◇ la réalisation de 3 impieghi avec Corse-Matin afin de valoriser les compétences de la collectivité dans le domaine de l'orientation, l'éducation, la formation et l'apprentissage.

Les bâtiments d'enseignement

En 2022, des travaux de maintenance ont été mis en œuvre dans de nombreux établissements pour des aménagements pédagogiques, la sécurité réglementaire, la restauration, les rénovations diverses. Ces actions s'inscrivent dans le programme pluriannuel d'investissement dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) pour la période 2018-2023, d'un montant global de 78,89 M€.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

**PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE**

**FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS**

Les actions majeures en matière de travaux :

- la livraison d'un nouvel internat au campus Corsic'Agri de Borgu (1,6 M €) ;



- la mise en service du nouveau pôle des sciences de la cité scientifique, technologique et professionnelle de Montesoru de Bastia (3,8 M €).



Les principales études en cours, pour des travaux prévus en 2023 et 2024 :

- la rénovation de l'internat de la cité scolaire Pasquale Paoli de Corti en internat d'excellence ;
- la construction d'un bâtiment de transformation au campus AgriCorsica « U Rizzanesi - Sartè » ;
- la surélévation des ateliers du lycée maritime et aquacole de Bastia ;
- la construction d'un pôle des sciences au collège de Baleone de Sarrula à Carcupinu ;
- la construction d'un pôle des sciences au collège Orabona de Calvi ;
- l'extension pédagogique du collège de Campu Vallone à Biguglia ;
- la mise en accessibilité en mobilité réduite (PMR) de plusieurs EPLE de Corse.

Concernant le programme d'amélioration des performances énergétiques des établissements scolaires, 2 opérations importantes ont été approuvées par l'Assemblée de Corse :

- la rénovation énergétique du lycée Giocante de Casabianca de Bastia (4 812 461 €) ;
- la rénovation énergétique de l'externat du campus AgriCorsica « U Rizzanesi - Sartè » (2 218 690 €).

Concernant l'enseignement supérieur, l'Assemblée de Corse a approuvé le programme de rénovation fonctionnelle et énergétique de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aiacciu (INSPE) pour un montant d'opération de 7,99 M€.

Le numérique éducatif

La collectivité a poursuivi, en concertation avec le rectorat et les EPLE, la mise en place du dispositif de maintien en conditions opérationnelles des équipements et infrastructures numériques des EPLE à travers :

- la structuration de l'équipe mobile d'intervention avec 13 agents répartis dans différents établissements scolaires ;
- la poursuite du renouvellement et de l'extension du parc informatique : 938 postes informatiques, 100 vidéoprojecteurs, 435 tablettes, 460 disques durs (1,15 M€) ;
- le remplacement du matériel réseau, câblage et onduleurs (352 000 €) ;
- le lancement des opérations de rénovation des infrastructures informatiques de 12 établissements.

Les chiffres clés

- 380 000 m² de surface bâtie du patrimoine EPLE ;
- 10,63 M€ investis dans les infrastructures d'enseignement ;
- 1 043 factures réglées aux divers prestataires ;
- 209 prestataires intervenus dans les EPLE.

B. A lingua corsa

L'année 2022 a été une année de recueil de données stratégiques et de production intellectuelle au service de la définition de la politique linguistique.

D'une part, un rapport sur la stratégie d'immersion a été présenté à l'Assemblée de Corse et vise à proposer des actions concrètes d'un point de vue éducatif mais également sociétal ; d'autre part, un rapport d'orientation sur la politique linguistique insufflé une nouvelle collégialité dans la politique linguistique, tant dans sa gouvernance que dans son évaluation. Adossée à ce dernier rapport, une enquête sociolinguistique exhaustive permet de disposer d'une base sérieuse sur la pratique réelle de la langue dans la société.

Le rapport relatif à l'immersion, une stratégie au service de l'apprentissage et de la pratique de la langue corse

Il propose des actions concrètes portées et financées, à titre principal, par la Direction de la langue corse. On y trouve le soutien aux centres d'immersion pour 610 000 €/an, tels que les centres de Savaghju ou Bastelica qui reçoivent pour des séjours d'1 semaine, ou Campanari et Loretu à la journée. Ces centres sont fréquentés par environ 3 600 élèves par an.

On retrouve également le soutien aux ateliers de pratiques artistiques en immersion en langue corse pour 200 000 €/an, (5 500 élèves pour 3 500 heures d'exposition à la langue), le soutien à l'association Scola Corsa pour l'enseignement immersif 500 000 € attribués pour sa 2^{ème} année d'existence.

Le lancement d'un appel à projets « Lingua è Natura », en partenariat avec le PNRC, offre des séjours en immersion linguistique, dans les structures du Parc, aux écoles du 1^{er} degré, pour un montant de 200 000 €.

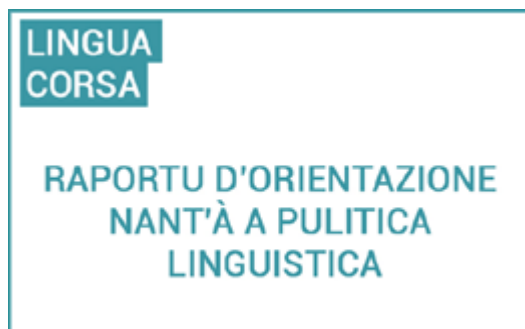
Ce rapport présente également un volet sociétal, notamment avec la reconduction et le développement du réseau des « Case di a lingua ». Cette dizaine de structures dispose d'une centaine de formateurs en langue corse pour un millier de personnes touchées par an et d'un budget de 800 000 €/an. Depuis plusieurs années, ce réseau financé à 80 % par la Collectivité, permet la pratique en langue corse



au travers de divers ateliers (chant, journalisme, musique, théâtre, etc.) pour le grand public, bien qu'il peine à toucher les plus jeunes.

Le rapport d'orientation sur la politique linguistique

Ce rapport doit permettre une nouvelle méthode de travail entre le Conseil exécutif de Corse, l'Assemblée de Corse, les instances consultatives rattachées à la Collectivité de Corse et les acteurs de la politique linguistique, ainsi qu'une meilleure évaluation de la politique linguistique.



Il réalise un large tour d'horizon des évolutions institutionnelles et avancées, notamment dans le domaine de l'éducation, de ces 50 dernières années. Il offre également un retour sur la politique linguistique de la Collectivité de Corse depuis la création de la Direction de la langue corse en 2011.

Outre la présentation de la situation de la langue corse dans l'enseignement, il présente les résultats de l'enquête sociolinguistique menée par la direction, 10 ans après celle de 2012.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

La mise en ligne du site de la Direction langue corse est également une réussite majeure dans la mesure où il permet à la fois de recenser les actions et documents-cadre de la direction, et les informations liées à la politique linguistique initiée par la Collectivité de Corse.



www.isula.corsica/linguacorsa

Y sont présents des outils tels que des annuaires de sites de traductions, des dictionnaires et lexiques en langue corse, des outils à destination du grand public, des liens vers des partenaires institutionnels, associatifs ou privés qui développent l'usage de la langue corse, une revue de presse liée à la politique linguistique, et diverses informations en lien avec la langue corse.

L'action en faveur de la langue corse

Elle est menée tout au long de l'année au travers de réalisations récurrentes essentielles au développement de la langue corse. On retrouve, par exemple, des actions dans le domaine de l'enseignement avec les dotations aux filières bilingues, le soutien aux centres immersifs, l'accompagnement d'associations promouvant la langue corse comme dans le théâtre, la promotion de la charte de la langue corse, les conventions avec les médias, ou encore les actions ponctuelles comme l'appel à projets Festa di a lingua, Linguimondi ou les remises de prix (Prix du Livre, Premiu Fazi).



Prix du livre corse 2022

Le volet éducatif

La politique de la Collectivité de Corse a permis, d'une part de porter assistance aux nouveaux sites d'écoles immersives, publics ou privés, afin de pérenniser et encourager ce modèle d'enseignement, et d'autre part de mettre en exergue le développement des centres immersifs courts et longs séjours. De nouveaux centres ont été créés en partenariat avec le schéma de massif montagne, afin de parvenir à une offre équitable dans l'île, notamment en termes d'accessibilité, les frais de transport restant souvent un frein pour certaines écoles et établissements.

Le volet « aide à la diffusion de la langue corse au sein de la société »

Le soutien accru à la création audiovisuelle et numérique en langue corse, ainsi que l'aide aux associations, sont la clé de voûte de la politique linguistique portée par la collectivité en faveur de la diffusion sociétale. A cet effet, le plan « Media & Lingua Corsa » sera poursuivi et étendu à de nouveaux médias.



Enfin, un effort particulier a été mené à destination des collectivités publiques toujours plus nombreuses à nous solliciter pour les accompagner à la mise en œuvre d'une politique locale en faveur de la langue.



II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

Les chiffres clés

- 3,6 M€ consacrés au budget de la langue corse, soit 9 € par habitant, en augmentation par rapport à 2021 ;
- 312 élèves scolarisés en maternelle immersive dans le public et 1 nouvelle école immersive sur Sarrula è Carcupinu portant à 3 le nombre d'écoles immersives associatives pour environ 70 élèves ;
- 44,6 % des élèves bilingues en établissements publics, sur 253 écoles 156 ont une filière bilingue (61,7 %) ;
- 23,77 % des élèves de CM2 standard atteignent le niveau A2, et 45,61 % des élèves en filière bilingue atteignent le niveau B1 ;
- 29 collèges proposent un enseignement bilingue ;
- 10 Case di a lingua sur le territoire pour un budget 800 000 € et plus de 1 000 personnes touchées ;
- A Festa di a Lingua : plus de 150 actions portées par 45 porteurs de projets (29 associations, 10 communes et intercommunalités, 4 entreprises et 2 centres de formation) pour un budget de plus de 420 000 € (+13 %/2021) ;
- Pianu media & lingua corsa :
 - ◇ 23 % des programmes de ViaStella sont en langue corse. Une formation continue est proposée aux journalistes ;
 - ◇ 33 % du temps d'antenne de France Bleu RCFM est en langue corse ;
 - ◇ 147 communes, 5 intercommunalités, 27 établissements publics, 8 médias, 28 entreprises, ainsi que 58 associations ont signé la charte.



C. Le patrimoine

Cheffe de file de la politique de protection et de valorisation du patrimoine, la Collectivité de Corse ordonne son action autour de plusieurs axes - restauration et valorisation, médiation, éducation - en s'appuyant sur les fortes compétences des acteurs de terrain et sur les collectivités et territoires dépositaires de ces richesses. C'est l'un des piliers du développement durable de l'île.

Les principaux domaines concernés par son action sont l'architecture, le mobilier et l'immatériel.

La mise en valeur du patrimoine

La valorisation est une des missions 1^{ères} de la Direction du patrimoine et concerne tant les habitants de la Corse que ceux et celles qui y sont de passage.

En 2022, la collectivité a réalisé :

- l'étude des publics des sites archéologies et des musées ;
- l'exposition sur les 40 ans de l'Assemblée de Corse et les animations (concerts, visites guidées...) ;
- les éditions de plaquettes sur la diversité, sur le château de la Punta ;
- le règlement des aides ;
- la diffusion des actualités de la Direction du patrimoine sur le site internet et les réseaux sociaux ;
- les études sur le projet du château de la Punta et la rédaction du projet de Jardin botanique ;
- l'accompagnement de structures associatives et de communes pour leurs projets de mise en valeur.



L'inventaire

La Collectivité de Corse est chargée de l'inventaire général du patrimoine de la Corse qui recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine d'intérêt culturel, historique ou scientifique

Elle conduit les études et définit les actions qu'elle entend mener en matière de patrimoine protégé, de travaux de conservation et de valorisation des monuments historiques, à l'exception de ceux qui demeurent propriété de l'Etat.

Les études portant sur le patrimoine architectural et mobilier suivent leur cours et constituent l'action

phare de la direction, en 2022, avec les inventaires des communes de Piana et de Portu, et le vaste inventaire thématique relatif à l'activité du charbonnage à travers l'étude de la région de Valle Longa.

Le service coordonne la préparation d'un catalogue et d'une exposition Legnu sacru sur les retables et bois sculptés de Corse. Les outils d'aide à l'inventaire évoluent avec l'acquisition d'une nouvelle application et le développement d'un outil embarqué permettant la saisie des données sur le terrain.

L'aide au patrimoine et aux musées

Le patrimoine culturel subventionnable recouvre des biens communs, matériels ou immatériels, que l'on veut valoriser ou maintenir pour les générations futures. Ce patrimoine doit avoir une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire de l'art ou de la science ou du point de vue esthétique, ethnologique ou anthropologique tels que le patrimoine architectural, industriel et maritime, culturel matériel et immatériel, religieux, agricole et rural.

La collectivité assure le contrôle et la gestion administrative des dossiers d'aide aux tiers instruits par la Direction du patrimoine.

Afin de formaliser de manière optimale toutes les possibilités d'accompagnement aux tiers, un nouveau guide des aides a été voté par l'Assemblée de Corse le 24 novembre.

Cette année, 4,234 M€ ont été mobilisés en investissement pour les opérations de restauration des patrimoines immobiliers et mobiliers, ainsi que pour les recherches archéologiques et les musées pour leurs activités.



II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

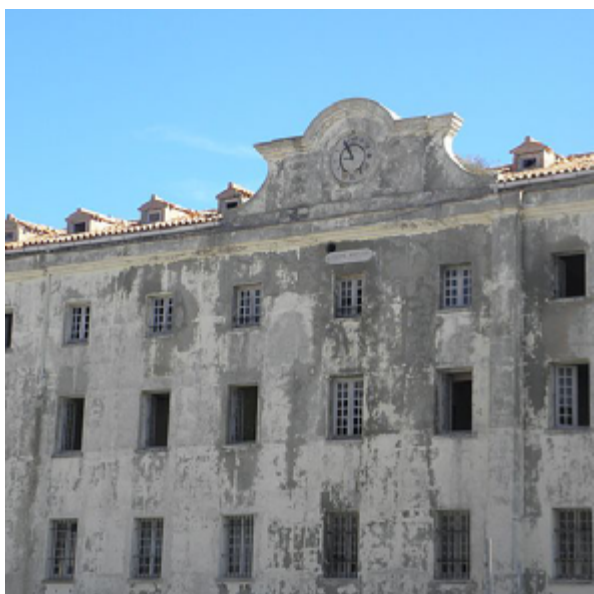
PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

La conservation et la restauration de l'architecture

Le service poursuit les opérations en maîtrise d'ouvrage sur les monuments historiques propriétés de la collectivité :

- la restauration des toitures de la caserne génoise de Bunifaziu ;



- l'attribution à l'architecte en chef des monuments historiques de la mission de maîtrise d'œuvre de la cathédrale d'Aiacciu ;
- la validation du programme de travaux de la tour de Fautea (inscrite aux monuments historiques) à Zonza ;
- la consultation de maîtrise d'œuvre de la tour de Santa Maria Chjapella (inscrite aux monuments historiques) à Ruglianu ;
- le suivi des opérations de restauration du château de Stopielle à Centuri.



Le Centre de conservation-restauration du patrimoine mobilier de Corse (CCRPMC)

Cet établissement, situé en Balagne (Calvi), est dédié à la conservation-restauration des œuvres d'art. Il permet la transmission de notre patrimoine artistique aux générations actuelles et pérennise aussi la bonne conservation pour les siècles à venir.

Le centre a accueilli cette année, la restauration de douze tableaux, deux sculptures et le conditionnement de cinquante objets de la collection Fabbrica Design. Une exposition Citadelle en lumière (photographies originales de la citadelle de Calvi), ainsi que des d'objets du patrimoine religieux de la ville, restaurés dans nos services, a été organisée.

Le centre propose également des formations professionnelles, des activités culturelles et met à disposition ses locaux aux associations.

La médiatrice du centre a reçu près de 500 élèves pour des ateliers pédagogiques.

Les musées et sites archéologiques de la Cullettività di Corsica

Leurs missions fondamentales de conservation, d'études, d'enrichissement et de valorisation des collections ont été poursuivies.

- Le **musée de la Corse** a accueilli environ 70 000 visiteurs en 2022, qui ont pu découvrir la nouvelle exposition temporaire Trà mare è monti - Architettura è patrimoniu. Les 1^{ères} Assises de l'architecture et du patrimoine se sont déroulées les 6 et 7 mai à Corti à l'université de Corse et au musée de la Corse. Le musée a également procédé à des acquisitions : œuvres de Capponi, Delafosse, Utrillo.



II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

- Le **museu archeologicu di Corsica**, in Sartè, a présenté l'exposition temporaire Aldilà. « Riti funararii i sprissioni di u sacru in a Corsica priistorica - Rites funéraires et expressions du sacré dans la Corse préhistorique ».
- Le **museu Pasquale Paoli** in Merusaglia a inauguré l'exposition temporaire « Pasquale Paoli, un mitu fundatore » et a fait l'objet d'un réaménagement complet du bâtiment avec un espace jeune public, une boutique et l'ouverture prochaine de « a salla » pour évoquer la Castagniccia.



- Les **sites archéologiques** ont accueilli plus de 50 000 visiteurs malgré de nombreux jours de fermeture en raison du risque incendie.
- Le **site antique d'Aleria** a été valorisé par le biais du Festiv'Aleria Antica au mois de juin. La publication de l'ouvrage « Aleria et ses territoires » a concrétisé la reprise des recherches sur ce territoire.
- Le projet de requalification **Citadella XXI**, à Corti, est entré dans sa phase opérationnelle avec la notification des 2 marchés de maîtrise d'œuvre liés à la conservation-restauration du castellu, ainsi qu'à l'aménagement et la valorisation des parcours extérieurs.



La mission projets européens permet de répondre à des problématiques communes avec nos voisins européens.

En 2022, se sont tenus les séminaires de clôture des programmes Gritaccess, RACINE et ItinERA. La Direction du patrimoine, cheffe de file du projet Gritaccess, a pu obtenir un financement de 6 704 176 €, avec un budget consommé de plus de 93 %. Le projet RACINE a permis de développer des outils numériques dans les musées de Merusaglia et de l'Alta Rocca.

La mission mécénat a pour but de mieux sensibiliser la sphère privée et l'ensemble de la population à la sauvegarde du patrimoine.

La convention avec la Fondation du patrimoine, qui vise à créer un partenariat opérationnel, a été renouvelée pour une durée de 5 ans, avec 193 nouveaux dossiers échangés, parmi lesquelles 13 nouvelles ouvertures de souscription et une levée de 550 718 €. La 1^{ère} phase des travaux de sauvegarde de l'amphithéâtre antique d'Aleria a été financé à 83,11 %.

Les archives de Corse (Cismonte et Pumonte) ont réalisé une opération de numérisation en interne des registres paroissiaux.

Par un partenariat avec le service interministériel des Archives de France, la mise en ligne d'une grande partie des inventaires numériques du Pumonte et du Cismonte a été effectuée sur le portail national France Archives.

Le partenariat avec le centre culturel Una Volta et le collège Saint-Joseph de Bastia s'est poursuivi avec l'accueil d'une classe de 6^{ème} dans le cadre du festival de la BD à Bastia. L'illustratrice, Laurie Agusti, a travaillé sur des documents d'archives et a réalisé une BD, présentée lors d'une exposition.

Les chiffres clés

- 6 375 200 € d'AP ou investissement ;
- 1 974 000 € d'AE ou fonctionnement.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

D. La culture

Le cadre de l'action culturelle s'organise autour de 4 axes majeurs :

- « **Ingrandà incù a cultura** » : répondre par l'éducation culturelle aux enjeux d'égalité d'accès à l'offre de formation, aux programmations culturelles, au suivi d'un parcours culturel de l'enfant ;
- « **Sviluppà a creazione** » : par la création d'un écosystème propice, inciter l'émergence au travers de lieux de création collaboratifs, permettre l'usage de la langue corse, accompagner la culture corse dans la modernité ;
- « **Fà vede è fà cunosce a creazione in ogni locu, in ogni territoriu è aldilà** », favoriser la diffusion des œuvres, encourager les artistes à investir de nouveaux lieux, inciter les structures à mener des actions de médiation culturelle et des « hors les murs », construire de nouvelles structures et enfin permettre aux artistes de montrer leurs œuvres en Corse et ailleurs ;
- « **Intraprende ind'è a cultura** », encourager le financement et l'accompagnement des industries culturelles.

Le règlement des aides dédié à la culture, les chartes territoriales, le schéma de la formation initiale artistique 2017-2021, la nouvelle stratégie dans le domaine du livre et de la lecture publique et les appels à projets sont les outils de mise en œuvre de ces orientations stratégiques.

Les actions menées dans le cadre de ces 4 axes ont eu pour objectifs principaux de maintenir le lien avec le public, de soutenir la création et de développer des actions culturelles.

Ingrandà incu a cultura

Le centre d'art polyphonique (CAP) de Sartè a poursuivi ses interventions en direction des publics jeunes et adultes, avec, plus spécifiquement en 2022, une action pédagogique hebdomadaire « **I Zitelli a l'opera** », la fin de la phase expérimentale des dispositifs « **Orma di l'usu** » (chant traditionnel), « **Accademia lirica** » (chant lyrique) et « **Andaghjina di l'artisti** » (chant contemporain).

L'implantation des « **Atteddi cantu tradiziunali** » (chant traditionnel) est effective dans les 9 territoires. Pour le chant contemporain, l'action est basée sur le site du CAP et en formule mixte pour l'Accademia lirica.



La cinémathèque de Corse, malgré la réalisation de travaux importants dans le bâtiment, a poursuivi la mise en œuvre d'actions pédagogiques auprès du jeune public et du public scolaire avec L'éducation à l'image (CNC), un partenariat culturel avec les classes cinéma-audiovisuel de 3 lycées corses, l'atelier participant au dispositif « **Cinéma, cent ans de jeunesse** » à destination des élèves du collège du Taravu.



Dans le domaine des **arts vivants**, face à la rareté des spectacles théâtraux en langue corse pour le jeune public, un appel à projets « **Leghje e cumentu** » a été lancé, portant sur 2 projets d'adaptation théâtrale issus des livres sélectionnés pour le prix des Jeunes lecteurs de Corse « **Leghje Eleghje** ».

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

La diffusion de ces créations théâtrales dans les lieux de diffusion partenaires est programmée pour les mois de mai et juin 2023, en direction de plus de 6 000 élèves.

Concernant le dispositif **Pass Cultura**, une action de dématérialisation a été engagée, dans le cadre de la création d'une plateforme et d'une application dédiée : le « **Pass Ghjuventù** », qui devrait être mis en application à la rentrée scolaire 2023/2024.



Un travail de fond a été engagé pour préparer le **nouveau schéma régional des enseignements artistiques et de l'éducation artistique et culturelle (EAC) 2023-2028** qui a été adopté par l'Assemblée de Corse. Il intègre la notion de parcours de formation pendant et hors temps scolaire et L'éducation artistique et culturelle (EAC) dans une convention Etat-CdC.

Dans le domaine des **arts visuels**, le soutien à la formation des jeunes talents s'est maintenu avec une aide en direction d'une quarantaine de bénéficiaires pour un montant de 104 500 €. Les actions artistiques pédagogiques se sont développées dans le cadre des ateliers de pratiques artistiques (40 ateliers pour 1 152 heures).

Sviluppà a creazione

La Collectivité de Corse a maintenu un niveau important de financement concernant **les fonds d'aide à la création avec un budget de près de 4,7 M€**.

Dans le domaine du **livre**, ce fonds, d'environ 220 000 €, s'est enrichi d'aides à la production de podcasts et de bourses d'écriture. Une réflexion a été engagée pour inciter au développement de résidences d'écriture.

Le fonds d'aide à la création **arts vivants** a permis de financer 30 projets pour un total de 600 000 €. Le fonds **audiovisuel, cinéma** a été maintenu à un niveau élevé, soit 3,8 M€, celui dédié aux **arts visuels** à 45 700 €.

En outre, l'opération « **Una nascita, un libru** » a été renouvelée. Elle vise à favoriser la création littéraire insulaire, la promotion de la langue corse et la sensibilisation des tout-petits à la lecture au travers de la réalisation d'un ouvrage distribué dans les PMI. Cet ouvrage a été réalisé en Corse, de sa création à son édition à 3 000 exemplaires, pour un coût de 12 000 €.



Presentazione di l'opera litteraria "D'isule nati"

Le **centre d'art polyphonique** a développé cinq « **Andana** », résidences de travail artistiques et a donné une suite favorable à diverses sollicitations sur la ligne « **Appoghju** », soutien aux artistes.

La **cinémathèque de Corse** a, quant à elle, poursuivi ses activités en matière d'enrichissement et de valorisation des collections, avec 59 affiches de films, 28 photographies, 2 livrets et 300 documents d'archives qui sont entrés dans les collections. 55 œuvres ont été déposées à ce titre sur support numérique. Le transfert numérique d'éléments vidéo s'est poursuivi malgré la fermeture temporaire des espaces techniques et un programme de restauration de films, clé du patrimoine cinématographique corse, a été initié.

Le **FRAC Corsica** a enrichi sa collection de 18 nouvelles œuvres. Les fabrique culturelle (Aria, Aghja, Voce, Casel'Arte, Providenza), laboratorii et arte squadre proposent dans leur programme d'activités, des résidences d'artistes et de création. Afin d'assurer pleinement leur rôle hybride, la Collectivité de Corse a soutenu des structures telles que l'Aghja pour des travaux de réhabilitation de leurs locaux.

Dans le domaine des **arts visuels**, le nombre de projets aidés a augmenté et le soutien à la création s'est accru de +50 % en 4 ans. Deux laboratorii culturali ont été soutenus : u Staccone (Moltifau) et le laboratoire d'art L.I.A (Aiacciu).

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

Fà vede e fà cunosce a creazione in ogni lochi è aldilà

La programmation d'animations des services lecture publique Cismonte et Pumonte, s'est renforcée dans les médiathèques territoriales, sur le réseau de lecture publique (bibliothèques communales, relais lecture...) et « hors les murs » (journées historiographiques au musée de Mariana à Lucciana, prix des lecteurs de Corse, prix leghje eleghje, prix libri sparti...). Elle s'est étoffée d'une offre gratuite dématérialisée à la plateforme Alindì pour les usagers inscrits des médiathèques territoriales.

La présence d'acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires...) dans deux salons professionnels, Salon du livre historique de Blois et de la BD d'Angoulême, a permis de valoriser et promouvoir la création littéraire insulaire.

Le centre d'art polyphonique a programmé 5 « *Scelta artistica* », formule de concert pédagogique, 2 « *tramendera* » (conférences), 3 rencontres, 2 stages de « *Franca u passu* », 2 stages de « *Maestranza* », soit une fréquence de 2 actions par mois.

La cinémathèque est intervenue uniquement hors les murs du fait de sa fermeture au public. Les principaux temps forts de la programmation ont ainsi été maintenus notamment en partenariat avec le cinéma Galaxy.

Le FRAC a organisé 3 expositions à Corti : Zeyn Joukhadar et Matteo Rubbi, *L'Atlante di e Meraviglie*, Caroline Poggi et Jonathan Vinel, *Cautère*, ainsi que Pauline Curnier Jardin, *Lente Passioni*.

Des actions hors-les-murs : Raymond Depardon, *Corse (1997-1998)* à Una Volta puis à la Mediateca L'Animu di Portivechju, Bruno Peinado au Palais Fesch et Peinado/Volonter à l'Animu.



L'œuvre de Mélissa Épaminondi, *Lavezzi*, a été exposée dans le cadre de la Biennale d'art contemporain De Renava à Bunifaziu. Lors du weekend des FRAC, des vidéos de la collection ainsi qu'une performance de Béatrice Balcou ont été présentées à la Casa Conti - Ange Leccia à Oletta.

Dans le domaine des arts vivants, la remise à niveau de l'équipement des lieux de spectacles tels que la salle Cardiccia à I Prunelli di u Fiumorbu et le théâtre San Angelo à Bastia s'est prolongée en 2022.

23 projets ont été aidés, au titre de la promotion à l'extérieur, pour un total de 324 000 € dédiés à des tournées, concerts, prospection, participation à des salons comme le Womex et le festival d'Avignon.

Dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma, le « *Festivale di u film mediterraneu* », Arte Mare a fêté ses 40 ans. Une édition d'envergure avec notamment un prix Arte Mare/40 ans, 116 films projetés dont de nombreuses avant-premières, des concerts, des expositions, tables rondes autour du cinéma corse.

Dans le domaine des arts visuels, le développement des lieux d'exposition par le soutien aux associations Aux arts, etc., Una Volta (Bastia), Casa Conti (Oletta), Corsica Luce (Nonza) et au Centre méditerranéen de la photographie s'est poursuivi. Le développement d'actions de diffusion dans le rural a connu un essor avec la multiplication des festivals autour des arts visuel et le 1^{er} festival structurant, la Biennale internationale d'art contemporain « Renava » de Bunifaziu.

Afin d'encourager, développer et maintenir des liens durables et privilégiés entre la Corse et différentes régions méditerranéennes, la CdC a décidé d'initier une 1^{ère} coopération transfrontalière dans le domaine culturel, patrimonial et éducatif en lien avec la Catalogne.

Intraprende ind'è a cultura

Un fonds de soutien au secteur du jeu vidéo, spécifique à la Corse, a été créé pour faire émerger la filière, avec 2 dispositifs d'aide à la conception et au prototypage de jeu vidéo. La salle de cinéma du centre-ville d'Aiacciu « Le Laetitia » a réouvert ses portes en octobre.



II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ È U SPANNAMENTU DI E PERSONE

FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

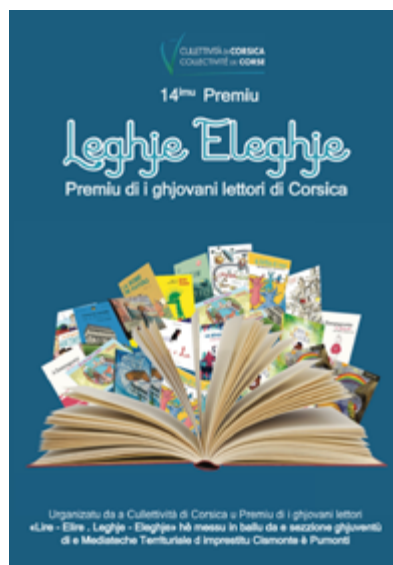
Le soutien de la Collectivité de Corse, d'un montant de 378 413 €, à la SAS Tryptique s'inscrit dans un contexte de **modernisation globale du parc cinématographique insulaire** et d'amélioration de l'offre globale et diversifiée des films en salles.

Dans le cadre d'un projet de cinéma itinérant, destiné à garantir l'accès à la culture cinématographique aux populations rurales, une aide de 60 266,40 € a été votée pour doter les établissements cinématographiques exploitants de « Ellipse Cinéma » et « Cinéma Galaxy » de matériels techniques de diffusion.

Le soutien à la chaîne TelePaese a été renouvelé avec une nouvelle convention 2023-2025. Les 3 diffuseurs agréés, TelePaese, France 3 Corse Via Stella et la plateforme SVOD Allindi, participent ainsi à l'écosystème de la production insulaire.

Pour le prix « **Leghje eleghje** », 2 000 exemplaires d'ouvrages jeunesse en langue corse ont été achetés chez les éditeurs et libraires insulaires pour un montant de 27 882 €.

Enfin, le contrat territorial d'objectifs et de progrès culture (CTOP), voté en 2021, a permis la mise en œuvre de formations dans le but de professionnaliser les acteurs culturels.



Les chiffres clés

- 3,8 M€ mobilisés pour l'aide à la création cinématographique et audiovisuelle pour 126 projets dont,
 - ◇ 399 030 € d'aide à l'écriture et au développement,
 - ◇ 466 500€ d'aide à la jeune création,
 - ◇ 2 022 500€ pour la production audiovisuelle,
 - ◇ 750 000€ pour la production de long métrage cinématographique ;
- une vingtaine de festivals de cinéma soutenus pour un montant global de 741 741 € ;
- 585 000 € attribués dans le secteur audiovisuel-cinéma pour soutenir 2 « fabbrichi culturali » et 2 « laboratori » ;
- 67 000 € alloués pour soutenir les ateliers de formation cinéma et audiovisuel du territoire ;
- 922 171 € attribués dans le cadre des actions de diffusion et des lieux d'expositions dans le domaine des arts visuels ;
- 125 000 € attribués pour soutenir 2 laboratorii « Arti visuali » et 1 école associative ;
- dans le secteur des arts vivants,
 - ◇ 600 000 € attribués pour financer la production de 30 projets (phonogrammes, vidéo-musique, spectacles musicaux, chorégraphiques, théâtraux et circassiens),
 - ◇ 1,5 M€ au titre de l'aide à la diffusion (« lochi d'arte » et « sceni »),
 - ◇ 1,7 M€ au titre de l'aide aux festivals et manifestations culturelles,
 - ◇ 324 000 € au titre de la promotion à l'extérieur (23 projets aidés) ;
- augmentation du soutien financier,
 - ◇ à des structures publiques et privées de formation artistique : conservatoire Henri Tomasi à hauteur de 2,4 M€ (+3,2 %),
 - ◇ à des pôles associatifs : Scola in festa (Penta di Casinca), U Timpanu (Calvi), Anima (Prunelli di Fiumorbu), Le Cacel (Portivechju), Una Volta (Bastia) pour un total de 947 000 € (+4,4 %) ;
- 14 175 bénéficiaires du dispositif Pass-Cultura pour un montant de 390 000 € ;
- dans le secteur du livre, 220 000 € attribués et 285 000 € mobilisés au titre des aides aux festivals.

E. Le sport

Elle repose principalement sur l'application de son règlement des aides, dans le cadre de la période d'accompagnement à la relance d'après Covid, et dans la transition de la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport qui verra la création de la conférence territoriale du sport.

L'aide au fonctionnement

Les dispositifs mobilisés ont ainsi contribué à accompagner les acteurs du sport : clubs, comités, ligues, sportifs de haut niveau, ambassadeurs, dans leur fonctionnement, leur développement, leur politique d'emploi, et l'organisation de manifestations sportives.

De plus, l'agence nationale du sport a octroyé à la Collectivité de Corse la part territoriale de 1,38 M€. Elle a ainsi aidé 241 bénéficiaires et accompagné 44 comités pour 576 300 €, dont 150 000 € affectés au comité régional olympique et sportif corse (CROSC) et 24 emplois pour 236 500 €.

Le montant total des aides accordées s'élève à 5,32 M€, répartis principalement au bénéfice de 347 associations et 103 individuels.

Le centre du sport et de la jeunesse corse (CSJC), régie de la Collectivité de Corse, a quant à lui, reçu 2,15 M€ de dotation de fonctionnement, conformément au montant prévu dans la convention d'objectifs et de moyens signée avec la collectivité.

L'aide à l'investissement

49 opérations ont été votées pour un montant total de 2,2 M€, principalement en faveur des collectivités : on peut citer la réfection des stades de Mionu, de Lumiu, de L'Isula, la création d'une aire de sports et la réfection du grand bassin à Aiacciu. La réalisation d'un terrain de tennis couvert au CSJC a été votée pour un montant de 300 000 €.



Le CSJC inaugure sa halle des sports

Les interventions directes de la collectivité

89 interventions d'animation ont été réalisées en collaboration avec nos partenaires, ou portées en régie dans et hors temps scolaire, sur une bonne partie du territoire, en milieu rural et urbain, ainsi que 53 interventions des « Imbasciatori di u sport ». Plus de 4 000 jeunes ont ainsi été concernés.

Les chiffres clés

- 26 comités sportifs régionaux - 1 178 335 € (2021/2022 et 2022/2023) ;
- 15 clubs évoluant en National - 881 135 € (2021/2022 et 2022/2023) ;
- 1 club évoluant en championnat national ou professionnel - 120 000 € (2022/2023) ;
- 43 manifestations sportives - 668 137 € ;
- 469 aides aux déplacements sportifs (85 clubs et 9 comités) - 196 116 € ;
- 24 projets d'animation et de développement - 162 500 € ;
- 96 sportives ou sportifs de haut niveau - 157 700 € ;
- 2 636 bénéficiaires du Sporti'Pass répartis sur 137 clubs - 150 639 € ;
- 7 soutiens « Forza » - 99 000 € ;
- Terre de Jeux/convention FFA - 60 000 € ;
- 13 Imbasciatori - 52 000 € ;
- 7 défis sportifs et solidaires : 4 en 2022 (11 000 €) et 3 en 2023 (9 000 €) - 20 000 € ;
- 25 000 € consacrés au fonctionnement du service animation de la collectivité.

F. La jeunesse

Elle se définit par son outil de mise en œuvre, le « Pattu di à Ghjuventù ». Il vise une meilleure adaptation de l'action publique aux besoins des jeunes de 11 à 30 ans. Il a été co-construit avec tous les acteurs du territoire et surtout avec et pour les jeunes, dans le cadre d'une approche transversale et participative. Il s'inscrit dans le principe de « dialogue structuré », favorisant les échanges avec les jeunes dans la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de la politique publique.

Amorcer la territorialisation de la politique pour la jeunesse

Par l'accompagnement des territoires dans leur politique de jeunesse, notamment par l'adoption dès janvier 2022 d'un nouveau règlement des aides jeunesse, axé sur le soutien aux territoires et le pouvoir d'agir des jeunes.



Outre de nouvelles aides aux territoires pour soutenir les projets jeunesse des communes et EPCI, ce règlement a créé les conventions territoriales jeunesse (CTJ) pilotées par la Collectivité de Corse, en lieu et place des anciens « contrats éducatifs locaux ». Ces conventions sont destinées à favoriser le développement des activités extra-scolaires dans le rural.

À noter également, la création de nouvelles bourses pour les jeunes, « Animazione » pour soutenir les formations BAFA, BAFA et BNS-SA et « Mobighjovani » pour lever les freins des projets de mobilité internationale.



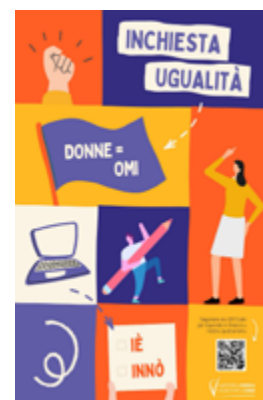
Enfin, l'animation et la coordination du réseau des acteurs de jeunesse sur le territoire se sont poursuivies : le service information jeunesse a en effet vocation à se positionner comme un service ressource en termes de coordination des acteurs dans le cadre de la politique jeunesse de la collectivité. Deux formations ont pu être proposées cette année à plus de 30 acteurs de la jeunesse, sur les thématiques des questions de genre et des comportements numériques. La visibilité et la capacité opérationnelle de l'information jeunesse sur tout le territoire se sont accrues à travers la présentation de l'offre de services sur le territoire : site, animation de réseau, charte des acteurs.



www.ghjuventu.corsica

Renforcer le lien avec les jeunes en les associant aux travaux de co-construction

L'observatoire jeunesse a lancé une enquête sur l'égalité F/H co-construite avec le rectorat, l'université de Corse, les CFA et les lycées professionnels, les missions locales. 2 700 questionnaires ont été recueillis. Les résultats porteurs de propositions d'actions des jeunes eux-mêmes seront présentés dès le 1^{er} trimestre 2023 et s'accordent avec le plan d'action d'égalité F/H voté par l'Assemblée de Corse en 2021.



II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .2

**PRUMOVE A TRAMANDERA DI I SAPÈ
È U SPANNAMENTU DI E PERSONE**

**FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
ET L'ÉPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS**

Le dialogue mené avec les jeunes, base de la politique de jeunesse, porté par la collectivité, s'est illustré en juin, par la création du 1^{er} budget participatif pour les jeunes. 4 projets ont pu être retenus et seront réalisés dans les 2 ans qui suivent le vote.

Enfin, la 4^{ème} édition des Assises de la jeunesse, le 15 décembre au palais des congrès d'Aiacciu, a clôturé l'année et réuni près de 300 participants, majoritairement des jeunes entre 11 et 30 ans.



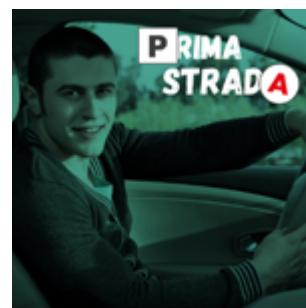
Assises de la jeunesse, le 15 décembre au palais des congrès d'Aiacciu

Cet événement a porté cette année sur le pouvoir d'agir des jeunes, et la façon dont ils peuvent être acteurs de leur propre vie autour de 5 ateliers :

- agir contre le sentiment d'impuissance et l'incertitude ;
- agir pour le climat et le patrimoine naturel ;
- agir contre les violences sexuelles ;
- agir en s'engageant dans un projet de mobilité internationale ;
- agir en luttant contre les stéréotypes de genre.

Effectuer un travail en transversalité sur les politiques portées par la Collectivité de Corse en direction des jeunes

Projet mené par 7 directions de la collectivité, la plateforme #ghjuventù a été lancée en septembre. Ce site et son application permettent d'obtenir de l'information sur l'ensemble des thématiques liées à la jeunesse, et d'accéder facilement aux aides jeunesse de la collectivité (Pass cultura / Sporti pass / bourses Prima strada, Animazione, Mobighjovani et le schéma vie étudiante).



Les chiffres clés

- 23 contrats éducatifs locaux financés à hauteur de 390 232 € ;
- 145 dossiers Prima strada financés à hauteur de 77 428 € (aide au permis de conduire de 500 € versée contre un engagement citoyen et/ou bénévole de 20 h) ;
- 16 dossiers d'aide au milieu associatif pour un montant total de 282 546 € ;
- 210 000 € pour lancer le marché relatif à l'organisation des Assises 2022-2024 ;
- 450 000 € pour le lancement d'une plateforme et appli pour accéder facilement aux aides jeunesse « #ghjuventù » ;
- 93 animations sur tout le territoire et 1 550 jeunes concernés sur les thématiques « harcèlement scolaire », « égalité F/H », « mobilité internationale ».

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

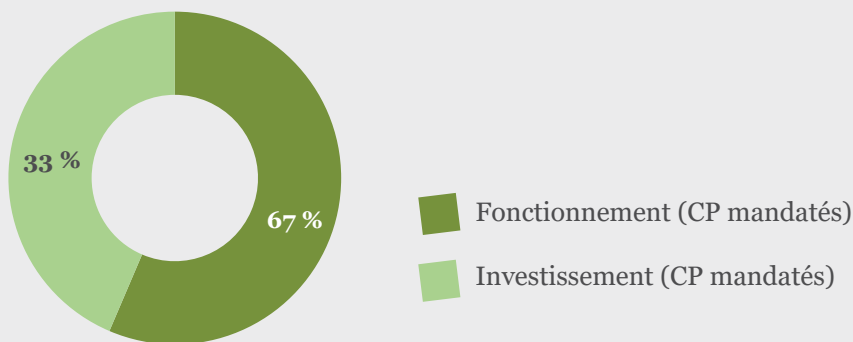
ACCHISU AXE .3

FA' CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

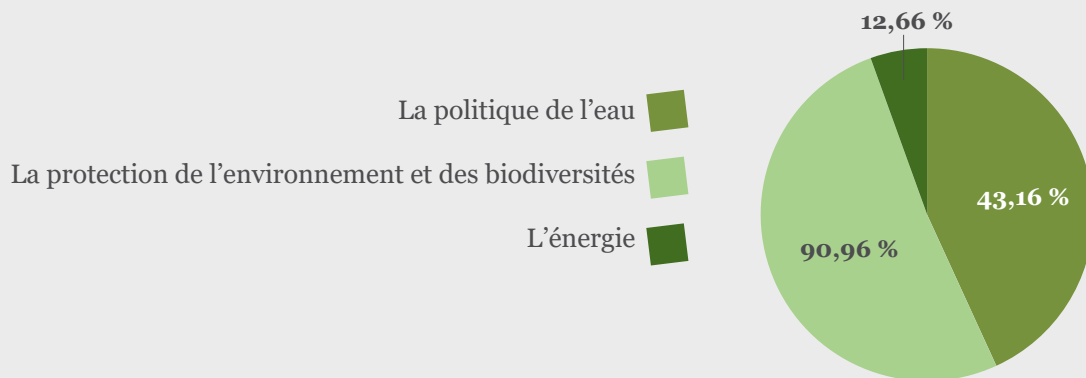
FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

	CP votés en 2022 en euros	CP mandatés en 2022 en euros	Taux de réalisation
Dépenses totales de l'axe	66 079 750,00	60 942 660,25	92,23 %
Total Fonctionnement	37 073 570,00	34 388 345,53	92,76 %
Total Investissement	29 006 180,00	26 554 314,72	91,55 %

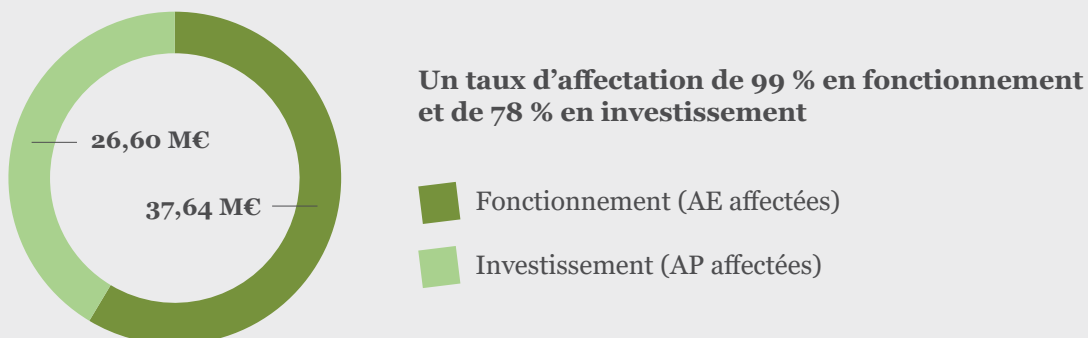
La répartition des dépenses entre fonctionnement et investissement



Répartition des dépenses réalisées de l'axe III par politique



La programmation financière



Données issues du compte administratif 2022

A. La politique de l'eau

La Collectivité de Corse est engagée activement dans une politique de préservation et de gestion équilibrée des ressources en eau sur la base du [schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux \(SDAGE\)](#). Ce cadre de référence approuvé par l'Assemblée de Corse et révisé tous les 6 ans, constitue ainsi le socle de cette politique publique.

Notre collectivité mène en ce domaine une réflexion prospective sur les besoins des territoires avec l'ensemble des acteurs concernés, et assure également un rôle d'animation du plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC) et de mise en œuvre des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). Elle apporte, à ce titre, un accompagnement utile auprès des collectivités en matière d'eau potable, d'assainissement, de gestion de milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI). Elle propose enfin une assistance technique et de conseil aux maîtres d'ouvrage et participe au financement des différents équipements programmés par ces derniers.

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

Le 16 février marque l'entrée en vigueur du [SDAGE 2022-2027](#) (délibération de l'Assemblée de Corse du 17 décembre 2021). Ainsi, les programmes et décisions administratives, les documents d'urbanisme et le schéma régional des carrières doivent lui être compatibles.

Le 1^{er} chantier du nouveau schéma, [le tableau de bord du SDAGE](#) a été adopté le 7 décembre. Outil destiné à évaluer la mise en œuvre du SDAGE, il comprend 42 indicateurs en lien avec les 6 orientations fondamentales suivantes : le changement climatique, la gestion quantitative, la pollution et les risques pour la santé humaine, la préservation et la restauration des milieux aquatiques et humides, la gouvernance, la prévention des inondations.

Cette année a également été marquée par [l'installation de la 4^{ème} mandature du comité de bassin \(2022-2027\)](#). Dans sa nouvelle configuration, il comprend 50 membres.

La [mise en œuvre des projets de territoire pour la gestion de l'eau \(PTGE\)](#) a débuté. Elle s'est concrétisée le 23 février par l'installation du comité technique, composé des services, agences et offices de la Collectivité de Corse ainsi que des services et établissements publics de l'État. Les travaux sur les territoires prioritaires, identifiés dans le SDAGE 2022-2027, ont débuté notamment pour le Capicorsu-Nebbiu dont le pré-diagnostic est réalisé. L'engagement officiel de la démarche sera formalisé par l'installation du comité de pilotage en 2023.

Par ailleurs, [les études de connaissance préconisées par le plan de bassin d'adaptation au changement climatique](#) se sont poursuivies à travers d'un 1^{er} diagnostic des opportunités de réutilisation des eaux usées traitées en Corse et une nouvelle convention de R&D signée le 5 juillet avec le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour la gestion de la ressource en eau souterraine sur 7 nappes alluviales (Tarcu, Rizzanese, Taravu, Liamone, Chjuni, Ostriconi, Alisu).

Compétente en matière d'appui au développement des territoires ruraux, la collectivité apporte une assistance technique dans le domaine de la protection de la ressource en eau potable. Cette assistance a abouti en 2022, à l'établissement de 23 conventions avec des communes rurales et 1 convention avec un EPCI rural, comprenant 18 communes.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Douze établissements publics de coopération intercommunale, sur les 13 éligibles que compte l'île, bénéficient de cette ingénierie territoriale apportée par la Collectivité de Corse. Cette année aura été marquée par la création du 1^{er} système local de prévision de crues (bassin versant du Prunelli), où la collectivité joue un rôle essentiel avec sa cellule de veille et de prévision, au service de la protection des biens et des personnes.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

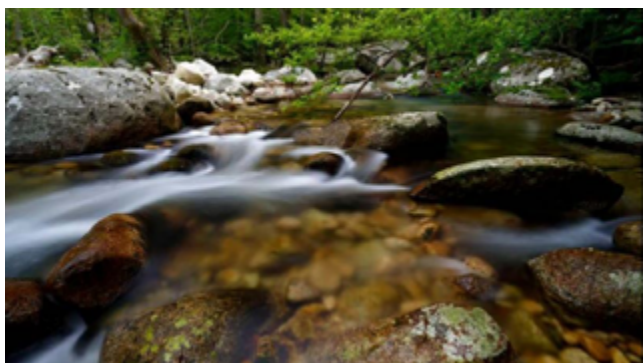
ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

« A la reconquête du Taravu », ce programme, qui place la naturalité du fleuve au centre d'un projet de développement durable de la vallée, a été poursuivi et le renouvellement de la labellisation « Sites Rivières Sauvages » a été acquis pour 5 ans supplémentaires.

Au-delà des actions classiques de restauration et d'entretien du fleuve (retrait d'embâcles, traitement des zones de rejets de déchets, traitement des espèces invasives...), la mise en place de mesures de gestion active de la baignade sur le site du pont d'Abrà, par la Collectivité de Corse et les communes de Ziddara et de Pitretu è Bicchisgià, a permis la levée de l'interdiction de baignade sur plus de 17 km de linéaire du pont de Piconca au pont d'Abrà.



De plus, l'inauguration du site aménagé à Corrano d'un sentier thématique, « U mondu di ditu Mignuleddu », qui concilie développement et attractivité du territoire, préservation de notre environnement, ainsi que la création de la marque de territoire « Taravu, una vaddi in làscita - une vallée en héritage », est une 1^{ère} en Corse. Ceci constitue le point d'orgue du projet de développement durable de la vallée qui a été primé lors des trophées de la communication 2022 dans la catégorie « meilleure réalisation d'édition réalisée par un organisme public ».



Inauguration du sentier U mondu di Ditu Mignuleddu

Le financement des équipements d'eau et d'assainissement

Il se réfère à l'accord-cadre relatif au 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau signé en 2019. Ce programme fixe les modalités de partenariat entre l'agence de l'eau et la Collectivité de Corse pour les 6 ans à venir, avec une enveloppe prévisionnelle de 75 M€, destinée à financer les projets des maîtres d'ouvrage communaux, leurs groupements et les EPCI compétents dans le domaine de l'eau et/ou de l'assainissement, qui agissent pour le bon état des eaux, tout en tenant compte de l'impact du changement climatique.

Le nouveau guide et règlement des aides dans le domaine de l'eau

Approuvé le 25 novembre, ce guide décrit, dans un même document, les dispositifs existants et à venir, qu'ils relèvent de la convention d'application de l'accord-cadre avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, du règlement d'aides mettant en œuvre le schéma d'aménagement, de développement, et de protection du massif de Corse (SADPMC), ou encore du règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires - territorii, pieve è paesi vivi, à travers notamment la mobilisation de la dotation quinquennale.

Ce règlement propose également de nouveaux dispositifs d'aides, dont les modalités pratiques, sont définies par appels à projets et dédiés à la réalisation de schémas directeurs d'eau potable ou d'assainissement.

La politique en faveur des ressources hydrauliques

Dans le cadre des orientations définies par la Collectivité de Corse, l'Office d'équipement hydraulique de Corse (OEHC) est chargé de l'aménagement et de la gestion de l'ensemble des ressources hydrauliques de la Corse. Il déploie, à ce titre, des actions visant à remplir les objectifs de développement durable (ODD) liés à la ressource en eau dans le respect des préconisations du SDAGE 2022-2027 et du plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC).

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Il a été décidé en 2021 de décliner le schéma d'aménagement hydraulique « **Acqua Nostra 2050** » en deux 1^{ères} étapes opérationnelles de programmation favorisant la rapidité de mise en œuvre et la réduction de l'impact environnemental : faire passer le volume de substitution annuel disponible de 80 à 97 Mm³ sur la période 2022-2023, permettre un nouveau gain de 17 Mm³ permettant d'atteindre les 110 Mm³ à l'horizon 2042.

Une stratégie visant à augmenter le volume d'eau disponible

L'élaboration de la nouvelle stratégie opérationnelle accélérée 2022-2033 (ODD 6, 10, 13 & 17) engendre un coût de 230 M€ sur 10 ans. Elle vise à disposer de 17 Mm³ de volume de substitution supplémentaires par une augmentation de 12 Mm³ du volume de substitution stocké par,

- la création de nouveaux ouvrages de type retenues collinaires ainsi que des rehausses d'ouvrages existants favorisant l'acceptabilité sociale et minimisant l'impact ;
- une amélioration des rendements permettant l'économie d'au moins 5 Mm³ notamment par le renouvellement de réseau, le remplacement des points de comptage et la mise en œuvre de monitoring temps-réel.

L'étude et la mise en œuvre d'extensions et la création de nouveaux réseaux comme ceux des vallées de Conca et du Rizzanese, de la plaine de Baracci et de la microrégion du Falasorma (Argentella, Luzipeu, Marzulinu) permettront à terme, la pérennisation de l'agriculture en zone rurale et de montagne, dans ce contexte de changement climatique.



Barrage d'Alisgiani

Des opérations favorisant l'optimisation des ouvrages existants et la création d'ouvrages de type retenues collinaires se poursuivent : les travaux d'envergure de mise en conformité du barrage d'Alisgiani devraient permettre, in fine, une rehausse d'1 Mm³ (ODD 13). A noter également, le lancement effectif des études pour la réalisation de la retenue du Sambucu en Balagne (ODD 6,13 15),

La nouvelle stratégie d'assistance technique aux communes et territoires du rural et de montagne (ODD 6, 10 & 13) avec l'Office du développement agricole et rural de Corse et le service d'assistance technique, s'est traduite notamment par,

- la pérennisation et l'optimisation du réseau d'eau brute de Quenza,
- l'étude et la mise en œuvre d'aménagements hydrauliques dans le Niolu,
- l'étude des besoins dans la vallée du Taravu, hors des réseaux actuels de l'OEHC.



Barrage d'E Cotule

La mise en œuvre du renouvellement des points de comptage modernisés sur plusieurs secteurs tests dans le Nebbiu et en Plaine Orientale s'inscrit dans une optique d'économie d'eau et d'amélioration des rendements (ODD 12 & 9). Un test d'un dispositif de traitement aux UV pour lutter contre les cyanobactéries dans le contexte de changement climatique (ODD 3, 6 & 13) a été aussi effectué durant la saison estivale sur le barrage d'E Cotule.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Un dispositif d'assistance d'urgence aux agriculteurs

En raison de la sécheresse sévère annoncée dès le début de l'année, ce dispositif a été proposé pour l'abreuvement du bétail durant la saison estivale hors des réseaux de l'OEHC. Il a permis d'organiser des livraisons d'eau par les SDIS 2A et 2B, sous la coordination de l'OEHC avec une préparation d'avant saison et une veille menée par l'OEHC, l'ODARC et les chambres d'agriculture (dispositif toujours opérationnel). Cette action avait notamment été appuyée en avant saison, par le financement en urgence, par l'ODARC, de bâches souples de stockage pour les éleveurs. Des communes ont également sollicité ce dispositif (ODD 6,10,17).

Les actions de communication

Elles ont été menées auprès des publics scolaires notamment en Balagne (ODD 4). Des campagnes de communication estivales (vidéo, radio et papier) ont également été mises en œuvre pour inciter les populations à devenir les acteurs de leur adaptation face au changement climatique en économisant la ressource, dans le contexte de sécheresse sévère (ODD 4).



Enfin, le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit et les parkings du siège de l'OEHC, ainsi que l'attribution en décembre de la réalisation de ce 1^{er} projet à la société lauréate (ODD 7) a permis la mise en œuvre d'une stratégie concrète de déploiement d'EnR sur le foncier bâti et non bâti de l'OEHC.

Les chiffres clés

- 230 M€ consacrés à la stratégie opérationnelle accélérée 2022-2033 ;
- 30 M€ d'investissement consacrés sur 2022-2033 aux extensions et créations de nouveaux périmètres d'eau agricole ;
- 17 Mm³ représentant le volume de substitution supplémentaire disponible annuellement en Corse à partir de 2033 ;
- 12 Mm³ représentant l'augmentation du volume de stockage de la concession de l'OEHC à horizon 10 ans ;
- 5 Mm³ représentant l'estimation des économies d'eau permises par le travail sur les rendements et le remplacement de points de comptage et canalisations vétustes sur les réseaux de l'OEHC ;
- 22 M€ d'opérations ont été réalisées par l'OEHC.

B. La protection de l'environnement et des biodiversités

La Collectivité de Corse poursuit son engagement en faveur de la protection des espaces naturels tant sur le littoral qu'en montagne, la préservation des espèces végétales et animales, la protection des ressources en eau, la lutte contre les pollutions et nuisances, l'information et la sensibilisation des publics. Cette politique implique de nombreux acteurs dont ses services dédiés et ceux de l'Office de l'environnement de Corse (OEC).

Le schéma territorial des espaces naturels sensibles (STENS)

La Collectivité de Corse est compétente dans le domaine de gestion, d'ouverture au public des **espaces naturels sensibles (ENS)**, boisés ou non (loi n°85-729 du 18 juillet 1985). Et à ce titre, elle a souhaité se doter d'un schéma territorial. L'étude préalable a débuté en juin pour une durée de 18 mois. Un comité technique, regroupant les offices et agences, le Parc naturel régional de corse (PNRC), les services de l'Etat (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement, Office français de la biodiversité, Direction départementale des territoires), des associations environnementales et un comité de pilotage, s'est réuni en 2022.

Le schéma permettra :

- d'éclairer les choix de la collectivité sur ses orientations d'actions pour les 10 prochaines années ;
- d'identifier les nouvelles zones de préemption à mettre en place ;
- d'organiser un réseau de sites protégés labellisés ENS ;
- d'élaborer un plan de communication.

Engagée dans la sauvegarde et la mise en valeur des ENS, la collectivité s'est investie dans la **gestion en régie du domaine foncier du Conservatoire du littoral** représentant 23 % du linéaire côtier de la Corse, soit 20 000 ha et 72 sites. Elle mène également des actions d'acquisitions foncières. A ce jour, elle est elle-même propriétaire de 5 662 ha gérés en régie.

Les actions de gestion sont menées par 50 gardes du littoral sectorisés et consistent à la mise en œuvre d'actions diverses. Au titre de la **police de la nature**, une équipe de gardes assermentés non territorialisée a été créée dont l'activité se déploie sur les sites en gestion.

Des actions de police de l'environnement conjointes sont réalisées avec les services de gendarmerie, de l'OFB, du parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate afin de relever les infractions les plus significatives.

Faisant suite à la tempête qui s'est abattue sur la Corse le 18 août, des **opérations de dépollution des sites littoraux** ont été réalisées en lien avec les compagnies d'assurances, les services de l'Etat et les collectivités locales.



Tempête du 18 août 2022

La préservation de la biodiversité

La Collectivité de Corse mène, sur ses propriétés et sur les sites du Conservatoire du littoral, des actions de suivi écologique, en particulier, en matière de préservation des zones humides, en tant que gestionnaire des étangs de Palu et d'Urbinu. **Des suivis scientifiques de la qualité des eaux** ont été mis en œuvre afin de mieux appréhender le fonctionnement écologique de ces milieux et d'en faciliter leur gestion. Elle mène également des actions dans le cadre des plans d'actions nationaux pour la **préservation d'espèces patrimoniales** (hélix de Corse, balbuzards, Silène velouté, petit gravelot, tortue d'Hermann...).

De plus, dans le cadre du plan national d'action du balbuzard pêcheur, l'OEC assure la coordination de tous les suivis scientifiques de la reproduction en



II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FA' CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Corse. L'importance des **suivis scientifiques du balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*** menés par l'OEC en collaboration avec le PNRC depuis 2020 est fondamentale pour permettre de disposer des données scientifiques partagées et la mise en œuvre des politiques publiques environnementales à l'échelle de ce territoire.

Au titre de la préservation de la biodiversité en 2022, l'OEC a également consacré une enveloppe de plus de **7 M€** à la protection et à la gestion de la faune sauvage et de ses habitats, ainsi que des milieux naturels et en particulier des zones humides.

Le **comité territorial de la biodiversité a été installé en fin d'année**, sa composition et son fonctionnement ont été définis par la délibération n°17/331 de l'Assemblée de Corse. Il est le lieu privilégié d'information, d'échange, de concertation et de consultation sur toute question relative à la biodiversité au sein de la région.

Pour faire face à la **problématique des bioagresseurs**, le projet action pour limiter les risques de diffusion des espèces introduites envahissantes en Méditerranée (ALIEM) qui associe la Sardaigne, la Toscane, la Ligurie, le Var et la Corse, est entré en phase de financement et les 1ères actions ont débuté au cours du second semestre 2022. Dans ce domaine de l'interdiction de l'introduction des **espèces exotiques envahissantes**, l'augmentation préoccupante des populations du crabe bleu sur le littoral Corse dans les milieux lagunaire et marin côtier, a conduit l'OEC et la DREAL à coordonner un groupe de travail afin de dégager une stratégie régionale en réaction à l'expansion de l'espèce.

Au titre de la **préservation des zones humides**, les programmes d'actions visant la connaissance et la conservation des mares temporaires, des lacs et des pozzines et des lagunes et zones périphériques se sont poursuivis en 2022. En lien avec le secrétariat du SDAGE, a été finalisée l'élaboration d'une « **cartographie de l'espace humide de référence à l'échelle de la Corse**, avec identification des fonctions, pressions et des enjeux ».

La **protection de la posidonie et la gestion du mouillage** dans la RNBB ont constitué une action prioritaire en 2022. Avec plus de 2 600 heures de surveillance en mer en 2022, les agents de l'OEC assurent une présence indispensable en mer pour informer le public et réprimer les comportements abusifs permettant la **protection de la biodiversité et de la ressource halieutique**. Le travail

accompli a été reconnu par les plus hautes instances internationales par la remise à l'OEC du diplôme du **label ASPIM**

(aire **spécialement protégée d'importance méditerranéenne**, attribué par le **PNUE CA-RASP**) lors



d'une cérémonie organisée par le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au musée océanographique de Monaco.

Les espaces protégés et la préservation des réserves naturelles

La Collectivité de Corse est **gestionnaire et animatrice de sites Natura 2000**, le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne. Son objectif est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans le principe de développement durable. Elle a fortement contribué à la continuité du dispositif Natura 2000 sur les sites de son ressort, réactivé les instances de gouvernance et les réseaux d'acteurs, accompagné les communes avec notamment la mise en place d'une charte Natura 2000 pour le **site « Capu di Fenu »** situé sur les communes d'Aiacciu et de Villanova.

Propriétaire de l'étang de Chjurlinu appelé également Biguglia, la collectivité assure en régie la gestion de cette réserve naturelle.

Les actions de gestion sont diverses : suivis scientifiques, actions de police de l'environnement, restauration des milieux dégradés, sensibilisation du public, éducation à l'environnement et au développement durable à destination des scolaires.

Dans le domaine de l'ornithologie, depuis 2020, une station de baguage pérenne a été mise en place. Celle-ci permet de suivre, selon des protocoles nationaux, la phénologie migratoire et le séjour des oiseaux d'eau sur ce site d'importance internationale. Ce sont plus de 21 000 oiseaux qui ont été capturés avec des 1ères mentions régionales d'espèces et des top 5 au niveau national. 4 opérations de dépollutions d'envergure ont eu lieu.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

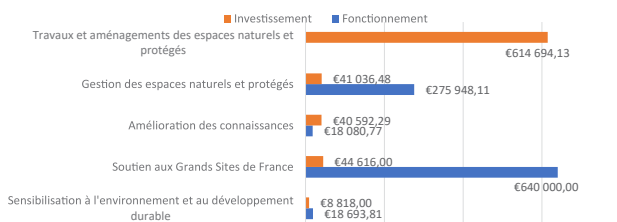
ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

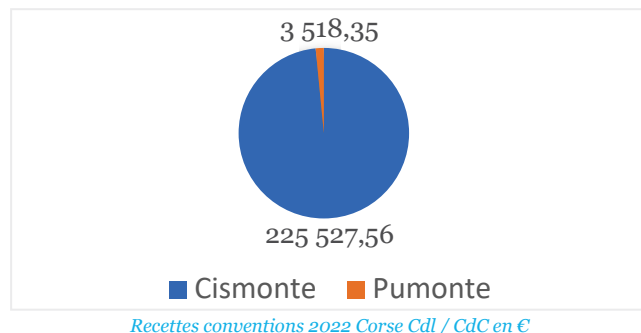
La collectivité dispose, en tant que propriétaire de l'étang, du droit de pêche. Elle a souhaité que perdure cette activité traditionnelle pratiquée depuis le XII^e siècle, et a procédé au renouvellement du contrat de location du droit de pêche pour une durée de 6 ans.

La collectivité participe financièrement et techniquement aux études et travaux de restauration écologique et d'aménagements paysagers du Conservatoire du littoral. Elle aménage également ses propriétés foncières, comme les études et aménagements réalisés sur les sites de Miserinu (Partinellu), de Capitellu (Grussettu é Prugna) et les deux églises de Carghjese. De même, elle a souhaité poursuivre les aménagements du parc de Fornacina, au regard des usages actuels, pour proposer un espace public de qualité à vocation naturaliste et culturelle. Elle a cofinancé en 2022, les projets d'aménagements des propriétés du Conservatoire du littoral à hauteur de 614 000 €.



Elle aide également financièrement et/ou techniquement les communes ou intercommunalités, gestionnaires de grands sites (Conca d'Oru et Iles Sanguinaires - Pointe de la Parata) ou porteurs de projets d'OGS (Bunifaziu...). Les dépenses engagées pour la mise en œuvre de cette politique s'élèvent à 1,7 M€ dont 952 722, 69 € en fonctionnement et 749 756, 90 € en investissement.

Des conventions d'occupation temporaire d'usages agricole et halieutique, de partenariat, de délégation de gestion et d'application sont accordées sur les sites ENS, selon des prescriptions strictes (59 conventions).



En matière de foncier, les avis environnementaux concernant les déclarations d'intention d'aliéner (DIA), soumis au droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles, ont concerné 73 parcelles réparties sur 9 communes différentes, soit 25 DIA représentant environ 78 ha. Ces avis ont pour objectif d'éclairer les décisions de la Collectivité de Corse en matière d'acquisition foncière pour la mise en œuvre de la politique des ENS à l'échelle de l'île.

La structuration d'un système d'information géographique comme support à la politique des ENS est en cours. Ainsi, les bases de données collectées contribuent à une meilleure connaissance des caractéristiques physiques des habitats naturels, des espèces animales et végétales, des ressources naturelles ou encore des zones d'activités humaines.

Le pôle réserves, faune sauvage et milieux naturels de l'OEC a continué comme chaque année, le suivi des conventions cadre de gestion qui fixent les obligations et missions des gestionnaires des 7 réserves naturelles de Corse (RNC) avec entre autres l'organisation des comités consultatifs. Il a participé activement à de nombreux programmes de préservation de la faune sauvage, tant au niveau technique que financier. Il a également assuré le secrétariat et l'animation du groupe « grands ongulés » (mouflon et cerf).

La riserva naturale di l'Isule di u Capicorsu assure la préservation de la faune et de la flore qui font la richesse de cet espace naturel protégé. La feuille de route de l'année 2022 a servi de fil conducteur pour l'organisation et la mise en œuvre des missions du gestionnaire.

Sur la réserve naturelle di i Tre Padule di Suartone, le premier plan de gestion couvrait la période 2014-2020. Finalisé en 2022, son évaluation a fait l'objet d'une validation par le comité consultatif de la réserve naturelle et l'édition d'un document de présentation des résultats.

Par ailleurs, l'observatoire conservatoire des invertébrés de Corse (OCIC) a pu poursuivre son investissement dans les problématiques entomologiques, avec en particulier l'étude et la gestion des espèces patrimoniales et principalement l'animation de 2 plans territoriaux d'actions (PTA) 2021-2030, « pollinisateurs sauvages et abeille mellifère » et « papillons de jour ».

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'aménagement de l'accueil du public sur [les terrains du conservatoire du Suttanacciu](#) s'est poursuivi au travers de la restauration et la mise en valeur du feu Madonetta à Bonifacio, les aménagements paysagers pour la maîtrise des usages et la protection des sites de Palumbaghja et Tamaricciu.

L'OEC accompagne le [Parc naturel régional de Corse](#) pour l'ensemble des actions d'investissement liées à son activité. Près de [440 000 €](#) ont ainsi été alloués au PNRC afin d'améliorer la qualité des aménagements en montagne mais aussi la préservation du patrimoine naturel. Un suivi des conventions Conservatoire d'espaces naturels de Corse (CEN)/OEC et Parc naturel régional de Corse/Collectivité de Corse/OEC est organisé.



Pozzine

L'OEC s'est emparé d'une préoccupation croissante en matière de fréquentation des sites et plus précisément de la question [des quotas de fréquentation anthropique sur les îles Lavezzi dans la réserve naturelle des Bucchi di Bunifaziu \(RNBB\)](#). Les premières mesures de gestion concrètes prévues sur l'île ont été réalisées. Les suivis scientifiques montrent une baisse de 11,5 % de la fréquentation annuelle totale (290 000 visiteurs en 2021, 256 000 en 2022) et 15 % du nautisme. Pour rappel, les pics de fréquentation en 2015 étaient estimés à plus 3 400 visiteurs présents simultanément sur l'île et 3 100 en 2018.

Plus particulièrement, sur la problématique de [la chasse](#), une nouvelle dynamique a été lancée pour une [réflexion régionale](#) afin d'installer une commission territoriale de réflexion sur la chasse insulaire et d'en désigner les membres. La première réunion s'est tenue le 8 juin, les 3 fédérations de chasse étant représentées, ainsi que des élus de l'Assemblée de Corse.

Une sensibilisation à l'environnement et au développement durable

[7 777 personnes](#) ont bénéficié de [sorties en milieux naturels](#) parmi lesquelles, 5 900 scolaires ont participé à des animations pédagogiques (soit 3 251 de plus qu'en 2021).

Pour le grand public, la mise en place de 7 manifestations à thème, de niveau national et international, ont permis de sensibiliser 1 877 visiteurs (soit 386 de plus qu'en 2021). Certaines [actions « grand public »](#) ont été menées [en partenariat avec des communes](#) notamment avec la commune d'Ogliastru (Cap Corse) et les offices de tourisme intercommunaux de Saint-Florent, d'Isula Balagne et du Cap Corse. A noter, l'organisation de [7 journées éducatives](#), promouvant la protection de l'environnement à destination des enfants et des familles, ont bénéficié de l'accompagnement des services de la protection de l'enfance.

Concernant la [médiation scientifique](#), de nombreuses interventions de sensibilisation des scolaires et du grand public (fêtes de la Nature, de la Science...) ont encore été réalisées de façon dématérialisée compte tenu du contexte sanitaire. Plusieurs ouvrages ont été produits ou sont en cours de finalisation, plaquettes, catalogues, atlas, newsletter.



II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

C. L'énergie

La Collectivité de Corse s'appuie sur l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE) pour déployer les politiques territoriales d'énergie, de mesure et préservation de la qualité de l'air, de lutte et d'adaptation au réchauffement climatique.

A ce titre, l'AUE est chargée de la mise en œuvre et du suivi du [schéma régional climat air énergie \(SRCAE\)](#), qui fixe comme orientation stratégique l'autonomie énergétique de l'île à 2050 et de sa [programmation pluriannuelle de l'énergie \(PPE\)](#), qui définit les actions nécessaires à l'atteinte de cet objectif. Elle doit ainsi permettre d'assurer la sécurité énergétique, le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Dans un contexte économique difficile, lié à l'augmentation des prix de l'électricité et du carburant, la Collectivité de Corse s'est fixée des objectifs pour accélérer le processus de maîtrise de l'énergie.

Développer des outils financiers et des partenariats

En effet, la mise en œuvre de la convention AUE-EDF a permis le déploiement de 6 actions de maîtrise de demande d'énergie et de réduction des surcoûts de production en CO2. Ces actions ont été soutenues via le cadre territorial de compensation et approuvé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) - responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elles ont permis de soutenir la rénovation énergétique des bâtiments individuels (dispositif ORELI) et collectifs, de l'éclairage public, ainsi que le développement du bois-énergie et du solaire thermique. En 2022, l'agence a obtenu une rémunération à hauteur de 337 062 € pour cette mission.

L'AUE a également déployé le programme de [sensibilisation aux économies d'énergie des entreprises et collectivités](#) des îles et zones non interconnectées au réseau électrique métropolitain, dénommé « SEIZE », pour le compte d'Eco CO2. Financé par l'Etat dans le cadre des certificats d'économies d'énergie (CEE) et validé par le comité de la maîtrise de la demande en énergie (MDE) de Corse, il a permis de conduire une formation aux gestes de maîtrise de l'énergie auprès de plus de 200 collectivités.



L'agence a travaillé également à l'élaboration d'une [charte régionale de l'éclairage public](#) en vue de candidater au label Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) dans le cadre du programme européen NESOI, grâce à un financement de 60 000 €.



Sécuriser l'approvisionnement en électricité

Le projet de révision de la PPE pour la période 2019-2023/2024-2028 lancé en 2021, conforte l'objectif d'autonomie énergétique à 2050 et nécessitera un investissement de près de 4,4 Mds€ hors grandes infrastructures et permettra la création de 3 000 emplois en 2028. Il réaffirme la volonté d'assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'île tout en assurant la sortie définitive du fioul comme combustible pour les centrales électriques thermiques. Cette année, le projet a été complété par la réalisation d'études d'impact économique et social et de l'évaluation environnementale et stratégique, étapes indispensables à la consultation des instances nationales en vue de son adoption définitive par décret en 2023.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Maîtriser la demande d'énergie

Dans le cadre de l'objectif « bâtiment basse consommation » (BBC) en rénovation, la Collectivité de Corse a été soutenue pour la rénovation énergétique des lycées de Bastia pour une surface cumulée de 12 810 m² et pour un montant de dépenses totales de près de 6 M€.

L'agence a également soutenu **10 projets de rénovation énergétique**, comprenant 1 184 logements sociaux d'une surface totale de 103 822 m², pour environ 19 M€ de dépenses énergétiques totale. Ces logements sociaux éligibles sont répartis dans les communes de Cargiaca, Partinellu, Bucugnà, Aiacciu, Portivechju, Bastelica et Bastia.

Cela représente d'ores et déjà près de la moitié des objectifs de la PPE révisée à horizon 2023 sur la cible des logements collectifs.

Le **dispositif ORELI** pour la rénovation énergétique



AUE
AGENCE D'ÉNERGIE DURABLE
CORSE

**IL Y A PLUS SIMPLE
POUR ISOLER
SA MAISON !**

ORELI
In casa profetta
an ci entre fretu !

Appel au 04 95 72 13 25

- ✓ Accompagnement pour les travaux de rénovation énergétique de votre maison
- ✓ Aides financières jusqu'à 30 000 €

www.aue.corsica

Un parcours unique a été mis en place, via un réseau de conseillers ORELI qui accompagne les ménages du début à la fin de travaux, et une convention a été conclue avec La Poste pour sensibiliser les propriétaires de maisons individuelles.

La rénovation de l'éclairage public

Les objectifs inscrits dans la PPE, pour 2023, étaient déjà en passe d'être atteints en 2022. Avec l'augmentation du prix de l'électricité, sans les travaux de rénovation soutenus par l'AUE, la facture communale aurait été de 3,9 M€ alors qu'elle sera contenue à 1 M€ après travaux. En 2022, 4 communes ont été accompagnées. Les syndicats d'énergie de la Corse du Sud et de la Haute-Corse finalisent 2 dossiers regroupant une quarantaine de communes. De plus, des travaux sur la programmation React-EU/FEDER ont été lancés pour 61 communes par le SDE 2A, ainsi que pour les villes de Bastia et d'Aiacciu.



AUE
AGENCE D'ÉNERGIE DURABLE
CORSE

**RÉNOVATION
DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC**

L'AUE à fianco à voi

COLLECTIVITÉS LOCALES,
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Appel au 04 95 10 98 64

- ✓ Réduction 20% de gain énergétique
- ✓ Facture d'électricité réduite
- ✓ Réduction de la pollution lumineuse et des émissions de gaz à effet de serre

www.aue.corsica

L'AUE a également travaillé à l'élaboration de la **charte régionale de l'éclairage public** qui permettra à la Corse de candidater au label international « Réserve Ciel étoilé ».

Enfin, l'agence a signé une convention avec le Parc naturel régional de la Corse (PNRC) pour viser à la rénovation de l'éclairage public de l'ensemble des communes qui le constituent.

Développer des énergies renouvelables

L'AUE a organisé des rencontres avec les acteurs :

- des filières photovoltaïque et petite hydraulique pour faire un état des lieux des difficultés rencontrées ;
- de la filière éolienne, en réalisant un accompagnement pour le projet de parc éolien de Meria ;
- de la filière hydrogène, en réalisant un accompagnement pour un projet d'alimentation des ports de Bastia et Aiacciu dans le cadre du contrat de gré à gré et du plan d'affaires demandé par la Commission de la régulation de l'énergie (CRE) ;
- de la filière solaire thermique, en soutenant 100 dossiers d'installation individuelle et 20 dossiers de professionnels.

L'AUE a continué de sensibiliser et former les acteurs locaux publics/privés sur l'énergie citoyenne via le réseau « Energia Nostra ». Le 1^{er} projet EnR corse « Vaccaghja energia » a été labellisé en avril.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Développer des mobilités durables

900 particuliers ont bénéficié du dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), soit un montant total de 401 957 € d'aides. L'AUE a étoffé son réseau de partenaires en intégrant, en plus des 30 magasins que composent désormais la charte des vélocistes, le réseau Mob'In Corsica dans le but de permettre le développement de la mobilité inclusive sur le territoire.

L'Assemblée de Corse a approuvé la modification du guide des aides de l'AUE afin d'accompagner le déploiement d'infrastructures de recharge sur l'ensemble du territoire. Les campagnes de communication « **Muvemucci Altrimenti** », relatives à la mobilité active et l'éco-conduite ont été diffusées en avril et mai.



Promouvoir la qualité de l'air

L'AUE a poursuivi son engagement au sein de l'association Qualitair Corse et notamment du groupe de travail pour le projet Aer Nostrum qui vise à évaluer l'efficacité de solutions techniques pour réduire les émissions des navires dans les ports.

La campagne de communication « **Casa ariosa, casa sana** », réalisée dans le cadre du plan régional santé environnement (PRSE) a été renouvelée afin de sensibiliser le grand public à la nécessité d'une bonne aération du logement et à la réduction des émissions de polluants à la source pour améliorer la qualité de l'air intérieur. L'agence participe au projet Qualité Sanitaire et Énergétique des rénovations (QSE) porté par l'observatoire de la qualité de l'air intérieur. Il vise à tester et démocratiser des méthodes de mesure de la qualité de l'air intérieur avant et après rénovation. Les études réalisées sur 5 maisons, ayant bénéficié du dispositif ORELI, ont pu être analysées en 2022.



Accompagner les territoires vers l'autonomie énergétique

L'agence a animé la **structuration d'une gouvernance énergie, air, climat à l'échelle infra-territoriale** via le réseau « Club climat ». 4 territoires dits « obligés » et un « volontaire » ont été accompagnés dans l'élaboration des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET). Il s'agit de la CAPA, de la CAB, et des communautés de communes Marana Golo et Sud Corse (obligés) et du PETR Ornano Sartenais Valincu Taravu (volontaire).

La candidature commune du groupement ORETEP (outil de rénovation pour le tertiaire public), composé de la CAPA, la CAB, des communautés de communes Ile-Rousse-Balagne et de Sud Corse et du PNRC, coordonnée par l'AUE, a été désignée lauréate du programme ACTEE 2. Ces structures pourront s'engager ensemble dans la mise en œuvre d'un plan pour la massification de la rénovation énergétique du parc tertiaire public. Le budget prévisionnel de ces actions s'établit à 1,5 M€ et bénéficie d'un financement de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), via l'obtention de CEE à hauteur de 50 %, soit 766 500 € répartis entre l'ensemble des membres du groupement.

Au total, plus de 890 000 kWh ont été économisés, soit l'équivalent de la consommation résidentielle d'une commune de la taille de Ruspigliani et 2 M€ de soutien aux projets de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables ont été accordés.

L'observatoire régional de l'énergie, des gaz à effet de serre (OREGES)

L'AUE a mis à jour des données pour l'ensemble des secteurs de



consommation énergétique (résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture) et a participé, dans le cadre des travaux du consortium « TerriSTORY », au déploiement d'un outil de visualisation de données, d'aide à la décision et de prospective territoriale qui sera déployé pour la Corse courant 2023. L'AUE et différents fournisseurs d'énergies ont convenu de renouveler des conventions spécifiques de mise à disposition, d'utilisation et de diffusion des données « Énergie-Climat ».

D. Le traitement des déchets et le développement de l'économie circulaire

Dans le cadre de ses compétences, la Collectivité de Corse a pour mission d'établir et de suivre du [plan territorial de prévention et de gestion des déchets \(PTPGD\)](#) qui intègre un [plan territorial en faveur de l'économie circulaire \(PTAEC\)](#).

L'Office de l'environnement de la Corse (OEC), chargé pour le compte de la Collectivité de Corse de ce plan territorial, s'appuie sur le contrat de plan Etat-Région. Concernant la mesure de gestion des déchets, un partenariat entre l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'OEC encadre le financement à parité des actions, selon des axes d'intervention prédéfinis entre les 2 partenaires.

31 opérations ont été financées en matière de gestion des déchets pour un montant de 2 789 436 €. L'économie circulaire a bénéficié de 322 770 € pour 5 dossiers.

Une feuille de route pour l'économie circulaire

L'année 2022 a enregistré [une redéfinition des aides financières](#) qui devrait favoriser l'intégration et l'activation progressive de l'économie circulaire en Corse. Elle se fonde sur la feuille de route « économie circulaire » qui vise notamment à créer les conditions favorables par :

- l'application d'indicateurs, en termes de gestion de la ressource et de restructurations d'activités ;
- l'observatoire des déchets et de l'économie circulaire qui recueille informations et données pour le suivi de la mise en œuvre du plan.

Un [séminaire économie circulaire](#) a été organisé à Bastia en présence d'acteurs privés et publics dont les thématiques abordées ont porté sur l'état des lieux des filières (emballages, BTP et biodéchets), le déploiement et l'accélération de la transition vers l'économie circulaire. Plus de 100 participants se sont mobilisés.



Comité de pilotage ESS

Les travaux et retours d'expérience, réalisés à la lumière de la feuille de route économie circulaire du PTAEC, ont favorisé une démarche d'[appels à projets économie circulaire](#) plus en phase avec les enjeux du territoire et de ses entreprises.

Vers une structuration autour de la filière verre

La totalité du verre recyclé en Corse, soit 8 000 tonnes/an, est transportée sur le continent pour être refondue dans les verreries industrielles. Les producteurs d'eau souhaitent se structurer pour favoriser le maintien de leur activité. En outre, la mise en place d'un partenariat avec l'Union des vignerons de l'Ile de Beauté est en cours autour d'un projet d'une usine de lavage et de réutilisation du verre mais également dans l'optique d'une réduction majeure des déchets « verre ».

Un projet de conventionnement OEC/chambres consulaires est à l'étude afin d'accélérer la transition écologique et favoriser l'économie circulaire dans les territoires et les entreprises, comme la réduction de la production des déchets.

Les axes de travail, conformément au plan, sont les suivants :

- accompagner et sensibiliser les filières d'activités économiques, ainsi que les collectivités locales aux obligations de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) et son application via la promotion de bonnes pratiques ;
- sensibiliser les entreprises à l'éco-conception ;
- promouvoir les filières de valorisation avec les artisans et autres acteurs du BTP ;
- créer du lien entre les territoires et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) via une analyse et une approche des flux.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La prévention des déchets

La dernière version du PTPGD, suivi par l'OEC, intègre tous les aspects juridiques qui s'imposent et ouvre la voie à la prévention des déchets pour les 6 à 12 prochaines années. Le projet de plan a recueilli un vote favorable à l'unanimité lors de la Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du mois de juillet. L'enquête administrative a abouti à un avis favorable du préfet. L'enquête publique sera réalisée courant 2023.

Des opérations ont été initiées, dont certaines en partenariat avec L'ADEME.

- **La mise en place de la collecte des biodéchets**
5 EPCI ont organisé cette collecte sur leur territoire. 95 % de la population de ces EPCI aura accès à une solution de tri à la source (compostage individuel, partagé, collecte en porte à porte ou en apport volontaire). Cette mise en place permettra de réduire le volume des ordures ménagères résiduelles générées et donc le tonnage des déchets actuellement enfouis et de s'intégrer au service public de gestion des déchets actuel par la substitution à moyen terme du flux biodéchets au flux des ordures ménagères résiduelles et de générer des économies.
- **L'acquisition de composteurs électromécaniques**
 - ◇ Le centre pénitentiaire de Borgu a procédé à l'installation mutualisée d'un composteur électromécanique destiné au recyclage en circuit court sur site des biodéchets (environ 1 000 repas/j soit 150 kg/j de biodéchets).
 - ◇ Un supermarché de Bastia a installé 2 composteurs. La démarche de l'entreprise se fonde sur une gestion totale des déchets avec la mise en place du tri et la réduction des biodéchets.



- **Le remplacement de la ligne barquetteuse plastique par une ligne carton**
La SARL Fruticor a souhaité investir dans une nouvelle ligne de conditionnement en barquette carton moins consommatrice de déchets plastiques non recyclables. Le 100 % recyclable garanti permettra d'assurer aux industries du recyclage les approvisionnements nécessaires à leurs usines.
- **La plateforme de compostage**
La société Corse Matière Organique, basée à Cervioni, est une plateforme qui assure le traitement des déchets verts en provenance de la microrégion Costa-Verde/Casinca. Leur « compost végétal amendement organique » est normé et certifié bio « AB » et donc utilisable en agriculture biologique. Un nouvel investissement de matériel de pointe permettra d'augmenter le rendement de la plateforme et traiter plus de 5 000 T de déchets verts/an.

Etude pour une tarification incitative pour 12 EPCI

Initiée par le SYVADEC, cette étude a permis de définir un plan d'actions pour une tarification incitative adaptée aux spécificités de son territoire en direction des particuliers et des professionnels. Ce plan d'actions permettra d'harmoniser, optimiser et moderniser le service public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD), avec à terme une régionale de l'étude à l'échelle de la Corse.

E. La lutte anti-vectorielle et la veille sanitaire

La lutte anti-vectorielle

La Collectivité de Corse organise la **lutte anti-vectorielle (LAV)** contre les moustiques vecteurs afin de contrôler et maintenir les populations de moustiques à un seuil acceptable et par voie de conséquence de protéger la population de risques épidémiques potentiels liés au paludisme, à la dengue, au chikungunya, et autres maladies à vecteur.

La **lutte anti-nuisance** ou démoustication de confort n'est pas négligée et participe ainsi au bien-être de la population, mais également à l'économie et au tourisme. Cette action s'organise également par des missions d'entretien et de gestion des canaux autour de l'étang de Chjurlinu et dans la Casinca notamment, par le biais de 7 stations de pompage.

Les **principales réalisations** ont concerné des missions,

- d'entretien et de gestion des canaux ;
- de maintien d'ouverture des graus de Biguglia, de Palu et d'Urbinu.



Etang de Biguglia

Dans le cadre du marché liant les services de la LAV et l'ARS, ces actions ont pour leur part concernées la mise en place de réseaux de surveillance du moustique tigre (*Aedes albopictus*), la réalisation d'audits vectoriels autour des ports, aéroports et hôpitaux et les interventions d'actions de lutte anti-vectorielle autour de cas d'arboviroses.



Les **principales actions** mises en œuvre ont été les suivantes,

- 2 interventions de lutte anti-vectorielle autour de cas avérés de dengue ;

- 2 interventions autour d'un cas équin de West-Nile Fever ;
- 50 interventions chez les particuliers suite à des appels sur le numéro vert ;
- 700 plaquettes d'information distribuées à la population sur le territoire ;
- 2 interventions par traitement en hélicoptère dans le Pumontu ;
- 1 seul traitement aérien dans le Cismonte du fait de la sécheresse ;
- 2 500 ha de marais traités dans le Cismonte, 200 km de canaux et 75 km de côtes rocheuses ;
- reprise des ateliers de sensibilisation auprès du jeune public dans le Cismonte ;
- réalisation de 6 audits (port d'Aiacciu, port de Bonifacio, port d'Ile-Rousse, clinique Maynard de Bastia, ports de Pruprià et de Porti-Vechju) ;
- participation avec l'EID à une étude scientifique sur la résistance des moustiques aux traitements ;
- 30 interventions d'ouverture de graus, entretien et gestion de 85 km de canaux, entretien et gestion de 120 km de chemins, pistes et digues, entretien et gestion de 7 stations de pompage.



II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La veille sanitaire

Elle est assurée par les 2 laboratoires d'analyses du Pumontu et du Cismonte.

En **santé vétérinaire**, ils participent à la surveillance épidémiologique et à la détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risques par la connaissance du contexte épidémiologique local (trichinellose, brucellose, autres zoonoses...).

Concernant la **qualité de l'eau**, ils ont en charge les prélèvements et les analyses des eaux de consommation humaine, eaux de baignade, mer, rivières et piscines.

En **environnement**, ils contrôlent les stations d'épuration, assurent le suivi des centres d'enfouissement technique et effectuent les analyses en cas de pollution de toutes natures à la demande des communes ou des services de l'État.

Enfin sur le plan **agroalimentaire**, ils réalisent les analyses microbiologiques et physico-chimiques sur les denrées alimentaires pour les particuliers, le monde agricole, les entreprises agroalimentaires et la restauration collective.

L'effort des laboratoires s'est concentré pour maintenir et étendre la reconnaissance du Comité français d'accréditation (COFRAC), gage de reconnaissance et de la pérennité des activités. Les laboratoires d'analyses ont ainsi maintenu tous leurs agréments dans le secteur de la santé animale (brucellose, leucose bovine, tuberculose, fièvre catarrhale ovine et recherche de trichines), dans celui de l'hygiène alimentaire pour la réalisation d'analyses officielles dans le domaine de la microbiologie des aliments, dans les eaux avec l'agrément santé pour les analyses du contrôle légal et l'agrément du ministère de l'environnement pour les analyses officielles des eaux dans le cadre des contrôles environnementaux.



Le laboratoire d'analyses du Cismonte

Le laboratoire a analysé,

- en hygiène alimentaire, 5 849 échantillons (microbiologie alimentaire, prélèvements de surface, analyses à la demande des services de l'État) ;
 - en santé animale, 39 624 échantillons ;
 - en chimie agroalimentaire et en œnologie, 5 501 échantillons (vin, fruits, huile, lait, farine, ...) ;
 - en santé/environnement, 1 800 échantillons (analyses des eaux, prélèvements air, prélèvements surfaces et aérobiocontamination et prélèvements legionella) ;
- 3 865 heures de formation, audit et conseil ont été dispensées.

Le laboratoire d'analyses du Pumontu

Le laboratoire a analysé,

- en hygiène alimentaire, 3 966 échantillons provenant d'autocontrôle et à la demande de l'État ;
- en santé animale, 18 211 échantillons de sang pour la sérologie provenant des cheptels ovins, caprins, bovins ; il a réalisé 38 autopsies et analysé 879 prélèvements de biologie vétérinaire ;
- en environnement, 2 205 eaux de baignades (mer, rivière et piscines), 2 102 eaux issues de station d'épuration et 697 eaux d'environnement, garantissant ainsi la bonne qualité des eaux de notre littoral ;

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .3

FÀ CHÌ A CORSICA SIA UN TERRITORIU
IN PUNTA PÈ U SVILUPPU À LONGU ANDÀ
È U RISPETTU DI L'AMBIENTE

FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- en santé humaine, 2 625 échantillons d'eau de consommation humaine ;
- 44 heures de formation, audit et conseil ont été dispensées.

Le laboratoire travaille avec Casgiu Casanu, la Chambre d'agriculture, œuvrant ainsi à l'amélioration des produits issus de la filière laitière ovine et caprine.

D'autres actions,

- La Collectivité de Corse souhaite faire de la Corse un haut lieu du **thermalisme** par la **réhabilitation de l'établissement thermal de Pietrapola**. En 2022, les différentes actions engagées permettent de proposer un 1^{er} projet, en vue de la réouverture du site.



Etablissement thermal de Pietrapola

Les travaux pour sécuriser le captage de la source la plus importante « D' de la Rastello » (la seule autorisée) sont quasi achevés. Compte tenu de l'avancement des travaux, il a été décidé que les services de la Collectivité de Corse reprennent la campagne d'analyses de la source.

Ainsi, les prélèvements ont redémarré au point d'émergence de la source dite « D' de la Rastello », sur la base des préconisations d'un hydrogéologue. Les résultats réalisés en 2022 ont été encourageants.

La Collectivité de Corse a participé, en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS) et la DREAL, à l'élaboration du **bilan du plan régional santé environnement PRSE3 (2018-2021)** qui a fortement été contraint par la crise sanitaire.

Ce plan ambitionne l'amélioration de notre cadre de vie, de limiter et d'anticiper l'impact de l'environnement sur la santé et notamment les risques émergents en relation avec la santé humaine, la santé animale, et l'environnement en Corse.



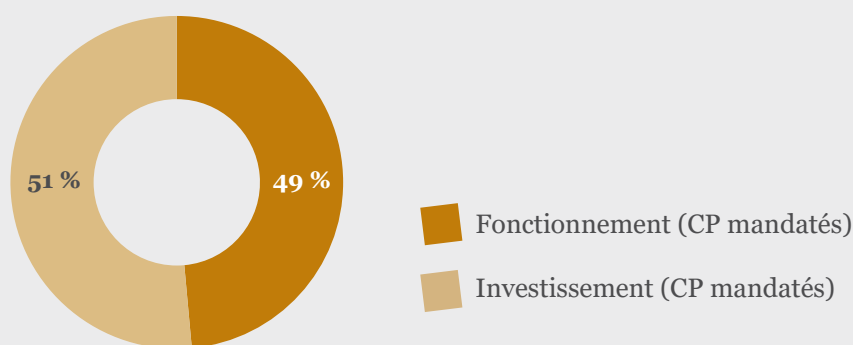
En 2022, le bilan dressé est fortement encourageant. Sur les 25 actions prévues initialement, pilotées ou co-pilotées par la Collectivité de Corse, 15 ont été totalement réalisées, 6 sont en cours de réalisation et 4 n'ont pas été réalisées, voire abandonnées.

ACCHISU AXE .4

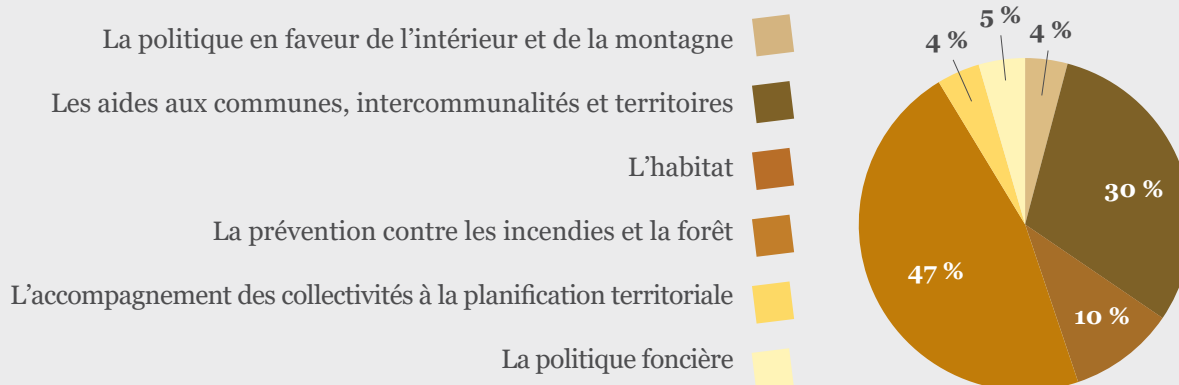
IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU DI U TERRITORIU ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

	CP votés en 2022 en euros	CP mandatés en 2022 en euros	Taux de réalisation
Dépenses totales de l'axe	138 224 757,00	128 703 364,84	93,11 %
Total Fonctionnement	63 187 419,00	62 494 335,51	98,90 %
Total Investissement	75 037 338,00	66 209 029,33	88,23 %

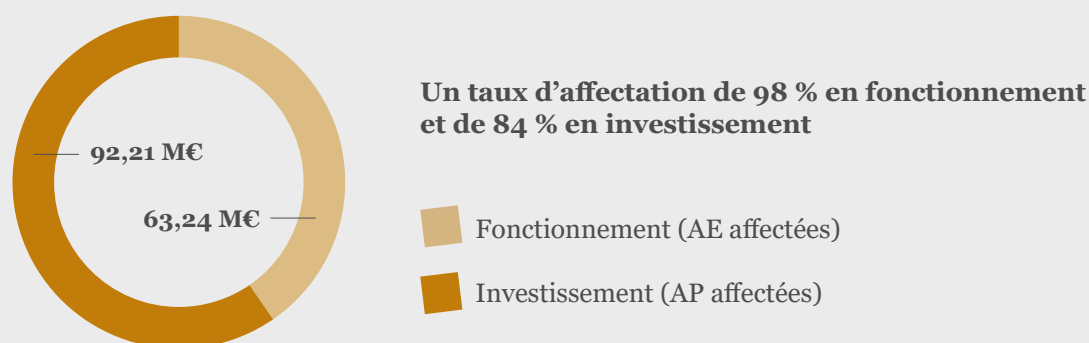
La répartition des dépenses entre fonctionnement et investissement



Répartition des dépenses réalisées de l'axe IV par politique



La programmation financière



Données issues du compte administratif 2022

A. La vie locale et l'animation des territoires

La Collectivité de Corse est au cœur des territoires et poursuit une politique de soutien et de valorisation des actions initiées par les acteurs institutionnels, associatifs et individuels. L'enjeu est de promouvoir les potentialités et de rendre leurs habitants « acteurs » dans une synergie collective et visant in fine, une dynamique de développement des territoires.

L'offre d'ingénierie territoriale en direction des élus se dote d'une plateforme numérique

La Collectivité de Corse, garante des solidarités territoriales, souhaite apporter aux petites communes et EPCI en manque d'ingénierie, des ressources et des conseils pour réaliser les équipements et les services dont ils sont maîtres d'ouvrage. Cet accompagnement est utile dès la phase initiale d'un projet, pour juger de son opportunité, de sa faisabilité et l'adapter aux attentes des usagers dans un contexte financier contraint. Ce soutien permet également de concevoir des projets mutualisés, avec un meilleur rayonnement territorial.

La 1^{ère} version de l'offre d'ingénierie territoriale de la Collectivité de Corse a été finalisée et la plateforme numérique dédiée aux élus « Paes'idei » a vocation à entrer dans une phase de test. L'objectif poursuivi est de proposer des ressources thématiques auprès des collectivités locales et une offre de service en assistance technique et conseil aux territoires. A ce sujet, le centre de ressources s'est étoffé. Il contient désormais des « portraits » sociodémographiques et économiques des 17 EPCI de Corse. Il comporte également une boîte à outils d'accompagnement innovants.

Une aide financière et des concertations en soutien au développement de l'intérieur et de la montagne

La politique de développement de l'intérieur et de la montagne est mise en œuvre par le Comité de massif dans le cadre de la stratégie fixée par le schéma d'aménagement, de développement et de protection de la montagne et le programme de développement rural de la Corse.

La mise en œuvre financière du schéma s'est traduite, par la mobilisation de 10,3 M€ et a permis de soutenir 191 projets, représentant un montant d'investissement

de plus de 16 M€. Ces financements se sont déclinés selon 4 axes :

- les réseaux et infrastructures (4,4 M€) ;
- les services de base aux populations (2,4 M€) ;
- le tourisme de montagne (2,2 M€) ;
- l'agriculture pastorale et productive (1,3 M€).

A titre d'exemples,

- en matière d'eau potable et d'assainissement, plus de 4 M€ ont pu être investis en complément des aides de l'Agence de l'eau et de la Collectivité de Corse grâce à une intervention du Comité de massif représentant 3 M€ pour 24 projets (extensions de réseau AEP, DUP...);
- en termes de santé, l'aide à la création de maisons de santé à Oletta et Patrimoniù, le renouvellement d'une table de radiologie mobile en Centre Corse ainsi que l'aide à la rénovation et à l'extension des centres de secours de Ghisunaccia et d'Isula Rossa avec la participation à hauteur de 1,1 M€ de fonds montagne ;
- en faveur de l'agriculture, le Comité de massif a soutenu plusieurs initiatives en faveur d'un regain d'autonomie alimentaire. Ainsi, sur l'année 2022, une intervention de près d'1 M€ a permis la réalisation de plusieurs opérations représentant un montant total de 2 M€, pour la mise en œuvre de :
 - ◇ 4 projets alimentaires territoriaux (Furiani, Vintisari, Ghisunaccia, Prunelli di Fiumorbu) ;
 - ◇ 1 verger conservatoire ;
 - ◇ 2 jardins partagés (Santa Riparata et Furiani).



II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .4

IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU DI U TERRITORIU

ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

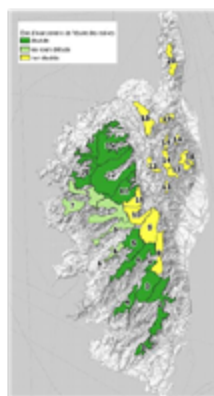
Les membres du Comité de massif se réunissent chaque année lors des **assises de la Montagne** qui se tiennent au cœur des territoires. En février, la commune de Montegrossu a accueilli la 5^{ème} édition autour du devenir de la filière bois, de la gestion des flux touristiques et de l'autonomie alimentaire.



Des réunions du Comité de massif se tiennent également une à trois fois par an. La commune d'U Salge a accueilli les instances en novembre, autour des thématiques relatives à la gestion de la ressource hydraulique et de la révision prochaine de schéma d'aménagement de développement et de protection de la montagne.

Ces rencontres permettent de statuer de manière plus opérationnelle sur les problématiques inhérentes au développement de la montagne. Elles sont l'occasion d'évoquer les thématiques dans leur globalité mais également dans leur opérationnalité et de créer une rétrospective des sujets abordés par les groupes de travail ainsi que des projets structurants à venir.

Le Comité de massif, a approfondi ses travaux relatifs à la co-construction d'une charte de gestion des estives en poursuivant **l'étude de l'évolution de l'occupation et des usages des estives par territoire en Corse**. 12 territoires d'estives ont été étudiés sur les 20 programmés. L'étude complète sera rendue en juin 2024. Un séminaire de mi-parcours est prévu, dans le courant du mois d'avril 2023 à Corti, pour présenter à l'ensemble des acteurs concernés, les premiers rendus.



CUSCIONU
BAVEDDA
TARAVU
CAGNA
ESI VERDANESI
SAN PARTEU
FALASORMA LONCA
ASCHESE GHJUNSANI
CURTINESI
NIOLU
DUI SEVI DUI SORRU

Enfin, la mise en œuvre du **programme de développement rural de la Corse - mesures développement local** représente **6,7 M€** de crédits FEADER et Collectivité de Corse au bénéfice des territoires de l'intérieur et du rural.

Ont été ainsi programmés :

- 744 435 € au titre des mesures environnementales permettant l'animation de sites Natura 2000 et l'acquisition de matériel DFCI ;
- 1,45 M€ au titre de la mesure amélioration ou développement des services de base permettant le financement d'une micro-crèche à Figari et d'un écomusée des savoir-faire traditionnels à Bastelicaccia ;
- 1,75 M€ au titre de la mesure sentier du patrimoine ; 3 sentiers financés : U Speluncatu, Furiani et Figari ;
- 2,7 M€ pour 25 projets par les 6 groupes d'action locale (GAL) au titre de la mesure LEADER dédiée aux petits porteurs de projets privés et publics.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .4

IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU
DI U TERRITORIU

ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

L'accompagnement du milieu associatif via le dispositif Aiutu associ se poursuit

Ce dispositif accompagne quotidiennement le secteur associatif dans la constitution de leurs demandes de financement à travers de véritables actions de sensibilisation et d'information personnalisées. Ainsi, dans une logique de proximité avec ses partenaires, des réunions et rencontres avec les acteurs du milieu associatif sont régulièrement organisées sur l'ensemble du territoire.

En 2022,

- 1,2 M€ ont été mobilisées pour financer les projets associatifs, dont 150 000 € reversés en faveur des associations présentant des actions concourant au développement des territoires montagne ;
- près de 400 demandes de subventions enregistrées par le dispositif Aiutu associ ;
- près de 900 dossiers permanents ont été constitués pour 1 000 associations recensées.

L'offre de service de proximité et d'animation des territoires se renforce et se professionnalise

La Collectivité de Corse a poursuivi sa réflexion sur la construction d'une offre territoriale globale qui contribue à l'attractivité sur les différents territoires. Conforter l'idée que ces territoires disposent de ressources et que les habitants en sont les acteurs du développement. Chaque année, des animations sont ainsi proposées à la population en conviant les participants à découvrir la richesse de nos territoires.

En complément, la Collectivité de Corse poursuit son ambition de développer les compétences de ses équipes afin de disposer, à moyen terme, d'un centre de ressources, d'un agenda partagé et de proposer ainsi une offre d'animations variée, des activités multigénérationnelles et multisectorielles, permettant ainsi de rendre l'ensemble des actions du territoire plus lisibles et plus accessibles.

La maison de site A Casa di Roccapina

C'est un lieu incontournable du dispositif d'animation des territoires, par la multiplicité des thématiques qui y sont abordées et la visite de son site complétée par un parcours de découverte extérieur « U caminu di l'oriu ». La maison de site accueille également des établissements scolaires et des centres aérés afin de faire découvrir aux enfants l'histoire de « Jeanne ». Des journées thématiques et des conférences à destination de tous les publics ont également été programmées ainsi qu'une expo-photos des Orii réalisée par l'association « I monacci » au mois de juin.



Les chiffres clés

- 150 000 € de subventions reversées en faveur des associations, portant des actions concourant au développement des territoires montagne ;
- 10,3 M€ de subventions versées aux communes et groupements de communes, offices de tourisme et privés ;
- 191 projets soutenus par le Comité de massif représentant plus de 16 M€ d'investissement ;
- 1 M€ pour 121 communes soutenues dans le cadre de l'AAP numérique ;
- plus de 6 M€ de crédits FEADER au titre du PDRC - mesures développement local ;
- 3 444 visiteurs ont fréquenté la maison de site A casa di a Rocapina.

B. Les aides aux communes, intercommunalités et territoires

La Collectivité de Corse accompagne les communes et les intercommunalités dans la réalisation de projets structurants sur l'ensemble du territoire dans un souci de cohésion et d'équité territoriale. Son objectif est de mettre un terme aux fractures territoriales et au phénomène de désertification de l'intérieur, des espaces de montagne et d'enclencher une dynamique de développement qui profite à tous les territoires et habitants de l'île.

A travers le règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires, « Territorii, pieve à paesi vivi », adopté par l'Assemblée de Corse par délibération n°19/438 AC du 29 novembre 2019, il a été possible d'harmoniser les cadres d'intervention dédiés aux territoires. Les outils existants ont été renforcés, au travers de la dotation quinquennale et de la dotation école, d'autres ont été créés pour la prise en compte de projets plus structurants, notamment via le fonds de territorialisation ou encore le fonds de solidarité territoriale.

La charte urbaine, quant à elle, est destinée à soutenir les villes dans leur action au sein des quartiers prioritaires dans le cadre des programmes de rénovation et de requalification urbaine contractualisés avec l'État.

Les crédits individualisés en faveur des communes situées en zone rurale s'élèvent à près de 31,9 M€ se répartissant comme suit :

- 17,94 M€ affectés au titre du dispositif de dotation quinquennale et dotation école pour financer des investissements de communes et EPCI ;
- 12,30 M€ mobilisés dans le cadre du fonds de solidarité territoriale, permettant de financer des opérations structurantes portées par les communes et EPCI de moins de 3 000 habitants et les EPCI de moins de 12 000 habitants ;
- 1,37 M€ individualisés au titre du fonds de territorialisation qui a vocation à faire émerger et cofinancer des projets émanant des territoires dont le rayonnement et le bénéfice pour les habitants dépassent le seul cadre géographique de la commune ou de l'EPCI ;
- 263 389 € octroyés dans le cadre du dispositif intempéries et incendies, apportant ainsi une aide à hauteur de 50 % pour des travaux sur des biens non assurables destinés à réparer des dommages dus à des intempéries sur des communes et EPCI.

Les crédits individualisés en faveur des communes et EPCI situés en zone urbaine (CAB, CAPA, communes membres et commune de Portivechju), dans le cadre du règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires « Territorii, Pieve à Paesi vivi », se répartissent comme suit :

- 5,76 M€ affectés au titre de la dotation quinquennale et 1,36 M€ au titre de la dotation école, pour financer des investissements de communes et EPCI ;
- 259 468 € mobilisés dans le cadre du fonds de solidarité territoriale, permettant de financer des opérations structurantes portées par les communes et EPCI de moins de 3 000 habitants et les EPCI de moins de 12 000 habitants ;
- 1,3 M€ individualisés au titre du fonds de territorialisation qui a vocation à faire émerger et cofinancer des projets émanant des territoires dont le rayonnement et le bénéfice pour les habitants dépassent le seul cadre géographique de la commune ou de l'EPCI.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .4

IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU
DI U TERRITORIU

ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Deux nouvelles démarches initiées au cours de l'année 2022

Ces nouvelles démarches, adoptées par l'Assemblée de Corse, ont été mises en œuvre en vue d'améliorer les politiques publiques menées par la Collectivité de Corse à destination des territoires.

Tout d'abord, l'adoption des orientations stratégiques relatives à la contractualisation avec les territoires afin de renforcer la relation partenariale entre la collectivité et les territoires, à travers la formalisation d'un contrat.

La 2^{ème} démarche, visant à faire reconnaître les spécificités du fait urbain insulaire dans les politiques sectorielles de la Collectivité de Corse à travers l'adoption d'un schéma de développement urbain durable et la prise en compte des besoins spécifiques des zones urbaines au sein des politiques publiques de la Collectivité de Corse.

CONTRACTUALISATION AVEC LES TERRITOIRES

Sur proposition du Conseil exécutif de Corse, l'Assemblée de Corse a adopté le rapport sur les « orientations stratégiques relatives à la contractualisation avec les territoires ».

La Collectivité de Corse a la volonté de mettre en place une nouvelle gouvernance transversale pour les territoires. Elle souhaite faire émerger une **stratégie commune** à travers une approche globale, durable et intégrée, permettant de tendre davantage vers un objectif d'équilibre territorial, à l'échelle de l'île.

Cette ambition trouve sa concrétisation dans la formalisation d'un **contrat de territoire** qui s'attachera à faire converger les priorités de développement des territoires et celles portées par la Collectivité de Corse, par le biais de ses politiques publiques.

Pour ce faire, il s'agit d'avoir une réflexion préalable commune avec les territoires, d'établir une concertation et un dialogue en amont des différents projets et de mettre en place des priorités tout en offrant une plus grande visibilité aux bénéficiaires concernant les dispositifs existants et les moyens de les mobiliser.

“ Adapter les politiques publiques de la Collectivité de Corse aux besoins et aux spécificités des territoires ”

OBJECTIFS ET PARTENAIRES IDENTIFIÉS

La contractualisation apparaît comme un moyen de favoriser la mise en cohérence et la convergence des politiques publiques définies par la Collectivité de Corse : enjeux de rééquilibrage, de répartition des richesses, de cohésion et de solidarité entre les territoires.

La mise en place de cette démarche permettra de valoriser l'action de la CdC, tout en adaptant son intervention aux spécificités des territoires.

Les contrats de territoire se feront dans une logique de co-construction entre la Collectivité de Corse et le bloc communal. Au regard des compétences de plus en plus nombreuses exercées par les EPCI, ces derniers apparaissent comme les partenaires incontournables de la contractualisation. Cependant, compte tenu du rôle de proximité exercé encore par les communes, ces dernières seront pleinement parties prenantes de la mise en place de la démarche de contractualisation.



CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE

- > **Mai 2022** : consultation de la Chambre des Territoires
- > **Juin 2022** : adoption des orientations stratégiques par l'Assemblée de Corse
- > **2ème semestre 2022** :
 - Réunions internes (DGA CDC, Agences, Offices, Organes consultatifs)
 - Réunions externes présentation de la démarche aux territoires (élus)
 - Travaux de concertation chaque territoire pour l'élaboration de notes d'enjeux
- > **1er semestre 2023** : signatures des premiers contrats de territoires

Séminaires de présentation

CORTI
Luní u 11 di Iuddu di u 2022 9:30
Università di Corsica Pasquale Paoli

AIACCIU
Marcuri u 13 di Iuddu di u 2022 9:30
Palazzu di a Cullettività di Corsica



C. L'habitat

La Collectivité de Corse répond à trois enjeux essentiels liés,

- à la lutte contre la spéculation et la dépossession foncière, au travers de l'accession au foncier et au logement ;
- à la prise en considération de la paupérisation d'une part importante des insulaires ;
- à la réduction des inégalités territoriales importantes entre le littoral et l'intérieur de l'île.

En 2022, **11,885 M€ ont été mandatés** au titre des subventions attribuées aux communes et intercommunalités, aux bailleurs sociaux et aux particuliers, candidats à la primo-accession à la propriété ou propriétaires dans les OPAH et **15,130 M€ ont été individualisés**.

Le suivi et l'animation des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et des programmes opérationnels de prévention et d'accompagnement en copropriété (POPAC) portées par les collectivités locales ont été financées à hauteur de **180 720 €**.

Le nouveau règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat

Cette année marque l'atteinte d'un régime de croisière du nouveau règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat « **Una casa per tutti, una casa per ognunu** », qui a pour objet d'apporter une réponse politique forte et innovante face aux phénomènes de spéculation, de dépossession et d'accès au logement. Il est à noter le niveau important des aides en faveur du logement communal, qui représente quasiment 50 % des affectations de crédits d'investissement.

AIDE DIRECTE VISANT À SOUTENIR L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ DES PRIMO-ACCÉDANTS

10% d'une dépense minimum de 150 000 €, plafonnée à 280 000 €, soit une aide de 15 000 € à 28 000 €

Par volonté d'incitation en milieu rural et de montagne, une aide complémentaire de 3 000 € sera versée aux bénéficiaires réalisant une opération dans une commune de moins de 350 habitants DGF.

ASSOCIATION « OPAH » PROMOUVANT LE LOGEMENT EN CORSE

Ce règlement a vocation à s'inscrire dans un plan d'ensemble visant, au terme d'un processus de concertation, à enrayer le phénomène de spéculation et de dépossession, aggravé par le taux de pauvreté en Corse et les déséquilibres croissants entre le littoral et l'intérieur.

Adopté le 27 septembre 2019 par l'Assemblée de Corse, il a fait l'objet d'une évaluation après plus d'une année de mise en œuvre et a été modifié le 30 avril 2021, en lien avec la réalité du terrain.

La collectivité dispose ainsi d'un outil adaptable permettant de répondre le plus efficacement possible aux enjeux d'une de ses politiques prioritaires.

Dans cet objectif, il se décline autour de 4 axes :

- le soutien renforcé aux communes et intercommunalités désireuses d'accroître le parc locatif et de proposer une offre de logements destinée aux primo-accédants ;
- le renforcement et la réorientation de l'aide directe visant à soutenir l'accès à la propriété des primo-accédants ;
- le renforcement qualitatif et quantitatif du financement du logement locatif social ;
- l'harmonisation et le renforcement des dispositifs d'aide au parc privé dans les OPAH et les POPAC.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .4

IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU
DI U TERRITORIU

ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Des conventions d'objectifs avec les bailleurs sociaux

Les conventions d'objectifs conclues avec les 2 offices publics de l'habitat, l'OPH2C et l'OPH-CAPA, ont produit un impact positif sur les opérations subventionnées. Au titre du règlement et de la convention d'objectifs et de moyens, elles ont obtenu un meilleur financement tant sur des projets de rénovation que sur des opérations d'acquisition ou de construction.



Habitation à loyer modéré (HLM) à Bastia

Des aides aux communes et intercommunalités qui favorisent l'attractivité des populations

Au titre des aides aux communes et intercommunalités ce sont d'importants investissements qui ont pu être financés, comme notamment l'acquisition et la réhabilitation de bâti ou la création de lotissements communaux, ces opérations facilitant l'installation de populations dans les territoires ruraux.

Les chiffres clés

- 15,341 M€ dont,
 - ◊ 15,141 M€ en investissement,
 - ◊ 200 000 € en fonctionnement ;
- 548 logements financés à hauteur de 4,7 M€ ;
- 109 opérations de logements communaux financées pour 7,1 M€ ;
- 121 logements primo-accédant financés à hauteur de 2,7 M€ ;
- 135 logements (primes OPAH et aides aux copropriétés) financés à hauteur de 739 808 € ;
- 52 500 € d'études pré-opérationnelles OPAH ;
- 180 720 € de suivi-animation dans les OPAH et les POPAC.

D. L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale

La Collectivité de Corse œuvre pour l'aménagement durable de notre île et a chargé l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie (AUE) de la Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans ce domaine.

Sa mission vise notamment à assurer l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC) et du modèle de société qu'il définit.

En 2022, la Collectivité de Corse a fortement développé son expertise et son implication au service des collectivités en leur proposant une véritable offre de prestations de services.

Accompagner les collectivités pour l'élaboration de documents d'urbanisme, de projets d'aménagement ou de construction

Qu'il s'agisse de prestations de base gratuites ou d'autres plus spécifiques et rémunérées, relatives au conseil et aux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), les équipes ont assuré un rôle d'interface nouveau entre les collectivités et les bureaux d'étude missionnés en précisant l'ensemble des prestations et livrables attendus.

A ce titre les communes de **Zigliara** (élaboration du PLU), **Riventosa** (faisabilité d'un projet d'aménagement), **Lozzi** (possibilité de recours à la procédure d'UTN) ont pu bénéficier de prestations de base. L'agence a poursuivi l'AMO de la commune de **Corti** pour son projet d'aménagement urbain d'ensemble dans le cadre de « l'opération de revitalisation du territoire ». Des ateliers participatifs et des balades urbaines, avec l'intervention d'un cabinet spécialisé, ont été organisés et un site web a été mis en ligne pour recueillir les contributions du grand public.

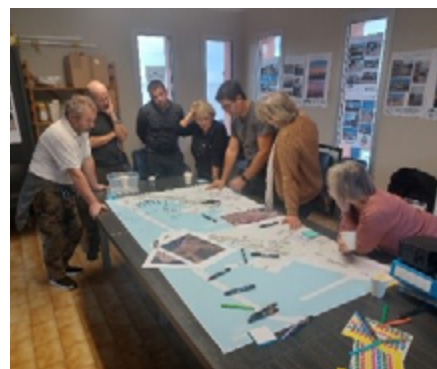
Par ailleurs, l'AUE a poursuivi l'AMO du Parc naturel régional de Corse pour la **reconstruction des refuges du GR 20** :

- pour le refuge d'**Asinau** (Quenza) : restitution de l'avant-projet et constitution des dossiers de demande de financement, notamment dans le cadre du dispositif Avenir Montagnes ; visite sur site des architectes et paysagistes conseils de la DDT2A qui ont formulé un certain nombre de préconisations ;

- pour le refuge d'**Ortu di u Piobbu** (Calenzana) : élaboration du dossier de consultation et analyse des offres à la suite de la décision du maître d'ouvrage de relancer la consultation.



L'AUE a débuté une mission d'AMO avec les communes de Luri (marine de Santa Severa), Roglianu (Macinaghju), Brandu (Erbalunga) et Barrettali (Ghjottani) pour la **requalification de marines dans le Cap Corse** dans le cadre du contrat de relance et de transition énergétique du territoire. Elles visent à améliorer l'expérience piéton au sein de ces marines, avec une place augmentée, une sécurisation et une végétalisation partielle. L'objectif, plus largement, est une requalification paysagère du cœur de marine.



L'intervention de l'AUE porte sur des scénarii de programme et d'aménagement, afin de préciser la commande qui sera passée à un concepteur maître d'œuvre ensuite et le cas échéant, de suivre cette seconde phase.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .4

IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU
DI U TERRITORIU

ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

L'agence est restée mobilisée en animation et en production directe pour le compte du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Balagne. Les premiers scénarii prospectifs ont pu être validés avec les élus du territoire. Sur ces fondements, des échanges formels ont eu lieu avec les personnes publiques associées afin de présenter, de justifier et de s'assurer de l'adéquation de ces objectifs avec leurs attentes. En parallèle, diagnostics et orientations relatifs à l'agriculture et à la ressource en eau, toutes deux stratégiques en Balagne et dont dépend une part importante du projet de territoire, ont été largement approfondis. Enfin, une trame fine du projet d'aménagement stratégique (PAS) du SCoT, fixant le cap pour les 20 prochaines années, a pu être présentée. Le PAS devrait être débattu en comité syndical au printemps 2023.



SCoT Balagne

Cette année a été également consacrée à la poursuite et à l'achèvement de l'étude de rétablissement de la ligne ferroviaire Bastia/Bonifaziu. Elle a vocation à éclairer et préparer la décision de programmation financière à moyen et long terme de cet investissement structurant pour le développement de la côte orientale. Elle doit par ailleurs permettre d'éclairer les choix d'aménagement urbain des communes potentiellement traversées ou desservies.

Contribuer à l'élaboration d'avis techniques

Pour le compte de la Collectivité de Corse, l'AUE centralise, met en forme et propose, à la signature du président du Conseil exécutif, les avis officiels sur les documents d'urbanisme qui lui sont soumis par les communes en sa qualité de personne publique associée (PPA).

Pour ce faire, de nombreux services, offices et agences de la Collectivité de Corse sont mobilisés et l'AUE est chargée d'assurer la synthèse de toutes leurs contributions sous la forme d'un unique projet d'avis.

Par ailleurs, l'agence produit des notes visant à éclairer la position du président du Conseil exécutif sur les projets de documents et d'opérations d'urbanisme ou de constructions, qui sont soumis au conseil des sites de Corse ou à la commission territoriale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CTPENAF).

Elaboration, mise en œuvre et suivi du PADDUC

L'AUE est régulièrement sollicitée pour toute question relative au PADDUC, qu'il s'agisse de son application et de sa mise en œuvre, l'activité s'est traduite par :

- la rédaction de 8 propositions d'avis de la Collectivité de Corse sur des projets de plan locaux d'urbanisme (PLU) dans le cadre de son rôle de PPA à leur élaboration ;
- la participation à 11 réunions de PPA ;
- l'analyse des dossiers soumis aux 5 réunions de la formation NAPASI (nature, paysages et sites) du conseil des sites, traitant principalement d'autorisations d'urbanisme entre 15 et 20 par séance et de dossiers d'espaces boisés classés.

Le Département « observation et suivi du PADDUC » assure l'acquisition, la mise en forme et la valorisation des données portant sur :

- les marchés fonciers et immobiliers, en particulier le logement ;
- l'urbanisme (aménagement et espaces publics) ;
- la mobilité et les transports : enquête déplacements des ménages, enquête sur la mobilité présente (haute saison) ;
- la conduite et l'animation de rapports portant sur le suivi du PADDUC.

La fin de l'année 2021 a été marquée par l'adoption par l'Assemblée de Corse d'un rapport méthodologique relatif à l'analyse globale du PADDUC à 6 ans. L'agence a assisté la Collectivité de Corse dans le lancement des travaux relatifs à cette analyse en vue d'une possible modification ou d'une éventuelle révision.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .4

IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU DI U TERRITORIU

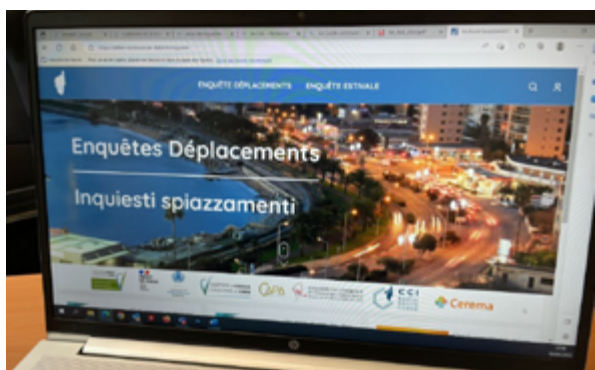
ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Diverses actions de promotion de **réseaux et colloques** ou de **développement des bases de données** de la Collectivité de Corse ont été menées.

- La 2^{ème} édition du **colloque « Ville et espace public »** organisé par l'AUE autour de l'aménagement des centres-villes et les nouvelles mobilités, a eu lieu le 4 mai au palais des congrès d'Aiacciu.



- A l'occasion du **colloque « Bilan enquêtes déplacements »**, le 21 septembre, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, l'AUE a présenté la méthodologie et les résultats des enquêtes sur les déplacements en Corse effectuées de 2017 à 2019. Un site de datavisualisation dédié a été présenté.



<https://edvm-corsica.scan-datamining.com>

- La **mise à jour de la base de données sur la demande de valeurs foncières ou DV3F** fournie par le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) a été effectuée. Elle recense les mutations intervenues au cours des 5 dernières années sur l'ensemble des biens, qu'il s'agisse de logements, de locaux d'activités ou de terrains.

- L'**acquisition de données relatives aux locations touristiques de courte durée** a été établie dans le cadre d'un contrat passé avec la société AIRDNA à la fin de l'année. Il s'agissait d'acquérir un ensemble de données relatives aux locations de tourisme de courte durée pour 2023 (AirBnB, Abridel,...). Ces données s'inscrivent en continuité avec les informations disponibles au cours de la période précédente (2016-2021). Une comparaison avec les données à la disposition d'autres institutions comme la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL), la Chambre de commerce et d'industrie de Corse, et l'Agence du tourisme de la Corse est envisagée pour permettre d'aboutir à un groupement de commande en 2024.

- Le **lancement d'un marché public de création d'un mode d'occupation des sols (MOS)** a été réalisé afin de répondre aux exigences de la loi Climat et Résilience. Sa préparation consiste à créer, d'une part, un cahier des charges contenant les choix techniques indispensables à la qualité de la donnée (unités minimales, les échelles de saisies, etc) et d'autre part, une nomenclature précise des différents types de sols à cartographier.



MOS Corse 2021/2011

- Le **déploiement et la mise à jour de l'outil UrbanSIMUL**, service web collaboratif d'aide à la prospection et à la décision sur le foncier, à destination des acteurs publics, développé par le CEREMA et l'INRAE. L'agence a été particulièrement impliquée dans la fourniture de données et l'accompagnement technique des partenaires.

E. La protection de la forêt et la prévention contre les incendies

Dans le domaine forestier, la Collectivité de Corse est propriétaire de près de **50 000 ha de forêts territoriales**. Elle assure à ce titre la gestion, dans sa dimension environnementale, économique, et sociale, des massifs de l'île. Conformément au Code forestier, cette gestion est mise en œuvre en concertation avec l'Office national des forêts (ONF).

L'engagement de la collectivité implique notamment l'animation de la filière « forêt-bois », la gestion du domaine forestier territorial, la vente de produits forestiers, l'occupation du domaine forestier par voie de conventions, la direction de travaux d'aménagement et d'entretien, la gestion et l'entretien des maisons forestières, et la valorisation de la biodiversité et des fonctions sociales de la forêt.

Le domaine forestier

En 2022, ont été notamment réalisés,

- la **remise à niveau du réseau de voirie forestière** dans le cadre d'un marché à lots attribués à 4 entreprises et décomposé en 7 secteurs géographiques pour un montant total de travaux réalisés de plus de 870 000 € ;
- la poursuite de la **réhabilitation de la route forestière n°8**, sentier historique de transhumance de Caprunale, qui s'est concrétisée en 1^{er} lieu par l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'ONF dans le cadre d'un projet évalué à 880 000 € ;
- le **nettoyage et la mise en sécurité des sites des maisons forestières** qui a fait l'objet d'une mission d'assistance attribuée à l'ONF pour un montant de 30 000 € ; le montant prévisionnel des travaux à réaliser a été évalué à 440 000€ ;
- l'**entretien des 25 maisons forestières** situées en forêt territoriale et occupées par l'ONF, pour un montant total de 58 685 €.



Sentier de transhumance de Caprunale

Les **30 agents du service sylviculture et entretien du domaine forestier** ont réalisé plus de 15 200 heures de travaux au profit des infrastructures et des équipements

d'accueil du public en forêt, de la sylviculture, des habitats et des espèces et d'actions de maintenance générale du domaine.

La Collectivité de Corse a piloté également un **groupe projet** en associant l'ensemble des agences, offices et représentants de la **filière « forêt-bois »**. Cinq ateliers de travail ont permis de préparer l'organisation des assises qui se tiendra dans le courant du 1^{er} semestre 2023.

La pépinière forestière territoriale de Castellucci

La pépinière a renforcé ses liens par voie de conventions de culture avec ses partenaires : ONF, chambres d'agriculture, association Tempi Fà, CAPA, università di Corsica, Conservatoire du littoral, les communes de Biguglia, Sartè, Zevacu, Tavacu. Elle exerce également en interne ses missions en lien avec les services d'investissement routier et de gestion des milieux aquatiques.

Elle a maintenu et consolidé sa présence dans les foires rurales liées à l'arboriculture : a castagna in Bucugnà, u ficu in i Peri, a mela in Todda.

Afin de contrôler et garantir la qualité sanitaire des plants produits face aux nouvelles menaces type Xylella, un marché de construction d'une serre « insect-proof » a été lancé.



La prévention des incendies

Cette année a été marquée au niveau européen par une prise de conscience radicale des effets du dérèglement climatique sur l'environnement et particulièrement sur l'ensemble des risques liés à la multifonctionnalité de la forêt et des espaces naturels.

Le plan de protection des forêts et des espaces naturels contre l'incendie (PPFENI)

La Collectivité de Corse finance ou met en œuvre des actions d'aménagement, d'équipement et de surveillance inscrites dans le PPFENI.

En régie, les forestiers-sapeurs de la collectivité interviennent notamment sur :

- l'entretien des ouvrages de défense des forêts contre les incendies (DFCI) dans le cadre d'un programme de travaux validé en interservices ;
- la mise en œuvre de patrouilles de surveillance et d'attaque de feux naissants pendant la saison estivale, en relation avec les services d'incendie et de secours (SIS) ;
- la participation à la lutte avec des équipes spécialisées sollicitées par les centres opérationnels d'incendie et de secours (CODIS).

Ainsi en 2022,

- 1 539 ha ont été débroussaillés en manuel et mécanique,
- 320 ha ont été traités en brûlage dirigé,
- 355 Km de pistes ont été reprofilées.

Ponctuellement, des opérations sont menées dans le cadre de marchés de travaux cofinancés à 80 % par le Conservatoire de la forêt méditerranéenne et le FEADER. Ce fut le cas cette année pour la piste DFCI du plateau du Cuscionu (692 070 €), la zone d'appui à la lutte (ZAL) de Figari (170 451 €) ou le remplacement de cuves DFCI à Osani (53 000 €).

La Collectivité a été partie prenante de toutes les étapes d'analyse et d'évaluation du PPFENI sur la période 2012-2022. Au-delà des interfaces, les axes de progrès résident notamment dans une meilleure complémentarité entre les nécessités techniques des ouvrages DFCI et les besoins d'aménagement du territoire en matière d'agro-sylvo-pastoralisme. Des exemples de synergie ont pu être étudiés lors d'un colloque co-organisé avec la chambre régionale d'agriculture ayant permis de échanges d'expérience avec les Pyrénées Orientales.

Diffuser la culture du risque

Des actions de communication sont menées à destination du grand public et peuvent être adaptées aux scolaires ou aux élus municipaux, permettant de sensibiliser la population aux mesures de prévention à mettre en œuvre.

Les services opérationnels sont également associés au « projet feux » conduit par l'université de Corse, dont les programmes de recherche appliquée, tel que GOLIAT, améliorent la connaissance du risque incendie et conduisent à la création d'outils opérationnels innovants.

La tempête du 18 août

La Corse a été frappée par un événement climatique d'une violence et d'une soudaineté sans précédent. Le bilan humain a été terrible, cinq personnes décédées, des dizaines de blessés. Le bilan matériel s'est avéré également important, avec des dégâts considérables causés aux infrastructures et aux biens.

Dans ces circonstances les services de la Collectivité de Corse se sont montrés mobilisés et d'une efficacité unanimement soulignée.

Si le réseau routier a subi de dégâts important, la circulation a fait l'objet de coupures ou de restrictions. 178 opérations de dégagement et de réouverture de réseau ont été menées à bien par l'intervention de 120 agents.

Les forestiers sapeurs sont intervenus sur plusieurs jours, en appui aux opérations de secours pour des actions de tronçonnage, d'élagage et de déblaiement. Les équipes de la Direction de la transformation et de l'aménagement numérique et des EPLE se sont elles aussi engagées pour apporter leur soutien actif.

La mobilisation s'est maintenue jusqu'au retour à la normale. Les agents ont fait preuve d'un engagement exemplaire, de promptitude et d'une efficacité quant à la coordination en interservices permettant ainsi d'apporter un soutien adéquat à la gestion de crise.

Spécialisation des forestiers-sapeurs et nouveaux équipements

La nécessaire modernisation des outils d'analyse et d'aide à la décision a conduit à l'acquisition d'un drone et à la formation d'un forestier-sapeur télé-pilote. La polyvalence de cette technologie est telle que la création d'une cellule drone inter-services avec les SIS est envisagée (brûlage dirigé, feux de forêt, inondation, recherche de personnes...).



Attaque de feu naissant

D'une manière générale, la spécialisation des équipes a permis d'augmenter leur compétence et leur efficacité, qui ont pu s'illustrer lors d'événements catastrophiques comme la tempête du 18 août sur la côte Ouest de la Corse, ou à l'occasion du détachement d'intervention au profit des départements de la Drôme et de l'Aveyron du 12 au 15 août.



Brûlage dirigé

Les compétences et les ressources techniques des services opérationnels sont systématiquement sollicitées pour participer aux missions de sécurité civile lors de la survenue d'événements climatiques exceptionnels (mises en sécurité, viabilité des voiries, prévention d'embâcles, sécurisation d'arbres menaçants...).

Par ailleurs, eu égard à la polyvalence des engins et des personnels, les services des forestiers-sapeurs contribuent au plan de viabilité hivernale mis en œuvre par la Direction des routes, en ayant la charge du déneigement de nombreux itinéraires routiers.



Le partenariat avec les services d'incendie et de secours (SIS)

Les contributions de la Collectivité de Corse versées aux services d'incendie et de secours Pumonté et Cismonté demeurent prépondérantes. En effet, sa participation au fonctionnement des 2 établissements représente plus de trois quarts de leurs recettes réelles de fonctionnement.

En application de la loi, la collectivité et les services d'incendie et de secours se sont engagés dans une démarche partenariale qui a abouti à la signature de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens pour la période 2021-2023. Ce partenariat a été mis en place dans un souci d'efficacité du service public, d'optimisation et de rationalisation des moyens, de partage d'informations et de dialogue de gestion dans le respect du savoir-faire et des compétences de chacun. L'importance accordée à la politique de sécurité est réaffirmée au travers des conventions qui prévoient également un soutien au programme pluriannuel d'investissement de chacun des 2 établissements.

Les chiffres clés

- 54,9 M€ : budget SIS de Corse (+ 4,31 % par rapport à l'exercice précédent) dont,
 - ◇ 51,4 M€ en budget de fonctionnement : 24,8M€ au SIS 2A et 26,6 M€ au SIS 2B (la contribution versée au SIS est en hausse de 8,39 %) ;
 - ◇ soutien financier de la collectivité pour la réalisation des programmes d'investissement : 3,5 M€ mandatés soit 2,6 M€ au SIS 2A et 0,8M€ au SIS 2B et 13,8 M€ programmés à raison de 4,1 M€ au SIS 2A et 9,7 M€ au SIS 2B.

F. Les espaces et les sites de pleine nature

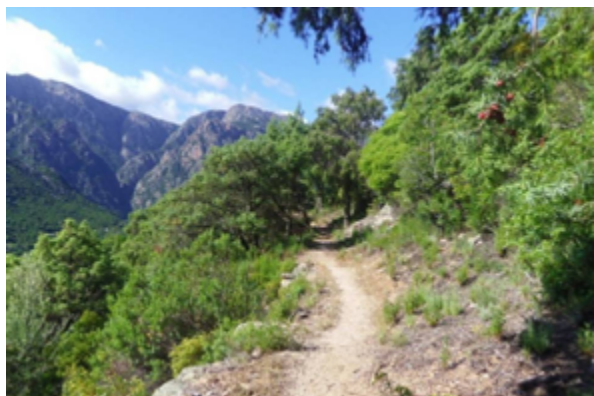
La Collectivité de Corse poursuit sa mission de développement maîtrisé et durable des activités de pleine nature. Le [plan territorial des espaces, sites et itinéraires \(PTESI\) de pleine nature](#) constitue le document de référence et de programmation, comprenant le [plan territorial des itinéraires de promenade et de randonnée \(PTIPR\)](#).

La pratique de nombreuses activités de pleine nature entre mer et montagne génère de nouveaux modes de fréquentation des sites opposant recherche d'autonomie des usagers et besoin de sécurité, préservation des milieux naturels et intensité de la fréquentation. C'est dans ce contexte que les espaces, sites et itinéraires (ESI) sur lesquels se pratiquent les activités de pleine nature doivent être organisés et structurés, au plus près du terrain et des acteurs, en tenant compte des réalités et potentialités de chaque territoire.

Le volet structuration

La collectivité est intervenue dans les domaines suivants :

- l'intégration de nouveaux sentiers de randonnée pédestre et mise à niveau de ceux déjà inscrits dans le cadre de la mise à jour du PTIPR pédestre ;
- l'accompagnement des porteurs de projets (communes, intercommunalités) dans l'élaboration et la mise en œuvre de sentiers de randonnée pédestre ;
- la réalisation d'avis techniques dans le cadre de dossiers de financement en lien avec les ESI portés par d'autres entités de la Collectivité de Corse ;
- l'élaboration, mise en œuvre et suivi d'une démarche d'accompagnement des événements/manifestations se déroulant sur des sentiers de randonnée inscrits au PTIPR par la mise en place de chartes d'utilisation de ces sentiers signées par les organisateurs ;
- la poursuite des réunions de travail avec les différentes entités de la collectivité dans le cadre de l'élaboration du schéma d'orientations générales (SOG) des espaces, sites et itinéraires de pleine nature.



La mise en œuvre du projet européen [Cambio Via](#), a permis la réhabilitation d'anciennes routes liées à la transhumance. Le sentier de randonnée, [A strada antica](#), partant de Suddacarò et rejoignant le Fium'Orbu en est un exemple. Différents outils de valorisation numériques ont été conçus et réalisés, tels que,

- explor game « Andria et le Cristal de couleurs », jeu d'aventures, d'orientation et d'exploitation à Maca à Croci,
- une exposition interactive itinérante « Una Strada »,
- un parcours audio en cours d'élaboration « Ascolta è viaghja » in Sarra di Farru.

Des actions d'animation et de présentation des différents outils numériques ont également été mises en place.



A strada antica

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .4

IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU
DI U TERRITORIU

GEUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Le volet opérationnel

La collectivité a poursuivi la mise à jour et l'évolution du PTIPR :

- les services ingénierie et contrôle ont réalisé l'analyse technique et foncière relative aux demandes d'inscription et aux modifications de tracés déjà inscrits : levé GPS, analyse foncière et cartographie (70 dossiers pour le Cismonte et une trentaine pour le Pumonti) ;
- la pose de 154 poteaux de signalétique directionnelle et de 306 lames directionnelles a été réalisée ;
- le contrôle de 65 % des sentiers inscrits au PTIPR dans le Pumonti et de la gestion des entreprises titulaires des marchés d'entretien pour les sentiers du Cismonte a été effectué ;
- la pose de signalétique directionnelle sur le GR20, en partenariat avec le Parc naturel régional de Corse, se poursuit mais également avec l'Office de l'environnement sur la réserve du Rotondu.



Dans le cadre de la création, l'entretien, l'aménagement et la sécurisation des sentiers de randonnée inscrits au PTIPR, le service protection et aménagement des ESPN Cismonte est intervenu sur 300 kms au travers d'un dispositif de 6 agents et celui du Pumonte, sur un linéaire de 1 500 kms avec 70 agents.



Programme d'intervention et d'aménagement, de sécurisation et de mise en valeur de chemins de randonnée et des éléments remarquables associés

G. La politique foncière

L'Office foncier de la Corse a été créé en 2014. Bien qu'institué par la loi ALUR, il est né de la volonté de la Collectivité de Corse de se doter d'un outil de maîtrise foncière.

Son ambition générale est d'œuvrer pour l'aménagement raisonné du territoire en constituant des réserves foncières, en particulier dans les secteurs tendus, en faveur de la création de logement, mais aussi pour les opérations économiques et pour les équipements publics.

Son rôle est essentiel,

- pour accompagner les collectivités locales dans la maîtrise du foncier nécessaire à la mise en œuvre de projets d'aménagement ;
- pour les inciter à renforcer leur stratégie foncière en faveur d'une production diversifiée de logements, notamment sociaux ;
- pour fluidifier le fonctionnement du marché en recyclant le foncier mobilisable et le céder prêt à l'emploi ;
- pour contribuer, par ses interventions, à la régulation du coût du foncier dans les secteurs tendus.

L'action de l'office s'inscrit dans le cadre d'un [programme pluriannuel d'intervention](#) (PPI) établi pour une durée de 5 ans au terme d'une démarche stratégique conduite en lien étroit avec ses partenaires. L'actuel PPI de l'office couvre la période 2019-2024.



Installation du groupe de travail de l'OFC

3 orientations prioritaires sous-tendent l'intervention de l'office :

- soutenir prioritairement la création de logements, en particulier de logements sociaux en se fixant comme objectif annuel, de consacrer au moins 40 % de ses dépenses d'acquisition, en faveur du logement aidé ;
- créer les conditions du développement économique et commercial en s'attachant à construire des conventions partenariales efficaces pour mener les études nécessaires à la définition des besoins économiques et à la détection de foncier ;
- soutenir les politiques publiques, en matière de préservation, de protection, en investissant dans les domaines du patrimoine et de la protection des populations face aux risques.

3 ambitions guident l'action de l'office dans sa programmation :

- éviter la logique de stock et d'opportunités foncières et travailler sur les projets des communes pour une gestion dynamique des flux ;
- renforcer l'action sur les secteurs où se concentrent les enjeux, sans oublier des actions ciblées mais maîtrisées sur des secteurs plus difficiles ;
- monter en puissance sur les champs d'action prioritaire, comme le logement social et communal et le foncier économique et ouvrir l'action sur la préservation du patrimoine et la protection contre les risques.

3 sources principales de financement :

- la 3^{ème} convention d'application du plan exceptionnel d'investissement (PEI) prévoyant 22 M€ financés à parité par l'Etat et la Collectivité de Corse dédiés aux opérations de logements sociaux, crédits entièrement consommés au 31 décembre 2022 ;
- la taxe spéciale d'équipement (TSE), à hauteur de 3 M€/an permettant de financer les acquisitions et portages non dédiés au logement social et le fonctionnement de l'office ;
- les prélèvements SRU sur les ressources fiscales des communes n'atteignant pas leur taux légal de logements sociaux, fonds dédiés exclusivement aux opérations de logements sociaux.

L'office a sollicité l'expertise du cabinet Klopfer afin d'optimiser ses ressources budgétaires et assurer son autonomie financière, dans un contexte de montée en puissance à venir de ses projets de portage foncier.

Un [diagnostic rétrospectif des années 2015/2021 de l'OFC](#) a été présenté pour situer l'office sur différents ratios financiers et bilanciels par rapport à des seuils d'alerte et/ou, dans la mesure du possible, d'autres établissements publics fonciers (EPF ou EPF Local). Il s'agissait également d'établir une prospective permettant de projeter les comptes et les besoins d'emprunt avec une enveloppe d'achat dans un 1^{er}

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .4

IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU
DI U TERRITORIU

ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

temps cohérente avec les ordres de grandeur du PPI et de chiffrer la capacité d'achat maximale afin de ne pas dépasser certains seuils financiers et bilanciaux avec et sans emprunt. Ce chiffrage a été réalisé en raisonnant de manière indépendante et scindée entre les opérations de logement social et les opérations financées par la TSE.

Le bilan de l'OFC issu du compte de gestion fait apparaître une situation robuste :

- la TSE couvre en moyenne près de 4 fois les charges de structure, alors que la moyenne des 10 EPF nationaux se situe plutôt autour des 3 fois (chiffres 2019) ;
- des rétrocessions encore modestes qui sont cependant nettement montées en puissance ;
- une enveloppe de 2 M€ par an sur le logement social à compter de 2023, absorbable mais sans beaucoup plus de marges ;
- une enveloppe à 3 M€ par an sous calibrée par rapport aux capacités de l'OFC.

Ainsi en raisonnant en prospective logement social « indépendante », l'OFC aurait besoin de subventions extérieures pour accroître sa capacité d'achats sur ce type d'opération.

Afin de clôturer définitivement l'enveloppe PEI de 22 M€ et conformément au COREPA de décembre 2020 actant en plus de cette enveloppe, une participation de l'office pour la réalisation des opérations de logements sociaux pour le compte des communes de Bastia et de Portivechju, l'Office foncier de la Corse a dû recourir à l'emprunt à hauteur de 12,45 M€. Ce prêt a été réalisé auprès de la Banque des Territoires pour une durée totale de 10 ans en deux lignes de prêt avec possibilité de remboursement anticipé.

Les chiffres clés

- l'office a réalisé près de 34 M€ d'acquisitions dont 96 % destinées à des opérations de logements ;
- il a réalisé 2,3 M€ de rétrocession, permettant de trouver une capacité d'action pour partie renouvelée ;
- il dispose, au 31 décembre, d'un stock total de 52,183 M€.

Les rétrocessions de l'Office foncier de Corse en 2022

Commune	Date d'acquisition	Durée du portage	Prix	Projet
BELGUDÈ	06/06/2016	3 ans	1 200 000,00 €	Achat de l'ancienne gendarmerie pour la réalisation de logements communaux à loyer modéré
PITRUSEDDA	24/07/2017	3 ans	275 000,00 €	Acquisition d'une parcelle pour construction de la nouvelle mairie dans le cadre du projet de centralité de la commune
CARBUCCIA	06/03/2019	3 ans	53 350,00 €	Construction d'un parking municipal et installation d'une citerne souple d'eau de 125 m ³
CUZZÀ	18/02/2021	4 ans	50 000,00 €	Acquisition d'une parcelle pour réalisation d'un lotissement communal de 3 lots
LAVATOGHJU	08/03/2021	5 ans	293 835,30 €	Acquisition d'une parcelle pour création d'un lotissement communal
FUCICHJA	17/07/2020	4 ans	66 500,00 €	« Acquisition d'une maison d'habitation et parcelle attenante pour création d'un logement locatif communal Acquisition de diverses parcelles de maquis pour constitution de réserves foncières et éviter leur abandon »
CARBUCCIA maison d'accueil	19/09/2019	5 ans	375 000,00 €	Acquisition d'une maison et d'un casellu pour installation d'une maison d'accueil pour personnes âgées et handicapées

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .4

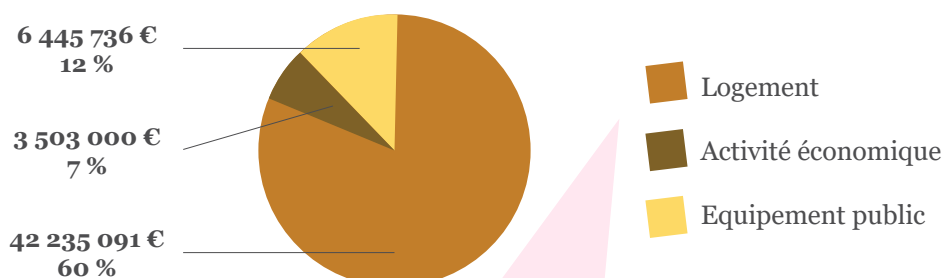
IMPIGNASSI À GHJUVORE DI L'ASSESTU
DI U TERRITORIU

ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Les acquisitions de l'Office foncier de Corse en 2022

Commune	Date d'acquisition	Durée du portage	Prix	Projet
TALASANI	14/01/2022	2 ans	600 000,00 €	Acquisition d'un camps de vacances pour maintien et le dédier de manière permanente à une activité de centre aéré et de découverte « nature et mer »
E CRISTINACCE	30/06/2022	3 ans	49 500,00 €	Acquisition de parcelles bâties pour rénovation de la bâtisse et création d'un éco-musée
U SPILUNCATU	10/03/2022	5 ans	150 000,00 €	Acquisition d'une parcelle bâtie pour permettre l'agrandissement de l'espace de co-working et la salle polyvalente équipée de la visio-conférence de la bâtisse contigue propriété de la commune
EVISA	24/11/2022	5 ans	317 000,00 €	Acquisition d'une parcelle bâtie pour réhabilitation : <ul style="list-style-type: none"> • installation en rdc des services de La Poste, point d'accueil touristique inter-communal, bibliothèque et bureaux dédiés aux services publics ; • étages supérieurs dédiés à la création de logements locatifs communaux ; • réaménagement du terrain à proximité de la fontaine pour redonner une centralité au village.
PORTIVECHJU AE 24	05/09/2022	2 ans	1 600 000,00 €	Acquisition d'une parcelle non bâties d'environ 11000 m ² pour réaliser avec l'intervention d'un opérateur social, des logements en accession sociale à la propriété de type PSLA (prêt social location accession) ou BRS (bail réel solidaire)
PALASCA	12/07/2022	2 ans	242 000,00 €	Acquisition de deux parcelles dont une maison ancienne pour réhabilitation du logement existant et création d'un nouveau logement (maintien de l'activité de bar)
VERU	30/06/2022	5 ans	370 700,00 €	Acquisition de deux parcelles pour création du nouveau groupe scolaire, la cantine sociale et quelques logements
U SULAGHJU B1664-B1666-B1668-B1670	17/10/2022	5 ans	410 000,00 €	Acquisition de plusieurs parcelles accueillant un immeuble d'habitation pour rénovation et création d'un parc locatif à prix encadré
SARRULA E CARCUPINU OPH CAPA - Effricio	03/08/2022	4 ans	3 292 035,20 €	Acquisition de 4 parcelles pour création d'une zone d'habitations de petites tailles (47 logements), dont 75% minimum de logements sociaux
BASTIA Le Cezanne	12/12/2022	5 ans	21 500 000,00 €	Acquisition d'un esemble immobilier pour réhabilitation et création de logements sociaux
PORTIVECHJU AH 111 et 112	13/12/2022	5 ans	1 177 000,00 €	Acquisition d'une ensmeble immobilier de 4 maisons pour réhabilitation et création de logements sociaux. Constructions de logements sociaux complémentaires sur le reliquat de terrain constructible
PORTIVECHJU AP 106	13/12/2022	5 ans	2 600 000,00 €	Acquisition d'une parcelle bâtie supportant une ancienne résidence de tourisme composée de 4 bâtiments soit 18 logements pour réhabilitation et création de logements + création de logements supplémentaires sur le reliquat de terrain constructible
PORTIVECHJU AP 211 et 405	13/12/2022	5 ans	306 000,00 €	Acquisition de 3000 m ² à détacher pour construction de logements sociaux
PORTIVECHJU D 1203	19/12/2022	5 ans	1 304 019,20 €	Acquisition d'une parcelle non bâtie pour création de logements sociaux

Le stock par destination de l'OFC au 31 décembre 2022



II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

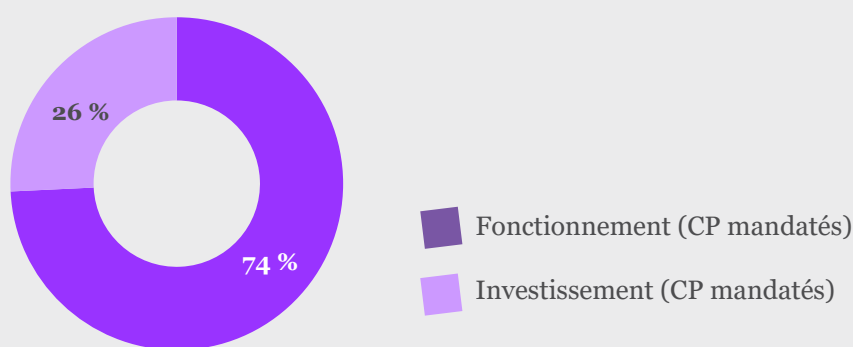
ACCHISU AXE .5

MIGLIORÀ L'INFRASTRUTTURE
È L'OFFERTA DI SERVIZII

AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS ET L'OFFRE DE SERVICES

	CP votés en 2022 en euros	CP mandatés en 2022 en euros	Taux de réalisation
Dépenses totales de l'axe	519 136 991,00	517 274 718,80	99,64 %
Total Fonctionnement	385 180 991,00	384 080 179,53	99,71 %
Total Investissement	133 956 000,00	133 194 539,27	99,43 %

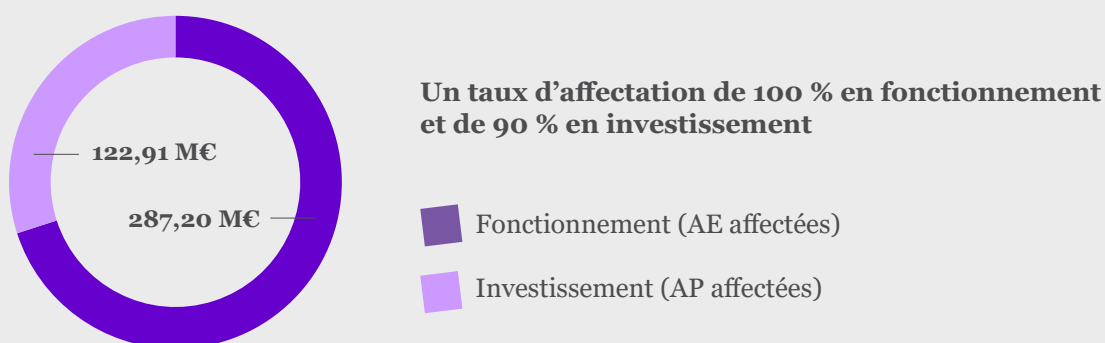
La répartition des dépenses entre fonctionnement et investissement



Répartition des dépenses réalisées de l'axe V par politique



La programmation financière



Données issues du compte administratif 2022

A. La continuité territoriale

La continuité territoriale, pensée et conçue pour répondre à la problématique de l'insularité, est organisée par la Collectivité de Corse qui détermine les modalités de la desserte maritime et aérienne des passagers et des marchandises entre la Corse et le continent.

L'Office des transports de la Corse (OTC), dans le cadre des orientations définies par la Collectivité de Corse, est chargé d'élaborer, coordonner et mettre en œuvre la politique territoriale en la matière. Il joue un rôle fondamental dans le fonctionnement de la continuité territoriale. Le département aérien et maritime assure le suivi et le contrôle des conventions de service public de transport.

Le secteur aérien

Les conventions en cours prendront fin en décembre 2023. Des études définissant le besoin de service public ont été diligentées en vue de l'élaboration de la prochaine desserte de service public de la Corse.

La desserte de service public 2020-2023

Pour rappel, ces conventions ont été signées pour cette période avec la compagnie Air Corsica pour le « bord à bord » et le groupement Air Corsica/Air France pour les lignes vers Paris Orly, pour un montant total de compensation respectif de 173,5 M€ et 163,9 M€.

Afin de garantir un niveau qualitatif du service public aérien tout en maintenant l'équilibre financier des contrats de DSP, l'OTC a décidé de poursuivre la tenue de comités de suivi opérationnel (CSO) hebdomadaires et de comités de suivi économique et juridique, en complément des comités de suivi technique et d'analyse, déjà prévus dans le cadre des contrats de DSP. L'OTC a également organisé de nombreuses réunions en interne avec ses conseillers techniques, juridiques et financiers. Tout au long de l'année, la desserte de service public aérienne a été préservée grâce à cette coordination.

Cette continuité territoriale maintenue et adaptée a permis notamment l'acheminement de passagers



insulaire voyageant pour motif médical, mais aussi pour d'autres motifs tels que les déplacements professionnels ou de loisirs.

Le dispositif d'accréditation

Entre les mois de janvier et décembre, 96 086 demandes de nouvelles accréditations ont été déposées et 101 954 demandes de renouvellement ont été enregistrées, pour un total de 198 040.

Le taux de renouvellement en 2022 est plus important que le taux de création (52%/48%), vraisemblablement parce qu'il s'agit de la 2^{ème} année du déploiement du dispositif.

La desserte aérienne de service public 2024-2027

La mise en œuvre opérationnelle des lignes de service public est prévue le 1^{er} janvier 2024 après validation d'une procédure par l'Assemblée de Corse.

Les bases de la continuité territoriale aérienne se doivent d'être robustes dans les domaines administratif, juridique, financier et aéronautique. L'OTC, assisté d'une maîtrise d'ouvrage (AMO), a évalué les besoins durant toute l'année, à travers les travaux réalisés suivants : parangonnage OSP, études préalables (trafic, bilan CDSP, enquête usagers, acteurs locaux), consultation publique des usagers, test marché, élaboration du document de consultation des entreprises (DCE) et préparation de la procédure d'appels d'offres en relation avec les services de l'Etat et de l'Union européenne.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .5

MIGLIURÀ L'INFRASTRUTTURA
È L'OFFERTA DI SERVIZII

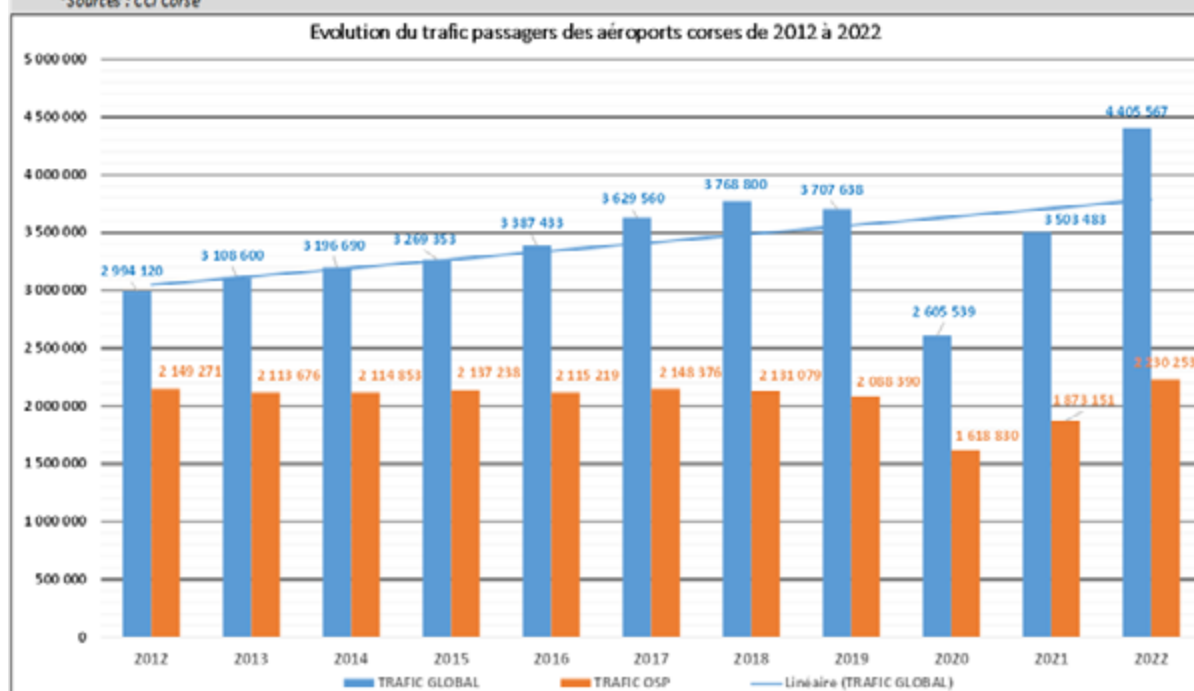
AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS ET L'OFFRE DE SERVICES

Performance des lignes : Bastia, Ajaccio, Calvi, Figari / Marseille, Nice, Paris (Orly) de 2012 à 2022

Les Chiffres*

ANNEES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TRAFIC GLOBAL	2 994 120	3 108 600	3 196 690	3 269 353	3 387 433	3 629 560	3 768 800	3 707 638	2 605 539	3 503 483	4 405 567
TRAFIC OSP	2 149 271	2 113 676	2 114 853	2 137 238	2 115 219	2 148 376	2 131 079	2 088 390	1 618 830	1 873 151	2 230 253
PARIS ORLY	1 196 490	1 186 135	1 194 469	1 199 954	1 204 532	1 217 671	1 206 054	1 160 884	901 380	1 056 714	1 209 381
MARSEILLE	647 247	630 238	631 736	642 311	628 437	641 379	635 807	635 840	496 241	564 596	706 266
NICE	305 534	297 303	288 648	294 973	282 250	289 326	289 218	291 666	221 209	251 841	314 606

*Sources : CCI Corse



Les chiffres clés

- Il est à noter que l'activité réalisée par le groupement Air Corsica - Air France sur l'ensemble des lignes de service public en 2022 a été dépendante des mesures sanitaires gouvernementales prises en France au cours de l'année.
- Le nombre global de passagers est passé de 3,7 M en 2019 à 3,5 M en 2021 et 4,4 M en 2022.
- Le nombre de passagers du trafic sous obligation de service public (OSP) était de 2,09 M en 2019, année de référence et de 1,87 M en 2021. Il s'élève à 2,23 M en 2022.
- On constate donc une hausse de plus de 19 % depuis 2021 et d'un peu moins de 7 % depuis 2019, les augmentations les plus significatives étant sur le bord à bord.
- Le trafic passagers global pour sa part a augmenté de près de 26 % depuis l'année précédente contre environ 19 % depuis 2019.
- Les aéroports recevant le plus de passagers sous OSP sont dans l'ordre décroissant Ajaccio, Bastia, Figari et Calvi, le coefficient de remplissage moyen étant compris entre 75 % et 80 %.

Le secteur maritime

Pour rappel, les conventions de desserte de service public sont entrées en vigueur le 1^{er} mars 2021 et ce jusqu'au 31 décembre 2022.



L'OTC intervient sur différentes phases de contrôle :

- contrôle du versement mensuel de la compensation financière ;
- contrôle de non-surcompensation ;
- contrôle de l'exécution des services ;
- veille au respect de la qualité du service public.

Le suivi de l'exécution technique des services

Comme dans l'aérien, le maintien du CSO (Company Security Officer) hebdomadaire s'est avéré indispensable.

Durant ces comités, l'OTC, les compagnies délégataires, le syndicat professionnel des transporteurs routiers de la Corse (SPTC) et les représentants des gestionnaires des ports de commerce de Corse font un état du trafic réalisé et échantent sur des difficultés qui pourraient se présenter. Les décisions qui en découlent sont toutes guidées par la double volonté du maintien de la continuité du service et du respect des engagements contractuels.

La garantie de la gestion des flux de marchandises

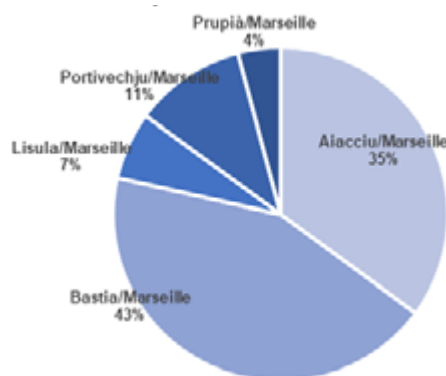
Outre les contrôles imposés dans le cadre des conventions, l'OTC s'efforce d'entretenir un climat de confiance entre les différents acteurs de l'économie locale. Ainsi, toute l'année, de nombreuses réunions ont été organisées afin de préparer certains événements qui pourraient venir perturber le transport de marchandises (ex : campagne clémentine).

Le dispositif fret

Les conventions de DSP en cours prévoient un encadrement des tarifs de marchandises. Ainsi le

« tarif de base » pour le fret roulant ou conventionnel a été établi à 35 € HT par Ml et la tarification spécifique suivante pour le transport de marchandises produites et/ou transformées en Corse : 20 € par Ml pour toute marchandise relevant de la catégorie dite « export » ou « matières premières », 15 par Ml pour toute marchandise relevant de la catégorie dite « export+ ».

Le montant des aides accordées pour l'année 2022 est de 1,92 M€ (1,79 M€ pour la Corsica Linea et 131 863,20 € pour la Méridionale). La répartition s'est effectuée de la manière suivante : tarif export : 794 760,20 € ; tarif export + : 614 352,23 € ; tarif matières premières : 517 013,45 €.



Répartition Fret en % par ligne pour l'année 2022

Le contrôle du respect des obligations de service public (OSP)

Concomitamment au suivi des obligations inscrites dans les conventions de DSP plus contraignantes, l'OTC doit veiller au respect des obligations de service public de transport maritime en application de la délibération n° 19/128 AC du 25 avril 2019.

La procédure de mise en œuvre de délégation de service public 2023-2029

Des études menées en 2021 ont permis à la Collectivité de Corse et à l'OTC d'identifier un besoin de service public (BSP) et le périmètre à satisfaire au départ de Marseille.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .5

MIGLIURÀ L'INFRASTRUTTURA
È L'OFFERTA DI SERVIZII

AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS ET L'OFFRE DE SERVICES

Afin d'assurer la continuité du service de desserte maritime à compter du 1er janvier 2023, la Collectivité de Corse a décidé de recourir à des conventions de service public « ligne par ligne » pour une durée de 7 ans, par délibération n°22/050 AC du 28 avril 2022.

Par délibération n°22/188 AC, l'Assemblée de Corse a approuvé les conventions de DSP maritime 2023-2029 comme suit : lot 1 (Aiacciu) groupement Corsica Linea - La Méridional ; lot 2 (Bastia) Corsica Linea ; lot 3 (Portivechju) La Méridionale ; lot 4 (Pruprà) Corsica Linea ; lot 5 (L'Isula) Corsica Linea. Le montant moyen de la compensation financière maximale annuelle a été validé à hauteur de 106,7 M€.

Les chiffres clés

- Entre 2021 et 2022, le nombre de passagers est passé de 589 429 à 694 572. Il a augmenté sur toutes les lignes bien que très faiblement sur Portivechju.
- Le mètre linéaire (MI) de fret a lui évolué de 2,047 en 2021 à 2,126 en 2022. Un suivi rigoureux ayant permis que le transport de marchandises ne soit pas impacté par la crise Covid en 2020 et 2021, le fret n'enregistre qu'une faible augmentation sur les ports principaux.

	2021	2022	Evolution 2021/2022 (en %)
Passagers	589 429	694 572	+17,84 %
Résidents	97 471	138 225	+41,81 %
Non résidents	491 958	556 347	+13,09 %
Auto-passagers	244 188	281 973	+15,47 %
Auto-résidents	48 311	63 765	+31,99 %
Auto non résidents	195 877	218 208	+11,40 %
Nombre de convoyeurs	22 402	23 798	+6,23 %
MI* de fret	2 047 256	2 125 707	+3,83 %
dont MI* roll	2 034 538	2 109 583	+3,69 %
dont MI* de conventionnel	12 718	16 124	+26,78 %
Autos-commerce	25 539	21 659	-15,19%

*MI = mètre linéaire

Trafic service public par typologie (toutes lignes)

Lignes	Aiacciu/Marseille	Bastia/Marseille	Portivechju/Marseille	Pruprà/Marseille	Lisula/Marseille
2021					
MI* fret	717 093	913 553	223 757	72 329	120 524
dont MI* Roll	715 860	905 723	221 428	72 221	119 306
dont MI conventionnel	1 233	7 830	2 329	108	1 218
2022					
MI* fret	745 458	923 445	230 197	87 433	139 174
dont MI* Roll	744 358	913 803	226 631	87 276	137 515
dont MI conventionnel	1 100	9 642	3 566	157	1 659
Variation de fret MI* (en %)	+ 3,96 %	+ 1,08 %	+ 2,88 %	+ 20,88 %	+ 15,47 %

MI* = mètre linéaire

Répartition du trafic fret ligne par ligne

B. Les infrastructures routières

Le réseau routier constitue l'un des éléments les plus importants du patrimoine public de la Collectivité de Corse avec plus de 5 000 kms de voirie et une valeur de plusieurs milliards d'euros.

La politique de gestion et de modernisation du réseau routier poursuit les objectifs suivants :

- désengorgement des centres urbains ;
- développement des modes de déplacement doux ;
- amélioration des conditions de circulation sur les axes principaux ;
- accessibilité de tous les territoires par la remise à niveau et la modernisation des réseaux secondaires.

L'exploitation et la maintenance du réseau routier qui vise son entretien et sa conservation, est assurée pour une large part en régie par les services des routes de la collectivité, notamment pour ce qui concerne le débroussaillage, le fauchage et la viabilité hivernale.

Les actions majeures

En matière d'investissements, l'année a été marquée par les réalisations suivantes :

La rénovation du tunnel de Bastia

La rénovation du tunnel était nécessaire pour le mettre en conformité avec les impératifs réglementaires de sécurité des usagers, notamment en matière d'évacuation et de ventilation.

Ainsi, la Collectivité de Corse a procédé en février aux travaux de désamiantage des chaussées du tunnel, préalable indispensable au chantier de rénovation et mise aux normes de l'ouvrage. Précédés d'un an de préparation, les travaux se sont déroulés pendant les vacances d'hiver, sous fermeture totale de l'ouvrage à la circulation. 4 500 m³ de chaussée contenant de l'amiante ont été retirés. L'ouvrage a été remis en service après reconstitution complète des enrobés. Le montant des travaux s'élève à 5 M€.



Le giratoire de la Gravona

Le giratoire de la Gravona constitue un carrefour routier important, que ce soit pour rentrer dans l'agglomération ajaccienne par l'ex RT 21, ou bien se diriger vers la Rive Sud du golfe ajaccien via l'ex RT 40, dont la sous-capacité à absorber le trafic a été mise en évidence par les files d'embouteillage, en amont et en aval, aux heures de pointe.

L'aménagement retenu, un passage souterrain à gabarit réduit (PSGR), connecte dans les 2 sens les branches de l'ex RT 21 et de l'ex RT 40 en passant sous le giratoire. Ces travaux débutés en 2021 se sont poursuivis cette année pour s'achever en 2023. Le coût total prévisionnel s'élève à 16,5 M€.



Giratoire de la Gravona

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .5

MIGLIURÀ L'INFRASTRUTTURA
È L'OFFERTA DI SERVIZII

AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS ET L'OFFRE DE SERVICES

Diverses opérations autour des grands centres urbains se sont par ailleurs poursuivies :

Grand Aiacciu

- les acquisitions foncières et études préalables relatives au projet de la « pénétrante Est d'Aiacciu » ;
- la réalisation des expertises écologiques, études hydrauliques, géotechniques, paysagères et acoustiques pour l'aménagement de la liaison au lieu-dit Vittulu ;
- l'achèvement de l'aménagement du carrefour-giratoire de A Balisaccia (ex. RD 81) ;
- la voie verte des Sanguinaires - poursuite du tronçon Trottet-cimetière et poursuite des études Scudu-Parata ;
- le démarrage des travaux de création d'une voie verte entre Aiacciu et A Bastilicaccia : travaux en cours sur Asprettu et Ricantu, approbation de la section chemin des batteries d'Asprettu et lancement des études pour la section A Bastilicaccia-Purtichju ;



Voie douce des Sanguinaires à Aiacciu

- l'approbation de la création d'une voie cyclable sur l'ex RD 111b (route de Capu di Fenu) ;
- l'approbation du recalibrage de l'ex RD 5 et de la requalification de l'ex RD 31 et de l'ex RT 22 - Sarrula à Carcupinu.

Grand Bastia

- la poursuite des travaux de création de la voie nouvelle Bastia-Furiani ;
- le lancement des études relatives à la dénivellation du giratoire de Tragone (ex RT 11) - Biguglia.

Les réseaux secondaires

Les politiques d'investissement engagées depuis 2016 sur l'ensemble du réseau routier ce sont poursuivies en 2022. A ce titre, on peut citer les réalisations suivantes : rectification de virages (entre Sartè et Roccapina), création de créneaux de dépassement (Ponti di I Muri à l'aval de Vizzavona, Tavera, San Ghjorghju et Casalabriva), sécurisation des carrefours (Cavallu Morta, Santa Manza et Trinité à Bunifaziu, San Ghjulianu et Canale di Verde, Castellare di Casinca), poursuite des études de déviations (Ulmētu, Santa Lucia di Portivechju, Figari), régénération des sections affectées par les intempéries, réfection de ponts (élargissement du pont d'Erbaghjolu à Belgudè, démarrage de la reconstruction du pont de Casaluna), renforcement d'itinéraires, création de voies douces.



Reconstruction du pont de Casaluna

Engagée en 2019, la politique d'aménagement des traverses en agglomération en partenariat avec les communes a permis en 2022 la signature de 3 conventions de financement pour la réalisation des opérations suivantes :

- l'aménagement de la traverse d'Aucciani - ex RD 29 ;
- l'aménagement de la traverse de Carghjese - ex RD 81 ;
- l'opération de revitalisation du territoire de Prupia.

L'inventaire des ouvrages d'art sur le réseau routier

Suite à la fusion des domaines publics routiers départementaux et territorial, un recensement des ouvrages d'art (OA) - ponts et murs de soutènement - a été diligenté par le service des ouvrages d'art.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBBLIQUES

ACCHISU AXE .5

MIGLIURÀ L'INFRASTRUTTURA
È L'OFFERTA DI SERVIZII

AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS ET L'OFFRE DE SERVICES

Une 1^{ère} phase achevée en 2022 a permis de recenser d'ores et déjà plus de 6 000 OA et d'extrapoler leur nombre total sur le réseau routier de la collectivité à 13 741, dont plus de la moitié situés en Cismonte. La 2^{ème} et dernière phase du recensement devrait s'achever en 2024.



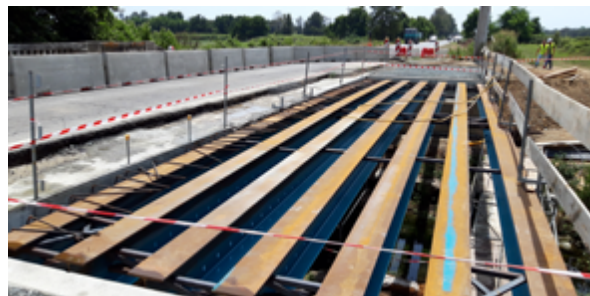
La mise en œuvre de techniques innovantes et responsables de retraitement des chaussées

- Procédé « Profilovia » : la Collectivité de Corse a procédé à des travaux d'aménagement de l'ex RD 12 dans le village de Nuvela. La reprise des enrobés de la route d'accès a été réalisée suivant un nouveau procédé « Profilovia » permettant d'optimiser les épaisseurs et donc les quantités d'enrobés à chaud en œuvre. L'aménagement représente un coût global de 440 000 €.



Aménagement de l'ex RD 12

- Procédé « Novacol » - la réfection de la chaussée de l'ex RT 10 entre A Ghisunaccia et Aleria



Réfection de la chaussée de l'ex RT 10

La Collectivité de Corse a procédé au renforcement et à la réfection de la chaussée sur la section de l'ex RT 10 de 13,5 kms entre A Ghisunaccia et Aleria. Outre son linéaire important, cette opération a permis la réutilisation de 18 000 tonnes d'enrobés qui ont été recyclés sur place grâce à l'utilisation d'une technique spécifique de retraitement « Novacol » des chaussées en enrobés qui permet de remalaxer sur site les couches d'enrobés en leur réinjectant du liant puis en les recompactant. L'opération représente un investissement de 3 M€.

Les chiffres clés

Sur le plan financier :

- l'investissement routier s'est maintenu à un niveau élevé avec 85 M€ consommés, soit la totalité du budget alloué ;
- en fonctionnement, 6,5 M€ ont été dépensés, soit la totalité du budget voté.

Sur le plan environnemental :

- 17 kms de voies vertes ont été intégrés aux projets routiers pour la région ajaccienne ;
- 11 kms de voies vertes ont été intégrés aux projets routiers pour la région bastiaise ;
- 20 M€ de projets sont à l'étude pour les liaisons interurbaines.

C. Les infrastructures portuaires et aéroportuaires

La Collectivité de Corse crée, aménage, entretient et gère les infrastructures portuaires et aéroportuaires de l'île. Ces infrastructures participent au développement des services essentiels de transport des personnes et des marchandises entre la Corse, la France continentale et l'Europe.

La politique de la collectivité doit s'adapter en ces domaines à un contexte technique et normatif en constante évolution. Elle doit en outre relever les défis énergétiques et faire face aux risques climatiques dont l'actualité rappelle à nouveau la prégnance.

En matière aéroportuaire, elle est en charge des 4 aéroports : Ajaccio Napoléon Bonaparte, Bastia Poretta, Figari Sud Corse et Calvi Santa Catalina, pour lesquels les opérations de mise aux normes aux certificats de sécurité européens constituent l'axe majeur de la politique poursuivie.

En matière portuaire, son action concerne prioritairement les opérations de réparation et de confortement des ouvrages de protection des 7 ports de commerce, des 8 ports de pêche et des 3 ports de pêche/plaisance.

Les actions majeures réalisées

Concernant les infrastructures portuaires et aéroportuaires, la mise en œuvre plus particulièrement du plan pluriannuel d'investissement 2017-2026 a été poursuivie.

Pour les infrastructures portuaires

- la poursuite des travaux de réparation et de confortement des ouvrages maritimes de Bastia ;



Un bloc Accropode posé par un scaphandrier, Bastia

- la poursuite de différents travaux sur les ports de pêche du Cismonte ainsi que le lancement d'études plus conséquentes ;
- le lancement des procédures pour le renouvellement des DSP des ports de pêche du Cismonte ;
- la fin des travaux de reconstruction du quai IV et du poste « tenders » du port de Bunifaziu ;
- la mise en place de la nouvelle DSP pour le port de pêche/plaisance Tino Rossi à Ajaccio ;
- la poursuite des études pour le dragage du port de commerce de Portivechju ;
- la mise en sécurité et le lancement de la procédure du marché de travaux pour la jetée Scogliu Longu à Prupia ;
- les travaux de mise en sécurité de la jetée du Marconaghju à Ajaccio.

Pour les infrastructures aéroportuaires

- la poursuite de différentes études sur l'aéroport de Figari ;
- la réception des travaux d'extension des parkings de l'aéroport de Calvi ;



Extension des parkings de l'aéroport de Calvi

- la réception des travaux d'extension des parkings de l'aéroport de Figari ;
- le lancement des études pour le confortement du seuil 02 de l'aéroport d'Ajaccio.

Les chiffres clés

Un montant conséquent de 26 M€ a été dépensé en investissement :

- 19,65 M€ pour les infrastructures portuaires ;
- 6,35 M€ pour les structures aéroportuaires.

D. Les transports ferroviaires et l'intermodalité

La Collectivité de Corse a en charge l'organisation et le développement des transports publics de voyageurs. A ce titre, d'une part, elle organise l'offre et propose des plans d'améliorations (investissements, plans de transport) et d'autre part, elle confie l'exécution du service ferroviaire à la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) Chemin de fer de la Corse (CFC) et l'exploitation du réseau ferré de la Corse par contrat de délégation de service, depuis le 1^{er} janvier 2012.

Le réseau ferré relie les villes d'Aiacciu, Corti, Bastia et Calvi en proposant deux types de services :

- les services de navettes sur les agglomérations de Bastia, d'Aiacciu et de Calvi ;
- les services entre les villes d'Aiacciu, Corti, Bastia et Calvi.

En matière d'investissement

Les projets prioritaires portés permettent de poursuivre :

- la sécurisation de l'infrastructure par la réhabilitation lourde d'ouvrages d'art, la protection de l'infrastructure ferroviaire face aux risques naturels (chutes de blocs, arbres, inondations), la sécurisation des tunnels de grande longueur (en les équipant de la radio d'exploitation) et l'équipement des passages à niveaux non automatisés ;
- la sécurisation de l'exploitation et l'amélioration de la capacité de l'infrastructure rendant possible l'augmentation de l'offre de trains quotidiens ;
- l'amélioration de l'accueil des voyageurs et la facilitation de leurs déplacements de « bout en bout » par la modernisation ou la réhabilitation de bâtiments voyageurs des gares, la réfection des quais pour un accueil notamment des personnes à mobilité réduite, la diffusion d'une information fiable et immédiate aux voyageurs, l'amélioration des modalités de paiement et la promotion de la multimodalité trains/autocars par la création de parkings et de quais cars/bus aux contacts des gares importantes, l'offre de garages à vélos sécurisés en gare ;
- le lancement de la reconquête urbaine des espaces techniques des gares terminus (Bastia puis Aiacciu) en concentrant les dépôts sur des sites plus industriels.

L'objectif est de pouvoir proposer aux habitants de l'île, ainsi qu'aux touristes, une offre de transport public attractive, sécurisée et une alternative à l'usage de la voiture.



II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBBLIQUES

ACCHISU AXE .5

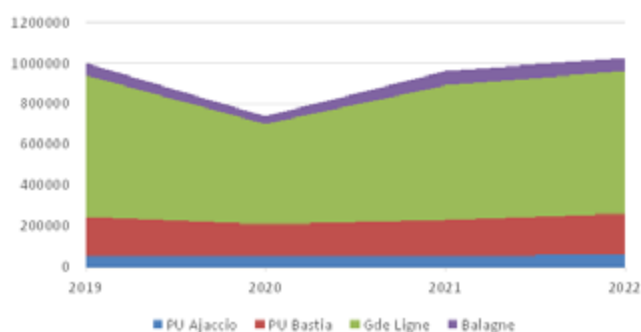
MIGLIURÀ L'INFRASTRUTTURA
È L'OFFERTA DI SERVIZII

AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS ET L'OFFRE DE SERVICES

Au cours de l'année, les CFC ont rétabli le plan de transport qui prévalait en 2019 avant la crise sanitaire du Covid.

Il s'agit principalement de :

- proposer une offre périurbaine dense sur les dessertes Aiacciu-Mezzana, Bastia-Casamozza, Calvi-L'isula, et 6 AR Calvi-L'isula ;



Evolution de l'offre entre 2019 et 2022

- proposer 6 AR Bastia-Corti et 5 AR Aiacciu-Bastia.

Au-delà, la collectivité a poursuivi le développement de ses projets d'investissement :

- ◇ le démarrage de l'opération de signalisation (CCVU) ;
- ◇ la modernisation du bâtiment voyageurs de la gare de Caldaniccia.

Les dossiers de demande de cofinancement ont été déposés auprès des services de l'Etat et de la Commission européenne :

- au titre du plan de relance de l'Etat pour :
 - ◇ la réalisation du parking intermodal de Furiani ;
 - ◇ la mise en place d'un système d'information voyageurs sur le réseau ferré et d'autocars de la Corse.
- au titre du plan de relance de l'Europe pour :
 - ◇ les croisements en Balagna dans les gares de Lumiu et L'Algaghjola ;
 - ◇ la modernisation des gares de Calvi et L'Isula.

Pour sa part, la SAEML CFC a mis en œuvre les opérations inscrites au plan de renouvellement 2022, comme le lancement du chantier de la gare d'Aiacciu (réfection du bâtiment), l'aménagement d'un parking à Calvi, et la réfection de la voie entre Mezzana et Aiacciu.

- la Collectivité de Corse a investi 6 M€ en investissement et 24,9 M€ en fonctionnement.
- le budget de la SAEML-CFC a été d'environ 28 M€ dont 24,8 M€ de contribution financière allouée par la collectivité et 5 M€ de recettes de voyageurs.
- la SAEML a consacré environ 1,170 M€ pour des travaux de renouvellement des voies, des ouvrages d'art et des bâtiments gares.



Projet de la nouvelle gare d'aiacciu

Les chiffres clés

Entre 2019 et 2022 :

- augmentation de l'offre sur le réseau de 3 % (21 % sur le périurbain d'Aiacciu et 21 % sur la Balagne) ;
- augmentation de la fréquentation de 7 % ;
- augmentation des recettes voyageurs de 4 % ;
- les niveaux d'offre et de fréquentation ont dépassé ceux de 2019, dernière année de fonctionnement nominale.



E. Les transports interurbains et scolaires

La Collectivité de Corse assure le fonctionnement des lignes de transport interurbain de voyageurs, des lignes de transport scolaire et de transport des élèves en situation de handicap.

La politique incitative menée par la Collectivité de Corse vise à améliorer et harmoniser cette offre de transport sur l'ensemble du territoire.

L'attribution d'aides aux familles pour le transport scolaire et le transport des élèves en situation de handicap constituent également un levier important de la politique des transports routiers.

Transports scolaires

373 circuits de transports scolaires gérés par le biais de marchés publics ont permis d'assurer le transport quotidien de 9 453 élèves.

En 2022, 4 nouvelles lignes de transports scolaires ont été créées (délibération 22/09 CP du 14 décembre 2022) pour la desserte des collèges et lycées de Corti, du collège de Cervioni et des écoles maternelles et primaires de la commune d'Eccica à Suaredda.

La Collectivité de Corse a poursuivi ses efforts en direction des familles en actant le maintien pour les années à venir de la gratuité des transports scolaires (délibération 22/071 CP du 1^{er} juin 2022) et en proposant de nouvelles cartes au logo de Via Corsica, nouvelle charte graphique des réseaux de Corse.



www.isula.corsica/viacorsica

Par ailleurs,

- 182 familles ont bénéficié du versement d'indemnités kilométriques destinées à compenser les frais de déplacement des internes en l'absence de transport scolaire organisé ;
- 293 élèves en situation de handicap ont pu être pris en charge par un transport adapté de leur domicile à leur établissement scolaire.

Transports interurbains de voyageurs

La Collectivité de Corse a assuré le fonctionnement de 10 services quotidiens de transport de voyageurs par le biais de marchés publics relancés jusqu'à la fin de l'année 2024.

Une ligne supplémentaire de transport interurbain a été créée et mise en œuvre entre Calvi et Bastia (délibération 22/124 CP du 28 septembre 2022).

La desserte maritime du hameau de Ghjirulata a été sécurisée et renforcée avec l'acquisition d'un navire, la définition de 4 nouvelles lignes vers les lieux de service indispensables au-delà de la commune d'Osani vers les ports de Portu-Ota et de Galeria et la passation d'un contrat de concession avec la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) Osani-Ghjirulata.

Une politique incitative financière pour mobiliser les communes, communautés de communes ou établissements scolaires

Ainsi, 10 nouvelles lignes de transport désormais gérées par la communauté de communes de Castagniccia - Casinca se sont ajoutées aux 46 lignes déjà déléguées aux communes, communautés de communes ou établissements scolaires de Corse.

De plus, 2 lignes gérées par la communauté d'agglomération de Bastia ont pu être étendues vers les communes limitrophes de Biguglia, Brandu et Siscu.

Les chiffres clés

- 27,8 M€ ont été consacrés aux services de transports interurbains et scolaires ;
- 9 453 élèves ont été transportés quotidiennement par bus, trains ou entreprises de transport dont 293 enfants et étudiants en situation de handicap ;
- 182 familles ont bénéficié d'indemnités kilométriques pour les aider à assumer les frais de transport vers les établissements scolaires.

F. L'aménagement et la transformation numériques de la Corse

L'année 2022 a permis l'adoption par l'Assemblée de Corse de Smart Isula, nouveau schéma directeur territorial d'aménagement numérique de la Corse (SDTAN). Cette stratégie d'aménagement numérique met en perspective un plan de 192 pistes d'actions à mener à l'horizon 2030 pour faire de la Corse une île connectée, inclusive et résiliente.



Les actions menées en matière de développement des infrastructures

- le suivi de la construction et de la commercialisation du réseau « Fiber to the home », ou « Fibre optique jusqu'au domicile » FTTH confié à Corsica Fibra ;



- la poursuite des chantiers d'extension des réseaux structurants de collecte en fibre optique sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité de Corse afin d'irriguer les territoires les plus ruraux ;
- le déploiement de nouveaux sites mobiles réalisé dans le cadre du programme Newdeal : en concertation avec les élus des territoires, l'identification des zones mal-couvertes en téléphonie mobile s'est poursuivie et un marché a été lancé afin de doter la collectivité de moyens de contrôle de la couverture mobile ;
- le renouvellement du réseau très haut débit des lycées et collèges de Corse ;
- l'accompagnement financier des communes dans leur projet d'adressage de leurs équipements informatiques interconnectés ;
- le lancement du projet d'acquisition de nouvelles capacités de fibres optiques sous-marines entre la Corse et le continent.

L'accompagnement au développement des usages numériques

Il est réalisé dans une logique d'inclusion et de respect de valeurs éthiques essentielles.

L'année a principalement été marquée par :

- la création du **Hub Corsica** pour un numérique inclusif : regroupant les structures de médiation numérique corses, cette association a pour but de les soutenir et de les aider à réaliser leurs missions ;
- la mise en œuvre de l'opération **Digital Factory in Paesi** : 17 journées d'inclusion numérique au sein des 17 EPCI de Corse sont programmées d'ici l'année 2024. Chaque journée est organisée un samedi et propose gratuitement des ateliers pour les enfants, des conférences pour les parents et des rendez-vous individuels pour les citoyens en difficulté avec le numérique. La 1^{ère} journée inaugurale s'est tenue le samedi 3 décembre à l'Isula www.digitalfactoryinpaesi.corsica ;



II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .5

MIGLIURÀ L'INFRASTRUTTURA
È L'OFFERTA DI SERVIZII

AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS ET L'OFFRE DE SERVICES

- l'organisation de la 1^{ère} édition de **Territorii di Dumane** : 2 journées de travail organisées en partenariat avec le délégataire de service public pour le réseau très haut débit Corsica Fibra et sa maison mère XP Fibre, la fédération française des télécoms et la filière InfraNum. Réunissant 150 élus, acteurs et experts du numérique tant sur le plan national que local, elles ont permis de dresser le bilan des projets, de discuter des difficultés rencontrées, de définir collectivement les solutions permettant de les surmonter et de présenter les perspectives à venir à court, moyen et long termes ;
- le **don de tablettes**, 50 Ipad Pro, à la Fondazione di l'Università di Corsica pour les étudiants les plus démunis dans le cadre du fonds Salvezza à Rilanciu, par la Collectivité de Corse et Corsica Fibra.



Des applications à destination des usagers ont été mises en ligne, en particulier « À tempu ritrosu in Corsica » : des cartes et des photos aériennes mettent en avant l'évolution d'un territoire. Des outils de comparaison permettent de suivre la transformation des lieux de vie. A destination des professionnels ou des curieux, les photos aériennes permettent de prendre de la hauteur et de voir l'impact des aménagements réalisés depuis 1948 sur l'île.



remonterletemps.ign.fr/corsica

La mise à jour de l'application cadastre apporte une meilleure ergonomie à destination des collectivités

L'amélioration des équipements structurants et de l'offre de services SIG

Cet enjeu est majeur pour la construction d'une administration territoriale performante et innovante. La mise en place de systèmes performants et adaptés aux besoins des utilisateurs a permis d'améliorer l'offre de services. Cela a notamment impliqué de fournir des outils et des applications simples et conviviaux, permettant aux utilisateurs de collecter, de visualiser et d'analyser les données géographiques de manière efficace.



Le domaine de la Data

La Collectivité de Corse a rénové son portail des données ouvertes Opendata Corsica. Cette plateforme web, accessible à toutes les institutions, permet de publier les données publiques ouvertes de la Corse. Le nouveau site, plus ergonomique, plus riche en contenus a pour objectif de devenir le site de référence des données ouvertes en Corse.



www.data.corsica

Le défi de la cybersécurité en Corse

Les travaux réalisés dans le cadre de Smart Isula ont mis en évidence la nécessité d'identifier une structure d'ingénierie dédiée à l'accompagnement, l'animation, la formation des acteurs de la cybersécurité. Afin d'initier cette démarche, une convention France Relance a été signée en 2021, permettant le financement de la mise en œuvre opérationnelle d'un centre de cybersécurité régional, le Computer security incident response team (CSIRT) CyberCorsica.

La mise en œuvre de ce CSIRT CyberCorsica a été initiée et l'ouverture du centre est prévue courant 2023.



Le CSIRT a pour principale mission de traiter les demandes d'assistance des institutions comme les petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises de taille intermédiaire (ETI), les collectivités territoriales et les associations importantes du territoire et de les mettre en relation avec des partenaires de proximité capables de les assister face à la menace rencontrée. Il offre aux acteurs ciblés un point de contact unique lors d'incidents de cybersécurité et de les accompagner tout au long de la résolution de celui-ci.

Par ailleurs, le centre a également pour objectif d'assurer une veille des vulnérabilités, l'information et la sensibilisation des acteurs et l'animation de tout un réseau autour des enjeux cyber régionaux et nationaux.

Les chiffres clés

- + 45 920 prises fibre optique FttH construites (sur 121 340 en cumulé depuis le début de déploiement début 2019) ;
- + 125 kms de Génie Civil et fibres optiques supplémentaires ;
- extension de la 4G sur le dispositif DCC Newdeal (dispositif de couverture ciblée) avec 99 sites lancés en déploiement depuis 2018 (+30 en 2022) dont 33 sites déployés et opérationnels ;
- 2 205 noms de domaine en .corsica commercialisés ;
- 5 759 238 connexions à l'ENT Leia sur l'année scolaire 2021-2022 ;
- 904 abonnés sur le Tweeter « Ambizione Digitale » et 250 tweets réalisés ;
- 8 journées de formation des agents de la collectivité aux outils SIG ;
- 7 serveurs dédiés à la géomatique et la diffusion de données ;
- 150 utilisateurs institutionnels de l'application cadastre ;
- 16 projets SIG avec l'ensemble des DGA + 10 applications mobiles ;
- 150 cartes SIG produites ;
- 880 jeux de données sont disponibles.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

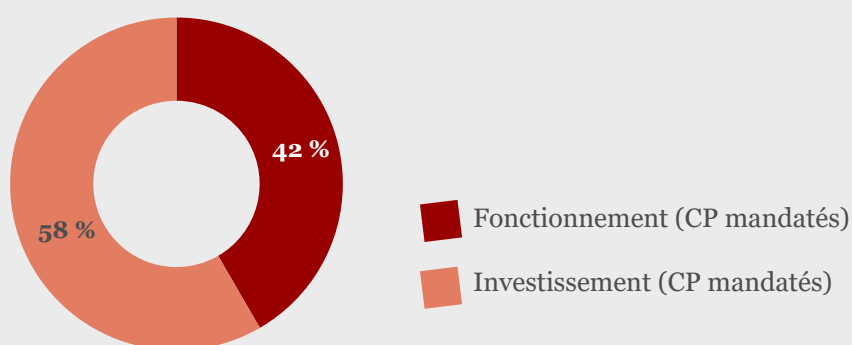
ACCHISU AXE .6

DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU
È SUSTENE E STRUTTURA PRUDUTTIVE

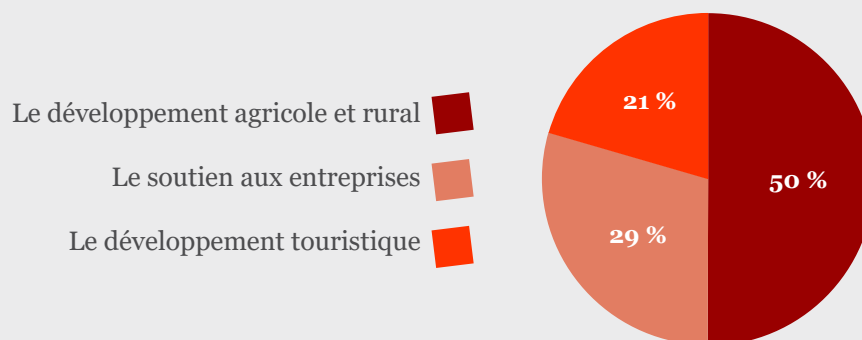
IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF

	CP votés en 2022 en euros	CP mandatés en 2022 en euros	Taux de réalisation
Dépenses totales de l'axe	87 721 051,00	80 244 277,92	94,72 %
Total Fonctionnement	35 828 670,00	33 413 455,24	93,26 %
Total Investissement	48 892 381,00	46 830 822,68	95,78 %

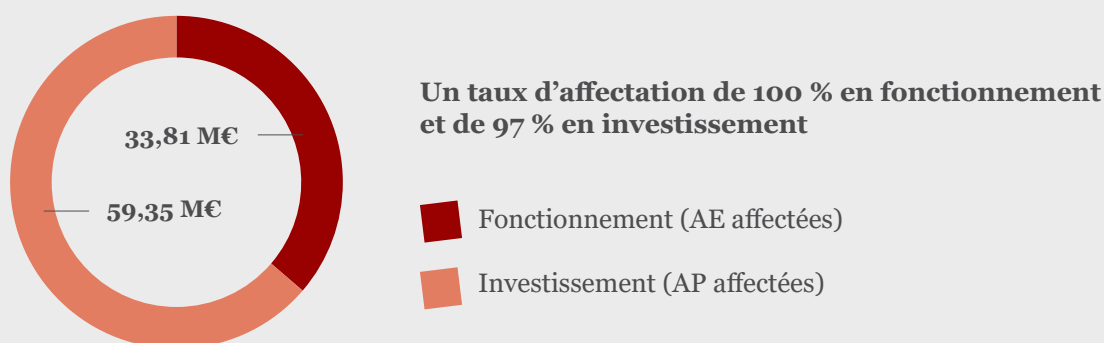
La répartition des dépenses entre fonctionnement et investissement



Répartition des dépenses réalisées de l'axe VI par politique



La programmation financière



Données issues du compte administratif 2022

A. Le développement agricole et rural

Dans le cadre stratégique défini par l'Assemblée de Corse, l'Office du développement agricole et rural de Corse (ODARC) inscrit son action selon 5 enjeux de politique publique :

- protéger, maîtriser et mobiliser le foncier ;
- appréhender le développement agricole à l'aune du changement climatique ;
- orienter l'accompagnement public vers la production, l'autonomie alimentaire et l'efficacité environnementale ;
- intensifier la connaissance au travers de la recherche appliquée et de l'innovation afin de faire face aux défis qui se posent au monde agricole insulaire ;
- consolider l'approche territoriale et la transversalité entre l'ODARC et les autres offices et agences.

L'ODARC est l'organisme payeur du FEADER en Corse

Dans ce cadre communautaire, l'ODARC a participé à la conception de la 1^{ère} version du plan stratégique national (PSN) relatif au FEAGA/FEADER, approuvé par la Commission européenne le 31 août 2022 et qui concerne la politique agricole commune (PAC) 2023-2027. Ce document unique pour chaque Etat membre est co-construit par l'Etat et l'ensemble des régions. Il associe au niveau national le 1^{er} et le 2nd pilier de cette politique (les aides directes aux agriculteurs, les aides au développement rural).

L'office a contribué à l'élaboration des fiches « interventions » mutualisées entre les régions et présenté la rédaction de documents spécifiques à la Corse, notamment pour l'installation des jeunes agriculteurs, l'indemnité compensatoire des handicaps naturels (ICHN), les mesures agro-environnementales (MAE) et les dispositifs liés aux aides pour les investissements de développement rural, agricole et forestier. Sont concernés les domaines liés à la production primaire agricole (intervention 73.9), la lutte contre la déprise agricole et pastorale en montagne (intervention 73.10), le développement des activités économiques des entreprises rurales, incluant les entreprises de la filière forêt bois (intervention 73.11), l'amélioration des services de base et des infrastructures rurales, forestières et de protection incendie (intervention 73.12) et la préservation et restauration du patrimoine naturel forestier (intervention 73.13).

Durant cette année, une nouvelle version du plan de développement rural de la Corse (PDRC) a été proposée à la Commission européenne qui l'a validée. Cette évolution intègre de nouvelles mesures et prévoit une

réaffectation des crédits des lignes moins sollicitées vers des mesures plus consommatrices, permettant une optimisation financière en fin de programmation.

Le taux d'engagement des mesures du PDRC s'établit, à 89 % et a augmenté de 14 % principalement dans les mesures visant à la modernisation des exploitations et à leur raccordement au réseau électrique, à la mise en valeur des terres, à l'installation des jeunes agriculteurs, au soutien des industries agro-alimentaires, des entreprises en milieu rural et au travers des mesures surfaciques (ICHN et BIO). Le taux de paiement est de 71 % avec un taux d'évolution de 10 % par rapport à 2021.

Pour la 3^{ème} année consécutive, les acomptes ICHN 2022 ont été versés le 16 octobre, permettant aux exploitants bénéficiaires de cette aide de disposer de la trésorerie en début de campagne. De même, les soldes ICHN 2021 ont été payés début avril.

Par ailleurs, on doit noter l'acquisition du domaine de Casabianca grâce au fonds foncier agricole. Ce dispositif a pour objet de stocker des parcelles à vocation agricole en vue de les redistribuer prioritairement à des jeunes agriculteurs en permettant un portage financier de ces opérations et des durées de stockage adaptées. Doté initialement de 2,4 M€, le principe d'une dotation supplémentaire de 6 M€ a été validé par la délibération n° 21/048 de la Commission permanente avec un 1^{er} versement de 2 M€ qui a permis cette action majeure.

Le déficit pluviométrique de fin 2021 et du début de 2022 laissant envisager un risque important de sécheresse durant l'été et des conséquences catastrophiques pour les élevages insulaires, un

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .6

**DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU
È SUSTENE E STRUTTURA PRUDUTTIVE**

**IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF**

dispositif spécifique, facilitant l'acquisition de matériel de stockage de l'eau et de transport en citernes en vue d'assurer l'abreuvement des animaux, a été mis en place en mai 2022 avec un taux incitatif de 60 % et une simplification administrative.

Dans ce contexte de déficit hydrique chronique lié au changement climatique, un appel à projets « *Equipement des exploitations agricoles en dispositif de pilotage de l'irrigation* » a également été validé par le Conseil exécutif de Corse et lancé en février. Cet appel à projets visait à accompagner les exploitants agricoles contraints d'adapter leur irrigation pour optimiser l'utilisation de la ressource en eau dans les productions viticole, arboricole, fourrage/céréales et maraîchage notamment.

L'ODARC a initié des projets structurants importants

Dans le cadre du « plan Ambition 2021-2025 : projets pour le développement des filières de production agricole de Corse », 50 projets ont été financés en 2022 par la Collectivité de Corse, pour un budget de près de 4 M€. Ces financements permettent de soutenir les actions menées par les chambres d'agriculture et les organisations professionnelles agricoles notamment en matière d'appui technique, d'expérimentation en filières végétales, d'accompagnement des démarches qualités et de promotion des produits sous signes officiels de qualité (AOP, IGP, Label Rouge et AB). Les



plans de lutte sanitaire concernant la tremblante ovine, la paratuberculose caprine et la maladie d'Aujeszký en filière porcine ont été poursuivis.

Ainsi, concernant la biosécurité animale, un appel à projets a été mis en œuvre afin d'accompagner les exploitations en élevage porcin, dans la réalisation des investissements permettant la protection des cheptels vis-à-vis des risques sanitaires engendrés par les contacts avec la faune sauvage.

L'ODARC a renforcé particulièrement son soutien stratégique, technique et financier au développement de la race caprine corse, en assurant la gestion du haras de boucs. Cet outil de sélection a été relancé en 2020 avec pour objectif l'accroissement de l'amélioration génétique par la voie mâle. Il s'agit de saturer les élevages en boucs de sélection afin d'obtenir des chevrettes de sélection. Ainsi, une vingtaine de boucs élevés à Altiani, ont été proposés à la vente à l'âge de 18 mois, en mai. En parallèle, un travail sur l'IGP cabri de lait de Corse - caprettu di Corsica s'est poursuivi avec la réalisation de tests organoleptiques ainsi que le démarrage d'une étude sur les tissus adipeux et les lipides intramusculaires afin de caractériser le produit.



Un appel à projets Cultures Protéiques a été lancé visant à améliorer l'autonomie des exploitations en soutenant le développement de cultures fourragères protéiques et le projet de l'ASL de Luri (oliveraie) a abouti en 2022, à la suite de l'appel à projets pour la rénovation des vergers traditionnels, ceci pour un montant de 89 000 € de subvention.



L'ODARC poursuit des travaux en matière de recherche et de développement

Depuis 2012, les rendements de production en miel diminuent sur l'ensemble de la Corse mettant en situation critique les exploitations apicoles du territoire. Dans ce contexte, l'ODARC et le syndicat AOP miel de Corse - mele di Corsica ont mis en place un Comité scientifique et technique apicole auquel participent les partenaires de la filière : l'Institut national de recherche pour l'agriculture,



l'alimentation et l'environnement (INRAE), l'Université de Corse, l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) et l'Institut de l'abeille. Ce groupe s'est donné pour mission de comprendre les causes de la diminution de production de miel en Corse. A ce titre, l'ODARC a réalisé 3 études : « Contribution à l'étude des activités apicoles en Corse : les connaissances, les savoir-faire et la diversité des pratiques de gestion du cheptel », « Effets des changements climatiques sur la production de miel en Corse » et « Étude des potentialités nectarifères et pollinifères de milieux spontanés de Corse ».

L'ODARC et l'interprofession laitière ovine caprine corse (ILOCC) ont constitué, en juillet, un comité scientifique et technique en transformation fromagère fermière, dont l'objectif est de développer des actions de recherche en transformation fromagère fermière. Plusieurs partenaires participent actuellement à cette démarche : Casgiu Casanu, syndicat AOP Brocciu,



INRAE LRDE-SELMET, institut de l'élevage, université de Corse, Chambres d'agriculture 2A et 2B. L'objectif de ces travaux est de déterminer les marqueurs qui font la typicité des fromages corses, et notamment l'influence que peuvent avoir le système d'élevage (alimentation à base de ressources naturelles), la race corse, les pratiques de transformation et d'affinage sur leur qualité organoleptique, nutritionnelle et technologique. Les résultats permettront notamment une qualification des produits et des modes de production traditionnels nécessaires aux démarches de labellisation d'appellation d'origine protégée (AOP).

En matière de promotion des produits et de l'agriculture corse, cette année a été celle des retrouvailles au Salon International de l'Agriculture

Après une année blanche due à la crise sanitaire, cette manifestation a pu se tenir et la Corse y a participé sur une surface de 432.5 m², avec pour slogan, « *Una terra, mille gusti* » et un univers visuel totalement renouvelé. Cette édition a dépassé ses promesses avec près de 510 000 visiteurs. L'ODARC a également poursuivi ses campagnes de communication en local notamment sur l'agneau de lait corse et les fromages fermiers et la mise en avant de la route des sens authentiques avec la finalisation d'un nouveau territoire. Un partenariat avec l'Agence du tourisme de la Corse (ATC) a permis la réalisation d'un Masterchef spécial Corse paru en juillet mettant en valeur les productions agricoles locales, les itinéraires « *A strada di i sensi* » mais également les chefs insulaires qui valorisent les produits corses de qualité conformément au futur label restaurant « *Gusti di Corsica* » de l'ODARC.



Les chiffres clés

- 46,6 M€ : montant des aides payées ;
- 56,5 M€ : montant des aides attribuées ;
- 1 342 dossiers de demandes d'aides agricoles non surfaciques, forestières ou rurales programmés (soit +60 % par rapport à 2021).

ACCHISU AXE .6

DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU
È SUSTENE E STRUTTURA PRUDUTTIVE

IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF

B. Le soutien aux entreprises

En 2022, la Collectivité de Corse a confié à l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC) la mission d'organiser une concertation de grande ampleur, " **Ecunumia 2030** ", mobilisant l'ensemble des acteurs de l'économie corse pour construire l'économie de la Corse de demain.

Adopté par l'Assemblée de Corse à l'été 2022, " **Ecunumia 2030** " projette à 10 ans des ambitions renouvelées de développement économique. Intégrant l'obligation de révision du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDE2I), la recherche de synergies avec le plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC) et l'actualisation des plans Salvezza et Rilanciu, l'objectif 1^{er} d'Ecunumia 2030 est bien de permettre à notre économie de s'organiser pour répondre à moyen terme aux grands défis globaux et particuliers auxquels la Corse est confrontée.

Cette démarche doit **permettre l'émergence d'un modèle économique nouveau avec une visée au long cours** qui doit répondre aux inégalités et aux grands défis climatique, écologique et démographique et qui doit signer la réduction -ou la fin- des dépendances (alimentaires, économiques et sociales...).

« **Ecunumia 2030** » privilégie ainsi la production locale, l'efficacité de l'action publique en matière économique, la territorialisation des interventions avec une priorité donnée aux démarches de transition sociale, écologique et numérique tout en accompagnant pleinement le rayonnement à l'international.

Validé par arrêté préfectoral en date du 10 novembre, " **Ecunumia 2030** " devient ainsi la nouvelle feuille de route de l'ensemble des opérateurs compétents en matière de développement économique.



L'accompagnement des entreprises et des écosystèmes productifs pour répondre au défi de la relance

Parce que la production locale de biens et services constitue dorénavant la matrice de l'intervention économique, avec l'objectif réaffirmé de réduire la vulnérabilité des entreprises vis-à-vis de l'extérieur, et en même temps accroître le niveau de création de richesses produites dans l'île, l'action de l'agence a été recentrée sur l'accompagnement des entreprises exerçant leur activité dans ce domaine.

Ainsi, cette année, les chargés d'affaires ont procédé à 229 visites d'entreprises pour construire avec elles un dialogue de gestion et capter leurs besoins transverses d'accompagnement.

1 151 demandes de soutien sont remontées, sous un format désormais dématérialisé, dans les services pour instruction.

657 projets ont été soutenus en concertation et en collaboration avec les outils financiers partenaires, dont 181 par des aides directes de l'agence (graphique ci-après) individualisés à l'occasion des 8 bureaux qu'à tenu l'ADEC.

Au total, 35 M€ mobilisés pour soutenir ces projets, dont 7,6 M€ d'aides directes.

79 projets représentant, 50 % des projets proposés en bureau de l'ADEC concernent la création, la modernisation ou le développement d'activité, dont 31 au titre de l'appel à projets « **CRESCE** », centré sur les

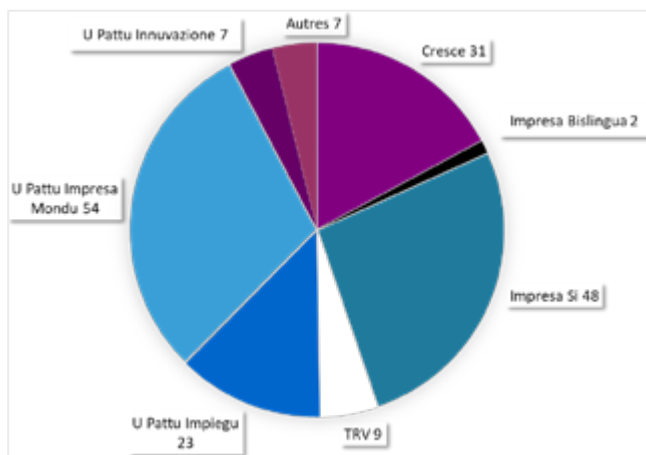
II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .6

DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU È SUSTENE E STRUTTURA PRUDUTTIVE

IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF

très petites entreprises (TPE) et les activités de service, de l'artisanat et du commerce de proximité, qui a connu dès son lancement une dynamique de sollicitation très soutenue.



Répartition par dispositif des aides proposées en bureaux de l'ADEC

Fait notable cette année, le soutien des démarches à l'export et à la captation de nouveaux marchés par les entreprises avec 54 dossiers soutenus au titre du dispositif « U pattu impresamundu » qui témoigne de la volonté des entreprises, dans un contexte post-Covid, de s'ouvrir davantage à l'international. Sur un plan plus modeste mais qui demeurent toutefois significatif, 23 dossiers de demande de soutien à la création d'emplois ont été soutenus, 38 emplois étant concernés.

S'agissant de l'accompagnement de filières et écosystèmes productifs, l'action de l'ADEC s'est concentrée sur :

- le soutien aux TPE relevant de l'industrie, des activités de service, de l'artisanat et du commerce de proximité, via l'appel à projets « CRESCE » lancé en octobre et cofinancé par l'État au travers du volet revitalisation commerciale et artisanale du plan exceptionnel d'investissement (PEI) pour la Corse ;
- le soutien aux TPE et PME des industries agro-alimentaires avec le lancement de l'appel à projets « RIALZU » le 15 décembre, en appui à l'amélioration de la qualité et l'augmentation du volume et des produits fabriqués, la réduction de l'empreinte environnementale de l'entreprise ou encore l'amélioration des conditions de travail et de sécurité dans le processus de production ;

- le soutien aux industries aéronautiques corses Corse composites aéronautiques (CCA) et le pôle des industries aéronautiques de Corse (PIAC) ont poursuivi la mise en œuvre, avec le soutien de l'ADEC, d'une stratégie offensive de rebond avec 2 nouvelles opérations visant à engager de façon accélérée des projets de R&T produits et process, amorcer l'autonomisation du PIAC et la restructuration de 4 entreprises qui le composent. Par ailleurs, l'ADEC a certifié près de 4,4 M€ de dépenses afin de permettre le versement d'aides au PIAC pour un montant de 1,25 M€ et à CCA pour un montant d'1 M€ ;
- le soutien réaffirmé au secteur de l'économie sociale et solidaires (ESS) s'est matérialisé, par :
 - ◊ le soutien aux structures d'accompagnement dans le cadre de l'appel à projets « Ecunomia sociale e solidaria : sustegnu a e struttura d'accumpagnamentu » lancé en 2021 et dont ont bénéficié la CRESS Corsica (125 500 €), CAPI (200 000 €), A Prova (40 000 €), ARACT (90 000 €), coopérative Work In Scop (120 000 €), Entreprendre pour apprendre (133 500 €) ;
 - ◊ le lancement d'un appel à projets « Ecunomia sociale e solidaria » du 5 décembre 2022 au 27 janvier 2023 pour soutenir des projets qui s'inscrivent dans les thématiques de l'insertion par l'activité économique, l'économie circulaire, l'alimentation durable, ou encore l'innovation sociale.
 - ◊ le soutien aux entreprises relevant du transport routier de voyageurs (TRV). L'action collective adoptée par l'Assemblée de Corse en faveur des entreprises du secteur et l'application du programme d'action collective bâtie sur 3 ans, s'est traduit par l'instruction de 15 nouvelles demandes de soutien. Au total, depuis 2020, 45 entreprises ont sollicité l'action collective pour un montant d'aides attribués de 987 572,90 €.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .6

DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU È SUSTENE E STRUTTURA PRUDUTTIVE

IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF

L'action partenariale conduite avec les chambres consulaires

La Collectivité de Corse et l'ADEC ont poursuivi leur rôle moteur dans le soutien au tissu entrepreneurial territorialisé.

Ce partenariat actif, intervenant à périodicité régulière, dans le respect des compétences de chacun, s'est traduit par des conventions d'objectifs permettant la déclinaison opérationnelle des politiques régionales structurelles.

Pour tenir compte de l'existant tout en assurant la pérennité de l'intervention publique, une convention transitoire a été établie pour l'exercice 2022.

La Chambre de commerce et d'industrie de Corse a ainsi été mandatée à hauteur de 360 000 € et la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Corse à hauteur de 90 000 €, pour soutenir des axes d'interventions centrés sur les thématiques de l'appui aux territoires, aux actions collectives, à la structuration de filières ou encore l'appui à la transmission, à la reprise d'entreprises.

L'ingénierie financière comme soutien aux entreprises

La volonté politique forte de faire de l'ingénierie financière une priorité d'intervention dans le soutien aux entreprises s'est tout d'abord traduit en 2022, par le renforcement des instruments financiers portés par la plateforme Fin'Imprese, s'agissant :

- du versement d'une nouvelle tranche de 1,25 M€ au fonds de trésorerie pour les TPE-PME qui porte le total investi à 8,75 M€ sur un total de 10 M€ ;

- du solde du versement au fonds de trésorerie à destination des structures de l'ESS afin de consolider la trésorerie des structures de l'ESS pour un montant de 375 000 € ;
- du versement de 900 000 € de fonds territoriaux et de 150 000 € de FEDER pour abonder le fonds de garantie ;
- du versement de 450 000 € de fonds territoriaux et de 150 000 € de FEDER pour abonder le fonds de prêts d'honneur ;
- du réabonnement du fonds FRIDEC (1 M€) et FIFARA (0,5 M€), par rétrocession à la CADEC des fonds FEDER ;
- de la montée en charge du fonds d'amorçage porté par la Sasu Alzà et géré par FemuQui Ventures.

En parallèle et en cohérence avec la délibération de l'Assemblée de Corse en date du 18 novembre 2021, l'action de l'ADEC a également concerné :

- la création d'un fonds de prêts Relance Corse de 20 M€, dont la CADEC a été attributaire à l'issue d'une procédure une mise en concurrence ;
- la création d'un fonds de soutien aux entreprises de 10 M€, dont la CADEC a été attributaire à l'issue d'une procédure une mise en concurrence ;
- la création de fonds propres pour la relance de 23 M€, co-abondé par la BPI (6,5 M€), la Collectivité de Corse (6,5 M€) et une levée de fonds institutionnels (10 M€) opérée par FemuQui ;
- la création de 2 prêts d'honneur, l'un dédié à la création-reprise (1,5 M€), l'autre au financement solidaire (1,5 M€), dont les opérateurs ont été sélectionnés par voie d'appel à manifestation d'intérêt (AMI).

Dans ce cadre, l'intervention des outils financiers à destination des entreprises et porteurs de projets s'est matérialisée de la sorte :

OUTILS FINANCIERS	Nombre d'entreprises	Montant de l'intervention	Montant de l'opération	Nombre d'emplois maintenus	Nombre d'emplois créés
CADEC	143	20 077 300 €	132 166 998 €	1 149	247
CAPI	199	12 549 800 €		Données non communiquées	
ADIE	311	1 776 000 €		Données non communiquées	
ALZA Fonds d'amorçage	4	600 000 €		Données non communiquées	

Répartition des interventions par outils financiers

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .6

DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU
È SUSTENE E STRUTTURA PRUDUTTIVE

IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF

L'aide à la conquête de marchés extérieurs pour les entreprises corses

Aux côtés de la Team France Export, l'ADEC met en œuvre une offre de services personnalisée au bénéfice de l'internationalisation des entreprises.

Dans le cadre du soutien à l'export et à la captation de nouveaux marchés, 54 dossiers individuels ont mobilisé le dispositif d'aides directes « Pattu Impresamundu » pour un montant de 178 483 € en 2022.

Deux temps forts ont marqué l'année dans l'accompagnement collectif d'entreprises insulaires sur des salons internationaux

- l'organisation de la 1^{ère} participation d'une délégation de 11 entreprises corses au salon VivaTech sous une bannière régionale, sélectionnées par appel à manifestation d'intérêt (AMI) ; organisation du stand, préparation des entreprises en partenariat avec Inizià (incubateur territorial) et organisation d'une soirée de networking, ainsi que l'invitation et l'accueil de plusieurs délégations étrangères sur le stand (Luxembourg, Maroc, Québec, Corée du Sud...).
- l'organisation de la participation collective au Smart city world expo de Barcelone, salon auquel ont participé 5 entreprises corses (AVENA, SITEC, HOSTA, TARRA, AGRID) sélectionnées par appel à manifestation d'intérêt.

En complément, le fonds de concours à l'international, doté par la Collectivité de Corse et destiné à alléger le coût des prestations de Business France pour les entreprises corses, a été mobilisé à hauteur de 184 945 € pour la participation aux salons internationaux et l'aide à la prospection à l'étranger.



C. Le développement touristique

Les actions de l'Agence du tourisme de la Corse en 2022 ont été conduites conformément aux priorités stratégiques définies dans le PADDUC, qui visent à développer « un tourisme durable fondé sur l'identité et largement réparti sur l'année et sur les territoires ».

Le respect des missions statutaires de l'ATC a été également garanti : développement et coordination des acteurs du tourisme, observation et analyse du phénomène touristique, valorisation de l'offre touristique, promotion de l'île en France et à l'étranger.

En matière de **développement et d'ingénierie touristique**, un nouveau guide des aides au tourisme pour la période 2022-2027 a été adopté par l'Assemblée de Corse en avril.

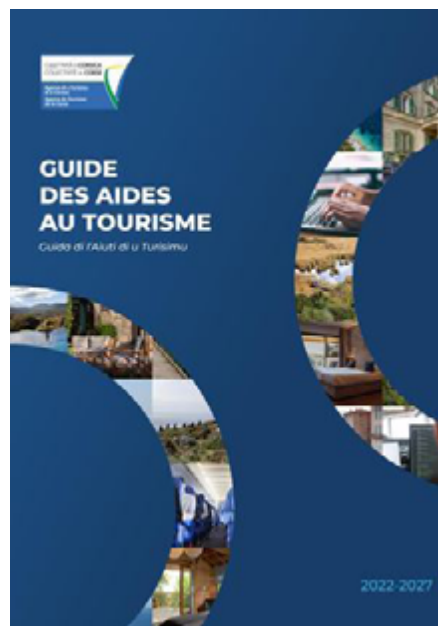
Celui-ci a été élaboré en tenant compte des observations effectuées par les acteurs du tourisme dans les territoires. Ce guide des aides a donc été conçu comme l'indispensable outil au service de cette stratégie d'adaptation et de développement de l'offre touristique de notre destination.

Ainsi, en 2022, l'ATC a soutenu les porteurs de projets en utilisant 2 dispositifs :

- l'aide directe attribuée au titre du guide des aides au tourisme : 63 dossiers ont ainsi été soutenus pour un montant total de subvention de 1 961 021 € ;
- l'avance remboursable à taux 0 % avec le fonds régional corse du tourisme (FRCT) mis en place par la Collectivité de Corse et dont la gestion est confiée à la CADEC : 21 projets ont été soutenus qui ont bénéficié de 4 460 000 € d'avance à taux 0 % pour un investissement total de 33 M€.

D'autre part, l'ATC a lancé en 2021 un appel à projets intitulé « soutien à l'investissement et à l'accompagnement des TPE/PME du secteur touristique », dans le cadre du plan de relance post-crise sanitaire, prévu pour soutenir les professionnels par la feuille de route territoriale pour le tourisme corse adoptée par l'Assemblée de Corse le 27 avril 2021.

Cette mesure était ouverte aux professionnels de l'hébergement, de la restauration et des activités de



Guide des aides au tourisme

loisirs ainsi qu'aux agences de voyage. Le programme était co-financé par l'Etat (6 M€ au total répartis comme suit : 2,125 M€ Etat sur PEI et 3,875 M€ CdC sur Salvezza è Rilanciu). Les projets éligibles ont été financés sur la base d'un taux d'intervention de 50 % avec une dépense subventionnable de 120 000 € maximum. Une bonification de 10 à 20 % était prévue dans le cas où un engagement du maintien dans l'emploi de salariés était pris. 106 dossiers ont été financés pour un montant d'environ 6 M€ correspondant à un investissement total d'environ 15,7 M€. Les entreprises ont été soutenues à hauteur de 38 % de leur investissement total.

L'ATC conduit son action selon les **principes du développement durable** par :

- l'accompagnement des professionnels du secteur de l'hébergement touristique à l'obtention de l'écolabel européen ;
- la convention signée par l'ATC avec l'Etat pour la promotion et le développement du label « Tourisme & Handicap » ;

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .6

DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU È SUSTENE E STRUTTURA PRUDUTTIVE

IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF

- le dispositif « Handiplage : les plages inclusives » en collaboration avec l'ARS et l'association Cap Corse Handicap qui a permis d'équiper 40 plages ;
- ainsi qu'au travers des programmes de coopération Interreg Med :
 - ◊ WinterMed visant à développer une destination touristique soutenable et fréquentée toute l'année. Budget ATC sur 3 ans : 94 000 € en dépenses pour 78 000 € de recettes (dont 18 000 € de RH) ;
 - ◊ DestiMed+ permettant de créer un package écotouristique au cœur d'une aire marine protégée dans un processus de coopération entre acteurs publics et privés. Budget ATC sur 3 ans : 158 800 € en dépenses pour 135 000 € de recettes (dont 50 000 € de RH).

Dans le domaine du [maillage territorial des acteurs du secteur](#), l'ATC a renforcé son partenariat avec l'ensemble des acteurs de la filière touristique au travers des « journées professionnelles de l'ATC » qui ont permis de rencontrer les offices de tourisme, mais aussi les socio-professionnels du secteur, au travers d'un cycle de réunions mené au sein des 9 territoires.



Journées professionnelles de l'ATC

De façon structurante l'ATC a finalisé l'interconnexion de l'ensemble des offices de tourisme intercommunaux du territoire au système d'information touristique SITTCO.

Ce projet, qui va dans le sens d'une transition numérique du tourisme, servira de socle au projet de création du nouvel écosystème numérique de l'ATC qui englobera à minima 2 nouveaux sites internet et 2 nouvelles applications mobiles. Avec ce projet,

l'ATC entend améliorer l'expérience des clientèles et faciliter l'accès aux informations de la destination, dans un souci de satisfaction et de fidélisation.

Il contribuera au maintien de nos parts de marché vis-à-vis de destinations concurrentes qui, depuis la fin de la crise Covid, mettent en œuvre des stratégies de conquêtes soutenues par des budgets bien supérieurs au nôtre. Ce projet est en adéquation avec notre politique qui tend à déconcentrer les flux aussi bien d'un point de vue géographique que temporel. Il intégrera également un nouveau site à destination des professionnels. La livraison de cet écosystème est prévue au 1^{er} trimestre 2025.

De plus, l'ATC a également tissé d'étroites collaborations avec un certain nombre de partenaires, afin de proposer une offre touristique durable et conforme aux priorités définies par l'Assemblée de Corse, dont au titre des plus importantes pour 2022 :

- une convention avec le Parc naturel régional de Corse (PNRC) pour valoriser les alternatives au GR20 en mettant notamment en exergue les sentiers Da Mare à Mare et Mare à Monti ;
- une convention avec la Chambre de commerce et d'industrie de la Corse (CCIC) qui permet la réalisation d'une étude pour préciser les besoins en matière de connexion aérienne en dehors de la saison estivale et envisager les moyens de répondre aux attentes des visiteurs européens ;
- une convention avec les offices de tourisme des territoires, conformément aux dispositions de l'axe 1 du guide des aides, afin de permettre à l'ATC de jouer pleinement son rôle de coordonnateur des acteurs du tourisme dans l'île ;
- un partenariat avec la Direction du patrimoine de la Collectivité de Corse dans le but de promouvoir « A strada Paolina » en tant que produit culturel.

Par ailleurs, le [développement continu de la fonction d'observation](#) a permis d'améliorer l'action de l'agence par :

- le suivi conjoncturel mensuel de la saison touristique incluant les hébergements marchands, les activités touristiques et de loisirs, les transports, les meublés de tourisme, les Gîtes de

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .6

DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU È SUSTENE E STRUTTURA PRUDUTTIVE

IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF

France, les offices du tourisme intercommunaux (OTI) et les musées. Ce suivi conjoncturel a donné naissance à diverses notes de conjoncture et publications disponibles sur le site professionnel de l'ATC www.corsica-pro.com ;

- l'acquisition de données via de nouvelles sources et de nouveaux prestataires afin de consolider les bases de l'observatoire du tourisme sur de multiples sujets : meublés de tourisme, connectivité aérienne, profils de clientèles, dépenses touristiques, suivi des prix et de la qualité de l'hébergement marchand, fréquentation touristique ;
- l'aide apportée aux socioprofessionnels, intercommunalités et organismes divers par la réalisation de différentes études liées au tourisme.

Enfin, en matière de politique promotionnelle, l'ATC a amorcé un virage important en 2022. Une nouvelle campagne de communication, plus identitaire, a été conçue autour du slogan « Mi Chjamu Corsica, je suis 1000 voyages à vivre tout au long de l'année ». Le 1^{er} objectif était d'amorcer un processus plus marqué de désaisonnalisation, le 2nd était d'exprimer la diversité de l'offre corse.

L'ATC a mené une campagne reposant sur le principe de « mois thématiques ». Chaque thème développé en communication vers les principaux marchés internationaux et la France était enrichi d'offres commerciales concrètes issues des territoires et illustré par un événement moteur. Les thèmes étaient les suivants « gastronomie » en avril avec Art'è Gustu « deux-roues » en mai avec la Corsica Cyclo GT20, « culture » en juin avec Creazione, « sport nature » en juillet avec le Restonica Trail, « activités sur l'eau » en septembre avec le Corsica Paddle Trophy et « les vins » en octobre avec la San Martinu in Patrimoniu.

L'ATC a également fortement soutenu l'activité tourisme d'affaires à travers notamment un important dispositif de mécénat TV avec BFM TV. En effet, le secteur étant en croissance continue, l'enjeu était d'installer un positionnement MICE de la destination dans un contexte extrêmement concurrentiel.

En plus de ces opérations média et digitales, l'ATC a été présente sur plusieurs salons et workshops à l'étranger et en France.

Le recrutement de trois jeunes corses a permis la création d'un studio de production interne qui donne la possibilité à l'agence de mieux maîtriser le processus de création qui sera ainsi relocalisé dans l'île.



*Nouvelle campagne de communication, plus identitaire
« Mi Chjamu Corsica »*

Les chiffres clés

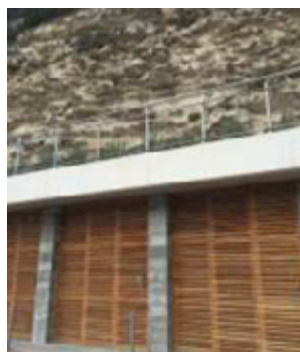
- 8,2 millions de passagers transportés, soit +21 % par rapport à 2021 ;
- taux de satisfaction des hébergeurs de 85 % en haute saison ;
- taux moyen d'occupation de 76 % ;
- part de la clientèle étrangère : 24 % contre 12 % en 2021 ;
- 8 % de tourisme d'affaires essentiellement concentré sur les ailes de saison ;
- 187 dossiers soutenus pour un montant de subventions et d'avances remboursables de 12 375 241 €.

D. La pêche et les activités aquacoles

Depuis 2007, la Collectivité de Corse s'est engagée via l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) à soutenir une politique de développement des filières professionnelles de la pêche et de l'aquaculture, à travers une logique de développement durable, privilégiant les actions portant sur la démarche qualité, la diversification des activités et des productions, la sélectivité des pêcheries et la réduction du bilan carbone.

La politique de développement des filières professionnelles de la pêche et de l'aquaculture s'est articulée autour de deux dispositifs contribuant à l'accompagnement technique et financier :

- le programme opérationnel national du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche 2014-2020 (PON FEAMP) s'est traduit en 2022 par la mobilisation de 47 086 € d'aides de l'OEC, en complément des 140 888 € de crédits européens par l'instruction de dossiers respectivement sur les mesures 43, 41 et 62 ;
Au 31 décembre, la Corse affiche à ce titre un taux de consommation de 93 % et 11 opérations ont été instruites dont :
 - ◇ 6 opérations ont été soldées pour un montant d'aide OEC de 47 086 € + 140 888 € de crédits européens (3 dossiers de remotorisation, 1 dossier port commune de Pruprià, 2 dossiers DLAL) ;
 - ◇ 4 opérations qui ont été reportées en 2023 dont 3 à réaliser pour un montant d'aide OEC de 35 323 € + 370 006 € de crédits européens + 1 opération à reprogrammer pour un montant d'aide OEC de 8 580 € + 60 593 € de crédits européens ;
 - ◇ 1 opération a été annulée et déprogrammée pour un montant d'aide OEC de 40 163 € + 283 500 € de crédits européens (dossier port CCI).
- l'accompagnement des structures socioprofessionnelles de la pêche et de l'aquaculture s'est poursuivi au profit de 6 structures (les 4 prud'homies, le Comité régional des pêches et des élevages marins de Corse et le syndicat des aquaculteurs) qui ont bénéficié pour l'année 2022 de 276 527 €.



II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .6

DÀ MOSSA À U SVILUPPU ECUNOMICU
È SUSTENE E STRUTTURA PRUDUTTIVE

IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF

Les Assises de la mer

L'Office de l'environnement de la Corse est le partenaire institutionnel privilégié des différents acteurs de l'économie bleue, réunis lors des Assises de la mer. Cet événement a ainsi été l'occasion d'une présentation de l'état actuel de la pêche et de l'aquaculture dans l'île, des difficultés rencontrées, des atouts dont elles disposent et des perspectives qui s'offrent à elles.

Cette manifestation, initialement prévue en 2020 et reportée à deux reprises pour cause de crise sanitaire, s'est déroulée le 20 octobre au Palais des Congrès d'Ajaccio. Elle a réuni l'ensemble des acteurs des filières pêche et aquacole, du nautisme, de la plaisance mais également les acteurs qui œuvrent en faveur de la dépollution. Sur une journée, des décideurs issus des secteurs public et privé se sont retrouvés afin d'aborder les enjeux qui les concernent, partager leurs expériences et apporter leur vision.

Cet événement a attiré en un même lieu et pour la 1^{ère} fois, les producteurs et organisations de producteurs, les distributeurs (grossistes, grandes et moyennes surfaces, restauration collective, restauration, groupements de poissonneries...), les collectivités, les administrations de l'Etat ainsi que les entreprises de services (conseil, certification, services financiers...).

Des ateliers thématiques se sont tenus autour de la pêche et de l'aquaculture mais également sur le nautisme et la plaisance, et plus généralement sur l'économie bleue ; ils ont permis d'aborder les conditions d'exercice du métier de pêcheur, la connaissance scientifique et la gestion raisonnée de la ressource halieutique, la certification Ports Propres, la lutte contre les pollutions, ainsi que les perspectives offertes par le nouveau fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et aquaculture (FEAMPA) pour la programmation (2021-2027).



ACCHISU AXE .7

SPARGHJE A NOMINA DI A CORSICA
IN LU SO SPAZIU MEDITERRANIU È EURUPEU

FAIRE RAYONNER LA CORSE
DANS SON ESPACE MÉDITERRANÉEN ET EUROPÉEN

	CP votés en 2022 en euros	CP mandatés en 2022 en euros	Taux de réalisation
Dépenses totales de l'axe	20 719 790,00	18 943 930,38	91,43 %
Total Fonctionnement	1 176 000,00	615 155,75	52,31 %
Total Investissement	19 543 790,00	18 328 774,63	93,78 %

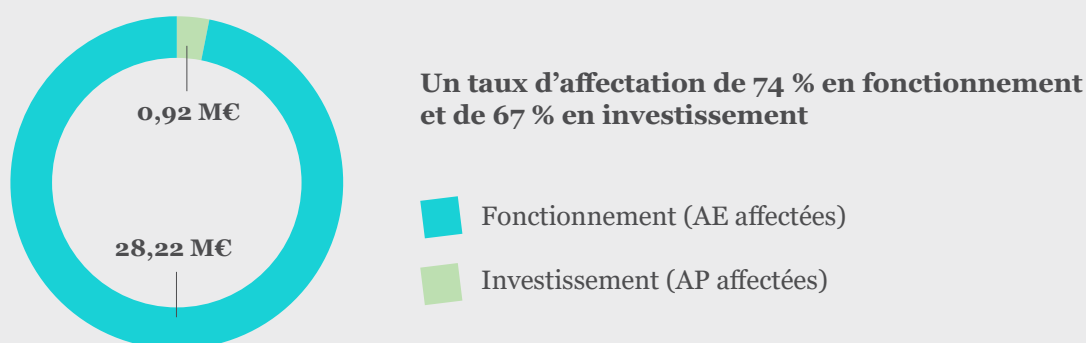
La répartition des dépenses entre fonctionnement et investissement



Répartition des dépenses réalisées de l'axe VII par politique



La programmation financière



Données issues du compte administratif 2022

A. La programmation et la gestion des fonds européens

Au titre de l'exercice 2022, la Collectivité de Corse a mené deux exercices complémentaires à savoir démontrer sa capacité à consommer les crédits affectés à l'ensemble des programmes européens 2014-2020, et assurer la mise en œuvre des prochains programmes européens 2021-2027.

La Commission européenne a participé à un comité de suivi en présentiel et à deux comités de suivi des fonds européens stratégiques en procédure écrite.

Le comité de suivi, co-présidé par le président du Conseil exécutif de Corse et par le préfet de Corse, est l'instance territoriale délibérante qui traite des modifications et des rapports de mise en œuvre des programmes européens pour la Corse.



Le programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020

Depuis le début de la programmation, la collectivité a respecté les seuils de dégagement d'office imposés par les règlements européens et un plan d'accompagnement a été mis en place en 2021 auprès des services, afin de certifier, de la manière la plus optimale possible, l'ensemble des fonds.

Sur les 115 M€ prévus, à fin décembre, le taux de programmation s'élève à 88 % et le taux de certification à 55 %. En 2022, 16 dossiers ont été programmés, correspondant à une enveloppe de crédits européens de 20 M€.

A ces crédits, s'ajoute l'**instrument React-EU** qui est un dispositif de relance mis en place par la Commission européenne et qui a vocation à soutenir un certain nombre de projets consacrés à la sauvegarde des entreprises et de l'activité économique, à la préservation de l'emploi et à l'atténuation des conséquences sociales de la crise Covid. Pour la Corse, l'enveloppe **React-EU est de 32 M€** et nécessite un suivi et une animation appuyés. La temporalité des mesures envisagées est en cohérence avec les exigences réglementaires de l'outil React-EU d'engager les crédits avant le 31 décembre 2023.

A ce jour, 12 dossiers ont été programmés soit un taux de programmation de 69 % et 12 % certifiés. Un volet santé a été introduit à ce dispositif et plusieurs dossiers sont en cours d'instruction. Ces dossiers ont été programmés dans le cadre de l'organisation de 5 COREPA au cours de l'année. Un important travail de sécurisation des procédures et d'accompagnement des services dans le cadre des audits de la Commission interministérielle de coordination des contrôles

(CICC) a également été réalisé. En effet, la gestion des fonds européens présente de nombreuses exigences et requière un niveau administratif important.

Le programme de développement rural de la Corse (PDRC) 2014-2020

Le PDRC soutient les activités agricoles et rurales dans une logique orientée vers la qualité, la protection, l'innovation et la modernisation. La Collectivité de Corse est autorité de gestion.

Globalement, l'état d'avancement de ce programme est satisfaisant avec un taux de programmation de 77 % et de paiement de 64 %. La clôture de ce programme est prévue pour 2025.

Le fond européen agricole pour le développement rural (FEADER) 2014-2020

En 2022, la Direction Europe a préparé 37 rapports présentés en Conseil exécutif pour un montant programmé de 33,48 M€, pour près de 4 374 bénéficiaires.

Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 2014-2020

Outil financier de la politique commune de la pêche, le FEAMP soutient la petite pêche côtière et promeut l'aquaculture. Il a pour objectifs de soutenir l'économie bleue, protéger la biodiversité et promouvoir la gouvernance internationale des océans.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .7

SPARGHJE A NOMINA DI A CORSICA
IN LU SO SPAZIU MEDITERRANIU È EURUPEU

FAIRE RAYONNER LA CORSE
DANS SON ESPACE MÉDITERRANÉEN ET EUROPÉEN

Il dispose d'une enveloppe de 3,2 M€ destinée au développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture. La Collectivité de Corse en est l'organisme intermédiaire et l'Office de l'environnement de la Corse, l'organisme subdélégué. **Le taux de consommation de ce programme s'élève à 100 %.**



Les programmes européens 2021 -2027

L'ensemble des programmes européens pour la Corse ont été adoptés au cours de l'année 2022, à la suite d'une importante négociation entre la Commission européenne et la Collectivité de Corse, afin de disposer de programmes européens en totale adéquation avec les besoins et les priorités du territoire.

La nouvelle génération de programmes européens

L'adoption de ces programmes ouvre la voie à une enveloppe de crédits équivalente à la précédente programmation à savoir environ **275 M€ d'investissements européens pour la Corse.**

Ces différents dispositifs de financements vont contribuer pour les années à venir à réduire les disparités territoriales en soutenant des projets clés, dans les domaines de l'innovation et de la recherche, de la compétitivité des entreprises, de l'emploi, de la formation, de l'environnement, du tourisme, du développement urbain et rural, agricole et du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Pour la programmation 2021-2027, la Collectivité de Corse a présenté les orientations stratégiques des 1^{ers} appels à projets, en valorisant les réalisations concrètes sur le territoire en s'appuyant sur l'écosystème des acteurs socio-économiques.

Le programme corse fonds européen de développement régional et fonds social européen + (FEDER-FSE+) 2021-2027

Ce programme adopté le 2 décembre, est doté d'une enveloppe équivalente à la précédente programmation, à savoir 117 M€. Fruit d'une négociation avec la Commission européenne, le programme fixe un positionnement de financements européens en Corse sur une période de 6 ans.

Fortement encadré par des chapitres communs à l'ensemble des autorités de gestion, le programme Corse FEDER-FSE+ 2021-2027 intervient en cofinancement d'opérations ayant des effets et des impacts identifiés et mesurables et mettant en œuvre des formes de financements variées, notamment la subvention ou l'ingénierie financière.

Ce programme repose sur plusieurs enjeux notamment la recherche, la compétitivité des entreprises, le développement du numérique, la transition énergétique, la cohésion sociale et territoriale.

Le volet corse du plan stratégique national de la Politique agricole commune (PSN PAC) 2023-2027

Contrairement à la précédente programmation, le FEADER sera mobilisé dans le cadre d'un plan stratégique national unique, adopté en août 2022, qui définit les interventions et les modalités de mise en œuvre de la PAC à l'échelle nationale et régionale.

Toutefois, contrairement aux régions de droit commun qui ne gèrent que les aides non surfaciques (investissements, installation agricole, LEADER), la Collectivité de Corse a obtenu de continuer à gérer, en qualité d'autorité de gestion, l'intégralité des aides du 2nd pilier y compris les aides surfaciques, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) et les aides à la conversion bio, qui représentent une enveloppe FEADER de plus de 109 M€.

Ainsi, à l'issue d'un long processus de négociation avec l'Etat, la Collectivité de Corse a obtenu la reconduction du dispositif de gouvernance du programme déjà existant en Corse depuis plus de 15 ans.

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .7

SPARGHJE A NOMINA DI A CORSICA
IN LU SO SPAZIU MEDITERRANIU È EURUPEU

FAIRE RAYONNER LA CORSE
DANS SON ESPACE MÉDITERRANÉEN ET EUROPÉEN

Le fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) 2021-2027

Ce programme opérationnel corse, qui a été approuvé au cours de l'année 2022 par la Commission européenne et la Corse, disposera d'une **enveloppe de plus de 5,4 M€**.



Comité de suivi des fonds

L'évaluation des programmes européens

Dans le cadre de l'évaluation d'impact des fonds européens sur le territoire, la Collectivité de Corse s'est engagée dans un processus d'évaluation thématique. A cet effet, chaque année la Commission européenne est destinataire d'un rapport annuel de mise en œuvre des programmes FEDER-FSE et PDRC dans lesquels il est fait état de l'avancement des opérations ainsi que de bilans qualitatifs.

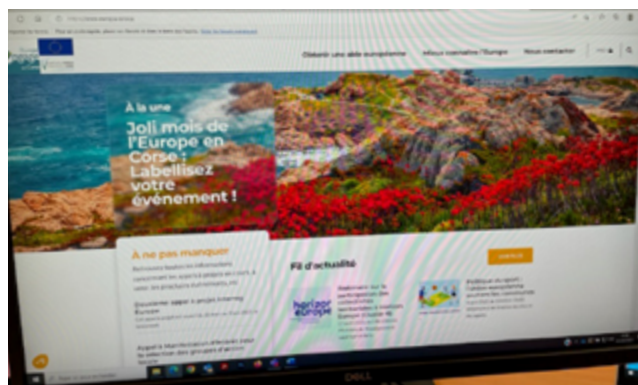
A ce jour,

- 5 évaluations sur le FEDER sont achevées : mobilité durable, numérique, risques naturels, tourisme, transition énergétique ;
- 4 évaluations sont en cours d'achèvement ou en phase de validation : recherche et innovation, compétitivité des entreprises, cohésion sociale et développement urbain, formation professionnelle.

Parallèlement à ces évaluations d'impact, qui ont permis à l'autorité de gestion d'adapter au mieux la nouvelle programmation par rapport aux besoins du territoire, une évaluation stratégique environnementale a été conduite. L'objectif était de mesurer les potentielles atteintes à l'environnement des opérations co-financées avec les fonds européens et de mettre en place, le cas échéant, des mesures d'atténuation.

Communication Europe

Un nouvel environnement digital a été déployé, aussi bien en direction des partenaires directs de la Collectivité de Corse et des acteurs du territoire d'ores et déjà impliqués dans les actions de l'Europe en Corse qu'en faveur du grand public, des bénéficiaires potentiels et des scolaires : la plateforme web interactive www.europa.corsica, regroupant l'intégralité de l'actualité européenne en Corse, ainsi que son application mobile connexe.



Tous les rapports et toutes les évaluations validées sont disponibles sur www.europa.corsica

Cet outil, mis à ligne le 9 mai 2022 à l'occasion de la Journée de l'Europe, a immédiatement suscité un grand intérêt en offrant à l'ensemble des publics concernés par l'information européenne, non seulement la possibilité de recevoir les actualités directement dans sa boîte mails, mais également de s'y abonner de manière thématique, afin de cibler les thèmes correspondant à l'intérêt de chacun.

A noter également que, dans le cadre du développement de ces outils numériques, le souci de proximité entre l'Europe et les citoyens s'est exprimé de manière forte et s'est traduit par la création d'un système de cartographie géolocalisé des projets-phares financés avec le concours des fonds européens en Corse.

II. E PULITICHE PUBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .7

SPARGHJE A NOMINA DI A CORSICA
IN LU SO SPAZIU MEDITERRANIU È EURUPEU

FAIRE RAYONNER LA CORSE
DANS SON ESPACE MÉDITERRANÉEN ET EUROPÉEN

Centre Europe Direct Corsica (CED Corsica)



Depuis le 1^{er} mai 2021, une nouvelle génération de 433 centres Europe Direct a pris ses fonctions dans toute l'Europe.

La Collectivité de Corse a été labellisée Europe Direct par la Commission européenne en mars 2021.

Les centres Europe Direct sont une passerelle entre les citoyens et les institutions européennes. Leurs missions se déploient en 5 tâches obligatoires :

- l'information et le dialogue avec les citoyens ;
- les relations avec les médias et les relais d'opinion locaux ;
- la sensibilisation aux sujets sensibles de l'UE au niveau local ;
- l'Union européenne dans les établissements scolaires ;
- la promotion d'un réseau régional des réseaux.

Au cours de sa 1^{ère} année d'existence, le CED Corsica a organisé et participé à plusieurs événements phares tels que :

- des ateliers pédagogiques sur les connaissances européennes avec les scolaires et étudiants tout au long de l'année (école primaire et collège d'Argiusta-Muricciu, lycée d'enseignement général Laetitia, lycée d'enseignement professionnel Finosellu et l'université de Corse) ;
- la participation aux Assises de la montagne organisées par le Comité de massif de Corse dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe ;

- la simulation d'un mini Parlement européen avec les élèves du lycée professionnel Finusellu d'Aiacciu en présence de deux eurodéputés ;
- la visite pédagogique du Parlement européen à Strasbourg sur invitation de l'eurodéputé Francois Alfonsi, dans le cadre de la conférence de l'avenir de l'Europe en Corse organisée par le Conseil exécutif de Corse ;



- une journée d'information européenne pour l'entrepreneuriat féminin en présence d'une trentaine de femmes cheffes d'entreprises et d'une eurodéputée.

Le CED Corsica est également engagé dans la structuration d'un partenariat des Europe Direct de l'arc méditerranéen.



Lycée Finosellu, labellisé Ecole ambassadrice du Parlement européen

B. La coopération territoriale et les relations internationales

La Collectivité de Corse a mis en place en 2022 une véritable stratégie pour renforcer son positionnement dans l'espace méditerranéen et international.

La Corse est éligible à 4 programmes de coopération Interreg :

- le programme de coopération transnationale Interreg Euro-MED 2021-2027 ;
- le programme de voisinage Interreg NEXT MED 2021-2027 ;
- le programme de coopération interrégionale Interreg Europe 2021-2027 ;
- le programme de coopération Interreg Italie France Marittimo 2021-2027 (enveloppe FEDER : 154 M€) qui est le programme le plus fortement mobilisé en Corse et dont notre collectivité est autorité nationale.

Ces programmes de coopération visent les mêmes thématiques générales : la promotion des activités de recherche et d'innovation, le tourisme durable, les bassins de vie verts et l'inclusion sociale avec une coordination générale appelée « gouvernance » entre ces différents axes.

Un travail d'animation territoriale a été engagé depuis 2021 afin d'aider les porteurs de projets potentiels à s'orienter dans des dispositifs sensiblement voisins et les possibilités de financement des 4 programmes Interreg.

Plusieurs actions d'animation ont ainsi été lancées au cours de l'année 2022 :

- **accompagnement des porteurs de projets** sur les guichets de coopération territoriale européenne (CTE) : Interreg Euro-MED 2021-2027, Interreg Europe 2021-2027 et Interreg NEXT MED 2021-2027 ;
- **organisation de webinaires d'informations** avant lancement des appels à proposition en lien avec les autorités nationales et les secrétariats conjoints des différents programmes ;
- **animation territoriale** : recensement des acteurs susceptibles d'y émarger, organisation de réunions d'information, accompagnement au dépôt de projets par la relecture des fiches projet, recherche de partenariats à l'international, appui auprès des autorités nationales ;
- **lancement du programme Interreg Euro-MED 2021-2027 et Interreg Europe** le 8 avril à Bastia, en présence de l'autorité nationale Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et du point de contact national.

En complément des programmes de coopération et dans le cadre du rapport sur la mobilité internationale validé par l'Assemblée de Corse en 2020, la Collectivité de Corse a développé son action grâce au programme Erasmus+.



L'accréditation Erasmus+

La Collectivité de Corse est la seule région à avoir obtenu cette accréditation en janvier, permettant l'échange de bonnes pratiques, de dispenser ou de recevoir des formations à l'international. Ce dispositif est doté d'un budget de 10 M€.

Trois axes de 2 ans doivent être développés autour des thèmes de l'économie circulaire (2022-2024), de la revitalisation du rural (2024-2026) et de la gestion des flux touristiques (2026-2028).

II. E PULITICHE PUBBLICHE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACCHISU AXE .7

SPARGHJE A NOMINA DI A CORSICA IN LU SO SPAZIU MEDITERRANIU È EURUPEU

FAIRE RAYONNER LA CORSE DANS SON ESPACE MÉDITERRANÉEN ET EUROPÉEN

A ce titre, la collectivité met en place et coordonne des mobilités,

- année 1 : Baléares, Belgique, Suède pour un groupe de 10 personnes (conseillers exécutifs, CRESS, mission pilote ESS DGS, OEC, DAEMRIPC, structures associatives, personne en réinsertion)
- année 2 : Grèce, République tchèque, Italie : élargissement du consortium lors d'un comité de pilotage, intégration de l'ADEC.
- à partir de l'année 2 : AMI pour l'intégration des participants hors consortium : 3 entreprises du secteur marchand, 3 associations.

Elle doit également promouvoir le dispositif Erasmus+ lui-même, sur le territoire et au niveau national, par l'organisation d'un ErasmusDays le 14 octobre à Bastia et la restitution des travaux autour de la 1^{ère} mobilité Erasmus+ à Majorque.



Appui à l'organisation de missions techniques et politiques à Bruxelles

La collectivité a souhaité **renforcer son positionnement auprès des institutions européennes** grâce aux actions menées par son antenne à Bruxelles en participant à :

- 35 réunions organisées par les bureaux régionaux français avec les représentants des institutions européennes (DG REGIO, EMPLOI, AGRI, éducation et culture, fiscalité, parlementaires européens français, cabinet du président du Comité européen des régions) ;
- 20 réunions du Cercle des Délégués Permanents Français : échanges avec le Représentant permanent de la France auprès de l'UE et des conseillers de la RPFUE (ex : sciences et technologie, affaires agricoles, transports, juridique, fiscalité, budget) avec des membres des cabinets des commissaires européens.

- 6 réunions avec les partenaires **MedInsulae** pour l'organisation de l'atelier politique de haut niveau dans le cadre de l'édition 2022 de la Semaine européenne des villes et des régions.


L'antenne de la collectivité à Bruxelles prépare, organise et assure également le suivi des réunions techniques et politiques des délégations corses se déplaçant à Bruxelles.

Plusieurs déplacements et accueil de délégation ont eu lieu en 2022, notamment dans le cadre :

- des réunions du Comité européen des régions, qui est l'organe consultatif représentant les collectivités locales et régionales de l'UE et émet des avis sur les propositions législatives qui ont un impact sur les régions et les villes. La Collectivité de Corse y est représentée par le président du Conseil exécutif de Corse et la présidente de l'Assemblée de Corse ;
- des réunions de Régions de France décentralisées à Bruxelles (ex : réunion de la Commission de la transition écologique et énergétique présidée par le président du Conseil exécutif de Corse en décembre, réunion des directeurs de cabinets en février) ;
- la candidature de Bastia comme Capitale européenne de la Culture 2028, en octobre ;



- la formation « conseiller aux affaires européennes » d'EDATER, dédiée aux techniciens en poste dans les collectivités territoriales, les services de l'État, les organisations professionnelles et organismes privés en septembre.



**CUNTIUNÀ L'EDIFICAZIONE DI
UN'AMMINISTRAZIONE TERRITORIALE
EFFICIENTE È NUVA TRICE
POURSUIVRE LA CONSTRUCTION LA
CONSTRUCTION D'UNE ADMINISTRATION
TERRITORIALE PERFORMANTE ET
INNOVANTE**

III

40 anni

DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

A. Bilan social 2021, éléments de synthèse

Le rapport social unique (RSU) est instauré par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, il présente un bilan chiffré des politiques en matière de ressources humaines.

Le RSU permet d'établir un état des lieux chiffré au 31 décembre 2021 sur lequel reposeront les lignes directrices de gestion stratégiques pluriannuelles en matière de pilotage des ressources. Par ailleurs, c'est également un outil précieux d'information et d'aide à la décision pour toute collectivité.

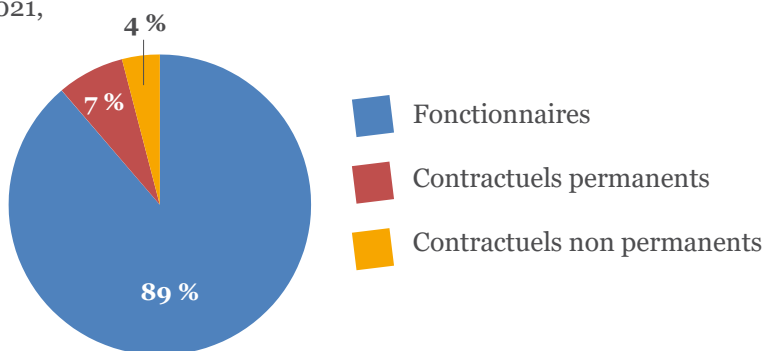
Les données du RSU sont issues de la délibération n°22/204 AC du 21 décembre 2022.

Les effectifs

La collectivité comptabilisait au 31 décembre 2021,

	Effectif
Fonctionnaires	4 008
Contractuels permanents	326
Contractuels non permanents	182
Total	4 516

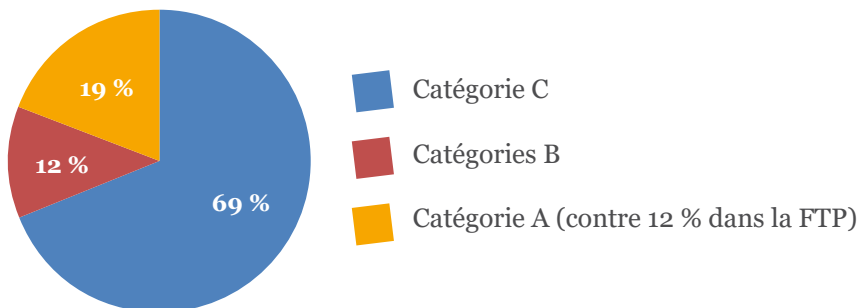
Champ : effectif en activité rémunéré au 31/12/2021



Cet effectif est composé d'environ :

- 11 % de contractuels (contre un taux moyen de 16 % en région) ;
- Le taux de féminisation est stable et s'élève à 48 %.

Les effectifs permanents sont composés de :



La filière technique représente 55 % de l'effectif (majoritairement masculinisée) ;

La filière administrative constitue 34 % de l'effectif (essentiellement féminisée).

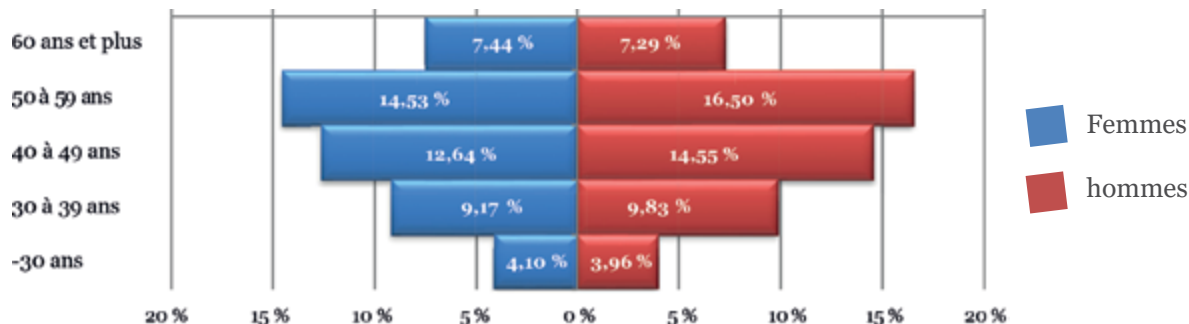
L'âge des agents

L'âge moyen est de 47 ans (proche de la moyenne nationale).

L'âge moyen de départ à la retraite est de 65 ans (contre 61 ans et 5 mois dans la FPT).

Les agents de 50 ans et + représentent 46 % de l'effectif.

Pyramide des âges au 31/12/2021



Champ : emplois permanents et non permanents en activité et rémunérés au 31/12/2021

Le déroulement de carrière

- 1 556 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon,
- 282 d'un avancement de grade,
- 65 d'une promotion, soit 47 % de l'effectif titulaire concerné.
- l'égalité F/H : aucun écart significatif n'est constaté.

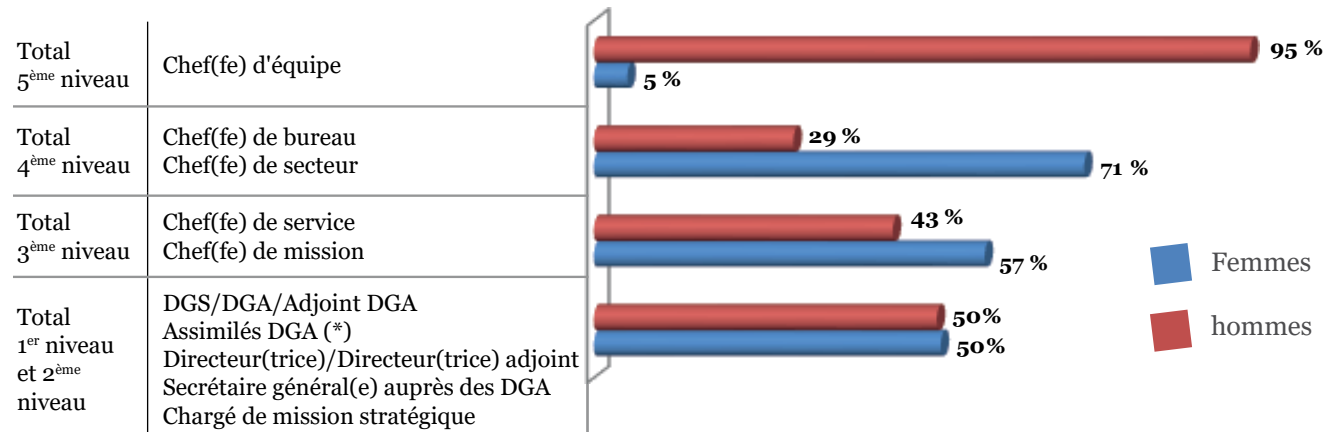
L'organisation du travail

La collectivité offre 3 modalités d'exercice des 1 607 heures permettant ainsi de concilier l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle.

- 4 % de l'effectif exerce à temps partiel (contre 25 % dans la FPT) ;
- le temps de travail majoritairement choisi est de 40 h hebdomadaire génère un nombre important de « récupération temps de travail »,
- 84 % de l'effectif bénéficie d'un compte épargne temps.

Il est à préciser que la monétisation annuelle du CET, engendre un versement en complément de rémunération annuelle d'environ 3 M€.

Répartition des niveaux d'encadrement selon le genre (%)



Le taux d'absentéisme

Ils s'élèvent à environ 11 % (contre 9,5 % dans les collectivités territoriales).

Comme dans les moyennes nationales, la maladie ordinaire en est la 1^{ère} composante, suivie des congés longue maladie et longue durée. Les accidents du travail et la maladie professionnelle en sont la dernière source.

Si les conditions de travail sont et doivent restées une préoccupation prioritaire, la spécificité de notre pyramide des âges induit une source importante d'absentéisme médicale, que la collectivité doit prendre en compte dans ses politiques « RH ».

Répartition des jours d'absences par tranche d'âge

	Fonctionnaires	Contractuels
Moins de 30 ans	6 813	587
30 à 39 ans	23 014	842
40 à 49 ans	39 347	603
50 ans et plus	97 050	1 167
Total	166 224	3 199

Champ : emplois permanents présents au 31/12/2021

La collectivité de Corse travail sur des indicateurs de suivi spécifiques pour proposer des actions préventives, correctives et d'accompagnement permettant d'améliorer l'hygiène, la sécurité et le temps de travail des agents.

La rémunération

- le salaire brut moyen est de 3 200 € (contre 2 456 € dans la FPT) ;

Salaire brut moyen mensuel en euros constants avec une inflation 2021 à 1,6 % (source INSEE)

2021	2020	2019	Evolution 2020/2021	Evolution 2019/2021
3 200 €	3160 €	2 982 €	1,3 %	7,3 %

Champ : titulaires et contractuels sur emplois permanents

- l'écart sur salaire entre les femmes et les hommes :
 - ◇ en faveur des femmes pour les titulaires (+115 €),
 - ◇ en leur défaveur pour les contractuels (- 90 €).

La formation

- 40 % des agents ont suivi au moins une formation ;

Effectif permanent formé par statut et catégorie

	Fonctionnaires		Contractuels	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	79	250	16	63
Catégorie B	120	97	9	8
Catégorie C	657	397	18	19
Total	856	744	43	90

Champ : titulaires et contractuels sur emplois permanents présents au 31/12/2021

- 52 % sont des hommes ;
- 61 % sont des agents de catégories C ;
- le taux d'accès des catégories A est le plus élevé avec 48 %.

Ces actions sont assurées par :

- le CNFPT (cotisation annuelle environ 1,2M€) ;
- les autres organismes de formation (745 000 €).

L'action sociale

Cette politique prioritaire s'articule autour de 4 familles d'aides :

- l'aide à la famille ;
- les aides attribuées dans le cadre professionnelle ;
- les soutiens sociaux ;
- les loisirs.

Ces actions se matérialisent par 21 prestations diverses pour un budget annuel d'environ 7,7 M€.

		Nombre de bénéficiaires par catégorie			Emplois non permanents	
		Cat. A	Cat. B	Cat. C		
Famille	Restauration	Titres restaurants	24,0 %	14,7 %	60,1 %	1,3 %
		Allocation garde de jeunes enfants	32,3 %	12,6 %	55,1 %	0,0 %
		Subventions pour séjours d'enfants	30,0 %	13,3 %	56,7 %	0,0 %
		Allocation aux parents d'enfants handicapés	15,8 %	7,9 %	76,3 %	0,0 %
Vacances et loisirs		Chèque-vacances ¹	17,9 %	11,5 %	67,9 %	2,7 %
Prêts et aides exceptionnelles (situations difficiles)			2,8 %	4,2 %	93,0 %	0,0 %

Champ : titulaires et contractuels en activité au 31/12/2021

B. Le schéma directeur des systèmes d'information

Les orientations stratégiques du schéma directeur des systèmes d'information

Le système d'information (SI) et le digital de la collectivité constituent un ensemble d'outils, de méthodes et de services qui améliorent la performance du fonctionnement de la collectivité.

Ils facilitent les échanges d'informations et la collaboration entre les acteurs internes et externes, en apportant une source unique de données exploitables par une multitude d'acteurs et offrent ainsi des services d'aide à la prise de décision.

De plus, ils jouent un rôle décisif dans la dématérialisation des procédures de la gestion de la chaîne comptable et financière, de la gestion des RH, du courrier et des documents. Ils permettent également la digitalisation des services offerts au public, au travers de téléservices et autres demandes d'aides en ligne.

Ainsi, le système d'information et le digital permettent de modifier singulièrement la relation avec les usagers et citoyens. En ce sens, les systèmes d'information et le digital jouent un rôle de « système nerveux » de la collectivité qui conditionnent la performance de l'organisation et sa transformation par l'adaptation aux évolutions technologiques, aux besoins nouveaux des usagers et à de nouvelles missions.

C'est pour cela qu'un schéma directeur des systèmes d'information a été réalisé et constitue une nouvelle étape dans l'évolution du SI.

Cette feuille de route stratégique illustre la volonté de la collectivité de mieux accompagner les services dans la mise en œuvre d'orientations stratégiques qu'elle a définies pour transformer son organisation, ses politiques publiques et ses services. Elle se décline en 7 grands axes et domaines stratégiques :

- renforcer la gouvernance des SI et du digital ;
- piloter, organiser et sécuriser la donnée publique ;
- mettre en place une administration numérique ;
- améliorer la satisfaction des publics en renforçant la relation usager ;

- accompagner les nouveaux modes de collaboration et de gestion ;
- poursuivre la transformation de la Direction du digital et des systèmes d'information (DDSI) ;
- assurer la transformation et la sécurisation continue du SI.

Les réalisations opérationnelles

Certains projets techniques ont nécessité un engagement particulier de la part des agents et une organisation adaptée pour garantir la sécurité et la continuité du service de la collectivité. Il s'agissait notamment de réaliser :

- la sécurisation des systèmes d'information ;
- la refonte du réseau haut débit et l'interconnexion des bâtiments administratifs ;
- la nouvelle plateforme de sauvegarde ;
- la fusion des infrastructures de téléphonie fixe ;



- la refonte du socle technique sur 3 data centers ;
- la refonte du socle LAN et sécurité.

Quelques réalisations majeures doivent être mises en avant :

- la campagne de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information auprès des élus, des agents de la DDSI et des agents de la collectivité ;



- la mise en œuvre du programme d'harmonisation du SI social, particulièrement sur les domaines de l'autonomie et des agents sociaux territoriaux ;
- le développement du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- l'harmonisation des SI des infrastructures routières ;
- le déploiement d'un outil de gestion et de diffusion documentaires complet pour les bibliothèques territoriales de prêt (Syracuse) ;
- le déploiement et harmonisation de la gestion patrimoniale (Scribe Patrimoine) ;
- le déploiement du parapheur électronique ;
- le projet de gestion des actes administratifs.

Les chiffres clés

- 35 opérations techniques ont été réalisées en heures non ouvrées, pour 140 heures de travail en horaires décalés ;
- 200 projets sont menés en parallèle ;
- 120 applications métier ;
- 1 000 composants d'infrastructure sur 180 sites ;
- 3 500 postes de travail ;
- 4 580 adresses mails ;
- 6 946 interventions/incidents résolus ;
- 350 téraoctets de données stockés sur les Data Centers ;
- 15 % de croissance annuelle des données produites ;
- 7,8 M€ de budget de fonctionnement (taux de consommation de 87,45 %) ;
- 6 M€ de budget d'investissement (taux de consommation de 81,89 %).

C. La politique en matière de ressources humaines

La Collectivité de Corse a travaillé en 2022, à l'amélioration de ses politiques et dispositifs en matière de développement des ressources humaines (RH), afin d'allier qualité de vie au travail, valorisation et professionnalisation des parcours professionnels de ses agents, tout en répondant aux besoins des directions métiers au service des usagers.

L'**observatoire social** analyse les indicateurs « RH » afin d'améliorer nos politiques déployées en la matière. Ainsi, près de 40 tableaux de bords sont produits et travaillés avec les directions concernées. De plus, une soixantaine d'indicateurs ont été construits afin d'apporter des éléments spécifiques aux directions en charge des politiques « RH » et le rapport social unique (RSU) est réalisé annuellement. Véritable outil de diagnostic permettant d'apprécier les forces et faiblesses de la collectivité dans le domaine des RH, ce document est structurant en matière de pilotage des politiques de gestion des ressources humaines. Les réponses aux études statistiques nationales obligatoires sont produites par cette entité, il s'agit principalement de sollicitations de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

La **politique indemnitaire** de la Collectivité de Corse dont la structure a été initiée en 2019, s'est inscrite, au cours de l'année 2022, dans un contexte d'évolution réglementaire importante et le déploiement vers de nouvelles populations d'agents, du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

De plus, une 1^{ère} **évaluation interne du dispositif de cotation des postes** de la collectivité, qui encadre l'allocation de ces indemnités individuelles à nos personnels, a pu être réalisée. Ainsi, dans un esprit d'amélioration continue de cette architecture, l'évolution de la cotation de certains postes d'encadrement de proximité proposée par le Conseil exécutif a été validée en comité technique (CT) et les cotations de près de 220 postes ont été réévaluées à la hausse. Parallèlement, la commission d'harmonisation et de recours a engagé une valorisation des fonctions d'encadrement de proximité dans la filière sociale, ainsi que la reconnaissance de la technicité de certains postes.

Cette année a également été consacrée à l'élaboration, la présentation et à la mise en œuvre du règlement d'attribution de la **nouvelle bonification indiciaire** (NBI).

S'agissant du temps de travail, trois délibérations ont permis de compléter notre règlement, avec la prise en compte d'évolutions liées aux nécessités de service, en phase avec la réalité du terrain et deux délibérations ont approuvé des modifications concernant la programmation et l'utilisation des congés annuels acquis au titre de l'année précédente.

Le projet **télétravail** a été poursuivi et finalisé avec la présentation en Assemblée de la cartographie des activités télétravaillables, du règlement du télétravail ainsi que le guide du télétravailleur.

Ces ajustements de notre accord local de 2021 ont été validés en CT et adoptés par l'Assemblée de Corse par délibération n°22/105 CP.

1 227 agents ont pu intégrer le dispositif généralisé de télétravail et 82 % d'entre eux bénéficient ainsi d'un jour de télétravail par semaine, ce qui constitue une révolution majeure dans les pratiques et le rapport au travail.

En ce qui concerne les recrutements et les mobilités, 140 procédures de recrutement externes ont fait l'objet d'un suivi, dont 72 nouvelles procédures. De même, 350 procédures de mobilité interne ont été menées à bien par les services, dont 200 nouvelles publications.

77 agents et 83 apprentis ont pu bénéficier d'un **accompagnement individuel** et 95 % d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement approfondi dans le cadre d'un bilan de compétences, d'un bilan professionnel ou d'un accompagnement à la mobilité.

Dans le domaine de sa politique en **matière de handicap**, la collectivité poursuit son partenariat dynamique avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP). En matière de maintien dans l'emploi, 66 agents ont ainsi bénéficié d'un aménagement de leur poste de travail, 63 agents sont actuellement



accompagnés par un référent handicap, afin de trouver des solutions pour faire face à leur situation d'inaptitude et 20 agents ont pu être réaffectés sur des postes adaptés.

Des actions de communications ont également été menées : organisation d'un spectacle à l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH 2022) et la mise en place du DUODAY au sein des services de la collectivité.



La campagne d'évaluation professionnelle 2022 a de nouveau été réalisée sous format « papier », cependant que le projet de dématérialisation de cette procédure s'est poursuivi, sous la forme d'une 1^{ère} expérimentation. L'objectif est de rendre possible la dématérialisation des entretiens pour la moitié des directions lors de la campagne 2023.

En matière de gestion statutaire, l'année a essentiellement été consacrée à la mise en œuvre de nombreuses réformes réglementaires. Malgré des échéances particulièrement contraintes, la déclaration sociale nominative (DSN) a été mise en œuvre dès le mois de janvier. Cette déclaration en ligne obligatoire sert à transmettre automatiquement les informations relatives aux agents vers les organismes de protection sociale (URSSAF, Pôle emploi, CPAM).

Des opérations d'avancement et de promotion de grades ont été organisées en décembre. Le travail préparatoire a porté sur l'étude des situations individuelles de près de 2 926 agents. Ces opérations ont donné lieu à la nomination et à la prise des actes pour près de 388 d'entre eux. Préalablement à ces opérations, les lignes directrices de gestion (LDG), qui constituent le cadre réglementaire interne de l'avancement et de la promotion des personnels, ont été modifiées après l'évaluation de leur précédente mise en œuvre.

Plus de 6 000 actes liés à la gestion de la carrière des agents ont été réalisés.

D'autre part, sur le front de la lutte contre le Covid-19, le protocole sanitaire du ministère de l'Éducation nationale ayant été maintenu durant l'année scolaire 2021/2022, il a été nécessaire de maintenir les renforts d'équipe au sein des établissements scolaires

du 2nd degré y compris en dehors des périodes de plan de continuité de l'activité (PCA). Ainsi, 14 « renforts Covid-19 » ont été maintenus dans les établissements scolaires jusqu'à la fin du mois de juin, d'autres renforts contractuels ont été déployés tout au long de l'année afin de garantir un service continu au sein des EPLE.

Par ailleurs, la médecine de prévention a poursuivi les activités de veille sanitaire concernant le Covid-19 en procédant au recensement des agents atteints par le virus et une cellule d'écoute a été activée sur la période nécessaire. Le suivi médico-professionnel des agents en situation professionnelle a été renforcé, notamment par la mise en place de visites de sites. Enfin et comme vu plus haut, un travail est mené en transversalité afin d'éviter la désinsertion professionnelle, réduire les risques psychosociaux (RPS) et améliorer le maintien dans l'emploi.

En termes de prévention des risques professionnels, un projet de dématérialisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est en cours de réalisation. Ce projet doit permettre un suivi des actions et un pilotage des risques très réactif.

Enfin, dans le domaine des risques psychosociaux, le travail effectué pour leur meilleure prise en charge porte ces fruits. La mission est reconnue dans l'ensemble de la collectivité y compris chez les ATTEE traditionnellement éloignés de l'administration centrale et de ses procédures. Par conséquent, les sollicitations et résolutions sont en progression.

Dans le domaine de l'action sociale en faveur des agents et des conventions de participation pour une « mutuelle de groupe », l'Assemblée de Corse a voté à l'unanimité le choix des candidats retenus, permettant ainsi de démarrer, en 2023, la phase opérationnelle de ce projet d'envergure, dans l'intérêt de la santé des agents.



Par ailleurs, des projets de **dématérialisation** ont également été lancés afin de procurer aux agents un meilleur service et des procédures simplifiées, tout en optimisant le travail des gestionnaires. Le déploiement de cette évolution est prévu courant 2023.

Dans le droit fil de la politique de **formation** définie par l'autorité territoriale en 2021, le plan de formation 2022 a permis de garantir aux agents un taux d'accès à la formation de 80 %.

3 680 agents ont été formés pour 4 369 départs en formation et l'organisation de 11 850 jours de formation.

Le plan de formation pluriannuel accompagne ainsi les projets opérationnels des directions et vise également à l'amélioration des compétences des agents dans leurs missions, les accompagne dans leur processus de mobilité, leur prise de poste et leur parcours professionnel.

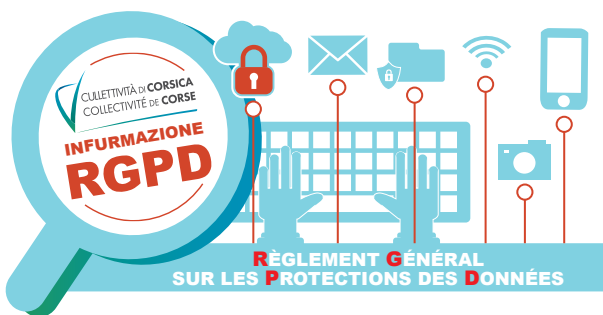
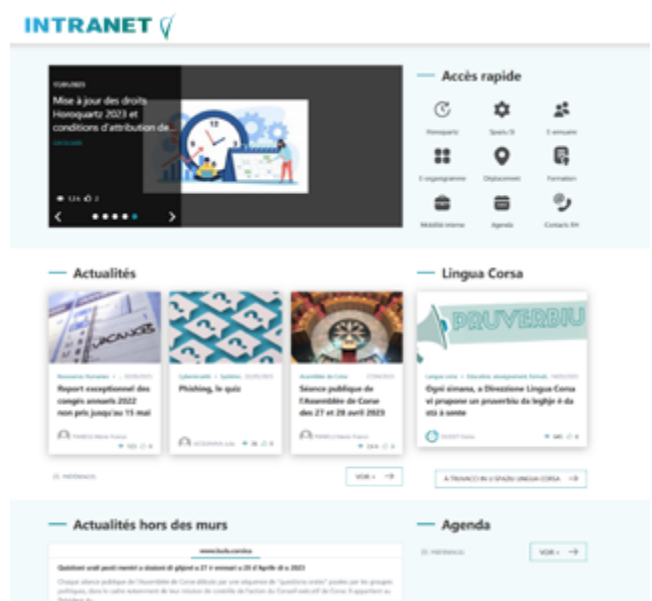
Dans le cadre d'une politique de recrutement contrainte, les besoins en mobilité ou souhaits de reconversion entraînent une prise en compte anticipée, le déploiement d'actions de formation sur mesure en interne ou la mise en œuvre de formations à distance.

Il est à noter la poursuite du cursus d'accueil des nouveaux arrivants de la collectivité, le développement de l'offre de formations à distance spécifiques en terme de management et pour répondre aux spécificités des différents métiers.

On notera que la collectivité continue de faire évoluer sa stratégie de mise en conformité à la réglementation européenne sur la **protection des données personnelles** et le règlement général en matière de protection des données (RGPD). Cette démarche permet d'appréhender les processus métiers propres à chaque direction et d'élaborer différents rapports de préconisations à destination des responsables opérationnels.

Enfin, la **communication interne** joue un rôle majeur dans la vie de notre institution en diffusant informations et communications aux agents et services, tout en les accompagnant dans les différents projets qui font vivre notre collectivité. Dans un souci d'unité et d'identité, de nombreux contenus graphiques, écrits et digitaux sont élaborés et largement diffusés.

Avec une revue de presse quotidienne, plus de 400 visuels réalisés, un site intranet, elle accompagne le changement organisationnel et ses différentes transformations dans une administration résolument tournée vers l'innovation.



D. La commande publique, la gestion foncière, les moyens roulants, les moyens généraux et la politique d'entretien patrimoniale et de construction immobilière

La commande publique

En 2022, 417 procédures supérieures ou égales à 40 000 € HT ont été traitées, soit 1 213 lots, hors des procédures inférieures à 100 000 € HT :

- 219 marchés de fournitures et services ;
- 140 marchés de travaux ;
- 56 marchés de prestations intellectuelles ;
- 2 procédures de délégation de service public.

Au regard des textes en vigueur, la commission d'appel d'offre (CAO) est uniquement compétente pour attribuer les marchés dont la valeur estimée hors taxe est égale aux seuils européens et passés selon une procédure formalisée, sauf en cas d'urgence impérieuse. Toutefois, dans le but d'accroître la transparence des procédures qu'elle met en œuvre, la Collectivité de Corse a décidé de solliciter l'avis de la commission d'appel d'offres pour tous les marchés dont le montant estimatif est égal ou supérieur à 200 000 € HT, quelle que soit la procédure utilisée, en dehors des urgences impérieuses.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie 20 fois, a eu à se prononcer sur 133 rapports d'analyses des offres et 19 actes modificatifs.

Enfin, le bilan des relations avec les services du contrôle de légalité confirme la rigueur du travail accompli. En témoignent le faible nombre de contentieux et l'absence de déféré préfectoral enregistré à ce jour.

Une programmation des marchés publics a été mise à disposition sur le site internet pour répondre au besoin de visibilité des entreprises quant aux types d'achats envisagés à court et à moyen terme par la Collectivité de Corse.

Le [Corsican Business Act \(CBA\)](#) et le [schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables \(SPASER\)](#) ont été votés à l'unanimité par l'Assemblée de Corse respectivement lors des séances du 2 juin et du 21 décembre.

- Le [CBA](#) vise dans ses principes à promouvoir l'achat public comme un outil au service des territoires.
- Le [SPASER](#) rassemble toutes les dispositions nécessaires à la définition d'un plan stratégique pour la mise en place d'une démarche d'achats responsables. Sur le volet « clauses sociales » : 33 122 heures d'insertion sont en cours de réalisation et 10 700 ont été réalisées.

La gestion foncière

Dans le Cismonte :

- des [procédures d'expropriation](#) ont été poursuivies ou commencées,
 - ◇ pour des tourne-à-gauche à Urtaca/Lama, Tagliu è Isulacciu, Sorbu è Ocagnanu, giratoire de Casamozza à Lucciana ;
 - ◇ pour le plan d'alignement de la contre-allée de Biguglia ;
- des opérations d'aménagements routiers ont conduit à des [acquisitions amiables](#) ou à un début de négociations, notamment pour la traverse de Santa Lucia di Muriani, giratoire/pistes cyclables Furiani/ Biguglia ;
- des [actes administratifs ou notariés de rétrocessions, cessions, échanges, servitudes](#), avec des particuliers ou collectivités ont été passés ou initiés sur les communes de Cagnanu, Bastia, Furiani, Biguglia, U Borgu, Lucciana, Belgudè,

Calvi, Cateri, L'Isula, Vignale, A Vulpaiola, Isulacciu di Fiumorbu, Vivariu, Altiani, A Porta, et enfin pour les délaissés de la 2x2 voies U Borgu-U Viscuvatu.

Dans le Pumonte :

- des [procédures d'expropriation](#) ont été initiées et poursuivies dont les plus importantes sont citées ci-dessous :
 - ◇ les giratoires du Stiletto et d'Effrico, la voie nouvelle entre la route d'Alata et la rocade d'Aiacciu, la pénétrante Est, section col de Saint Antoine, carrefour Sevani/petit Capu di Fenu (sur les communes d'Aiacciu, Afà et Sarrula è Carcupinu,
 - ◇ la 2x2 voies entre le giratoire de la Gravona et le futur carrefour de Mezzana (ex RT 20),
 - ◇ la voie nouvelle entre le giratoire d'Alata au lieu-dit Loretto et Aiacciu ;

L'année 2022 a constitué également la 1^{ère} année de mise en œuvre de la nouvelle [convention de mutualisation signée par la Collectivité de Corse et le service d'incendie et de secours du Cismonte](#) pour la maintenance des 300 moyens roulants de cet établissement.

Enfin, 311 autorisations de remisage à domicile ont été délivrées pour les agents utilisant des véhicules de service conformément aux usages réclamés de transparence dans les collectivités territoriales.

Les moyens généraux

La Direction a mis en place des [procédures dématérialisées](#) visant à la simplification, l'innovation et la responsabilité pour plus de performance en interne. Ces modifications de pratiques s'inscrivent dans une action volontariste permettant de développer une [démarche qualité](#) responsable. Tout l'intérêt réside dans le fait qu'elle est déployée par une direction fonctionnelle sur l'ensemble des sites et par conséquent touche tous les agents de la collectivité.

Toutes les demandes de fournitures, produit d'entretien, mobilier, travaux de reprographie, prestation traiteur, habillement et EPI, réservation des véhicules, se font par intranet sur des formulaires préétablis via une boîte mails dédiée. Les formulaires sont ensuite contrôlés, puis orientés sur les services experts qui traitent les demandes.



La Direction des moyens généraux s'inscrit au quotidien dans la [démarche d'amélioration continue](#) de la gestion des énergies et de la préservation des ressources, notamment avec,

- de meilleures pratiques en matière d'impression, afin de supprimer les imprimantes individuelles,
- la mise en place progressive du tri sélectif dans l'ensemble des locaux,

- la lutte contre le gaspillage par un contrôle systématique des demandes,
- la mutualisation des livraisons avec les différents services des directions adjointes,
- l'étude d'opportunité réalisée pour chaque projet d'acquisition, de prise à bail ou d'administration du domaine,
- la réalisation d'un circuit de prêt de documents, l'accès pour tous à la base documentaire.

Toutes ces actions permettent [l'économie des ressources](#) ainsi que la [lutte contre le gaspillage](#).

La campagne d'habillement 2022 a permis d'équiper les agents de la collectivité d'une dotation plus importante pour réaliser un rattrapage et uniformiser l'ensemble des tenues. Cette action s'inscrit dans un [objectif de cohésion](#).

L'initiation de [démarches partenariales](#) avec la direction départementale des finances publiques et l'ensemble des directions de la Collectivité de Corse a permis d'établir un tableau de bord des taxes pour renforcer la [fiabilité des comptes](#). C'est également avec les directions de la qualité des comptes et de la commande publique que la collaboration permet de [sécuriser les procédures](#). 7 718 factures ont été mandatées soit une activité quasi équivalente à l'année 2021 pour un [budget de fonctionnement et d'investissement d'environ 22 M€](#).

La politique d'entretien patrimoniale et de construction immobilière

Dans le cadre de cette politique, la collectivité œuvre :

- à la [construction d'une administration performante et innovante](#) en la dotant de locaux adaptés et en maintenant en conditions opérationnelles les locaux déjà en service ;
- à la [réalisation des politiques publiques](#) au travers de la programmation et de la construction de bâtiments culturels ou la réhabilitation de bâtiments patrimoniaux ;

- à la [transition énergétique](#) en veillant à la prise en compte des critères environnementaux dans les projets et à la mise en œuvre de la politique de transition énergétique adoptée par la collectivité.

La gestion, l'entretien et le suivi des bâtiments

L'année 2022 a été partiellement consacrée à la continuité des opérations initiées en 2021, relatives à la **maintenance générale des 200 bâtiments de la collectivité** qui portaient sur des installations de climatisations, des systèmes d'alarme et d'incendie, des extincteurs, des appareils élévateurs, de l'assainissement et des vérifications réglementaires.

Une nouvelle initiative en matière d'entretien des bâtiments a été engagée au travers de la passation d'un marché de travaux comportant 50 lots techniques, répartis en 5 zones géographiques, pour une période de 4 ans : grand Aiacciu, grand Bastia, centru Balagna, Sartenais Valincu, Extrême Sud.

La collectivité a également engagé une dynamique d'investissement pluriannuelle

Les **opérations de réhabilitation** ont été poursuivies avec la passation de marchés à procédure adaptée (MAPA) portant notamment sur la réfection des bureaux de l'Office du développement agricole rural Corse (ODARC) dans le Pumonte ou la rénovation des locaux de la Direction générale adjointe des affaires sociales dans les différents territoires du Cismonte (Calvi, A Ghisunaccia, Lucciana).

Des **travaux de réfection d'étanchéité, de toiture ou de remplacement de menuiserie** ont été également réalisés sur l'ensemble du territoire : maison de la collectivité à Sartè, bibliothèque territoriale de prêt à Aiacciu, site d'Orezza, maison des services de Calvi, Lucciana.

En outre, 80 sites ont fait l'objet de **contrôles et d'amélioration en faveur de la qualité de vie au travail** des usagers des bâtiments et près de 2 000 demandes d'interventions bâtimentaires en régie ont été prises en charge cette année.

La construction et la réhabilitation des bâtiments

La Collectivité de Corse a réalisé **1,4 M€ d'études et travaux** sur ses bâtiments :

- l'amélioration des conditions de travail du personnel de terrain ;
- l'extension et l'amélioration des bâtiments à usage de bureau ;
- la prise en compte des besoins des services sociaux ;
- la réhabilitation de bâtiments de santé ;
- la construction de bâtiments culturels ;
- la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux ;

- la mise en sécurité des bâtiments ;
- la politique de transition énergétique sur les sites pilotes ;
- l'élaboration de maquettes numériques en application de la charte BIM.

Au titre des **opérations réceptionnées**,

- la réhabilitation et l'extension du parking communal d'Ulmetu ;



- la réhabilitation du centre des FORSAPS d'Olmi Cappella ;
- les travaux de sécurisation du point d'émergence de la source des bains de Petrapola ;
- la réhabilitation de la maison Rossi sur le site archéologique d'Aleria ;



- le pôle culturel de Santa Lucia di Tallà.



Concernant les opérations en phase de travaux, 3 chantiers sont en cours :

- le centre technique (FORSAPS-APE-routes) de Ciamanaccia ;



- la restructuration du garage atelier mécanique à Corti ;
- l'aménagement de l'atelier véhicules utilitaires légers de Tragone à Biguglia.

3 opérations sont au stade de la désignation des entreprises :

- l'atelier mécanique de Baleone à Sarrula è Carcupinu (16 lots techniques) ;
- la construction du centre archéologique de Cuccuruzzu à Livia ;
- la réhabilitation et la surélévation de l'amphithéâtre du Ricantu à Aiacciu.

5 études de maîtrise d'œuvre sont en cours de réalisation :

- la rénovation énergétique et la mise en accessibilité « Hyacinthe de Montera » à Bastia ;
- la mise aux normes d'accessibilité PMR du musée de la Corse à Corti ;
- la réhabilitation du bâtiment « Maglioli » à Aiacciu ;
- la réhabilitation du Centre de conservation et d'études archéologiques à Sartè ;
- la 2^{ème} tranche de travaux de réhabilitation du château de la Punta à Aiacciu.

E. La sécurisation, le pilotage des opérateurs, l'évaluation, le contrôle et l'audit internes

La sécurisation

La sécurisation des modes de fonctionnement de la Collectivité de Corse est assurée par 3 types d'approche :

- le dispositif de maîtrise des risques qui s'articule autour du management opérationnel, du contrôle et de l'audit internes, dont l'objectif est de développer une identification des risques générés par les missions exercées et de formaliser des procédures pour les minimiser ;
- la tutelle des agences et offices et l'évaluation des politiques publiques, permettent d'agir sur la sécurisation et l'animation de l'action publique de la collectivité avec ses agences, ses offices et les organismes extérieurs tout en développant une stratégie d'évaluation au sein de ce périmètre ;
- l'expertise et le conseil juridiques, permettent d'assurer la sécurité juridique des actes et projets de la collectivité, de gérer les contentieux et précontentieux, d'assurer la liaison avec le contrôle de légalité et de publier le recueil des actes administratifs.

Dans le cadre du dispositif de maîtrise des risques, cette année a été marquée par l'adoption en l'Assemblée de Corse, de 2 rapports relatifs,

- à la démarche assurantielle de gestion des risques et de contrôle interne (délibération n°22/117 AC du 29 juillet 2022)
- à la mise en œuvre de la fonction d'audit interne (délibération n°22/116 AC du 29 juillet 2022).

Le contrôle et l'audit internes

C'est par un vote unanime, que les élus de l'Assemblée de Corse ont marqué l'intérêt qu'ils portent à une démarche de contrôle interne qui vise à la fois à sécuriser la collectivité dans l'exercice quotidien de ses missions de service public et également les projets stratégiques qui inscrivent le territoire dans une dynamique d'innovation.

Ce vote a également conduit à la mise en place d'une instance de gouvernance dédiée, le comité du contrôle interne (CCI), présidé par le président du Conseil exécutif et composé de l'ensemble des membres du comité de direction de la Direction générale des services.

C'est désormais dans ce cadre que s'inscrivent les différents travaux de formalisation des procédures et de cartographie des processus et des risques, réalisés par la Direction du contrôle interne.

De même, l'Assemblée a pris acte du déploiement de la fonction d'audit interne dont la mission principale dite « d'assurance » vise à éprouver l'efficacité du système de contrôle interne au travers des cartographies des risques, des procédures de maîtrise de ces derniers et de leur mise en application.

L'Assemblée a approuvé la charte d'audit interne qui cadre son fonctionnement et instaure le comité d'audit comme organe de gouvernance. Afin de garantir la plus grande transparence des travaux menés, le comité d'audit, sous la présidence du président du Conseil exécutif, est constitué de l'ensemble des présidents des groupes politiques qui constituent l'Assemblée de Corse et du directeur général des services.

L'évaluation des politiques publiques

A ce titre, l'analyse financière des 8 agences et offices de la Collectivité de Corse a été réalisée. Elle a été consacrée également à une réécriture de la matrice des contrats d'objectifs et de performance (COP) avec ces établissements.

Compte tenu, d'une part, de l'importance du volet financier et d'autre part, des missions partagées entre la collectivité et les agences et offices, des échanges techniques internes avec les directions générales adjointes « métiers » ont contribué à stabiliser le document-cadre ainsi que la méthodologie et le calendrier de déploiement associés.

A l'issue de ce travail préparatoire, cette démarche s'inscrit dans le calendrier prévisionnel et tient compte des travaux existants avec les opérateurs déjà engagés ou sensibilisés. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été mobilisée pour accompagner la collectivité dans ce déploiement vers ses agences et offices.

Les travaux nécessaires à la construction d'une démarche évaluative et à la systématisation d'une culture du rendu-compte ont été poursuivis par des contributions évaluatives portant sur divers rapports, par le recensement des besoins en évaluation, ainsi que par des travaux préparatoires à une cartographie et à une revue des politiques publiques.

Par ailleurs, une **évaluation a été engagée en lien avec la Direction de l'action sociale de proximité**. Elle porte sur le volet 3 du règlement, dédié à la lutte contre la précarité et l'exclusion, qui représente 4,3 M€ de consommation de crédits et 136 projets sur la période évaluée (2019-2022). L'objectif est de disposer d'une évaluation préalable à la rédaction du nouveau règlement des interventions en matière sociale, médico-sociale et santé de Corse (aides facultatives).

Le pilotage des opérateurs

L'année 2022 a également été marquée par la tenue de la réunion de restitution des travaux menés par le comité de pilotage chargé d'analyser et de formuler des propositions concernant les modalités de travail entre la Collectivité de Corse et son opérateur, l'Office d'équipement hydraulique de Corse. Les différentes problématiques abordées, l'analyse des situations existantes et les pistes de réflexion dégagées vont désormais être traitées au sein des directions

générales adjointes concernées afin de sécuriser et d'améliorer davantage les pratiques entre les 2 entités.

L'exercice d'une tutelle de conformité

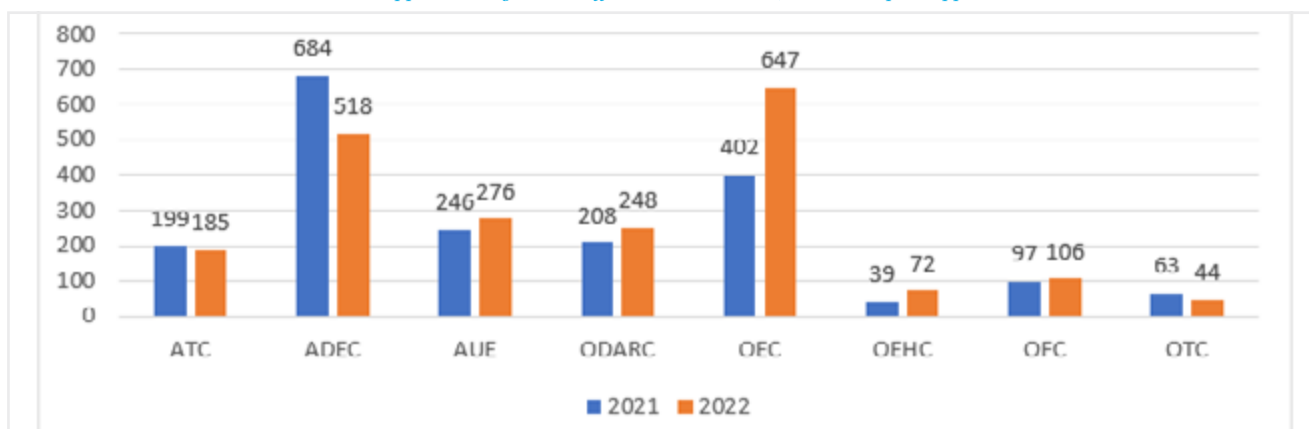
2 096 actes émanant des agences et offices ont été contrôlés en amont de la tenue des instances de gouvernance de ces établissements (bureaux et conseils d'administration). Ce contrôle est complété par le pilotage du suivi budgétaire et des ressources humaines de ces établissements publics.

Le suivi des satellites de la Collectivité de Corse hors agences et offices

Dans le cadre du pilotage du programme annuel d'audits et d'analyses financières prévu par un marché de 1,2 M€ sur 4 ans, des missions d'audit ont été achevées :

- la maison des personnes handicapées (MDPH) ;
- les associations d'aide à domicile en milieu rural du Pumontu et du Cismonte (ADMR 2A et ADMR 2B) ;
- l'observatoire régional de la santé (ORS).

Nombre de rapports des agences et offices traités en 2022, évaluation par rapport à 2021



Sur le volet contrôles des actes soumis aux instances (bureaux et CA) des agences et offices, le suivi de l'activité fait apparaître une augmentation du nombre de dossiers examinés.

L'expertise et le conseil juridiques

S'agissant de ces domaines, le conseil rendu aux directions « métiers » a été renforcé, ainsi que le maintien des fonctions « support » de base telles que le contrôle de légalité ou la publicité des actes.

Plus de 200 notes annuelles ont été produites, plus d'une centaine de contentieux et précontentieux sont gérés, notamment en matière de marchés publics, de délégation de service public maritime, de documents

d'urbanisme et du volet des espaces stratégiques agricoles dans le cadre du PADDUC.

La Direction des affaires juridiques est l'interlocutrice et partenaire des directions de la Collectivité de Corse et désormais également de ses agences et offices (par ex : l'AUE pour le PADDUC, l'ODARC pour les problématiques agricoles) ou encore de services de l'Etat, y compris dans le montage de dossiers au long cours.

F. Des démarches innovantes

L'innovation doit être au cœur de l'action publique territoriale. La performance collective doit s'en trouver améliorée en impulsant une transformation majeure des pratiques collaboratives des managers et des agents de la collectivité, notamment au regard des enjeux du développement durable et d'égalité femmes/hommes.

La mise en œuvre du Corsican Business Act

En 2022, dans le cadre d'« Ecnunia 2030 » et pour faire suite à la dynamique de relance engagée au travers du programme Salvezza à Rilanciu, la collectivité a investi le champ de l'innovation et réuni une task-force dédiée à l'analyse, l'anticipation et la prospective territoriale pour accompagner les projets innovants d'intérêt généraux et la mise en réseau.

Cette préoccupation est ainsi portée au travers du 4^{ème} programme d'investissements d'avenir (PIA4) territorialisé et dans le cadre de la nouvelle campagne nationale de négociations 2021-2027 qu'elle pilote avec le pôle de compétitivité Innov'Alliance. Par ailleurs, dans la perspective de la création d'un réseau territorial de l'innovation, diverses actions de préfiguration ont été menées.

La Collectivité de Corse a également décidé d'impulser une politique volontariste en direction du tissu économique local, notamment, par la mise en œuvre d'un Small Business Act pour la Corse, le « Corsican Business Act » (CBA), qui constitue un outil visant à promouvoir la croissance des TPE/PME locales en leur facilitant l'accès à la commande publique. Adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse, lors de la session du 2 juin, le CBA, matérialisé par le biais d'une charte, a pour objectif de faciliter l'accès à la commande publique grâce à la dématérialisation, à l'augmentation des avances octroyées, à l'amélioration des délais de paiement, mais aussi de soutenir l'emploi.

Le schéma des achats publics socialement et écologiquement responsable (SPASER) a été adopté, à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 21 décembre. Ce schéma constitue un des instruments clés pour donner une nouvelle impulsion à la solidarité économique et sociale, mais aussi environnementale sur le territoire.

Sur ces bases, les marchés publics de la Collectivité de Corse intègrent désormais des éléments :

- à caractère social, visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs éloignés de l'emploi ou en situation de handicap ;
- à caractère écologique ;
- ainsi que la promotion d'une économie circulaire.

	Nombre de Mt Mandaté	Somme de Mt Mandaté
Corse	2 726	155 648 691
0-10K€	1 163	3 991 375
10K€-50K€	929	23 904 112
50K€-100K€	341	23 787 207
+ de 100K€	293	103 965 997
Hors-Corse	927	37 205 864
0-10K€	466	1 479 910
10K€-50K€	301	7 302 568
50K€-100K€	75	5 141 207
+ de 100K€	85	23 282 178
Total général	3 653	192 854 555

Répartition par tranches de marché et par localisation des entreprises en 2021



Volumes des achats de la CdC par secteurs d'activité

La volonté de développer des actions de coopération et de solidarité



La façade du Gran Palazzu di a Cullettività di Corsica s'est parée des couleurs du drapeau de l'Ukraine

Au titre d'autres projets transverses menés en 2022, la Collectivité de Corse a souhaité manifester son soutien au peuple ukrainien (délibération n°22/037 de l'Assemblée de Corse du 1^{er} avril 2022). La collectivité a ainsi pu alimenter le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) à hauteur de 100 000 €, et apporter un soutien financier de 50 000 €, sous la forme de dons, à des organisations non gouvernementales (ONG). D'autres actions, comme la mise à disposition d'hébergements d'urgence, ont également été mises en œuvre. La Collectivité de Corse a pour ambition de développer des actions de coopération et de solidarité pour 2023.

La poursuite de l'engagement en faveur de l'égalité F/H

En 2022 notamment, la Collectivité de Corse et l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC) ont lancé conjointement un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'identifier des personnalités corses du secteur du numérique ou de l'entrepreneuriat, engagées en matière d'égalité femmes-hommes, et motivées à participer aux conférences Tech Up For Women à New-York, ainsi qu'à un ensemble de rencontres autour du numérique et de l'entrepreneuriat féminin, auprès des acteurs du secteur aux Etats-Unis. Cette mission promotionnelle s'est déroulée du 14 au 16 novembre.

La Collectivité de Corse dispose également depuis le mois de mars d'une identité graphique symbolisant son engagement pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes, en plus de son logo officiel. Cette identité visuelle, composée d'un logo et d'un slogan, a été imaginée afin d'afficher un positionnement clair et de fédérer autour de cette cause à la fois les agents et agentes, mais également la société corse qui s'investit en la matière. D'autres actions en matière d'égalité femmes-hommes qui ont été mises en œuvre par la Collectivité de Corse, ses agences et offices sont détaillées au sein du rapport annuel éponyme, réalisé au titre de l'exercice 2022.



Une administration plus accessible et orientée vers les usagers

Pour répondre aux attentes croissantes des citoyens et faire face aux défis sociaux et environnementaux actuels, l'administration doit être plus agile, plus accessible et plus orientée vers les usagers. Ainsi, des pratiques de transversalité et des approches collaboratives innovantes ont été mises en place pour faire évoluer l'organisation du travail et les processus relationnels avec notamment des actions en faveur de la transformation publique ; ainsi lors des séminaires organisés les 4 juillet et 19 octobre, 450 cadres de 1^{er} et 2nd niveaux ont réalisé un état des lieux constructif (points positifs, difficultés rencontrées, carences...) puis ont été amenés à proposer des leviers/actions et des nouveaux modes de collaboration. Ils ont également expérimenté de nouvelles méthodes fondées sur un processus de co-construction qui a mobilisé l'intelligence collective.



Séminaire des cadres 1^{er} niveau, 4 juillet à Corti



Séminaire des cadres 2^{ème} niveau, 19 octobre à Aiacciu

Le développement du potentiel managérial et de créativité des cadres au sein de l'organisation en déployant des prestations de type « coaching » : le coaching, réalisé en présentiel ou en distanciel à titre individuel ou collectif, ne propose pas de solution mais accompagne les coachés dans la recherche de solutions et contribue à développer leurs potentiels, leurs savoir-faire, leur capacité de résolution de problèmes et de créativité au sein de l'organisation. Le coaching a permis d'accompagner à titre individuel ou collectif 90 agents relevant de l'ensemble des directions générales adjointes.

Le Corsica Lab

Laboratoire d'innovation publique de la Collectivité de Corse, le « Corsica Lab » est un véritable outil de transformation de l'action publique. Il propose la découverte et la mise en œuvre de nouvelles approches et techniques de conception des politiques publiques centrées sur l'utilisateur.

Il a accompagné :

- la Direction de l'autonomie des personnes âgées et handicapées dans la conception d'une expérimentation relative à la refonte des centres locaux d'information et de coordination (CLIC, guichets d'accueil des seniors et des aidants) à travers une méthode de design de service ;
- la Direction du contrôle interne dans la définition de sa proposition de valeur à travers la méthode « Value Proposition Design » ;
- la Direction du digital et des systèmes d'information dans la conception de dispositifs et d'outils de communication envers ses usagers à travers une méthode de design thinking ;
- le pôle territorial social d'Aiacciu 2 dans une démarche de dématérialisation et de déploiement de méthodes et outils participatifs en interne, ainsi que dans une expérimentation relative à l'impact de la signalétique sur l'amélioration de l'expérience usager ;

- la Direction des dynamiques territoriales et sa Direction adjointe en charge des politiques urbaines dans la conception d'outils d'animation d'ateliers participatifs auprès des territoires ;
- la Direction de l'autonomie dans la création d'outils d'animation d'ateliers participatifs pour la création d'un gérontopôle en Corse ;
- la Direction adjointe chargée de la jeunesse dans la création d'outils d'animation d'ateliers de création d'outils communs dans le but de favoriser la transversalité au sein de ses différents services ;
- la Direction de la transformation et de l'aménagement numérique dans la mise en œuvre d'une démarche de consultation citoyenne sur le déploiement de la 5G dans l'île.

L'équipe du Corsica Lab a également participé à différents événements et groupes de travail en lien avec l'innovation sur le territoire insulaire (Challenge Innovation, Chaire MIT de l'université de Corse, Tiers-lieux innovation de la communauté d'agglomération de Bastia et hors de Corse (Réseau Labs d'innovation régionaux, Jury de l'école de design de Nantes Atlantique...)).

MÉTHODE CORSICA LAB

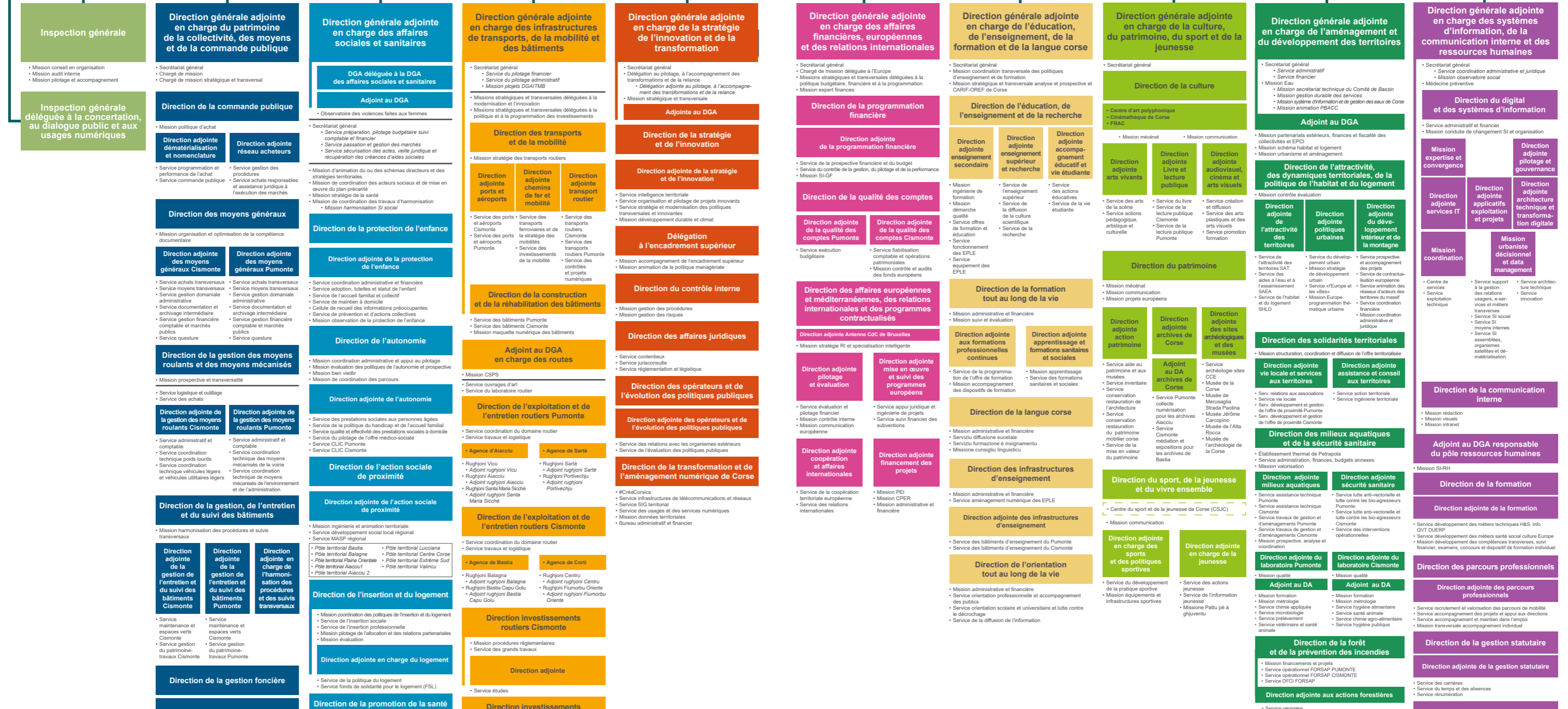
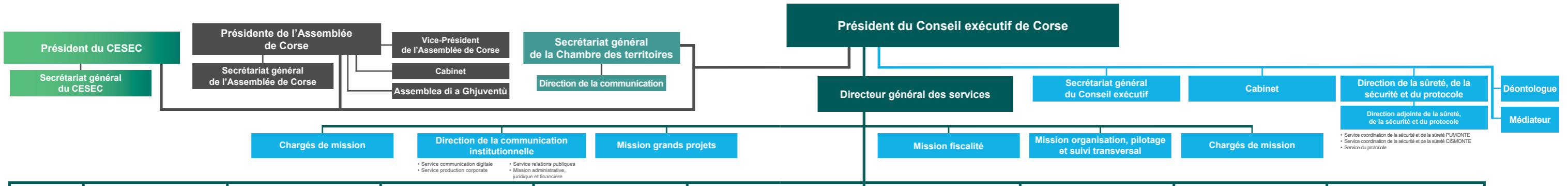




40 anni

DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Cullettività di Corsica | Raportu d'attività



G. L'organigramma di i servizii L'organigramme des services



**U STATU FINANZIARIU DI A CULLETTIVITÀ
DI CORSICA
LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
COLLECTIVITÉ DE CORSE**

IV

40 anni

DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Cullettività di Corsica |160| Raportu d'attività

En 2022, le compte administratif laisse apparaître un niveau d'épargne brute de la Collectivité de Corse qui s'élève à 142,5 M€, soit l'excédent des ressources réelles sur les dépenses réelles.

Avec un remboursement en capital de 45,024 M€, la capacité de financement nette s'établit à 97,5 M€.

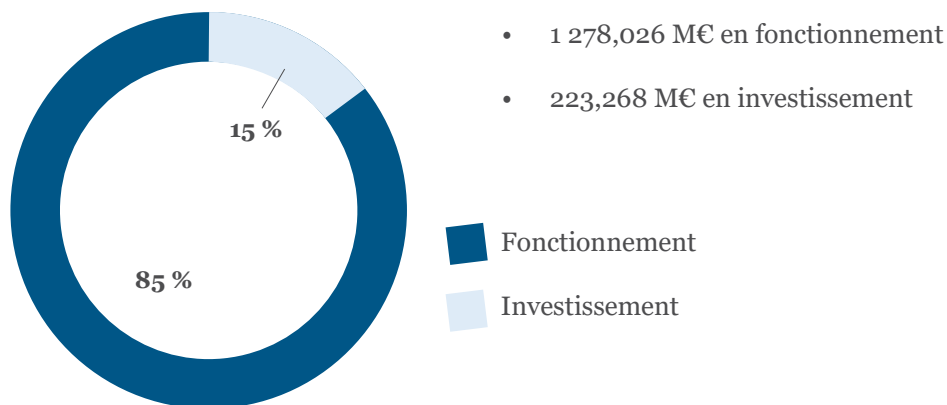
La capacité de désendettement de la collectivité s'établit à 7 ans. Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette s'élevait à 997,868 M€.

Le résultat cumulé de l'exercice s'élève à 20,832 M€.

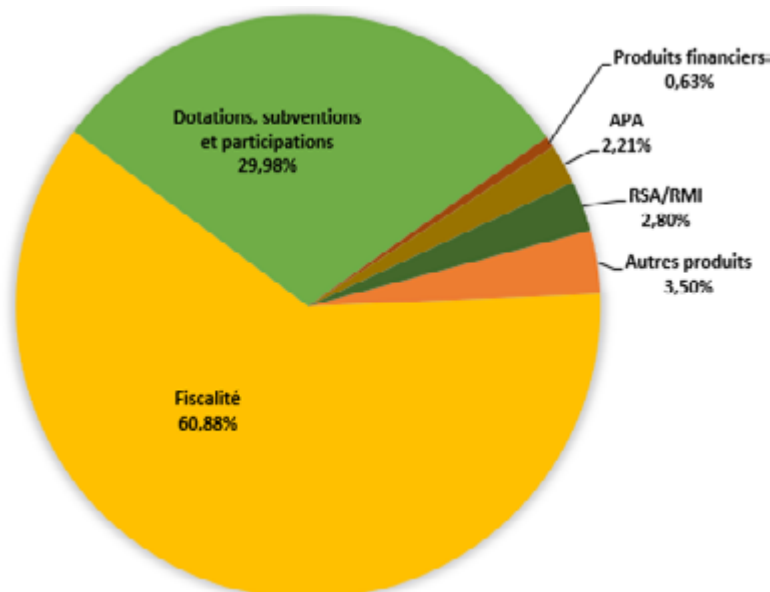
Pour information, l'analyse ci-dessous après la neutralisation des opérations relatives au règlement du contentieux Corsica Ferries : l'épargne brute de la Collectivité de Corse aurait pu s'élever à 243,1 M€. Avec un remboursement en capital de 45,024 M€, la capacité de financement nette se serait alors établie à 198,1 M€ et la capacité de désendettement de la collectivité à 4 ans dans ce cas.

Les recettes réelles de la Collectivité de Corse

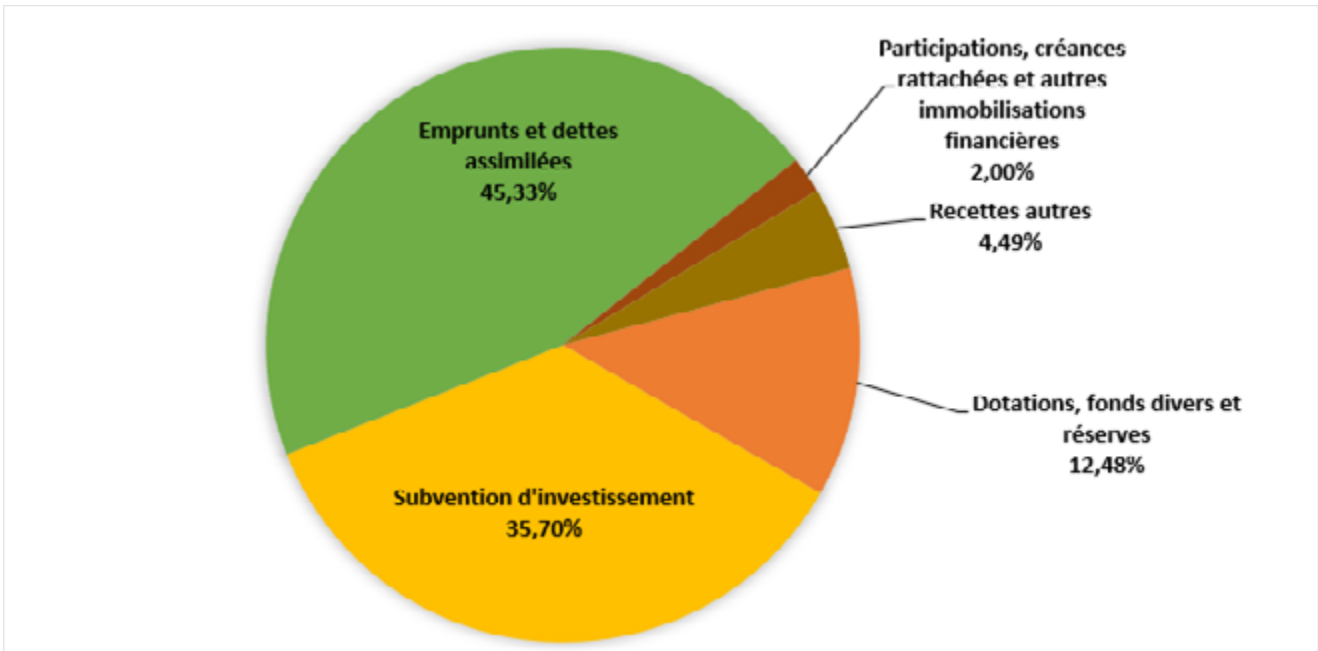
Les recettes réelles s'établissent à 1,501 M€ et se décomposent ainsi :



• La structure des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :



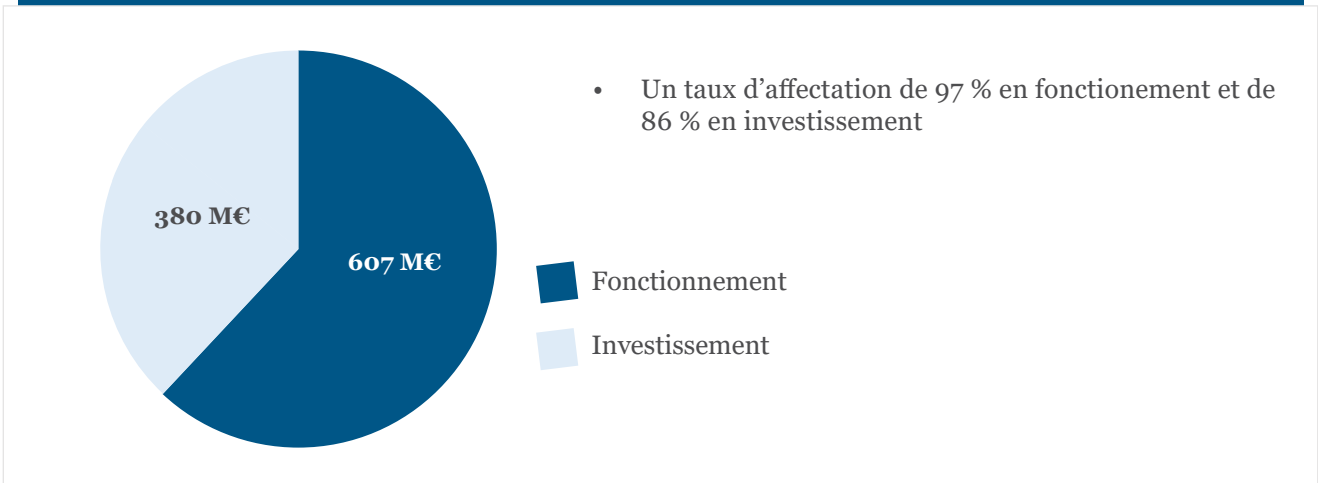
- La structure des **recettes réelles d'investissement** est la suivante :



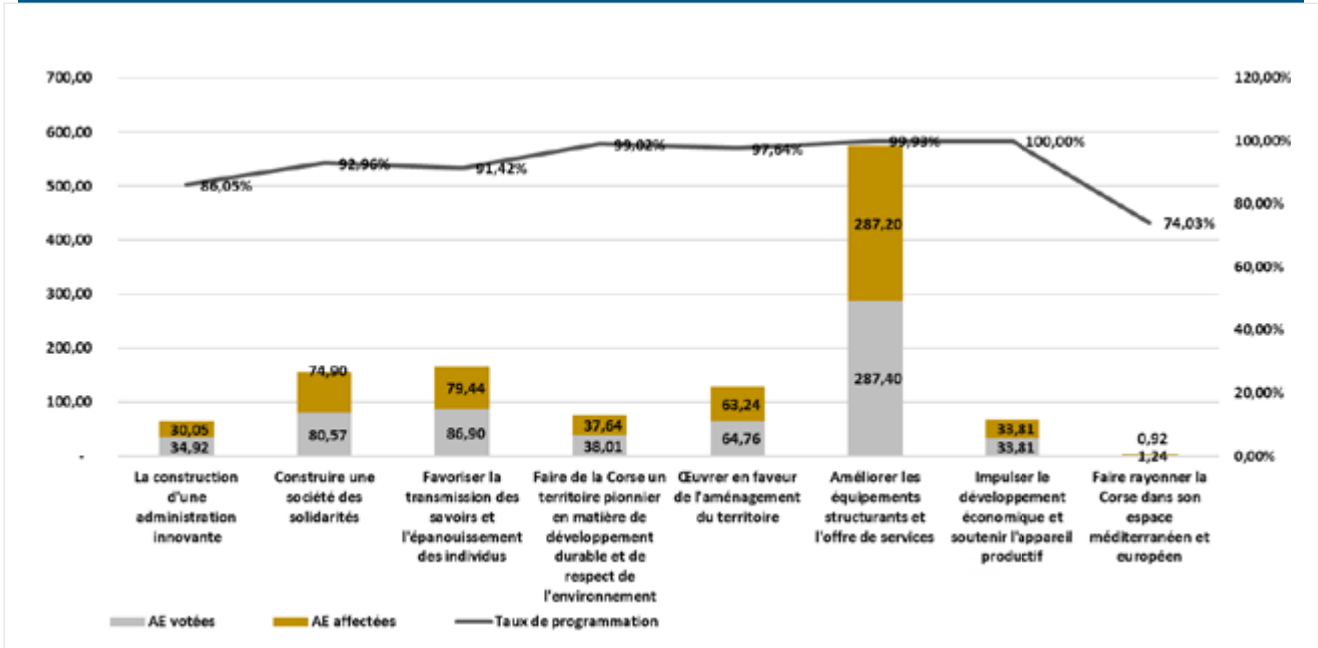
Les dépenses réelles de la Collectivité de de Corse

- En 2022, la Collectivité de Corse a réussi à maintenir des **taux de programmation élevés**.

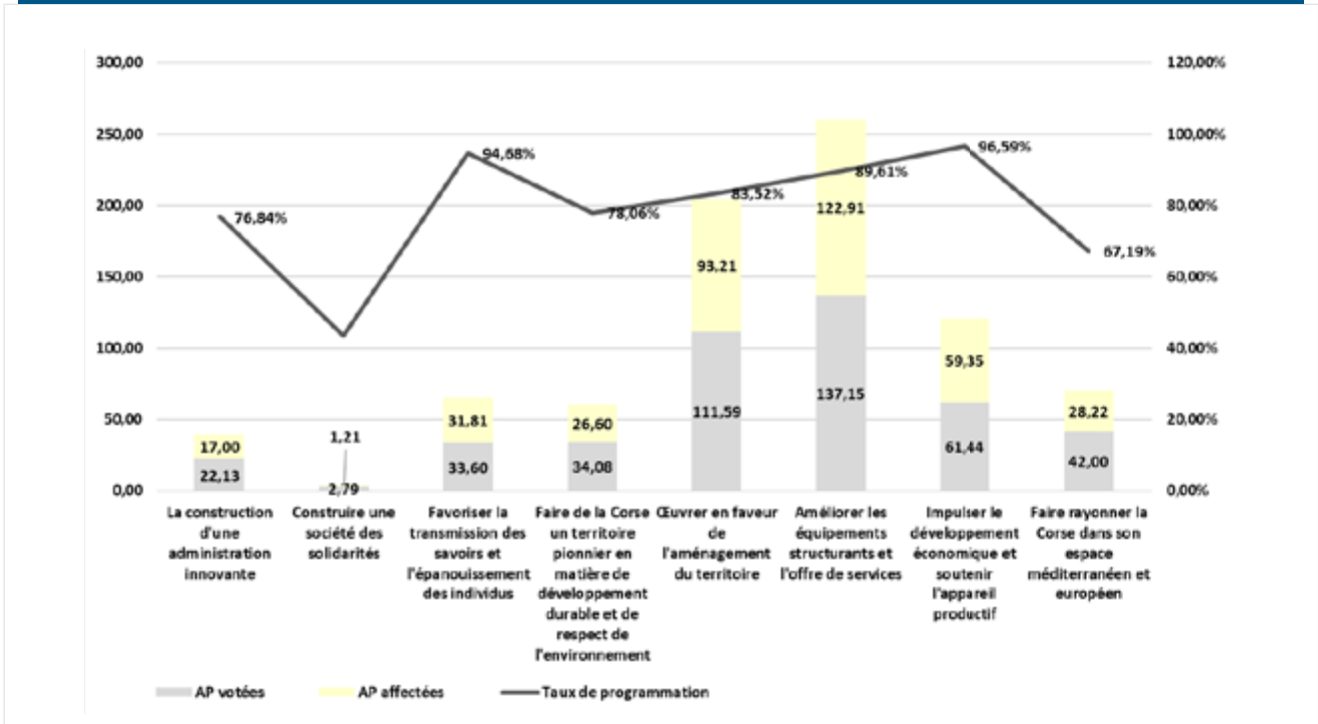
Le montant des AE / AP affectées du BP 2022 :



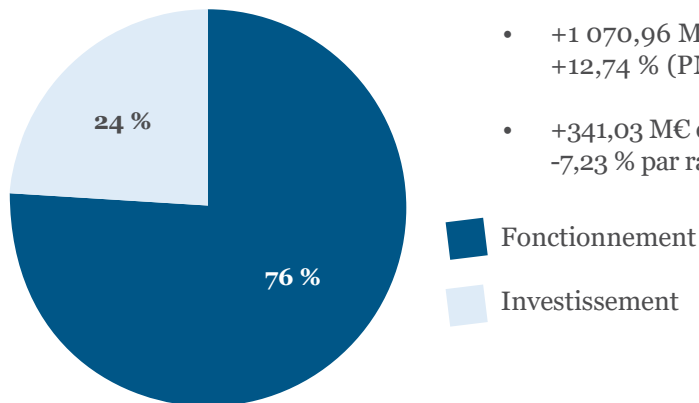
Les volumes d'affectations en M€ des autorisations d'engagement par axe :



Les taux d'affectation des autorisations de programme par axe en M€ :

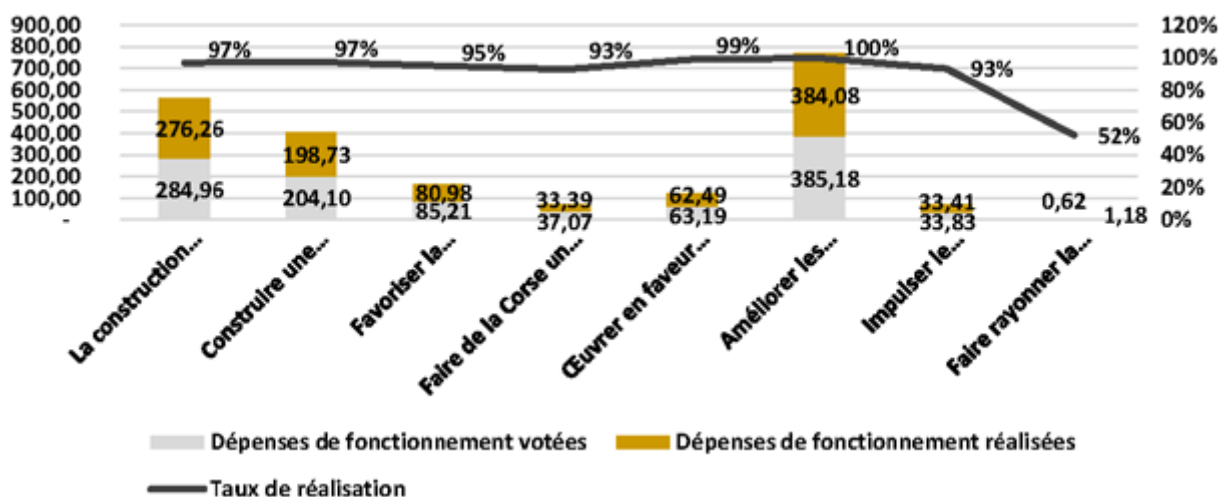


Les dépenses réelles s'établissent à 1,412 milliard d'euros en hausse de 7,21 % par rapport à 2021 et se décomposent ainsi :

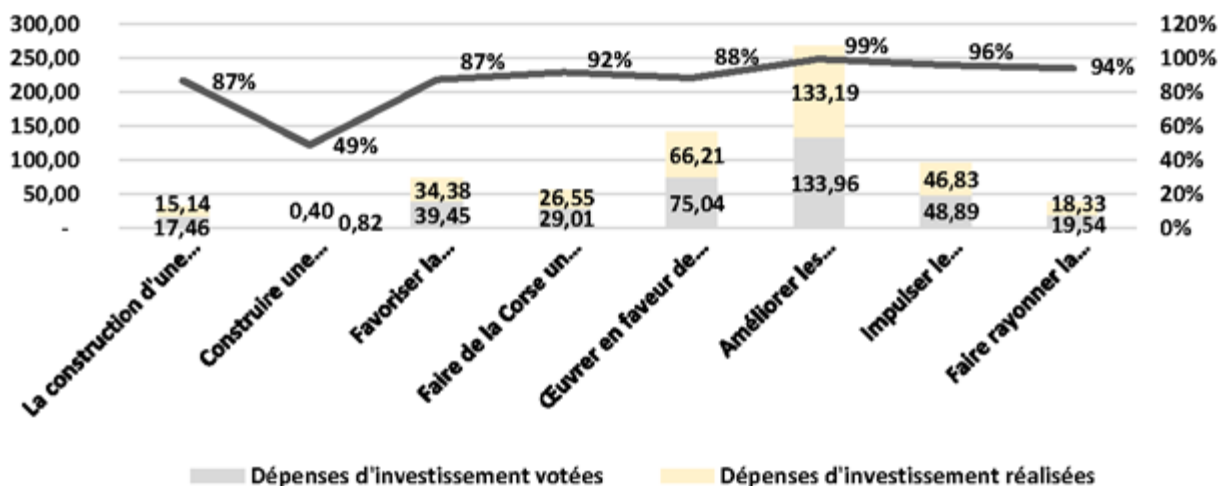


- +1 070,96 M€ en section de fonctionnement, soit +12,74 % (PM 949,927 M€ en 2021).
- +341,03 M€ en section d'investissement, en baisse de -7,23 % par rapport à 2021 (367,589 M€).

Les dépenses réelles de fonctionnement par axe stratégique :

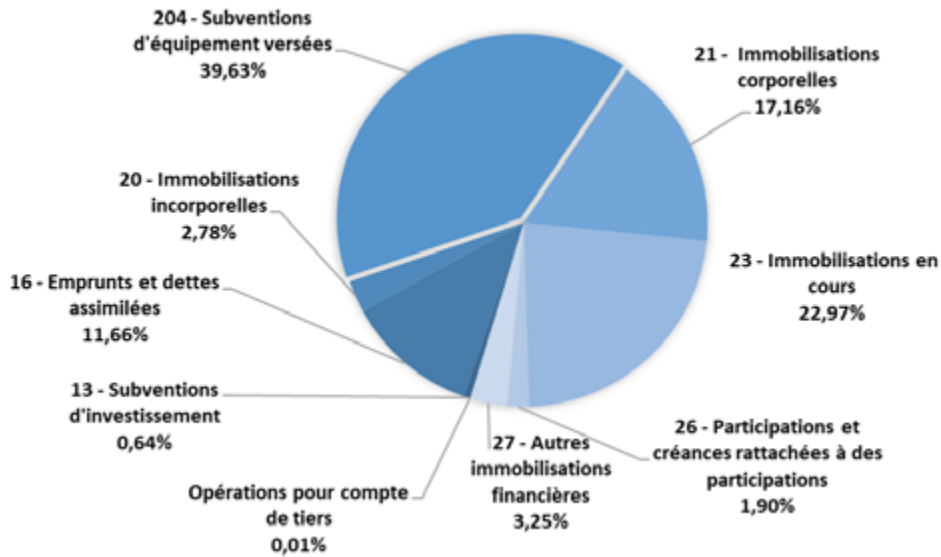


Les dépenses réelles d'investissement par axe stratégique :



Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage (chap 20-21-23) représentent un volume de dépenses de 165,641 M€, soit 43 % des dépenses totales. Elles sont en augmentation de +13 M€ par rapport à 2021 (152,706 M€), soit une hausse de +8,5 %.

Répartition des dépenses d'investissement en 2022 par chapitre nature :



Raportu d'attività Rapport d'activité - 2022 -



Gran' Palazzu
22, corsu Grandval - 20187 Aiacciu cedex 1
Tel : 04 95 20 25 25 - contact@isula.corsica
www.isula.corsica

Direction générale des services
Conception graphique et réalisation Collectivité de Corse
Crédits photos : CdC